



**LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE LESSE**

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

**RAPPORT
DES
ACTIVITES
1989**

21^e ANNEE

*Je me suis appuyée à la beauté du monde
Et j'ai tenu l'odeur des saisons dans mes mains.*

ANNA de NOAILLES, Le coeur innombrable



LES BARBOUILLONS

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 124
Bureau de dépôt : 6920 WELLIN JANVIER 1989
Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE
Tél.: 084/37 77 77

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prévoir son pique-nique)

Samedi 28 janvier : ASSEMBLEE GENERALE de notre asbl. à AVE
(Restaurant ROULTON)

13.30h : R-V. à l'église d'AVE. Promenade aux environs du village.

17h : Assemblée Générale

- ORDRE DU JOUR :
- Bilan moral de l'année 1988
 - Bilan financier
 - Projet de budget pour 1989
 - Renouvellement du comité
 - Suggestions et projets pour 1989
 - Divers

Dimanche 19 février : DECOUVERTE-NATURE à SAINT-HUBERT :

Promenade en forêt et/ou ski de fond

R-V.: 9.30h au parking du FOURNEAU-St-MICHEL

Vendredi 3 mars : CONFERENCE sur les ORCHIDEES INDIGENES DE BELGIQUE
(Leur biologie - leur mode de vie - les principales espèces) par Michel LOUVIAUX

R-V.: 20h à l'École Communale de VILLANCE

Samedi 4 mars : DEBROUSSAILLEMENT en CALESTIENNE

R-V.: 9.30h à la "Cabane Debennardi" à-RESTEIGNE

Dimanche 19 mars : PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE :

Repérage sur le terrain de la route ancienne
Wellin-Mirwart

R-V.: 9.30h à WELLIN (Grand-Place)

Un calendrier plus détaillé vous parviendra après l'Assemblée Générale. L'établissement sera une des premières tâches du nouveau comité...

INFORMATIONS DIVERSES

NOS JOIES : Thierry et Merdédès nous ont annoncé l'heureuse naissance de Pierre-André (1/12/88). Nous nous réjouissons avec eux, nous les félicitons cordialement et souhaitons une vie riche et heureuse à Pierre-André.

RESERVEZ VOTRE SOIREE du VENDREDI 17 MARS PROCHAIN...

Vous ne le regretterez pas!... Et amenez aussi vos amis...

A AJOUTER AU CALENDRIER :

Vendredi 14 avril : CONFERENCE DE Maurice DETHIOUX

R-V. : 20h aux Mesures à HAN/LESSE

ALLO, ALLO, ICI RADIO 89

Allô, allô, savez-vous que vous et moi nous sommes toutes et tous l'équipage du vaisseau spatial "TERRE". Il ne dépend que de nous, il dépend de tout un chacun que la planète Terre tourne plus rond,
 que l'eau soit plus pure,
 que l'air soit plus propre

afin que la plante humaine puisse continuer à fleurir une fois tournée la page de ce siècle.

Il nous reste 11 ans jusque l'an 2000 pour retrousser nos manches et laver la maison pour accueillir le vingt-et-unième siècle.

LE 9 DU 9-99 LE MONDE SERA NEUF OU VEUF.

Si toutes les radios et les télévisions du monde voulaient bien s'en donner la peine, avec tous les satellites qui gravitent, répercutent et multiplient les images et les voix, la Terre pourrait devenir en moins de 3 mois un paradis terrestre.

Je salue 5 milliards de femmes et d'hommes, je salue l'équipage du vaisseau spatial "TERRE". Bonne traversée de l'an huitante-neuf. Tenons le cap au coeur du cosmos.

Julos BEAUCARNE 11 décembre 88

SOMMAIRE

J. GERMAIN *Profil toponymique de l'Ardenne belge* 12 p.

J.-L. JAVAUX *L'église Saint-Martin à Marcourt-sur-Ourthe* 10 p.

J.-P. WEBER *Mouvements migratoires dans la Terre de Mirwart durant la 2e moitié du XVIIIe siècle* 20 p.

M. EVRAND et I. JADIN *Les marchets, phénomène famennais ?* 6 p.

M. EVRAND et I. JADIN *Fouille de trois marchets au lieu-dit Pezère (Rochefort)* 10 p.

A. GAUTIER *Les restes osseux des marchets du lieu-dit Pezère* 3 p.

M. TIMPERMAN *Deux escargots de nos régions : Le Bourgogne et Le Petit-Oris* 14 p.

M. EVRAND *Une affaire criminelle à Ambly* 15 p.

Varia

M. TIMPERMAN *1818 : un projet de dérivation de la Lesse à Han pour le flottage du bois* 3 p.

Nos Lecteurs réagissent

Abbé G. BAROIS *L'ombre des Bonaparte plane sur la cense de Mohimont (Daverdisse)* 2 p.

Non activités

Le tabac dans la vallée de la Semois 2 p.

* * *

- 104 pages format Din A4, papier couché mat 90 gr, cahiers cousus au fil de lin.
 - Couverture en bichromie plastifiée, papier couché mat 250 gr.
 - 64 illustrations.

* * *

Ce septième numéro peut être obtenu contre virement de la somme de 325 F (+ 35 F de frais de port ou 100 F pour l'étranger) au compte 088-2057007-20 de l'A.S.B.L. Entre Ardenne et Meuse, rue Baronne Lemonnier, 123 - 5435 Lavaux-Sainte-Anne, avec la communication DMA 7-88.

ABONNEMENT 1989

Il est possible de s'abonner pour l'année 1989 (numéros 8 - juin 89 et 9 - décembre 89) contre versement de la somme de **550 F + 70 F** de frais de port (ou 200 F pour l'étranger) au compte 088-2057007-20 de l'A.S.B.L. Entre Ardenne et Meuse, rue Baronne Lemonnier, 123 à 5435 Lavaux-Sainte-Anne, avec la communication: **abonnement 89.**

TARIF SPECIAL "NOUVEAUX ABONNES"

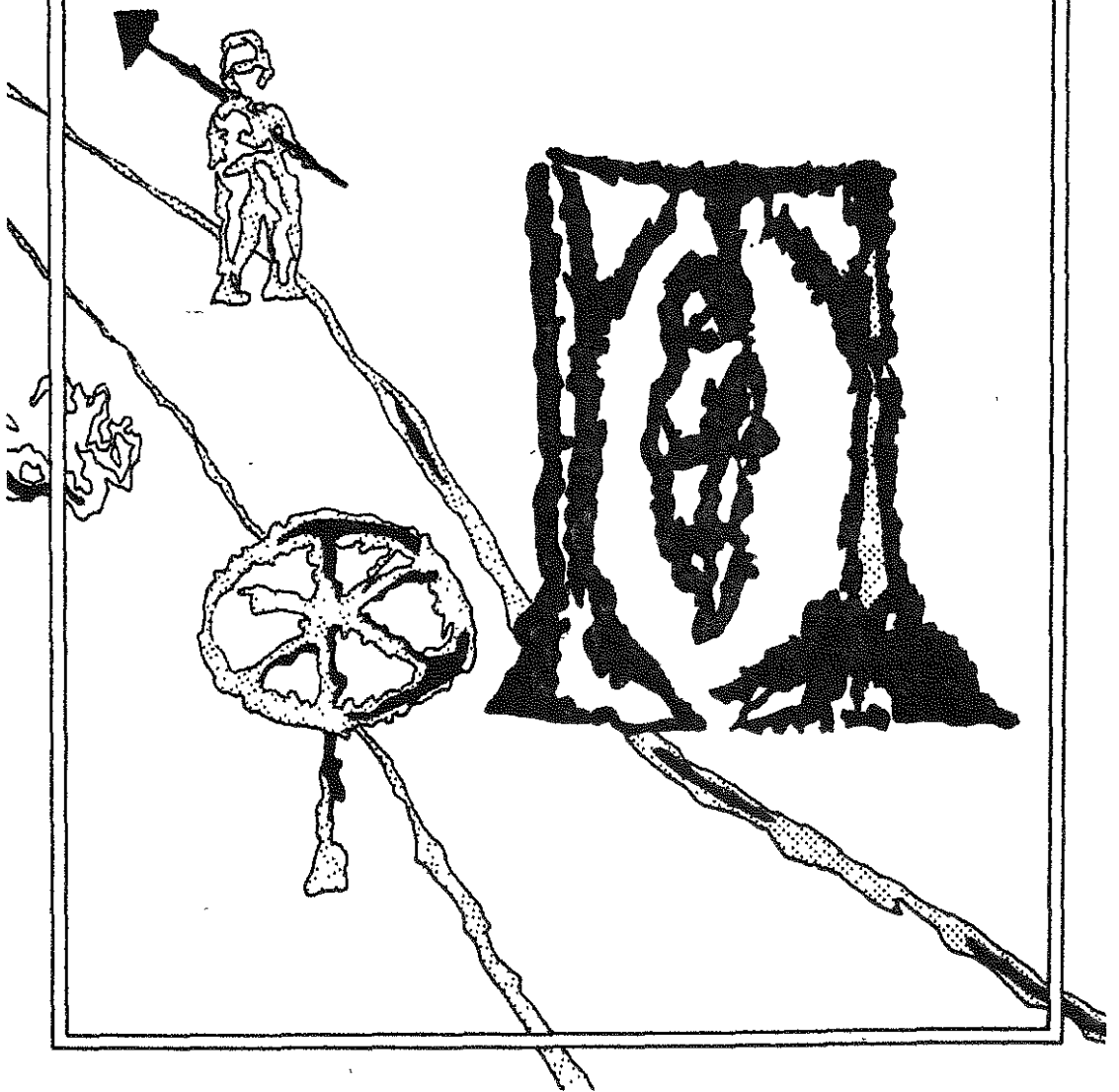
Les personnes qui désirent acquérir en une fois les sept premiers numéros de la revue bénéficient du tarif abonnement sur tous ces numéros. Ils sont disponibles contre versement de la somme de **1.800 F + 150 F** de frais de port (275 F pour l'étranger) au compte 088-2057007-20 de l'A.S.B.L. Entre Ardenne et Meuse, rue Baronne Lemonnier, 123 à 5435 Lavaux-Sainte-Anne, avec la communication: **DMA 1 à 7 P.**

SUPPLEMENT au périodique "Les Barbouillons" n° 124 de janvier 1989.

VIENT DE PARAITRE :

de la Meuse à l'Ardenne 7

1988





LES BARBOUILLONS
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 125

Bureau de dépôt ; 6920 WELLIN FEVRIER 1989

Edit. resp. : Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE

Tél. : 084/37 77 77

CCP 000-0982523-10

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prendre son pique-nique)

Vendredi 3 mars : CONFERENCE sur les orchidées indigènes de Belgique
(leur biologie, leur mode de vie, les principales espèces)
présentée par Michel LOUVIAUX

(dias de Michel LOUVIAUX et de Marie-Christine DELVAUX de FENFFE)

R-V. : 20h à l'Ecole Communale de VILLANCE

Samedi 4 mars : DEBROUSSAILLEMENT en CALESTIENNE

Se munir du matériel habituel : gants de travail, scies, serpes, fourches... Une assurance-accidents a été contractée.

R-V. : 9.30h au château d'eau sur la route RESTEIGNE-BELVAUX (au sommet de la côte.

Samedi 11/3 : Sortie GEOLOGIQUE avec avec le GEST (Groupe pour l'Etude des Sciences de la Terre

Géologie, géomorphologie, minéralogie, paléontologie...)

R-V. : 10h à l'église de TELLIN

Dimanche 19/3 : PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE : repérage sur le terrain de la route ancienne Wellin-Minwant

R-V. : 9.30h à WELLIN (Grand-Place)

Vendredi 14 avril : CONFERENCE de Maurice DETHIOUX sur LES PLANTES DU BORD DES EAUX

R-V. : 20h aux Mesures (Centre d'Ecologie) à HAN/LESSE

Samedi 15 avril : VISITE de l'ARBORETUM de M. LENOIR à Bardonwez (RENDEUX)

R-V. : 10h au complexe scolaire de RENDEUX, route Hotton-La Roche.

Vendredi 28/4 : CONFERENCE de J.-Cl. philippart sur le PROJET "SAUMONS 2000"

R-V. : 20h aux Mesures (Centre d'Ecologie) à HAN/LESSE

Samedi 29/4 : INITIATION à l'observation des OISEAUX

R-V. : 9,30h à l'église de VILLERS/LESSE

Dimanche 21 mai : SORTIE en compagnie de l'association "LE GENEVRIER"
(objectif surtout botanique, mais aussi paysager)

R-V. : Place communale à FERRIERES à 9.15h.

Samedi 3 juin : Promenade d'INITIATION à la BOTANIQUE

R-V. : 9.30h à HAN/LESSE

Dimanche 18 juin : EXCURSION dans la vallée de la HAUTE-SURE avec
Bernard OVERAL

Une journée de découverte dans la vallée de la Haute-Sûre au cœur du futur parc naturel : faune, flore, géologie, habitat rural, village disparu et surtout promenade.

R-V. : 10h précises à l'église de GRUMELANGE (prendre la bifurcation à partir de la N4 à hauteur du monument des chasseurs ardennais.)

EQUIPE BOTANIQUE

D. 16/4 : Recensement des anémones pulsatilles (journée)

R-V. : 9.30h au Château d'eau entre Resteigne et Belvaux

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

D. 26/2 : R-V. : Eglise de HAN/LESSE à 8.30h (journée)

S. 25/3 : R-V. : Sortie 24 de l'autoroute E411, vers Transinne-Libin à 8.30h (journée)

OPÉRATION "EPICEAS HORS-LA-LOI"

R-V. à l'église de LIBIN le s. 18/3 à 9.30h

EQUIPE ENTOMO-MALACOLOGIQUE

S. 13/5 : Sortie avec la Société Belge de Malacologie guidée par les Naturalistes de la H-L. (étude des mollusques aquatiques)

R-V. : 10h sur la Grand-Place de WELLIN

EQUIPES ARCHEOLOGIQUE ET SPELEO

J. 4/5 et jours suivants : Suite de la fouille du 3e puits de LOMPRESZ

R-V. : 9.30h près du puits à LOMPRESZ

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 8 avril à 16h chez Bruno MAREE à HAN/LESSE

INFORMATIONS DIVERSES

COTISATIONS

Le moment est venu de vous mettre en règle : les montants des cotisations pour 1989 sont inchangés.

400fr : cotisation individuelle

420fr : cotisation familiale (donne droit à un seul périodique par famille)

300fr : cotisation étudiant

Veillez utiliser le bulletin de virement joint.

REPARTITION DES TACHES AU SEIN DU COMITE

Jean-Claude LEBRUN : Président

Marc PAQUAY : Vice-Président et responsable de l'équipe ornithologique

Bruno MAREE : Secrétaire et responsable des équipes géo-spéléologie et entomo-malacologie

Michel HERYGERS : Trésorier et responsable de la tenue du fichier

Arlette GELIN : Contact avec l'Equipe botanique et responsable des activités mycologiques

Maurice EVRARD : Chargé de l'impression des Barkouillons et responsable de l'Equipe archéologique

Patrick VAN DER SMISSEN : Chargé des problèmes d'Environnement.

RAPPORT DES ACTIVITES 1988

En même temps que le Calendrier des activités, vous recevez les derniers éléments et la table des matières des activités de 1988. Si vous voulez que votre RAPPORT 88 soit relié, remettez tous les comptes rendus bien classés, avec la table des matières à un membre du Comité à l'occasion de la prochaine sortie. En très peu de temps, votre rapport vous reviendra parfaitement relié sous une élégante couverture.

Conservez avec soin les premières pages du RAPPORT 89 (ci-jointes) pour procéder de même dans un an.

RESERVEZ VOTRE SOIREE DU VENDREDI 17 MARS PROCHAIN

Lisant ces mots dans les derniers "Barkouillons", vous avez sauté sur votre agenda et vous avez marqué ce jour de multiples X et ?

Tournez la page et vous saurez ce qui vous attend ce jour-là!

EDEN - ETUDE ET DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE NASSOGNE

UN INDIEN QUI N'ARRIVAIT PLUS À SE PERDRE ... À NASSOGNE.

En mars 88, il y a donc un an, se créait à Nassogne, à l'initiative des Naturalistes de la Haute Lesse et du Centre culturel local, un groupe d'étude et de défense de l'environnement.

Depuis, les membres de cette association, issue des Naturalistes de la Haute Lesse, se réunissent régulièrement (+ ou - 1 fois par mois) et analysent et étudient les problèmes de l'environnement sur le territoire de Nassogne. Leur objectif est de collaborer avec l'administration communale et d'obtenir auprès d'elle et des autorités régionales une reconnaissance de sa qualité de conseiller compétent en matière d'environnement.

L'association souhaite également baser son action sur la sensibilisation du public en diffusant, chaque fois que cela sera jugé nécessaire, une information pratique sur la situation du territoire de Nassogne et sur la législation existant en la matière. Dans ce même souci, diverses animations de sensibilisation sont organisées par le groupe.

Ainsi, à l'occasion de son premier anniversaire, EDEN organisera, en collaboration avec le Centre culturel de Nassogne, un spectacle tout public proposé par les Ateliers de l'Arcane : "Un Indien qui n'arrivait plus à se perdre" ... et qui cherche à vous faire prendre conscience des dangers des pollutions au niveau de la planète. Une démarche poétique, un spectacle plein de tendresse, une clairvoyance toute faite de simplicité et ... heureusement ... une absence totale de prétention scientifique. C'est beau, c'est gai et ça fait du bien !

" Il n'y a qu'une terre sur la terre. "

" Il n'y a pas de terre de rechange. "

Ce spectacle sera présenté le vendredi 17 MARS 1989,
à 20 heures, au Hall omnisports de NASSOGNE.

Cordiale invitation naturaliste à tout le monde !

Bruno Marée

P.A.F. Adultes : 120,- Enfants 60,-

(En collaboration avec le Ministère de la Communauté française, les Tournées Art et Vie et la Province du Luxembourg)



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

LES BARBOUILLONS
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 126

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN AVRIL 1989

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE
Tél.: 084/37 77 77

6921 CHANLY

000-0982523-10

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prendre son pique-nique)

Vendredi 14 avril : Conférence de M. DETHIOUX : les PLANTES DU BORD DES EAUX

R-V. : 20h aux Masures (Centre d'Ecologie) à HAN/LESSE

Samedi 15 avril : Visite de l'ARBORETUM de M. LENOIR à Bardonwez (RENDEUX)

R-V. : 10h au Complexe scolaire de RENDEUX, route Hotton-La Roche

Vendredi 28 avril : Conférence de J.-Cl. PHILIPPART : le projet SAUMONS 2000

R-V. : 20h aux Masures (Centre d'Ecologie) à HAN/LESSE

Samedi 29 avril : Initiation à l'OBSERVATION DES OISEAUX

R-V. : 9.30h à l'église de VILLERS/LESSE

Dimanche 21 mai : Sortie en compagnie de l'association "LE GENEVRIER"
(objectif botanique et paysager)

R-V. : Place communale de FERRIERES à 9.15h

Samedi 3 juin : Promenade d'initiation à la BOTANIQUE (Massif de Boine)
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h à HAN/LESSE (parking devant le Musée)

!!! Attention!!! Changement de date pour cause d'élections européennes!!!

Samedi 17 juin : Excursion dans la vallée de la HAUTE-SURE
Guide : Bernard OVERAL

Une journée de découverte au coeur du futur parc naturel de la Haute-Sûre : faune, flore, géologie, habitat rural, village disparu et ... promenade.

R-V. : 10h précises à l'église de GRUMELANGE (prendre la bifurcation à partir de la N4 à hauteur du monument aux Chasseurs ardennais)

EQUIPE BOTANIQUE : Toutes les activités sont prévues pour la journée.

S. 8/4 (Changement de date en raison de la précocité de la floraison)
Recensement des anémones pulsatilles au Tienne des Vignes à Resteigne et observation des premières floraisons à Belvaux
Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, "réservoir" sur la route RESTEIGNE-BELVAUX

S. 13/5 : Prospection de différents sites à LAVAUX-Ste-ANNE
(IFB : J6-32 et J6-33) Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, parking du château

S. 27/5 : Prospection des sites de la plaine de Behotte à Rochefort
(IFB : J6-14) - Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de ROCHEFORT

S. 10/6 : Prospection de sites à Jemelle: bordure du Genny, anciennes carrières, ... (IFB : J6-15 et J6-26) - Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de JEMELLE

D. 25/6 : Prospection des étangs de Serinchampset Buissonville
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de SERINCHAMPS

S. 1/7 : Prospection IFB à Resteigne (J6-34, 43)
Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de RESTEIGNE

D. 30/7 : La Lesse à la Collyre
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de VILLERS/LESSE

EQUIPE ENTOMO-MALACOLOGIQUE

S. 13/5 : Sortie avec la Société Belge de Malacologie guidée par les Naturalistes de la H-L. (étude des mollusques aquatiques)

R-V. : 10h sur la Grand-Place de WELLIN

EQUIPES ARCHEOLOGIQUE ET SPELEO

J. 4/5 et jours suivants : Suite de la fouille du 3e puits de LOMPRESZ

R-V. 9.30h près du puits à LOMPRESZ

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 8 avril à 16h chez Bruno MAREE à HAN/LESSE

UNE ACTIVITE HORS PROGRAMME

A la découverte de l'Auvergne, ses volcans, sa flore,...

Où? à EGLISENEUVE D'ENTRAIGUES, à 20km du Mont-Dore, dans le Parc régional des Volcans d'Auvergne, à 750km de la Haute-Loire.

Quand? du samedi 15 au lundi 24 juillet

Logement? Hôtel d'Entraigues

Demi-pension à 122 FF par jour et par personne (+ ou - 760 FB)
Chambres de 2 ou 3 personnes avec eau courante

Inscription? Urgente, par téléphone, entre le 2 et le 7 avril

chez A. et J.-Cl. LEBRUN 061/65 54 14

Cautions de 2.000 FB à verser à Jean-Claude LEBRUN
Wez de Bouillon, 24
6911 VILLANCE

n° de compte : 267-0315318-87

INFORMATIONS DIVERSESEDUCATION (A L') (ET) ENVIRONNEMENT

1. Les Naturalistes organisent deux promenades d'initiation à "la nature de tous les jours" à l'intention des enfants des écoles de LIBIN et d'OCHAMPS.

La date en est fixée au 8 avril. D'autres promenades semblables seront organisées ultérieurement si le succès est au rendez-vous.

2. Suite à notre lettre au Gouverneur de la Province de Luxembourg où nous lui faisons remarquer que les haies bordant les chemins vicinaux risquaient d'être attaquées par le feu bactérien par suite de l'application du règlement provincial du 18/7/1870 devenu caduc, il nous a été répondu que "des dispositions étaient actuellement à l'étude en vue de modifier, dans le sens que nous souhaitons, ce règlement".

Qu'il est agréable d'être si vite entendus et compris! Attendons maintenant de voir les dispositions qui seront prises et quand elles le seront.

3. Les Naturalistes ont introduit, le 9 janvier, une proposition d'amélioration de l'environnement de LIBIN auprès du Conseil communal.

Les propositions portaient sur deux points :

- dépollution du ruisseau de Libin par création d'un collecteur et d'une station d'épuration en profitant des opérations de développement rural qui vont y avoir lieu.
Être une "commune-pilote" tout en favorisant le tout-à-l'égout semble être plutôt incompatible!

- assainissement des décharges publiques disséminées dans les bois par création d'un parc à conteneurs et encouragement du ramassage

sélectif des ordures, suivi de recyclage. Il semble qu'IDELUX ait déjà des projets en la matière.

A ce jour, nous attendons une convocation par les instances communales pour expliquer et défendre notre proposition.

Patrick VANDER SMISSEN

RAPPORTS DES ACTIVITES 1988

Grâce à la célérité de Bruno, ceux qui ont remis les rapports à relire peuvent les récupérer dès maintenant à l'occasion d'une prochaine activité.

Les retardataires peuvent encore faire relire le leur (comme aussi ceux des années précédentes).

ERRATUM

A la page 10 des comptes rendus que vous recevez aujourd'hui, à la 11e ligne veuillez remplacer Biburnum par Viburnum..

NOS PEINES

Nous avons été informés du décès de notre membre sympathisant Guy DE HAUWER. A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

NOS JOIES

Un joli faire-part nous a annoncé la naissance de Marcelin DEMANET.

A Bernadette et Gérard, ainsi qu'à Laurent, le grand frère, toutes nos amicales félicitations. A Marcelin, nos vœux de santé et bonheur!

ELZEAR BOUFFIER... et LES ECONOMIES

Afin de respecter les limites de poids fixées par l'administration des postes et ne pas être obligés de payer un supplément d'affranchissement, la suite du récit de Giono concernant Elzéar BOUFFIER, l'homme qui plantait des arbres, ne vous parviendra qu'avec le n° 127 des Barbouillons. Un peu de patience donc...



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

LES BARBOUILLONS

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 127

Bureau de Dépôt : 6920 WELLIN MAI 1989

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE

Tél.: 084/ 37 77 77

6921 CHANLY
000-0982523-10

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prendre son pique-nique)

Dimanche 21 mai : Sortie en compagnie de l'association "LE GENEVRIER"
(objectif surtout botanique et paysager)

R-V. : 9.15h sur la Place communale de FERRIERES

Samedi 3 juin : Promenade d'initiation à la botanique (Massif de Boine)
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h à HAN/LESSE (parking devant le Musée)

ATTENTION!!! L'activité qui suit avait d'abord été programmée pour le 18 juin... La date a été modifiée pour cause d'élections européennes.

Samedi 17 juin : Excursion dans la vallée de la Haute-Sûre
Guide : Bernard OVERAL

Une journée de découverte au coeur du futur parc naturel de la Haute-Sûre : faune, flore, géologie, habitat rural, village disparu et ... promenade.

R-V. : 10h précises à l'église de Grumelange (prendre la bifurcation à partir de la N4 à hauteur du monument aux Chasseurs ardennais, près de Martelange)

Samedi 8 juillet : A la (re)découverte du Parc National de Lesse-et-Lomme
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h au parking devant le Musée à HAN/LESSE

Du 15 au 24 juillet : A la découverte de l'Auvergne (contingent complet)

Vendredi 21 et Samedi 22 juillet : Randonnée pédestre organisée par Maggy et Edgard PENNE

1er jour : Bure-Transinne --- 2e jour : Transinne - Lompnez

Possibilité de camping chez Maggy-Edgard, avec ou sans sa tente.

En août : Dimanche à fixer : Promenade en Haute-Lesse
Guide : Chantal GILLET

du 12 au 20 : Exposition sur la forêt à VILLANCE

La collaboration de tous les Naturalistes est souhaitée.

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

S. 13/5 : Prospection de différents sites à LAVAUX-Ste-ANNE
(IFB : 26-32 et 26-33) Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, parking du Château

S. 27/5 : Prospection des sites de la plaine de Behotte à ROCHEFORT
(IFB : 26-14) - Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de ROCHEFORT

S. 10/6 : Prospection à JEMELLE : bordure du Genny, anciennes carrières...
(IFB : 26-15 et 26-26) - Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de JEMELLE

D. 25/6 : Prospection des étangs de SERINCHAMPS et BUISSONVILLE
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de SERINCHAMPS

S. 1/7 : Prospection IFB à RESTEIGNE (26-34, 43)
Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de RESTEIGNE

D. 30/7 : La Lesse à la Collyre
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de VILLERS/LESSE

ACTIVITES DE L'EQUIPE ENTOMO-MALACOLOGIQUE

S. 13/5 : Sortie avec la Société Belge de Malacologie guidée par les Naturalistes de la Haute-Lesse (Etude des mollusques aquatiques)

R-V. : 10h, Grand-Place de WELLIN

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

D. 28/5 : Sortie d'observation en Famenne (matinée)

R-V. : 8h, église de WIESMES, près de BEAURAING

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

La campagne de fouilles sur le site médiéval de WELLIN a été entamée dès le mois d'avril, avec l'aide de deux chômeurs recrutés par l'Agence locale de l'Emploi et rétribués par le Service National des Fouilles. Nous croyons nous trouver en présence de la maison forte de Wellin.

L'objectif de cette année est de prospecter entièrement la propriété du Docteur Clarinval (ancienne propriété Hanin), qui se situe juste en face

de l'église. Cela fait plus ou moins 270 m² de tranchées...

L'aide de tous sera donc la bienvenue, même si ce n'est que pour une demi-journée! Aucune compétence n'est requise : il y a un travail adapté aux compétences et aux goûts de chacun. On fouille, en principe et quand il ne pleut pas trop, tous les jours du mardi au samedi... et de 8.30h à 16h ou plus.

Merci de ne pas rester insensible à cet appel à l'aide!

Au besoin, contacter Maurice EVRARD, tél. 084/38 80 76.

PROCHAINE REUNION DU COMITE

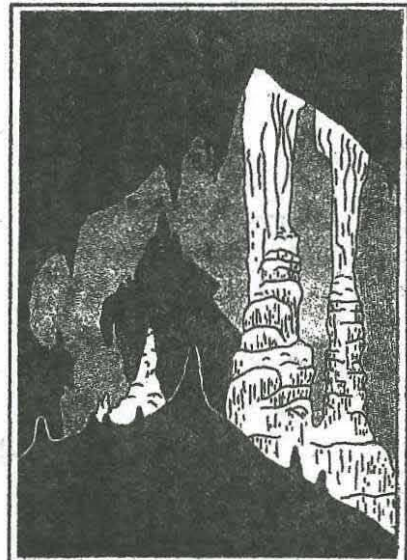
Le vendredi 9 juin, à 18h, chez Arlette et Paul GELIN, à BRIQUEMONT.

INFORMATIONS DIVERSES

Une bonne nouvelle :

Le "Vieux pont" ou "Pont de la Justice" à MAISSIN est classé (A.R. du 13/1+1989). Le classement avait été proposé en 1980...

Le "Pont Marie-Thérèse", lui, attend toujours...



LA GROTTTE DE HAN AU FIL DES SIECLES ...

Michel TIMPERMAN

Il fallait être nanti d'une bonne dose de courage ou d'inconscience pour oser s'aventurer, à la fin du 18e siècle, dans les grottes de Han, "lieux obscurs & souterrains qui ne semblent propres qu'à inspirer de l'horreur".

Les choses ont bien changé de nos jours et, en ce qui concerne la Grotte de Han, ces changements n'ont pas eu lieu uniquement au niveau des mentalités! C'est en effet la physionomie entière de la caverne qui a été modifiée puisque la petite grotte de 500 mètres que visitaient ces audacieux aventuriers est devenue un complexe souterrain de plus de 10 kilomètres de développement!

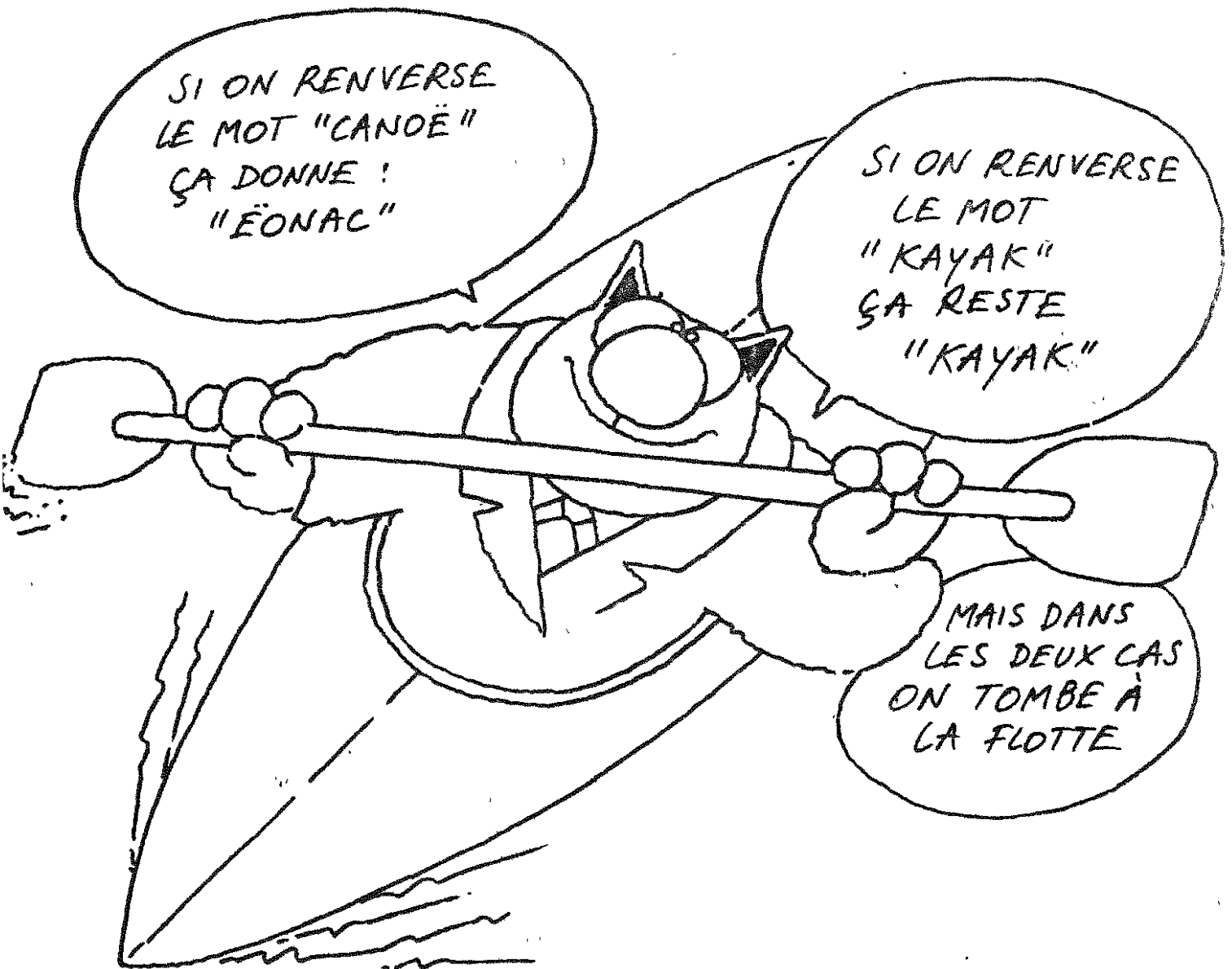
Cet ouvrage vous propose de partir à la découverte de ce haut lieu de la spéléologie belge en suivant les traces des téméraires explorateurs qui s'y sont succédé au fil des siècles et de parcourir à leurs côtés les différents réseaux du Massif de Boine: Trou des Crevés, Réseau Sud, Grotte du Père Noël, Lesse Souterraine ... Les grandes étapes de l'exploitation de la grotte n'ont pas été oubliées dans ce volume abondamment illustré, d'une présentation soignée et d'un prix démocratique: il est disponible contre versement de la somme de 260 F (franco de port) au compte 001-2033328-90 de M. Timperman, rue Baronne Lemonnier, 96 à 5435 Lavaux-Sainte-Anne.

- Caractéristiques techniques du volume:
- 68 pages format Din A4, papier couché mat 90g
 - 98 illustrations: plans, gravures, cartes postales et documents anciens, topographies, photos noir et blanc
 - couverture deux couleurs, papier couché mat 250g plastifié
 - cahiers cousus au fil de lin

Guide botanique de la réserve de la Heid des Gattes (réserve naturelle d'ARDENNE et GAUME à Aywaille) par Jacqueline Saintenoy-Simon et Jacques Duvigneaud.
Bruxelles, 58 + 2 pages.

Ce guide, qui vient de paraître, en avril 1989, commence par une introduction géographique, géologique et géomorphologique sur la région d'Aywaille et de Sougné-Remouchamps. Il donne ensuite les grandes étapes de la protection du site de la Heid des Gattes et montre quelle en est l'exceptionnelle originalité botanique. Le lecteur est alors invité à suivre l'itinéraire d'une promenade qui le mène en dix endroits différents de la Heid des Gattes et de ses abords. Chaque halte a un intérêt particulier qui est mis en évidence : le paysage, les haies, les anciennes terrasses de culture, la carrière de la Falize, l'Amblève, etc. Les plantes rencontrées et les milieux dans lesquels elles poussent sont décrits. Les espèces végétales les plus intéressantes sont dessinées au trait. Les feuilles des arbres les plus typiques sont également représentées. Les auteurs se sont efforcés d'utiliser un langage clair et simple mettant cet ouvrage à la portée d'un large public.

Prix : 100 francs + 15 francs de port à verser au CCP n° 000-0169593-37 d'ARDENNE et GAUME, 5990 Hamme-Mille.





ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

LES BARBOUILLONS

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 128

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN JUIN 1989

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE
Tél.: 084/37 77 77

6921 CHANLY

000-0982523-10

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prendre son pique-nique)

Samedi 8 juillet : Promenade en Ardenne : les étangs de la Vieille-Rochette (ANLOY) et de Fro-Fays
Guide : Chantal GILLET

R-V. : 10h à l'église d'ANLOY (Attention! La date de cette sortie a été modifiée!)

Du 15 au 24 juillet : A la découverte de l'Auvergne

Vendredi 21 et samedi 22 juillet : Randonnée pédestre dans les vallées de la Lomme et de la Lesse

1e journée : Mirwart-Mansolle (en plein travail) - Transinne : la LOMME

R-V. : 10h à l'église de BURE (Les chauffeurs qui désirent participer au déplacement des voitures Bure-Transinne sont attendus au R-V à 9.30h.)

Logement : Transinne, La Chavée, 3 - Camping bien équipé pour ceux qui ne portent pas leur tente sur le dos : éventuellement on installe 2 tentes (une pour environ 10 personnes, une autre pour 4). Il y a, en plus, un abri de jardin pour 4 personnes, de l'eau, l'électricité, bar, bois, barbecue, feu...

2e journée : Transinne - Lesse - Daverdisse - Lomppez : La LESSE

R-V. : 10h à TRANSINNE (adresse ci-dessus)

Dimanche 27 août : Journée des mares

R-V. : 9.30h à l'église de WAVREILLE

Pour les journées de VILLANCE, instructions suivront!

Samedi 9 septembre : Promenade à travers MARCHE-en-FAMENNE et visite de l'exposition "LES CELTES" à WERIS

R-V. : 9.30 à l'église de MARCHE

Dimanche 24 septembre : (Re)découverte du Parc National de Lesse-et-Lomme
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h au parking devant le Musée à HAN/LESSE

Samedi 7 octobre : Promenade-champignons en Ardenne

R-V. : 9.30h à l'église d'OUR - Prospection dans la vallée de l'Our.

14h : détermination à l'École primaire de VILLANCE

Vendredi 13 octobre : Conférence de M. RIJLAND sur le BLAIREAU à WELLIN

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

D. 25/6 : Prospection des étangs de Serinchamps et Buissonville
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de SERINCHAMPS

S. 1/7 : Prospection IFB à Resteigne (26-34-43)
Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de RESTEIGNE

D. 30/7 : La Lesse à la Collyre
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de VILLERS/LESSE

S. 5/8 : Prospection botanique de différents sites intéressants sur le territoire de la commune de LIBIN - Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église d'OCHAMPS

D. 10/9 : Prospection IFB à BURE (26-35-41)
Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, Chapelle N-D d'Haut, à BURE

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S. 24/6 : R-V. : 8h à l'église de FOCANT (matinée)

D. 9/7 : R-V. : 8h à l'église de SOHIER
(Journée entière : avec observation aussi des insectes)

S. 19/8 : R-V. : 8h à l'église d'OCHAMPS (matinée)

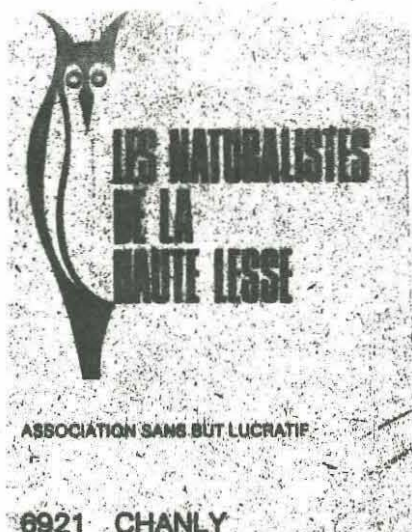
ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Fouille en continu (sauf pendant l'escapade en Auvergne) durant toutes les vacances. Voir dernier Barbouillons...

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le vendredi 25 août à 18h chez Marc PAQUAY, à CIERGNON

BONNES VACANCES A TOUS!!!



000-0982523-10

LES BARBOUILLONS

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 129

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN SEPTEMBRE 89

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE
Tél.: 084/37 77 77

PROGRAMME DES ACTIVITES

Activités générales (Journée entière : prendre son pique-nique)

Dimanche 24 septembre : (Re)découverte du Parc National de Lesse/Lomme
Fleurs d'arrière-saison et champignons

Guide : Arlette GELIN

R-V.: 9.30h au parking devant le Musée de HAN/LESSE

Samedi 7 octobre : Promenade-champignons en Ardenne

R-V.: 9.30h à l'église d'OUR - Prospection dans la vallée de l'Our.

14h : détermination à l'Ecole primaire de VILLANCE

Vendredi 13 octobre : Conférence de M. RIJLAND sur le blaireau à
VILLANCE (attention au changement!), Ecole Cle
à 20h.

Dimanche 15 octobre : Récolte de champignons et détermination à LALOUX

R-V.: 9.30h à l'église de LALOUX.

Dimanche 12 novembre : Autour et alentour de GRAIDE

R-V.: Eglise de GRAIDE à 9.30h

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 22 octobre : Sortie mycologique

R-V.: 9.30h au château de LAVAUX-Ste-ANNE

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

D. 17/9 : R-V. 8.30h, église d'EPRAVE

S. 23/9 : R-V. 8.30h église de HOMNAY

S. 30/9 : R-V. 8.30h église d'AVE

D. 8/10 : R-V. 8.30h église de FOCANT / Observation des migrations sur
les crêtes de HOUR

S. 14/10 : idem

ACTIVITES DE L'EQUIPE GEO-SPELEOLOGIE

(Journées entières - Prévoir un pique-nique et vêtements ad hoc - Renseignements et, éventuellement, prêt de matériel chez Bruno : 084/37 77 77)

Dimanche 8 octobre :

R-V. : 9.30h chez Bruno (29, rue des Collines, à HAN/LESSE)

Activité de désobstruction : chantoine de la cluse du Ry d'Ave ou (si le temps est mauvais) visite "sportive" (mais accessible à tous!) de la Laide Fosse à Hamerenne.

Dimanche 19 novembre :

R-V. : 9.30h devant l'église de HAN/LESSE

Journée d'initiation "spéléo" pour tous.

Théorie de la formation des grottes et initiation aux phénomènes karstiques - Initiation pratique à la technique spéléo de progression en puits - Visite "sportive" d'une grotte de la région de Han (Laide Fosse ou réseau supérieur d'Eprave) pour mettre en pratique ce que l'on aura vu avant!

Dimanche 17 septembre 1989

36ème Journée Nationale de la Protection de la Nature

L'Entente nationale pour la Protection de la Nature organise avec les Guides-Nature des Collines et la collaboration de plusieurs associations culturelles et de protection de la nature locales, la 36ème Journée Nationale annuelle, le dimanche 17 septembre prochain. Cette manifestation se déroulera sous le thème

La Sauvegarde de la Région des Collines Le Projet de Parc Naturel

La Région des Collines est située au nord-ouest du Hainaut. Elle comporte un paysage très vallonné et ondulé, qui sans aucun doute mérite une protection spéciale car il est encore relativement intact.

Nous convions donc les membres d'ARDENNE et GAUME à venir nombreux à cette journée de l'Entente pour marquer leur accord et leur soutien avec les objectifs de la manifestation.

Programme

- 9h30 : Rendez-vous à l'Ecole moyenne de l'Etat, rue de la Crête à Fiobecq (carte Michelin 213, pli 16)
- 10h00 : Départ de l'excursion guidée dans le site "La Bruyère"
- 12h00 : Pique-nique (petite restauration à l'école moyenne de l'Etat, à rue de la Crête, Fiobecq) - Spécialités locales
- 14h00 : Visite de l'exposition et des stands des associations - projection de diapos
- 14h00 : Allocutions
- 14h30 : Départ des excursions guidées : au bois de la Louvière - Hêtraie domaniale, zone botanique intéressante; au village de La Hamaide - visite du musée vivant de la vie rurale, de fermes, etc.
- 18h00 : Dislocation



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

LES BARBOUILLONS
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 130

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN NOVEMBRE 1989

Edit. resp. : Bruno MAREE
rue des Collines, 29
7432 HAN/LESSE
Tél. : 084/37 77 77

6921 CHANLY

000-0982523-10

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prendre son pique-nique)

Dimanche 12 novembre : Autour et alentour de GRAIDE

R-V. : Eglise de GRAIDE à 9.30h

Samedi 9 décembre : JOURNEE SPELEOLOGIQUE

Matinée : Présentation des recherches de Guy DEFLANDRE et de la Société
de Recherches Spéléologiques à Han dans les grottes de HAN

R-V. : Au Centre d'Initiation à l'Ecologie des Mesures à HAN à 10h.

Après-midi : Activités de terrain accessibles à tous

Prévoir équipement ad hoc et éclairage.

Dimanche 17 décembre : Un coin de SEMOIS riche en vestiges archéologiques

Rochehaut - Frahan - Montragut (13e s.) - Boucha-
lonru (17e s.) - Liresse (17e s.) - Château le
Duc (9e - 10e s.)

R-V. : 10h à l'église de ROCHEHAUT

Samedi 20 janvier 1990 : ASSEMBLEE GENERALE de notre A.S.B.L.

13.30h : R-V. à l'église d'AVE pour une courte promenade

17h : ASSEMBLEE GENERALE au Restaurant Mouton à AVE

Ordre du jour : Bilan moral de l'année 1989

Bilan financier

Projet de budget 1990

Renouvellement du Comité

Suggestions et projets pour 1990

Divers

Cette annonce a valeur de convocation. Comme tous les ans, il y aura
possibilité de souper sur place.

Prochaine réunion du Comité : Le samedi 16 décembre à 16h chez Loulou et
Maurice EVRARD à CHANLY. (mise à jour de la liste des membres effectifs)

ACTIVITES DES EQUIPES

Equipe ornithologique :

Samedi 25 novembre : R-V. à 9h devant le Collège d'Alzon à BURE

Dimanche 10 décembre : R-V. à 9h au Pont de RESTEIGNE

Samedi 6 janvier : R-V. à 9h à HAN/LESSE (parking derrière l'église)

INFORMATIONS DIVERSES

CLASSEMENT : Le pont Marie-Thérèse (Paliseul et Libin) est classé comme monument; l'ensemble formé par le pont et ses abords est classé comme site. Cela en date du 11 juillet 1989.

POSTERS

L'a.s.b.l. "Réserves Naturelles" (R.N.O.B.) vient d'éditer en collaboration avec la Société Botanique de Liège un poster consacré aux CHAMPIGNONS VENENEUX accompagné d'une brochure explicative

Poster en couleurs de 57 x 80 cm, accompagné d'une brochure explicative. Disponible au prix de 250 F (+ 35 F de frais d'envoi) à virer au compte n° 068-0873970-27 des R.N.O.B., rue Royale Ste-Marie 105 à 1030 Bruxelles en mentionnant "poster champignons vénéneux".

La même association vient d'éditer en collaboration avec le Groupe de Travail Libellules (Gomphus) un poster consacré aux LIBELLULES. Il présente une sélection de 16 espèces parmi les 68 que compte la faune belge, ainsi que deux photos évoquant les milieux d'eaux courante et stagnante.

Poster en couleurs de 57 x 80 cm, accompagné d'une brochure explicative. Disponible au prix de 250 F (+ 35 F de frais d'envoi) à virer au compte n° 068-0873970-27 des R.N.O.B., rue Royale Ste-Marie 105 à 1030 Bruxelles en mentionnant "poster libellules".

ACTIVITES DE JANVIER 1989

Mercredi 4 janvier : Journée "culturelle" à NAMUR

Visite du musée Félicien ROPS, le matin.
Belle occasion pour chaque visiteur de se remettre en face d'un vieux débat : peut-on résoudre l'équation

Oeuvre d'art = Sujet + technique + âme de l'artiste?

De toute façon, celui qui la résout reste incapable d'énoncer la valeur de l'inconnue!

Après-midi, promenade à la Citadelle puis visite du Trésor de Hugo d'Oignies.

Où l'équation se complique, car l'objet envahit le sujet (pensez au pied-reliquaire) et porte l'artiste...

(J'espère que vous avez un tube d'aspirine sous la main!)

M.E.

Samedi 16 janvier : Promenade entre WELLIN et FROIDLIEU, suivie de l'Assemblée Générale à AVE

Nombreuse participation à la promenade par un beau soleil plus printanier qu'hivernal. Les noisetiers sont en fleurs, de même que l'hellébore fétide.

Itinéraire : petite halte à l'emplacement du dernier chantier de fouilles de l'équipe archéologique - descente vers le Ry d'Ave - ensuite Marlière - Tienne de Reumont (belle vue sur la dépression couvinienne entre Wellin et Lomprez) - Campagne de Roson - le Merdier (le bien nommé quand le soleil a dégelé la couche superficielle) - Froidlieu (dont on ira un jour voir l'église, en voie de classement. Oui, Chantal, c'est promis!) - retour la Franche Haye et la Hardie.

Nombreuse participation aussi à l'Assemblée générale.

Le Président, J-Cl. LEBRUN fait le tour d'horizon des activités de 1988. Un bilan riche et éclectique. Les responsables des équipes présentent ensuite le bilan de leur section. Inutile de le reprendre ici, le Rapport des Activités 1988 en dit plus long que tout compte rendu.

En ce qui concerne la défense de l'environnement, Pierre LIMBOURG met l'Assemblée au courant de l'état de la question des "Réserves domaniales" : grâce à l'administration de la Région Wallonne, le dossier en est au point mort! On attend son déblocage...

Une vingtaine d'articles sur l'environnement et ses problèmes ont été publiés dans les Barbouillons en 88. La plupart sont dus à la plume de Patrick VAN DER SMISSEN qui nous rappelle aussi l'enquête, toujours en cours, sur les épicéas "hors-la-loi" sur le territoire de la commune de Libin et qui s'interroge sur l'intérêt des membres pour ce genre d'activités.

Le Président signale encore quelques activités particulières réalisées en 1988 : journée culturelle à Namur (c'était en 89!) - Débroussaillage - Séjour dans les Vosges - fête du XXe anniversaire. Enfin, 5 conférences furent aussi mises au programme.

Il émet le souhait d'une plus grande diversification des auteurs se manifestant dans les Barbouillons et fait appel à des rapporteurs bénévoles et à toutes les bonnes volontés qui accepteraient de collaborer à la rédaction et à l'expédition de notre périodique.

C'est alors au tour du trésorier, Maggy PENNE, de présenter le bilan financier de l'année écoulée et le projet de budget pour 89. Vérifié par les vérificateurs aux comptes, le bilan est approuvé à l'unanimité par l'assemblée. Il en est de même pour le budget.

L'assemblée maintient la cotisation au montant de 88.

Il est ensuite procédé à l'élection du nouveau Conseil d'administration après que le Président ait signalé que Maggy PENNE ne souhaitait plus en faire partie. L'élection n'a nécessité qu'un seul tour de scrutin. Ont été choisis : Maurice EVRARD, Arlette GELIN, Michel HERYGERS, Jean-Claude LEBRUN, Bruno MAREE, Marc PAQUAY et Patrick VAN DER SMISSEN. Francine LIMBOURG et Thierry DALCQ sont désignés comme commissaires aux comptes.

Les membres présents font ensuite leurs remarques et suggestions : on discute de la protection des mares et zones humides, du rôle de relai que doivent jouer les membres vis-à-vis du comité pour les problèmes d'environnement, de l'achat éventuel de terrains sans valeur économique mais d'un grand intérêt biologique, de la nécessaire initiation des nouveaux membres, des relations avec les responsables communaux (carte des zones sensibles à dresser), des projets d'activités hors frontières...

Maurice EVRARD

REMERCIEMENTS ET VOEUX

Au nom de tous les membres, nos plus vifs remerciements vont à Maggy PENNE (qu'Edgard prenne la part qui lui revient!) pour le travail accompli au Comité en 1988. Tenir les cordons de la bourse, ni trop serrés ni trop lâches, présenter des comptes en ordre parfait, adresser les Barbouillons et partager le travail d'expédition : ce sont des tâches indispensables, mais peu spectaculaires et peu exaltantes qu'elle a assumées avec discrétion et efficacité.

Bienvenue à Michel HERYGERS au sein du Comité : les jeunes, c'est-à-dire l'ensemble des naturalistes, comptent sur son dynamisme et son imagination au service de l'idéal naturaliste.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

HAIES ET FEU BACTERIEN

Suite à notre lettre au Gouverneur de la Province de Luxembourg où nous lui faisons remarquer que les haies bordant les chemins vicinaux risquaient d'être attaquées par le feu bactérien par suite de l'application d'un règlement provincial datant du 18 juillet 1870 devenu caduc, il nous a été répondu que "des dispositions étaient actuellement à l'étude en vue de modifier, dans le sens que nous souhaitions, ce règlement".

Qu'il est agréable d'être si vite entendus et compris! Attendons maintenant de voir les dispositions qui seront prises et quand elles seront prises.

L'ENVIRONNEMENT A LIBIN

Les Naturalistes ont introduit, le 9 janvier dernier, une proposition d'amélioration de l'environnement de Libin, auprès du Conseil communal.

Les propositions portaient sur deux points :

- dépollution du ruisseau de Libin par création d'un collecteur et d'une station d'épuration, en profitant des opérations de développement rural qui vont y avoir lieu. Etre une "commune-pilote" tout en favorisant le tout-à-l'égout semble être plutôt incompatible!
- assainissement des décharges publiques disséminées dans les bois par création d'un parc à conteneurs et encouragement au ramassage sélectif des ordures suivi de recyclage. Il semble qu'IDELUX ait déjà des projets en la matière.

A ce jour, nous attendons une convocation par les instances communales pour expliquer et défendre notre position.

Patrick VAN DER SMISSEN

COMPETENCE DU CORPS FORESTIER EN MATIERE DE POLLUTION DES RIVIERES

Louis MELIGNON, membre de la première heure, nous fait parvenir la photo-copie ci-dessous. Sans doute cette page est-elle tirée du "Pêcheur Belge". Nous le remercions vivement.

Une nouvelle « Histoire belge » ?

Jusqu'à nouvel ordre, les agents du Service de la pêche ne sont plus juridiquement compétents pour effectuer les constats de pollution.

Un vent favorable nous a amené une circulaire émanant de la Direction Générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, adressée aux ingénieurs principaux de cette même administration. Nous y apprenons que dans l'arrêté ministériel du 06.11.1987 portant désignation des agents compétents pour prélever ou faire prélever des échantillons d'eau ainsi que pour rechercher et constater les infractions au décret du 07.10.1985 sur la protection des eaux de surface contre la pollution, les agents du Service forestier et du Service de la pêche ont été « oubliés ». Des démarches auraient cependant été entreprises pour que cette compétence leur soit rendue.

En attendant, on assiste là à une situation vraiment paradoxale : par exemple, les fonctionnaires du Service des Cours d'Eau non navigables (ancienne Hydraulique agricole), qui eux ont été repris par l'arrêté ministériel précité, sont juridiquement compétents pour effectuer les constats de pollution, mais n'auraient pas les bouteilles ad hoc pour prélever les échantillons d'eau, n'auraient pas le temps ou ne pourraient pas (ou ne voudraient pas, selon certaines informations) se déranger en cas de pollution, et n'ont certes pas encore reçu la formation requise pour cela. En outre, durant le week-end, c'est partout « closed », alors que la plupart des pollutions importantes ont lieu en fin de semaine et ce pour des raisons évidentes...

Par contre, les agents du service forestier et du service de la pêche, qui eux ont reçu antérieurement les instructions adéquates pour rechercher et constater les cas de pollution et qui possèdent tout le matériel nécessaire, ne sont plus juridiquement compétents pour effectuer les constats. Comprenez qui pourra, mais souhaitons vivement que cette « anomalie » soit corrigée au plus tôt !

On pourra prendre connaissance ci-dessous de la circulaire concernée.

Namur, le 16 septembre 1988.

Objet : Compétence du Corps forestier en matière de pollution. Situation actuelle.

Monsieur l'Ingénieur principal,

Il y a lieu de considérer que depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté ministériel du 6 novembre 1987 portant désignation des agents compétents pour prélever ou faire prélever des échantillons d'eau ainsi que pour rechercher et constater les infractions au décret du 7 octobre 1985 sur la protection des eaux de surface contre la pollution (M.B. du 28.01.1988, page 1.384), les fonctionnaires et agents techniques du Service des Forêts, de la Chasse et de la Pêche, donc le Service Forestier et le Service de la Pêche, ne sont plus compétents en matière de protection des eaux de surface contre la pollution.

Des démarches ont été entreprises pour que cette compétence leur soit à nouveau attribuée.

En attendant un éventuel aboutissement de celles-ci, il y a lieu d'éviter de se placer dans des situations illégales et en conséquence :

- de ne plus prélever ou faire prélever des échantillons;

- de renvoyer les intervenants éventuels auprès des ingénieurs, fonctionnaires et agents techniques de l'Inspection générale de l'Eau qui ont été explicitement désignés à cet effet (voir article 1^{er}, 1^o de l'A.M. précité).

Quant aux procès-verbaux qui pourraient encore être libellés par notre Personnel en la matière, il est à noter que ceux-ci ne valent actuellement que comme simples dénonciations ou indications d'infractions.

Pour le Directeur général
et l'Inspecteur général absents :
L'Ingénieur principal - Chef de service,
J. LEURIS

Copie transmise pour information à
MM. les Présidents et Secrétaires
des Commissions piscicoles.

En complément à l'information qui précède, l'on trouvera ci-dessous le texte d'une question parlementaire qui appelle une réponse ministérielle sur le sujet.

Question écrite n°10 de M. le Député DARAS du 23 août 1988 à M. Hismans, ministre wallon chargé de la pêche.

Concerne : Compétence des agents du service de la pêche.

Les agents des Eaux et Forêts appartenant au service de la pêche sont-ils compétents pour intervenir en cas de pollution des eaux de surface ?

Peuvent-ils intervenir dans les cas de déversement direct dans les eaux de surface d'un polluant (par exemple d'un camion de vidange de fosses septiques) ?

Réponse :

J'ai l'honneur de faire connaître à l'Honorable Membre que l'arrêté ministériel du 6 novembre 1987 portant désignation des agents compétents pour prélever ou faire prélever des échantillons d'eau ainsi que pour rechercher et constater des infractions au décret du 7 octobre 1985 sur la protection des eaux de surface contre la pollution est entré en vigueur le 7 février 1988.

Depuis cette date les agents du service de la pêche ne sont plus compétents en matière de protection des eaux de surface contre la pollution. Les constatations qu'ils feraient en ce domaine ne vaudraient que comme simples dénonciations d'infractions.

Un projet d'arrêté leur attribuant à nouveau cette compétence a été proposé à mon Collègue André COOLS ayant l'eau dans ses attributions.

J'espère ainsi avoir pu répondre aux interrogations de l'Honorable Membre.

COMPTE RENDU DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 19 février : Promenade de découverte-nature à SAINT-HUBERT
(Fourneau St-Michel)

Puisque la neige n'était pas au rendez-vous pour nous inviter à chausser nos skis, c'est par une longue promenade forestière que nous satisferons notre appétit de "nature" dans les parages du Fourneau St-Michel.

Le matin, l'itinéraire préparé par Marc LAMBERT nous conduira du fond de la vallée de la Masblètte jusqu'au plateau de la forêt du Fayi de Luci. Deux cents mètres de dénivellation... C'est un grand pas qu'il faut franchir pour s'élever de la Famenne proche au sommet du plateau ardennais.

Le Fourneau

Face à la halle au charbon de bois, nous évoquerons très brièvement l'histoire de la métallurgie ardennaise et plus spécialement la fabrication des canons de Don Spirlet, abbé de Saint-Hubert.

C'est lui qui, en 1771, fit élever un fourneau au lieu-dit "St-Michel", non pour y couler des canons mais pour approvisionner les usines de la vallée de Poix : deux platineries, un maki, quatre boutiques de poêleries et une fenderie. Ces installations, dont on peut encore voir les vestiges, fonctionneront à plein rendement pendant un demi-siècle.



Ce n'est évidemment pas par hasard que notre abbé métallurgiste installa son fourneau dans la vallée de la Masblètte. Le cours d'eau lui apportait la force motrice; la forêt fournissait le charbon de bois et le terrain en pente facilitait les manoeuvres et le transport.

Quant au minerai, l'abbaye s'est intéressée d'abord à des mines proches. L'abbé parle de minerai extrait d'une mine dans les bois de St-Michel. Une autre, "à une heure du fourneau", semblait propice puisqu'un seul tireur, aidé de deux manoeuvres, aurait suffi à approvisionner le haut fourneau. Malheureusement, les veines étaient superficielles et la prospection devra s'étendre à Nassogne, Hargimont, Jemelle, Marloie, Grupont, Champlon...

En 1791, le marché du canon est en plein boom (ou plutôt "boum!"). Les guerres d'indépendance en consomment beaucoup et Don Spirlet espère tirer de plantureux bénéfices de ses nouvelles installations construites "tambour battant". C'est alors qu'il décide de se lancer dans la fabrication de canons et de boulets.

Sa déception sera à la mesure de ses espérances. Malgré son souci de bien faire, il ne pourra fondre que des canons de mauvaise qualité. Mal conseillé, il ne trouvera pas les mélanges adéquats, ni la main-d'oeuvre qualifiée, malgré ses "espions" envoyés chez les maîtres des forges à Sedan et à Liège.

Quelques années plus tard, il est prêt à se défaire de ses forges, quand vient la Révolution Française et l'exode de la métallurgie ardennaise vers les bassins liégeois et lorrain.

Actuellement, cette relique unique de notre ancienne industrie est complètement restaurée et s'est agrandie d'un musée du fer et des métiers d'autrefois.

La hêtraie ardennaise

Quittons le fourneau... C'est vers le pont Mauricy que nous nous dirigerons en longeant l'arboretum où se dressent d'impressionnants douglas et autres pins de Himalaya. A partir du pont, nous grimperons insensiblement vers le plateau. Le versant sud du Bois de St-Michel nous présente un exemple typique de hêtraie naturelle à luzule et à fétuque (Luzulo-fagetum) qui couvre habituellement l'étage des collines et des basses montagnes de l'Europe moyenne.

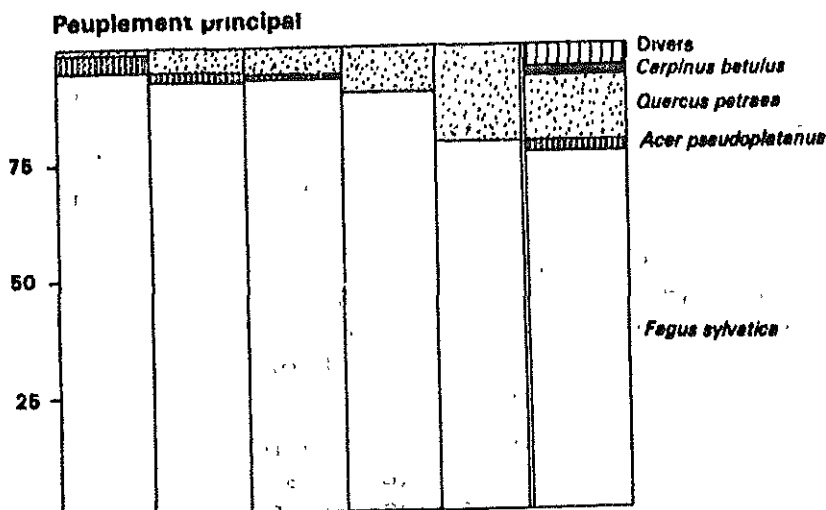
Dans ce territoire, où les étés sont frais et les hivers modérés, la hêtraie est tributaire des précipitations (+ de 700 mm).

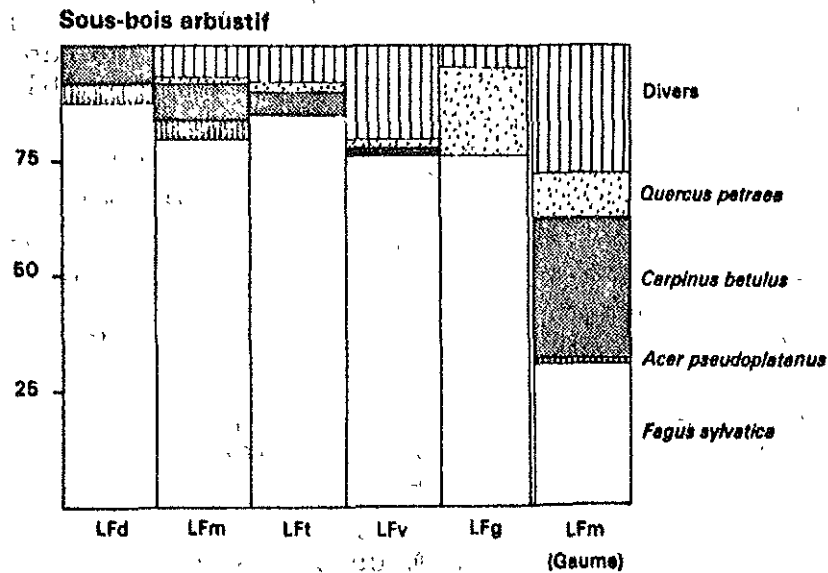
Le tapis herbacé, quoique fané, permet de classer cette hêtraie. La luzule (Luzula sylvatica et luzuloides), la fétuque (Festuca altissima), la canche (Deschampsia flexuosa et cespitosa) lui donnent un aspect mosaïqué dans les plages de feuilles mortes.

Dans les endroits plus secs et plus ensoleillés, la myrtille s'étale au pied des chênes de plus en plus fréquents au fur et à mesure que l'on s'approche du plateau.

Les zones de suiftement forment des taches plus vertes piquées de touffes de joncs (Juncus effusus). Elles s'étendent de plus en plus aux abords des 500m. Nous y observerons quelques touffes de blechnum en épi (Blechnum spicant), une fougère dont les frondes stériles persistent en hiver.

Composition des hêtraies à luzule (Luzulo-Fagetum).





- LFd Hêtraie à luzule et fougères (31 relevés)
- LFm Hêtraie à luzule et millet des bois (89 relevés)
- LFt Hêtraie typique à luzule (15 relevés)
- LFv Hêtraie à luzule et myrtille (76 relevés)
- LFg Hêtraie à myrtille et *Leucobryum* (28 relevés)

Les plantations d'épicéas occupent maintenant l'espace abandonné par la forêt naturelle et qui n'était naguère qu'une lande embruyérée alternant avec les fagnes (ou fanges) bien connues de Falgaude, Rôlis, Wamme, Massa, Rouge Ponceau...

Nous rejoindrons le Fourneau St-Michel en suivant le ruisseau de l'Albani, puis en longeant le canal établi à flanc de coteau. Ce canal prend naissance dans un coude du Wève-ry, 400 m en amont : il était destiné à alimenter les lavoirs et la roue à aubes du bocard (broyeur de minerai).

Le flottage

A l'ombre des aulnes qui bordent l'étang, nous partagerons notre pique-nique et la quiétude du coin avec les canards, mésanges, grimpeaux et rouges-gorges qui se manifestent bruyamment. C'est là que nous évoquerons une activité disparue vers le milieu du XIXe siècle et dont les archives de St-Hubert conservent actes et contrats. Il s'agit du flottage du bois.

Il se pratiquait surtout par baliées ou bouliées (flottage à bûches perdues). Des barrages étaient établis en travers de la rivière pour arrêter le bois entraîné par le courant. Pour amener le bois jusqu'à la rivière, on employait un traîneau appelé "bayard" qui pesait jusqu'à 20 kg et qu'il fallait remonter sur son épaule.

Pour le transport par flottage, le bois préalablement marqué était

partagé en deux catégories : les "leignes" ou bois à brûler, et les "meiren" ou bois d'oeuvre. Sur les cours d'eau comme la Masblette, les bois étaient simplement jetés dans l'eau et le courant les emportait. Cette opération se déroulait au moment des crues d'hiver provoquées par les pluies et la fonte des neiges.

Pour renforcer le courant, les abbés de St-Hubert avaient fait aménager des étangs de retenue dont on peut encore voir l'emplacement.

Sur les rivières plus importantes, le transport avait lieu par "givées" ou radeaux. Les "bouleux, armés de solides goules, suivaient et surveillaient de la berge la cargaison flottante pour éviter d'éventuelles pertes mais aussi pour protéger les biefs des moulins et scieries.

L'abbaye de St-Hubert pouvait laisser glisser ses bois sur la Lomme jusqu'à Grupont sans payer de taxe de "winage". Plus loin, elle devait, comme c'était l'usage, s'acquitter de droits de passage et d'abordage.

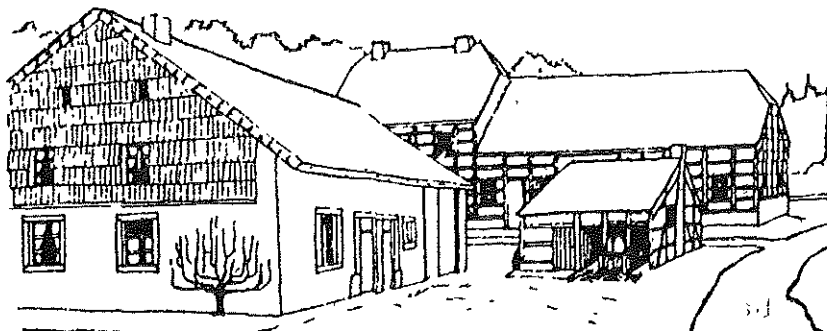
Les bois d'Ardenne étaient fort recherchés. Selon un écrit de 1244, ils gagnaient la Flandre par la Meuse, descendaient jusqu'en Hollande pour atteindre la mer puis l'Escaut. Dès que les troncs avaient atteint un fleuve, de grands radeaux étaient constitués et formaient de longs trains, les "givées", qui se dirigeaient comme des bateaux, merche à l'avant, gouvernail à l'arrière. C'est ainsi que les bois de l'abbaye des Dunes furent acheminés à partir de Givet pour accoster près de Coxyde.

Aujourd'hui, dans la vallée de la Masblette, ne retentissent plus les cris des bouleux, charbonniers, forgerons et bûcherons; seuls les touristes troublent parfois le calme de la vallée.

A propos de genêts

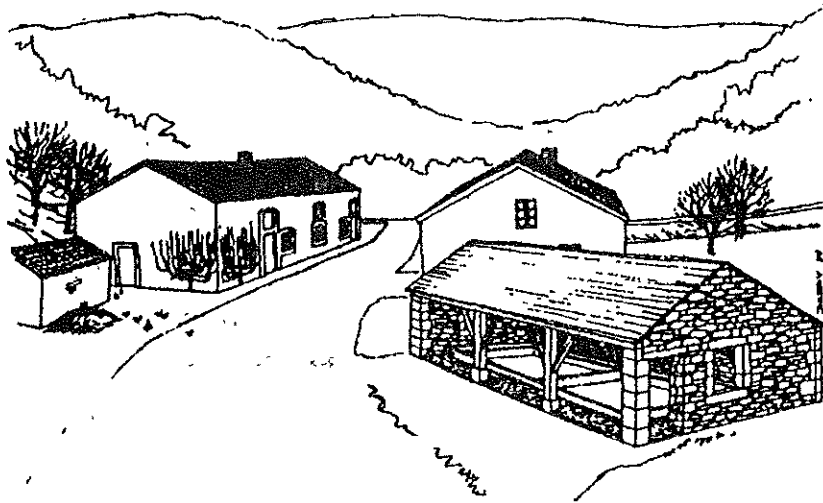
L'après-midi, nous nous exercerons à reconnaître arbres et arbustes en observant la disposition des bourgeons sur le rameau. (cf. Fiche 30)

Une courte incursion dans le Musée de la vie rurale de Wallonie nous



ZONE ARDENNE CENTRALE
Ferme de Redu Ferme de Champlan / Journal - Auberge du Prévost
Forge de Redu

Faint, partially legible text to the right of the drawing, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



ZONE LORRAINE BELGE
Maison de Signeux *Maison de St-Mard*
Lavoir public de Bleid-St-Remy

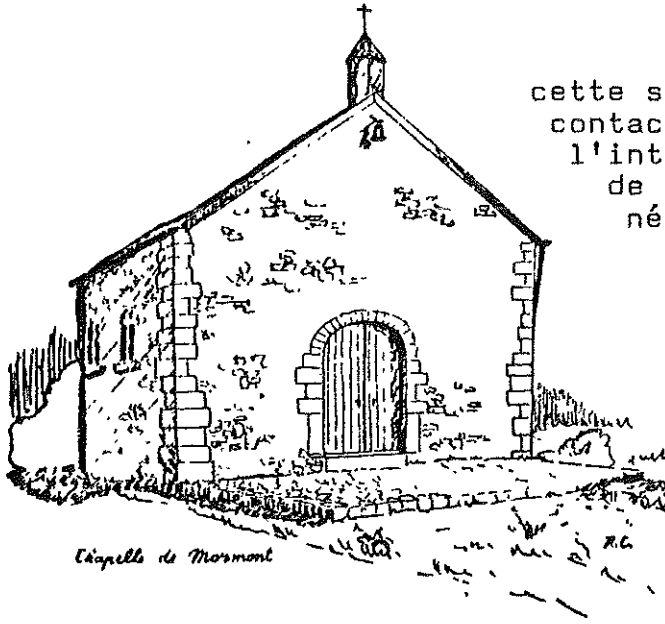
permettra de comparer les fermes, chaumières, maisons d'artisans, de manouvriers, forges, porcheries... Toutes ces habitations mériteraient une visite guidée plus approfondie.

Une meule de bois couverte de genêts suscita notre curiosité et fut l'occasion de réaliser à quel point les genêts ont gardé pendant longtemps une valeur appréciable. Ils s'étendaient sur les landes du plateau et sur les terres communales (aisances). Reliés et serrés, ils servaient de matériaux pour couvrir les toits des chaumières et certains murs. Ils servaient aussi de litière et comme les légumineuses ont la propriété de fixer l'azote, c'était un fertilisant de premier choix.

On comprendra mieux l'importance du genêt à la lecture de ces quelques lignes extraites des Cahiers d'histoire de St-Hubert : "Malgré de grosses difficultés financières, le conseil municipal de Nassogne décide, le 12 mai 1821, "de vendre les genêts croissant dans l'aisance communale dit "Inzemoini" afin de pouvoir faire bâtir une nouvelle école".

Vers Mormont et Masbourg

C'est par l'antique chemin de Mormont (Mor = moer = marais, d'où marais sur le mont) que nous grimperons vers le petit hameau de Masbourg. Que ce chemin abandonné se couvre de pruneliers, de sureaux qui rendent la progression difficile, passe encore... Mais c'est scandalisés que nous constaterons que le ravinement anormal de ce chemin provient tout simplement d'eaux usées libérées à l'entrée du sentier. Comment ce beau petit village ramassé autour de sa chapelle accepte-t-il



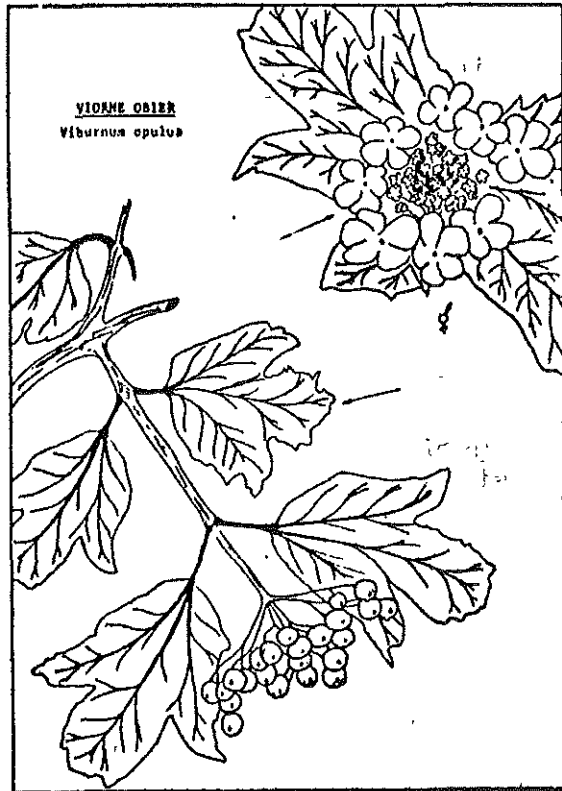
Chapelle de Mormont

cette situation? Nous espérons qu'EDEN, contacté pour la circonstance, se fera l'interlocuteur auprès de la commune de Nassogne pour remédier à cette négligence coupable.

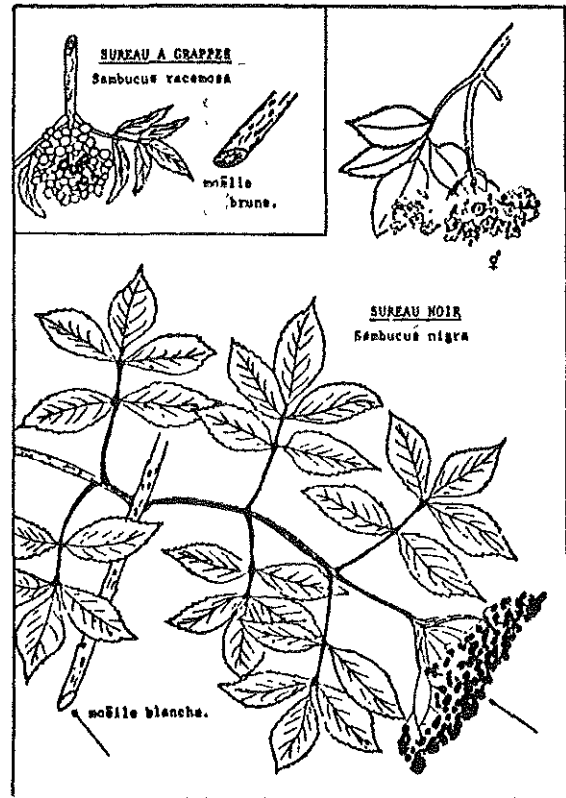
Avec la civilisation, nous retrouvons routes asphaltées, haies et champs. Mais aussi un magnifique paysage, largement ouvert devant nous.

Des haies de viorne (Biburnum opulus) attirent notre attention. Les bourgeons opposés de cet arbuste le font ranger dans la famille des sureaux (Caprifoliacées). Son fruit est une drupe globuleuse à noyau rose.

Il n'est pas comestible et peut entraîner des vomissements car il irrite le tube digestif, exactement comme son cousin, le sureau rouge



VIOIRNE OSIER
Viburnum opulus



SUREAU A GRAPPES
Sambucus racemosa

SUREAU NOIR
Sambucus nigra

(Sambucus racemosa) et le plus rare hièble (Sambucus ebulus). Seul, le sureau noir porte des drupes qui, bien mûres, sont comestibles.

Pour rejoindre Masbourg, nous traverserons les bois d'En Haubin et du Bayet, retrouverons la Masblette qui s'est creusé ici une vallée plus étendue pour accueillir le seul village que cette sauvage a accepté sur ses rives.

Jean-Claude LEBRUN

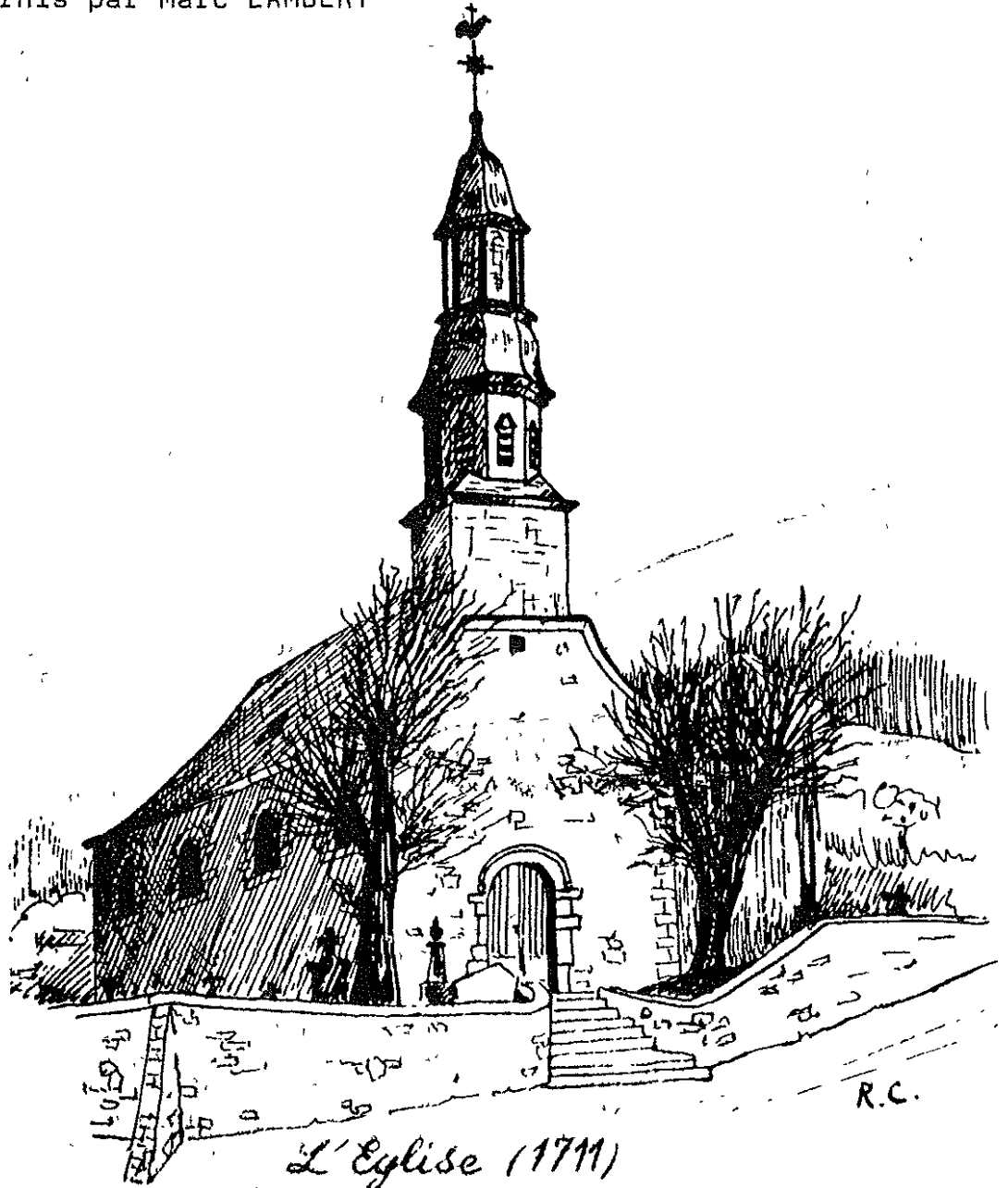
Bibliographie :

L. MARQUET, Histoire et folklore de l'Ardenne d'autrefois.

J. HOYOIS, L'Ardenne et l'Ardennais.

Saint-Hubert d'Ardenne - Cahiers d'histoire.

Documents fournis par Marc LAMBERT



Vendredi 3 mars : Conférence sur les orchidées indigènes de Belgique à VILLANCE, par Michel LOUVIAUX

A la suite de sa conférence si intéressante, Michel nous a fait parvenir une présentation très complète de la famille des Orchidacées. Nous le remercions bien vivement.

LA FAMILLE DES ORCHIDÉES (ORCHIDACEAE)

Introduction

La famille des orchidées est une des plus grandes du règne végétal par le nombre d'espèces qu'elle comporte. Il en existe environ 20 000 à 25 000 espèces différentes de par le monde. Ce qui, comparé au nombre total de plantes à fleurs (280 000) nous indique qu'environ une plante à fleurs sur dix est une orchidée.

Les Orchidaceae forment une famille très cosmopolite. On les retrouve partout dans le monde, bien que leur aire de répartition optimum se trouve dans la région inter-tropicale où fleurissent en abondance *Cattleya*, *Cymbidium*, *Vanda*, *Epidendrum*, *Dendrobium*, ... utilisés actuellement en floriculture.

Mais les orchidées ne se cantonnent pas uniquement dans les régions tropicales. On en recense environ 150 espèces en Europe et une petite cinquantaine de taxons en Belgique. En Europe, elles peuvent vivre bien au-delà du cercle polaire arctique, dans les tourbières froides, ou sur les pentes montagneuses dans les pelouses rases au-dessus de la limite des arbres. Elles prennent alors dans ces conditions un port nain de quelques centimètres de hauteur à peine (ex.: *Hammarbya paludosa* dans les tourbières nordiques, *Chamaeorchis alpina* qui grimpe jusque 2750m d'altitude dans les Alpes).

Toutes les orchidées sont des plantes herbacées (jamais ligneuses), souvent épiphytes (= qui croissent sur d'autres végétaux), rarement lianeuses (comme, par ex., *Vanillia planifolia* dont les fruits nous fournissent la vanille).

Position taxonomique des orchidacées

Comme toutes les plantes à fleurs, les orchidées font partie de l'embranchement des spermatophytes (plantes à graines), et du sous-embranchement des angiospermes (plantes à graines protégées dans une feuille carpellaire).

Elles appartiennent à la classe des Monocotyledonae et à la sous-classe des Liliidae. Elles sont donc de proches parentes des tulipes, iris, perce-neige, lis, ...

Elles sont souvent considérées comme étant le sommet de l'évolution chez les végétaux, au même titre que l'Homme (en tant qu'*Homo sapiens sapiens*) est considéré (par lui-même!) comme le sommet chez les animaux, et cela parce qu'elles sont arrivées à un degré de spécialisation extrême dans leurs organes et modes de vie.

Comment reconnaître sur le terrain qu'une plante est une orchidée?

a) La fleur, trimère, est zygomorphe; un des pétales (le pétale dorsal) est très différent des autres.

b) Il y a présence d'une seule étamine fertile (une seule exception dans nos régions : Cypripedium calceolus qui possède deux étamines fertiles).

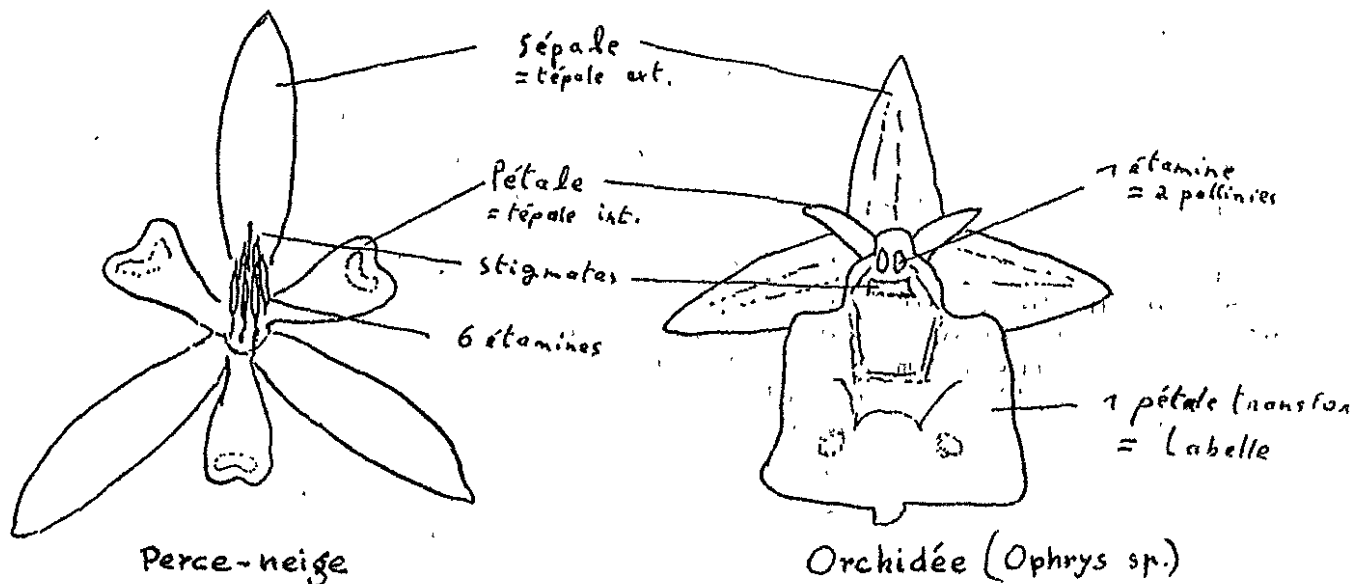
c) Les graines, nombreuses et minuscules, sont sans réserve nutritive (elles sont exalbuminées).

d) L'inflorescence est presque toujours en épi (rarement une fleur solitaire).

e) Le labelle initialement dorsal se retrouve en position ventrale par soit basculement de la fleur (Ophrys), soit torsion de l'ovaire de 180° (la plupart des espèces sauf Liparis loeselii (pas de torsion) et Hammarbya paludosa (torsion de 360°)).

D'autres caractères que possèdent toujours les orchidées sont en commun avec d'autres rangs taxonomiques (ex.: les feuilles simples et à bords non découpés sont des états de caractère de toutes les monocotylédones).

Description de la fleur d'orchidée - Comparaison avec celle du perce-neige (voir schéma)



Comme la plupart des plantes de la sous-classe des Liliidae, le perce-neige et l'orchidée ont une fleur trimère, c'est-à-dire que toutes les pièces florales sont un multiple de 3. Les pièces externes du périanthe se nomment les sépales et les pièces internes, les pétales. Chez la majorité des autres fleurs, les sépales sont verts et constituent le calice de la fleur. Cependant, dans le cas du perce-neige et des orchidées, ils sont colorés plus ou moins de même façon

que les pétales. C'est pourquoi on appelle tépales les pétales et les sépales quand ils se ressemblent.

Le perce-neige a les sépales allongés et blancs et les pétales plus petits, avec une tache verte en forme de cœur. Les étamines sont au nombre de 6.

Par rapport à ce schéma classique pour les Liliidae, les orchidées ont réalisé une évolution importante :

a) Augmentation de la grandeur du pétale dorsal, qui devient le labelle. De ce fait, passage de la symétrie radiaire (fleur actinomorphe) à la symétrie bilatérale (fleur zygomorphe). Cette zygomorphie est peu marquée chez les plus primitives des Orchidaceae (les Apostasiaceae), puis très marquée dans les deux autres sous-familles (Cypripedioideae et Orchidoideae).

b) Torsion de 180° de l'ovaire (ou aussi bascule de la fleur) qui amène le labelle en position ventrale pour constituer une "piste d'atterrissage" pour les insectes.

c) Réduction du nombre d'étamines à 3, puis 2, puis une seule étamine fertile.

d) Passage à l'entomogamie stricte (pollinisation par les insectes), parfois auto-pollinisation (cleistogamie).

e) Les organes mâles et femelles sont soudés en une colonne appelée gynostème.

Classification des Orchidaceae

La famille des Orchidaceae forme l'essentiel de l'ordre de Orchidales qui compte en outre trois petites familles exotiques.

La famille des Orchidaceae est divisée en 3 sous-familles :

1) Les APOSTASIACEAE (ou TRIANDRAE). Cette sous-famille de trois genres et d'une vingtaine d'espèces (ex.: Neuwiedia et Apostasia) habite exclusivement le Sud-Est asiatique et l'Australie. C'est la sous-famille la plus primitive. Elle possède encore des fleurs qui sont presque régulières (subactinomorphes). Les étamines sont le plus souvent au nombre de 3 (parfois 2 étamines et un staminode).

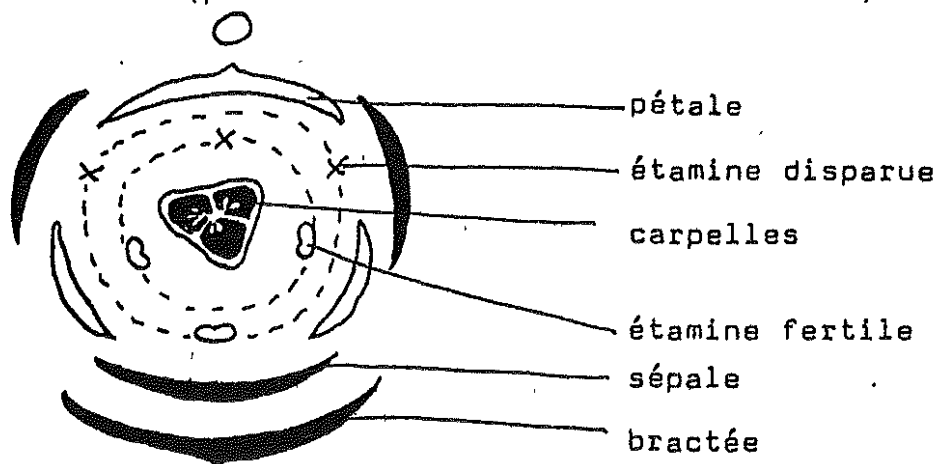


Diagramme floral de Neuwiedia (Apostasioideae)

2) Les CYPRIPEIDIOIDEAE (ou DIANDRAE). Cette sous-famille de 4 genres et environ 120 espèces était représentée jadis dans notre flore belge par une espèce, le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*).

Les fleurs sont zygomorphes et ont encore 2 étamines fertiles. La troisième étamine (ventrale) est transformée en staminode en forme de bouclier ou d'écusson. Les trois stigmates sont fertiles. Souvent les deux sépales dorsaux sont soudés; la fleur présente alors en apparence seulement 5 tépales.

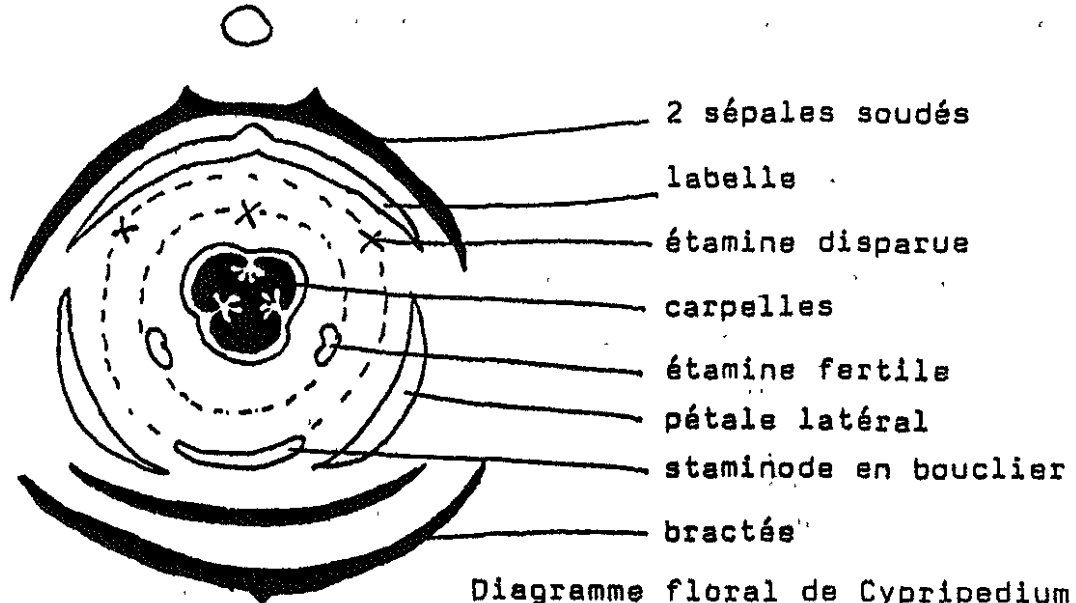


Diagramme floral de Cypripedium

3) Les ORCHIDOIDEAE (ou MONANDRAE). Cette sous-famille forme l'immense majorité des Orchidaceae. Des 6 étamines primitives des Liliidae, il n'en reste plus qu'une fertile : l'étamine ventrale du verticille externe. Parfois il subsiste aussi deux points staminodaux du verticille interne.

Il n'y a plus que 2 stigmates fertiles, en position latérale. Le troisième stigmate, médian, subsiste parfois en un organe appelé le rostellum. Il joue un rôle pour empêcher l'auto-pollinisation.

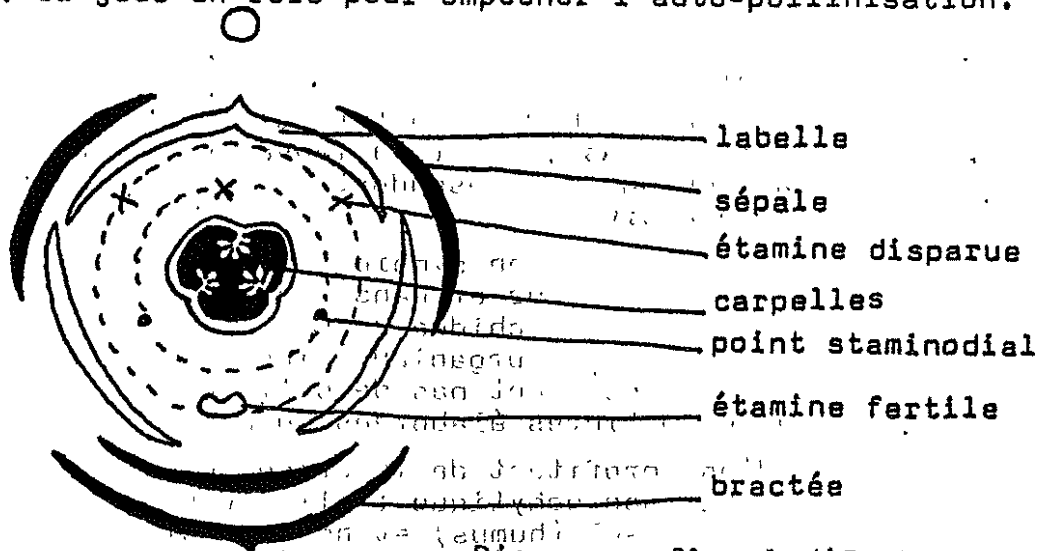


Diagramme floral d'Orchis

La sous-famille des Orchidoideae est subdivisée en Acrotonae et Basitonae.

1) Les ACROTONAE, les plus primitives, ont les pollinies dépourvues de caudicule. La masse pollinique est pulvérulente. La plupart des orchidées exotiques appartiennent à cette subdivision. Les Acrotonae eux-mêmes sont partagés en tribus et sous-tribus. Retenons pour la Belgique trois tribus :

- la tribu des NEOTTIEAE, avec les genres : Cephalanthera
Epipactis
Neottia
Listera
Spiranthes
Goodyera
Epipogium
Limodorum

- la tribu des EPIDENDREAE, avec les genres : Hammarbya
Liparis

- la tribu des VANDEAE, avec le genre Corallorhiza,

2) Les BASITONAE sont les plus évoluées. Elles ont des pollinies pourvues de caudicules; les masses polliniques sont compactes et sont souvent enlevées en entier par les insectes grâce à la base collante, le viscidium ou rétinacle.

Il n'en existe qu'une tribu en Belgique, celle des ORCHIDEAE, divisée en deux sous-tribus :

--La sous-tribu des GYMNADENIINAE avec les genres Gymnadenia
Leucorchis
Coeloglossum
Platanthera
Herminium

- La sous-tribu des ORCHIDINAE avec les genres Orchis
Ophrys
Dactylorhiza
Aceras
Himantoglossum
Anacamptis

Mode de vie des orchidées

Sous nos climats, les orchidées sont toutes des plantes herbacées, vivaces et terrestres. Elles passent la mauvaise saison grâce à un rhizome, parfois accompagné d'un pseudo-tubercule formé de la tubérisation des racines adventives.

Toutes les orchidées vivent en symbiose avec un champignon du genre Rhizoctonia. Celui-ci vit autour et dans les racines de l'orchidée. Cette association permet à l'orchidée de s'approvisionner en éléments minéraux, en eau et en matière organique biodégradée par le Rhizoctonia (car ses racines ne possèdent pas de poils absorbants) et elle fournit en échange des matières élaborées au champignon.

Certaines orchidées, profitant de la présence du champignon, sont passées à l'état de vie saprophytique : elles vivent des substances en décomposition dans le sol (humus) et ne font plus la photosynthèse (ex.: Neottia nidus-avis) ou la font de manière accessoire (ex.: Cora-

lorhiza trifida). Il existe même des orchidées exotiques qui réalisent tout leur cycle de vie (aussi la floraison) de façon entièrement souterraine (ex.: Rhizantella gardneri d'Australie). Ce mode de floraison entièrement souterrain et habituel chez Rhizantella gardneri semblerait aussi pouvoir se réaliser en conditions climatiques défavorables chez nos orchidées indigènes Epipogium aphyllum et Neottia nidus-avis.

Les orchidées sont pollinisées par des insectes. La spécialisation extrême est atteinte par le genre Ophrys. En effet, dans ce genre, le labelle prend la forme, la couleur, la consistance et même le parfum de la femelle d'une espèce bien particulière d'hyménoptère selon l'espèce d'Ophrys considérée. Le mâle est donc attiré par la fleur, croyant avoir affaire à une femelle de son espèce. Il y pratique une pseudo-copulation qui lui permet de récolter involontairement des pollinies. Le leurre de la fleur est si bien réussi qu'après s'être rendu compte de son erreur, l'insecte mâle retombera dans le piège quelques mètres plus loin et pollinisera ainsi la seconde fleur visitée.

Les orchidées produisent une quantité impressionnante de graines. Darwin, qui a particulièrement étudié les orchidées britanniques, a estimé à 6200 le nombre de graines contenues dans une seule capsule de Dactylorhiza maculata. Ce qui fait, pour une plante, environ 200 000 graines. Mais ce n'est pas un record; une espèce exotique du genre Acropera produit jusqu'à 74 millions de graines par plante.

Cette grande quantité de graines est bien nécessaire car la germination est très aléatoire. En effet, les graines d'orchidées sont dépourvues de réserve nutritive et doivent impérativement rencontrer le champignon adéquat pour pouvoir germer. Seul celui-ci, en infestant la graine, peut lui apporter les aliments nécessaires pour la germination.

Il se passera alors souvent plusieurs années de vie sous la terre avant que l'orchidée ne produise sa première feuille verte (ex.: Orchis ustulata développe son rhizome souterrain pendant une dizaine d'années avant de former ses premières feuilles vertes; il lui faudra encore quelques années de plus pour les premières fleurs).

Protection des orchidées

Au niveau international, toutes les espèces de la famille des Orchidaceae sont reprises à l'annexe 2 de la C.I.T.E.S. (Convention on International Trade in Endangered Species, connue sous le nom de Convention de Washington) depuis 1973. Certaines espèces plus rares sont reprises à l'annexe 1. C'est le cas, par exemple, pour Cattleya trianae, emblème national de la Colombie. 96 pays, dont la Belgique, ont ratifié cette convention réglementant le commerce des plantes sauvages.

Au niveau européen, depuis le 1er janvier 1984, une réglementation plus stricte a été prise pour certaines orchidées indigènes d'Europe, les mettant dans l'annexe 1 internationale.

Au niveau belge, toutes les espèces d'orchidées indigènes sont protégées intégralement ou seulement leurs parties souterraines depuis la

loi du 16 février 1976 sur la protection des espèces végétales sauvages.

Pour en savoir plus...

Pour apprendre à connaître et reconnaître nos orchidées indigènes, outre les flores et les publications scientifiques, voici quatre guides bien utiles à l'orchidophile :

- G.GUILLOT, Les orchidées sauvages de France, Ed. Hatier, 1986.
- J-G.WILLIAMS et alii, Guide des orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, Ed. Delachaux et Niestlé, 1979.
- DELFORGE et TYTECA, Guide des orchidées d'Europe dans leur milieu naturel, Ed. Duculot, 1984.
- V.S. SUMMERHAYES, Wild orchids of Britain, Ed. Collins, 1951.

En Belgique, une association de naturalistes étudie particulièrement les orchidées. Il s'agit de la Section Orchidées d'Europe des Naturalistes Belges.

L'adresse de contact est :
Section Orchidées d'Europe
c/o Madame F. COULON
Drève Pittoresque, 64
1640 RHODES-SAINT-GENESE

Michel LOUVIAUX



EQUIPE BOTANIQUE

Sur le point de reprendre ses activités de prospection et d'inventaire, l'Equipe botanique a le souci d'expliquer aux non-spécialistes le sens des journées de prospection (I.F.B.) qu'elle organise depuis plusieurs années déjà.

A ce propos, c'est un extrait d'un article de François CREPIN, publié en 1863 dans le Bulletin de la Société Royale de Botanique de Belgique (2: 6-38) qui a paru le plus convaincant.

CONSIDERATIONS SUR L'ETUDE DE LA FLORE INDIGENE

par François CREPIN (*)

Des plantes communes et des plantes rares.

Rien d'ordinaire n'est plus négligé que l'observation méthodique des espèces communes au point de vue de leur dispersion. Nous osons avancer qu'il n'est peut-être pas une flore dans laquelle la distribution des plantes vulgaires soit consciencieusement exposée. Cela tient à deux causes principales. En premier lieu les auteurs de flores générales ne connaissent bien le tapis végétal que dans le voisinage de leur résidence, dans les localités où ils ont fait leurs premières recherches; au delà de ce champ, ils ne tiennent plus note que des espèces rares ou assez rares et n'ont plus d'attention pour les plantes dites communes. Si nous étudions l'ouvrage d'un floriste habitant une région calcaire, nous y verrons les espèces calciphiles signalées comme étant plus répandues que les espèces des terrains siliceux; si, au contraire, nous parcourons la flore d'un phytogéographe résidant dans une contrée sablonneuse, nous remarquerons que les plantes des terrains siliceux sont dites d'ordinaire plus communes que celles des calcaires. Nous ne parlons que des plantes dites vulgaires. Ce qui a lieu pour un pays tout entier se répète pour une province ou pour un canton. Il faut toutefois ajouter que la forme des flores ne permet pas d'entrer dans des développements étendus sur la dispersion des plantes communes; car les détails concernant ces espèces occuperaient un espace plus considérable que ceux ayant pour objet les types rares ou assez rares. Cependant la géographie botanique ne fera de réels progrès que quand, par l'un ou l'autre moyen, on pourra marquer l'abondance ou la rareté relative des espèces dites communes dans les diverses zones d'un pays. Ce sont les plantes vulgaires qui impriment à une contrée son cachet particulier et non point les espèces rares.(...)

Nous engageons tous nos confrères de la Société à étudier soigneusement la distribution des plantes vulgaires. Cette étude est pour le moins aussi curieuse et aussi instructive que la recherche des types rares. Il resterait à préciser ce qu'on doit entendre par une espèce très commune, commune ou assez commune. Par exemple on pourrait dire le Poa annua une espèce très commune en Belgique, l'Urtica dioica, une espèce très commune, mais à stations moins nombreuses, ou bien le Plantago major; le Centaurea Cyanus, une espèce commune, ou bien le Papaver Rhæas; les Sisymbrium officinale et Seneberia Coronopis (= Coronopis squamatus), des espèces assez communes.

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le domaine de l'environnement, les Naturalistes de la Haute Lesse sont souvent considérés comme d'éternels mécontents se plaignant en permanence auprès des autorités de la mauvaise gestion des milieux naturels et du triste sort qui leur est régulièrement réservé.

En fait, c'est tout à fait exact !

Pour tout dire, les responsables de l'environnement au sein des associations de naturalistes ne trouvent pas le temps nécessaire pour défendre avec toute la vigueur qu'ils souhaiteraient la totalité des problèmes qui peuvent se poser dans leur région d'action.

Pourtant, quand ils trouvent un écho favorable à leurs revendications, les naturalistes n'hésitent pas à en parler pour féliciter et remercier leurs interlocuteurs du suivi des démarches entreprises.

C'est ce que nous ferons ici en présentant les deux derniers sujets d'inquiétudes des naturalistes dans la région de Han.

1. PROTECTION DES PELOUSES CALCAIRES AU "BELVÉDÈRE" À HAN

- LETTRE ADRESSÉE PAR LES NATUS AU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS DE ROCHEFORT, LE 21 FÉVRIER 1989.

L'an dernier, suite à la demande de la commission de l'environnement de Rochefort, les responsables communaux ont eu la bonne idée de placer au parking du belvédère à Han-sur-Lesse de gros blocs de pierre calcaire pour empêcher les voitures de circuler sur les pelouses xérophiles de ce site remarquable.

Récemment, lors d'une activité de nos membres à cet endroit, nous avons dû constater que les blocs de rochers avaient été déplacés et qu'un nouvel accès était à nouveau possible rendant totalement inutile le travail réalisé l'année dernière.

Serait-il possible que les services communaux replacent quelques blocs supplémentaires à l'endroit de passage, avant la saison touristique, afin d'interdire à nouveau l'accès des véhicules sur le site ?

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins et Conseillers, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

- RÉPONSE EXTRAITE DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU COLLÈGE DES BTR E. ECH, DE ROCHEFORT EN SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1989

Délibération n° 388/89.

OBJET : BELVEDERE A HAN-SUR-LESSE.

- Le Collège des Bourgmestre et Echevins;

Vu la lettre de Monsieur B. MAREE, Secrétaire des Naturalistes de la Haute Lesse, en date du 21.02.1989, sollicitant le placement de quelques blocs de pierres calcaires afin d'empêcher l'accès des véhicules sur le site du belvédère à Han-sur-Lesse;

A L'UNANIMITÉ :

Charge le Service Technique Communal de placer des blocs de pierres au parking du belvédère à Han-sur-Lesse, et ce avant la saison touristique;

Copie de la présente délibération sera transmise à Monsieur G. BERTRAND, pour suite voulue et urgente.

2. ELARGISSEMENT ET RECTIFICATION DU TRACÉ DE LA PETITE ROUTE DES MASURES À EPRAVE

- LETTRE ADRESSÉE PAR LES NATUS AU COLLÈGE DES BTRÉ ET ECH. DE ROCHEFORT, LE 21 FÉVRIER 1989

Des travaux d'amélioration de la route qui relie le carrefour des Masures (Han-sur-Lesse) à Eprave sont en cours.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse se permettent d'attirer votre attention sur le respect des sites qui bordent cette voirie et qui ont un caractère biologique ou paysager qui ne peut être négligé.

1. La pelouse schisteuse de la Rouge Croix est un site assez exceptionnel pour la flore qu'il abrite (même si la pratique du motocross y provoque quelques perturbations !) et est repris dans les zones à mettre sous statut de réserve naturelle comme le propose la commission de l'environnement de Rochefort.

Nous espérons que l'élargissement de la nouvelle voirie n'empiètera pas sur ce terrain. De plus, nous vous invitons à prier l'entrepreneur d'éviter tout dépôt de matériaux ou de machines sur le site de la Rouge Croix (Des tuyaux y sont déjà malheureusement entreposés !) afin d'éviter toute dégradation du substrat.

2. Vers Eprave, la route à aménager rencontre deux carrefours. Un premier, avec un chemin agricole qui conduit vers le haut du Rocher d'Eprave, est marqué par un vieux tilleul. Le second, avant le pont d'Eprave, avec la route de Han-sur-Lesse, abrite trois anciens tilleuls.

Ces quatre arbres "remarquables" ont un rôle paysager évident dans la plaine alluviale du confluent de la Lesse et de la Lomme, là où ont déjà disparu de nombreuses haies.

Une prospection sur le terrain nous a démontré qu'il était important et tout à fait réalisable sans difficulté d'épargner ces arbres.

Pouvez-vous nous confirmer que le nouveau tracé en tiendra compte ?

Persuadés que vous êtes, comme nous, attentifs au respect de l'environnement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins et Conseillers, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

- EN RÉPONSE À CETTE LETTRE, LA COMMUNE DE ROCHEFORT NOUS INFORME, LE 7 MARS 89, QU'ELLE TRANSMÈT NOTRE COURRIER, "POUR DISPOSITION", À MONSIEUR COGNIAUX DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE TERRIENNE À LIBRAMONT (PUISQU'IL S'AGIT DE TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU REMEMBREMENT D'ÉPRAVE) ET À MONSIEUR JACQUES NEURET, SURVEILLANT DES TRAVAUX.

- Une communication téléphonique de Monsieur Neuret nous rassurera quant à son souci de protection de la pelouse schisteuse sur laquelle il limitera le dépôt de matériaux et sur le maintien des arbres.

- Nous recevrons encore un COURRIER DE MONSIEUR COGNIAUX DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE TERRIENNE EN DATE DU 15 MARS 89,

Monsieur,

La Commune de ROCHEFORT me donne à lire votre lettre du 21 février 1989, relative à l'amélioration de la route d'Eprave au Beau séjour.

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que l'élargissement prévu de la voirie se fera principalement côté prairie (gauche). Du côté de la pelouse schisteuse qui vous intéresse, l'élargissement minime se fera essentiellement au détriment du talus schisteux déjà dénudé actuellement, de telle sorte que la surface enherbée englobée dans la voirie sera réduite à quelques m² seulement. Je donne, à ce sujet, des directives précises pour qu'il en soit ainsi dans la réalité et vous transmets, en annexe, copie de la lettre adressée à l'entrepreneur.

Quant aux arbres remarquables dont vous faites état, leur intérêt nous était, comme à vous, apparu lors de l'établissement du projet. De même que leur environnement immédiat, ils ne seront pas affectés par les travaux de la voirie.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

- Monsieur Cogniaux nous transmet aussi COPIE DE LA LETTRE ENVOYÉE À LA SPRL HALLOY D'ÉPRAVE QUI RÉALISE LES TRAVAUX,

Rassemblement ÉPRAVE - Réseau tertiaire de voirie.

Messieurs,

Je vous informe que la zone inculte située à la Rouge Croix, à droite du chemin n° 4-22 est d'une très grande valeur botanique.

Afin d'en sauvegarder au maximum sa qualité, je vous invite à ne plus y stocker aucun matériau et à veiller à ce que votre charroi n'y accède pas. Vous veillerez également à y limiter au strict minimum, l'emprise des travaux et de soumettre le tracé à l'approbation préalable de Monsieur MEURAT avant exécution.

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Si l'on tient compte du courrier reçu et des promesses faites, on peut espérer ne pas avoir travaillé inutilement et avoir participé à la sauvegarde de quelques sites naturels.

Il semble bien que le souci de la protection de l'environnement puisse tout doucement être partagé avec les promoteurs des travaux. C'est très bien ainsi et nous les remercions de leur bonne volonté.

En ce qui concerne la pose de pierres au belvédère de Han, chacun reconnaîtra le bien-fondé de cette solution pour empêcher les véhicules de labourer la pelouse calcaire.

Pour ce qui est des travaux à la route d'Eprave, on se félicitera de l'attention accordée par la commune et par le comité de remembrement au site de la Rouge-Croix et aux tilleuls menacés.

Il y aura bien quelques "puristes" pour s'interroger sur la nécessité initiale de ces travaux, même s'ils sont "bien faits". Ainsi, j'ai même entendu parler de l'aménagement du petit chemin de terre qui conduit vers le haut du rocher d'Eprave avec création d'un parking pour les nombreux touristes qui ont perdu l'usage de leurs jambes ...

Décidément, les natus se plaignent tout le temps !

Quant aux mentalités, si elles changent, c'est tout doucement !

Bruno Marée

Pour tous ceux qui aiment les arbres et la forêt, pour Patrick en particulier, voici un texte de Jean GIONO, reproduit dans le n° 3 du périodique PAF! (PAIX ARDENNE-FAMENNE) sans autre référence.

Elzéard BOUFFIER, l'homme qui plantait des arbres

Il y a environ une quarantaine d'années, je faisais une longue course à pied, sur les hauteurs absolument inconnues des touristes, dans cette très vieille région des Alpes qui pénètre en Provence.

Cette région est délimitée au sud-est et au sud par le cours moyen de la Durance, entre Sisteron et Mirabeau; au nord par le cours supérieur de la Drôme, depuis sa source jusqu'à Die; à l'ouest par les plaines du Comtat Venaissin et les contreforts du mont Ventoux. Elle comprend toute la partie nord du département des Alpes-de-Haute-Provence, le sud de la Drôme et une petite enclave du Vaucluse.

C'étaient, au moment où j'entrepris ma longue promenade dans ces déserts, des landes nues et monotones vers 1200 à 1300 mètres d'altitude. Il n'y poussait que des lavandes sauvages.

Je traversais ce pays dans sa plus grande largeur et, après trois jours de marche, je me trouvais dans une désolation sans exemple. Je campais à côté d'un squelette de village abandonné. Je n'avais plus d'eau depuis la veille et il me fallait en trouver. Ces maisons agglomérées, quoique en ruines, comme un vieux nid de guêpes, me firent penser qu'il avait dû y avoir là, dans le temps, une fontaine ou un puits. Il y avait bien une fontaine, mais sèche. Les cinq à six maisons, sans toitures, rongées de vent et de pluie, la petite chapelle au clocher écroulé, étaient rangées comme le sont les maisons et les chapelles dans les villages vivants, mais toute la vie avait disparu.

C'était un beau jour de juin avec un grand soleil, mais, sur ces terres sans abri et hautes dans le ciel, le vent soufflait avec une brutalité insupportable. Ses grondements dans les carcasses des maisons étaient ceux d'un fauve dérangé dans son repas. Il me fallut lever le camp. A cinq heures de marche de là, je n'avais toujours pas trouvé d'eau et rien ne pouvait me donner l'espoir d'en trouver. C'était partout la même sécheresse, les mêmes herbes ligneuses. Il me sembla apercevoir dans le lointain une petite silhouette noire, debout. Je la pris pour le tronc d'un arbre solitaire. A tout hasard je me dirigeai vers elle. C'était un berger. Une trentaine de moutons couchés sur la terre brûlante se reposaient près de lui.

Il me fit boire à sa gourde et, un peu plus tard, il me conduisit à sa bergerie, dans une ondulation du plateau. Il tirait son eau "excellente" d'un trou naturel, très profond, au-dessus duquel il avait installé un treuil rudimentaire.

Cet homme parlait peu. C'est le fait des solitaires, mais on le sentait sûr de lui et confiant dans cette assurance.

C'était insolite dans ce pays dépouillé de tout. Il n'habitait pas une cabane mais une vraie maison en pierre où l'on voyait très bien comment son travail personnel avait rapiécé la ruine qu'il avait trouvée là à son arrivée. Son toit était solide et étanche. Le vent qui le frappait faisait sur les tuiles le bruit de la mer sur les plages.

Son ménage était en ordre, sa vaisselle lavée, son parquet balayé, son fusil graissé; sa soupe bouillait sur le feu.

Je remarquai alors qu'il était aussi rasé de frais, que tous ses boutons étaient solidement cousus, que ses vêtements étaient reprisés avec le soin minutieux qui rend les reprises invisibles.

Il me fit partager sa soupe et, comme après je lui offrais ma blague à tabac, il me dit qu'il ne fumait pas. Son chien, silencieux comme lui, était bienveillant sans bassesse. Il avait été entendu que je passerais la nuit là, le village le plus proche étant encore à plus d'une journée et demie de marche. (...)

Le berger qui ne fumait pas alla chercher un petit sac et déversa sur la table un tas de glands. Il se mit à les examiner l'un après l'autre avec beaucoup d'attention, séparant les bons des mauvais. Je fumais ma pipe.

Je me proposai de l'aider. Il me dit que c'était son affaire. En effet : voyant le soin qu'il mettait à ce travail je n'insistai pas. Ce fut toute notre conversation. Quand il eut du côté des bons un tas assez gros, il les compta par paquets de dix. Ce faisant il éliminait encore les petits fruits ou ceux qui étaient légèrement fendillés, car il les examinait de fort près. Quand il eut ainsi devant lui cent glands parfaits, il s'arrêta et nous allâmes nous coucher.

La société de cet homme donnait la paix. Je lui demandai le lendemain la permission de me reposer tout le jour chez lui. Il le trouva tout naturel, ou, plus exactement, il me donna l'impression que rien ne pouvait le déranger. Ce repos ne m'était pas absolument obligatoire, mais j'étais intrigué et je voulais en savoir plus. Il fit sortir son troupeau et il le mena à la pâture. Avant de partir, il trempa dans un

seau d'eau le petit sac où il avait mis les glands soigneusement choisis et comptés.

Je remarquai qu'en guise de bâton, il emportait une tringle de fer grosse comme le pouce et longue d'environ un mètre cinquante. Je fis celui qui se promène en se reposant et je suivis une route parallèle à la sienne. La pâture de ses bêtes était dans un fond de combe. Il laissa le petit troupeau à la garde du chien et monta vers l'endroit où je me tenais. J'eus peur qu'il vînt pour me reprocher mon indiscrétion, mais pas du tout ; c'était sa route et il m'invita à l'accompagner si je n'avais rien de mieux à faire. Il allait à deux cents mètres de là, sur la hauteur.

Arrivé à l'endroit où il désirait aller, il se mit à planter sa tringle de fer dans la terre. Il faisait ainsi un trou dans lequel il mettait un gland, puis il rebouchait le trou. Il plantait des chênes. Je lui demandai si la terre lui appartenait. Il me répondit que non. Savait-il à qui elle était ? Il ne savait pas. Il supposait que c'était une terre communale, ou peut-être était-elle la propriété de gens qui ne s'en souciaient pas ? Lui ne se souciait pas de connaître les propriétaires. Il planta ainsi cent glands avec un soin extrême.

Après le repas de midi, il recommença à trier sa semence. Je mis, je crois assez d'insistance dans mes questions puisqu'il y répondit. Depuis trois ans, il plantait des arbres dans cette solitude. Il en avait planté cent mille. Sur les cent mille, vingt mille étaient sortis. Sur ces vingt mille, il comptait encore en perdre la moitié du fait des rongeurs ou de tout ce qu'il y a d'impossible à prévoir dans les desseins de la Providence. Restaient dix mille chênes qui allaient pousser dans cet endroit où il n'y avait rien auparavant.

C'est à ce moment que je me souciai de l'âge de cet homme. Il avait visiblement plus de cinquante ans. Cinquante-cinq, me dit-il. Il s'appelait Elzéard Bouffier. Il avait possédé une ferme dans les plaines. Il y avait réalisé sa vie. Il avait perdu son fils unique, puis sa femme. Il s'était retiré dans la solitude où il prenait plaisir à vivre lentement, avec ses brebis et son chien. Il avait jugé que ce pays mourait par manque d'arbres. Il ajouta que, n'ayant pas d'occupations très importantes, il avait résolu de remédier à cet état de choses.

(...) Je lui dis que, dans trente ans, ces dix mille chênes seraient magnifiques. Il me répondit très simplement que, si Dieu lui prêtait vie, dans trente ans, il en aurait planté tellement d'autres que ces dix mille seraient comme une goutte d'eau dans la mer.

Il étudiait déjà, d'ailleurs, la reproduction des hêtres, et il en avait près de sa maison une pépinière issue de faînes. Les sujets, qu'il avait protégés de ses moutons par une barrière en grillage, étaient de toute beauté. Il pensait également à des bouleaux pour les fonds où, me dit-il, une certaine humidité dormait à quelques mètres de la surface du sol.

Nous nous séparâmes le lendemain. L'année d'après, il y eut la guerre de quatorze dans laquelle je fus engagé pendant cinq ans. Un soldat d'infanterie ne pouvait guère y réfléchir à des arbres. A dire vrai, la chose même n'avait pas marqué en moi, je l'avais considérée comme un dada, une collection de timbres, et oubliée. Sorti de la guerre, je me retrouvai à la tête d'une prime de démobilisation minuscule, mais

avec le grand désir de respirer un peu d'air pur. C'est sans idée préconçue que je repris le chemin de ces contrées désertes.

La pays n'avait pas changé. Toutefois, au-delà du village mort, j'aperçus dans le lointain une sorte de brouillard gris qui recouvrait les hauteurs comme un tapis. Depuis la veille, je m'étais remis à penser à ce berger planteur d'arbres. "Dix mille chênes", me disais-je, "occupent vraiment un très large espace".

J'avais vu mourir trop de monde pendant cinq ans pour ne pas imaginer facilement la mort d'Elzéard Bouffier, d'autant que, lorsqu'on en a vingt, on considère les hommes de cinquante comme des vieillards à qui il ne reste plus qu'à mourir. Il n'était pas mort. Il était même fort vert. Il avait changé de métier. Il ne possédait plus que quatre brebis, mais par contre, une centaine de ruches. Il s'était débarrassé des moutons qui mettaient en péril ses plantations d'arbres. Car, me dit-il (et je le constatais), il ne s'était pas du tout soucié de la guerre, il avait imperturbablement continué à planter.

Les chênes de 1910 avaient alors 10 ans et étaient plus haut que moi et que lui. Le spectacle était impressionnant. J'étais littéralement privé de paroles et, comme lui ne parlait pas, nous passâmes tout le jour en silence à nous promener dans la forêt. Elle avait, en trois tronçons, onze kilomètres de long et trois kilomètres dans sa plus grande largeur. Quand on se souvenait que tout était sorti des mains et de l'âme de cet homme "sans moyens techniques" on comprenait que les hommes pourraient être aussi efficaces que Dieu dans d'autres domaines que la destruction.

Il avait suivi son idée, et les hêtres qui m'arrivaient aux épaules répandus à perte de vue, en témoignaient. Les chênes étaient drus et avaient dépassé l'âge où ils étaient à la merci des rongeurs. Quant aux desseins de la Providence elle-même, pour détruire l'oeuvre créée, il lui faudrait avoir désormais recours aux cyclones. Il me montra d'admirables bosquets de bouleaux qui dataient de cinq ans, c'est-à-dire de 1915, de l'époque où je combattais à Verdun. Il leur avait fait occuper tous les fonds où il soupçonnait, avec juste raison, qu'il y avait de l'humidité presque à fleur de terre. Ils étaient tendres comme des adolescents et très décidés.

La création avait l'air d'ailleurs, de s'opérer en chaîne. Il ne s'en souciait pas : il poursuivait obstinément sa tâche très simple. Mais en redescendant par le village, je vis couler de l'eau dans des ruisseaux qui, de mémoire d'homme, avaient toujours été à sec. C'était la plus formidable opération de réaction qu'il m'ait été donné de voir. Ces ruisseaux secs avaient jadis porté de l'eau, dans des temps très anciens. Certains de ces villages tristes dont j'ai parlé au début de mon récit s'étaient construits sur les emplacements d'anciens villages gallo-romains dont il restait encore des traces, dans lesquelles les archéologues avaient fouillé et ils avaient trouvé des hameçons à des endroits où, au vingtième siècle, on était obligé d'avoir recours à des citernes pour avoir un peu d'eau.

Le vent aussi dispersait certaines graines. En même temps que l'eau réapparut, réapparaissaient les saules, les osiers, les prés, les jardins, les fleurs et une certaine façon de vivre. Mais la transformation s'opérait si lentement qu'elle entraînait dans l'habitude sans provoquer d'étonnement.

Les chasseurs qui montaient dans les solitudes à la poursuite des lièvres ou des sangliers avaient bien constaté le foisonnement des petits arbres mais ils l'avaient mis sur le compte des malices naturelles de la terre. C'est pourquoi personne ne touchait à l'oeuvre de cet homme. Si on l'avait soupçonné, on l'aurait contrarié. Il était insoupçonnable. Qui aurait pu imaginer, dans les villages et dans les administrations, une telle obstination dans la générosité la plus magnifique?

A partir de 1920, je ne suis jamais resté plus d'un an sans rendre visite à Elzéard Bouffier. Je ne l'ai jamais vu fléchir ni douter. Et pourtant, Dieu sait si Dieu même y pousse! Je n'ai pas fait le compte de ses déboires. On imagine bien, cependant, que, pour assurer la victoire d'une telle passion, il a fallu lutter avec le désespoir. Il avait, pendant un an, planté plus de dix mille érables.

Ils moururent tous.

L'an d'après, il abandonna les érables pour reprendre les hêtres qui réussirent encore mieux que les chênes.

Pour avoir une idée à peu près exacte de ce caractère exceptionnel, il ne faut pas oublier qu'il s'exerçait dans une solitude totale, si totale que, vers la fin de sa vie, il avait perdu l'habitude de parler. Ou, peut-être, n'en voyait-il pas la nécessité? En 1933, il reçut la visite d'un garde-forestier héberlué. Ce fonctionnaire lui intima l'ordre de ne pas faire de feux dehors, de peur de mettre en danger la croissance de cette forêt naturelle.

C'était la première fois, lui dit cet homme naïf, qu'on voyait une forêt pousser toute seule. A cette époque, il allait planter des hêtres à douze kilomètres de sa maison. Pour s'éviter le trajet d'aller-retour - car il avait alors soixante-quinze ans - il envisageait de construire une cabane de pierre sur les lieux mêmes de ses plantations. Ce qu'il fit l'année d'après.

En 1935, une véritable délégation administrative vint examiner la forêt naturelle. Il y avait un grand personnage des Eaux et Forêts, un député, des techniciens. On prononça beaucoup de paroles inutiles. On décida de faire quelque chose et, heureusement, on ne fit rien, sinon la seule chose utile : mettre la forêt sous la sauvegarde de l'Etat et interdire qu'on vienne y charbonner. Car il était impossible de n'être pas subjugué par la beauté de ces jeunes arbres en pleine santé. Et elle exerça son pouvoir de séduction sur le député lui-même.

J'avais un ami parmi les capitaines forestiers qui était de la délégation. Je lui expliquai le mystère. Un jour de la semaine d'après, nous allâmes tous les deux à la recherche d'Elzéard Bouffier. Nous le trouvâmes en plein travail, à vingt kilomètres de l'endroit où avait lieu l'inspection.

Ce capitaine forestier n'était pas mon ami pour rien. Il connaissait la valeur des choses. Il sut rester silencieux. J'offris les quelques oeufs que j'avais apporté en présent. Nous partagâmes notre casse-croûte en trois et quelques heures passèrent dans la contemplation muette du paysage.

Le côté d'où nous venions était couvert d'arbres de six à sept mètres de haut. Je me souvenais de l'aspect du pays en 1913 : le désert... Le travail paisible et régulier, l'air vif des hauteurs, la frugalité et surtout la sérénité de l'âme avaient donné à ce vieillard une santé presque solennelle.

C'était un athlète de Dieu. Je me demandais combien d'hectares il allait encore couvrir d'arbres.

Avant de partir, mon ami fit simplement une brève suggestion à propos de certaines essences auxquelles le terrain d'ici paraissait devoir convenir. Il n'insista pas. "Pour la bonne raison", me dit-il après, "que ce bonhomme en sait plus que moi". Au bout d'une heure de marche, l'idée ayant fait son chemin en lui, il ajouta : "Il en sait beaucoup plus que tout le monde. Il a trouvé un fameux moyen d'être heureux!"

C'est grâce à ce capitaine que, non seulement la forêt, mais le bonheur de cet homme furent protégés. Il fit nommer trois gardes-forestiers pour cette protection et il les terrorisa de telle façon qu'ils restèrent insensibles à tous les pots de vin que les bûcherons pouvaient proposer.

L'oeuvre ne courut un risque grave que pendant la guerre de 1939. Les automobiles marchant alors au gazogène, on n'avait jamais assez de bois. On commença à faire des coupes dans les chênes de 1910, mais ces quartiers sont si loin de tous réseaux routiers que l'entreprise se révéla très mauvaise au point de vue financier. On l'abandonna. Le Berger n'avait rien vu. Il était à trente kilomètres de là, continuant paisiblement sa besogne, ignorant la guerre de trente-neuf comme il avait ignoré la guerre de quatorze.

J'ai vu Elzéard Bouffier pour la dernière fois en juin 1945. Il avait alors quatre-vingt-sept ans. J'avais donc repris la route du désert, mais maintenant, malgré le délabrement dans lequel la guerre avait laissé le pays, il y avait un car qui faisait le service entre la vallée de la Durance et la montagne. Je mis sur le compte de ce moyen de transport relativement rapide le fait que je ne reconnaissais plus les lieux de mes premières promenades. Il me semblait aussi que l'itinéraire me faisait passer par des endroits nouveaux. J'eus besoin d'un nom de village pour conclure que j'étais bien cependant dans cette région jadis en ruines et désolée. Le car me débarqua à Vergnons. En 1913, ce hameau de dix à douze maisons avait trois habitants. Ils étaient sauvages, se détestaient, vivaient de chasses au piège : à peu près dans l'état physique et moral des hommes de la préhistoire. Les orties dévoraient autour d'eux les maisons abandonnées. Leur condition était sans espoir. Il ne s'agissait pour eux que d'attendre la mort : la situation qui ne prédispose guère aux vertus. Tout était changé. L'air lui-même. Au lieu des bourrasques sèches et brutales qui m'accueillaient jadis, soufflait une brise souple chargée d'odeurs. Un bruit semblable à celui de l'eau coulant dans un bassin. Je vis qu'on avait fait une fontaine, qu'elle était abondante et, ce qui me toucha le plus, on avait planté près d'elle un tilleul qui pouvait déjà avoir dans les quatre ans, déjà gras, symbole incontestable d'une résurrection.

Par ailleurs, Vergnons portait les traces d'un travail pour l'entreprise duquel l'espoir est nécessaire. L'espoir était donc revenu. On

avait débarrassé les ruines, abattu les pans de murs délabrés et reconstruit cinq maisons. Le hameau comptait désormais vingt-huit habitants dont quatre jeunes ménages. Les maisons neuves crépies de frais, étaient entourées de jardins potagers où poussaient, mélangés mais alignés, les légumes et les fleurs, les choux et les rosiers, les poireaux et les gueules-de-loup, les céleris et les anémones. C'était désormais un endroit où l'on avait envie d'habiter. A partir de là, je fis mon chemin à pied. La guerre dont nous sortions à peine n'avait pas permis l'épanouissement complet de la vie, mais Lazare était alors hors du tombeau. Sur les flancs abaissés de la montagne, je voyais de petits champs d'orge et de seigle en herbes; au fond des étroites vallées, quelques prairies verdissaient.

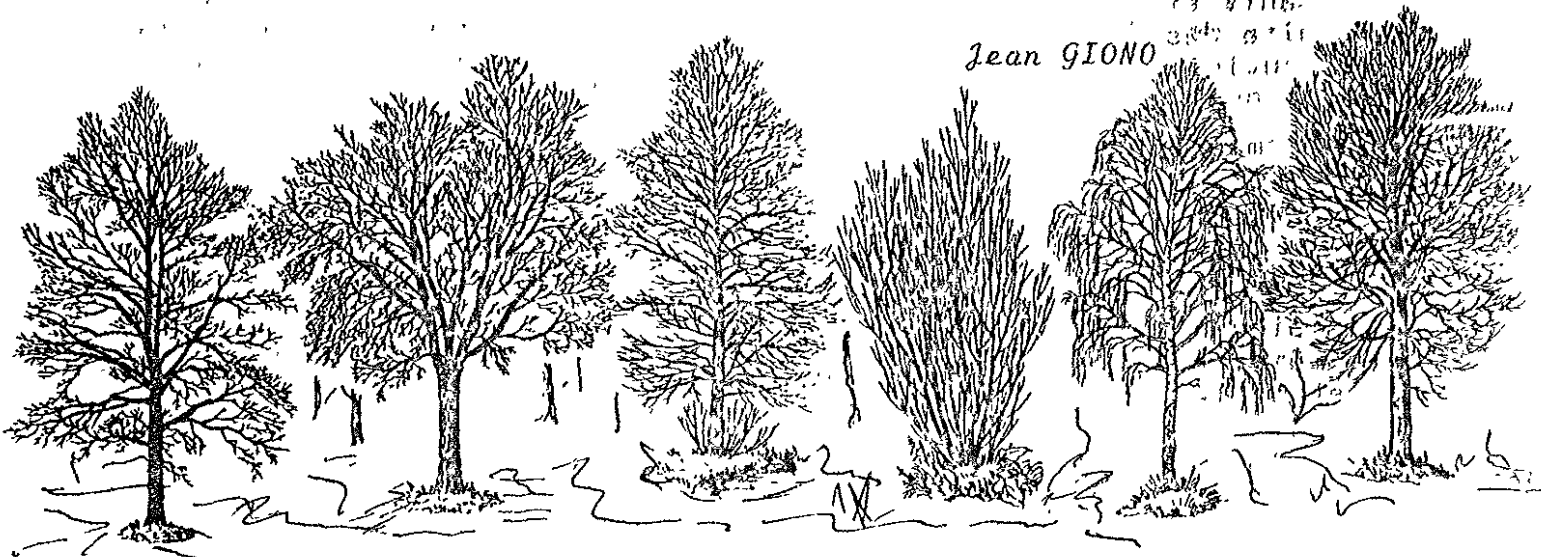
Il n'a fallu que les huit ans qui nous séparent de cette époque pour que tout le pays resplendissent de santé et d'aisance. Sur l'emplacement des ruines que j'avais vues en 1913, s'élèvent maintenant des fermes propres bien crépies qui dénotent une vie heureuse et confortable. Les vieilles sources, alimentées par les pluies et les neiges que retiennent les forêts, se sont remises à couler. On en a canalisé les eaux. A côté de chaque ferme, dans des bosquets d'érables, les bassins des fontaines débordent sur des tapis de menthes fraîches. Les villages se sont reconstruits peu à peu. Une population venue des plaines où la terre se vend cher s'est fixée dans le pays, y apportant de la jeunesse, du mouvement, de l'esprit d'aventure. On rencontre dans les chemins des hommes et des femmes bien nourris, des garçons et des filles qui savent rire et ont repris goût aux fêtes campagnardes. Si on compte l'ancienne population, méconnaissable depuis qu'elle vit avec douceur, et les nouveaux venus, plus de dix mille personnes doivent leur bonheur à Elzéard Bouffier.

Quand je réfléchis qu'un homme seul, réduit à ses simples ressources physiques et morales, a suffi pour faire surgir du désert ce pays de Chanaan, je trouve que, malgré tout, la condition humaine est admirable.

Mais quand je fais le compte de tout ce qu'il a fallu de constance dans la grandeur d'âme et d'acharnement dans la générosité pour obtenir ce résultat, je suis pris d'un immense respect pour ce vieux paysan sans culture qui a su mener à bien cette oeuvre digne de Dieu.

Elzéard Bouffier est mort paisiblement en 1947 à l'hospice de Banon.

Jean GIONO



ACTIVITES GENERALES

Samedi 11 mars : Sortie géologique avec le GEST (Groupe pour l'Etude des Sciences de la Terre)

Une expérience inattendue, et finalement enrichissante (mais toute expérience ne l'est-elle pas?) que cette journée consacrée à piloter un groupe inconnu dont nous faisons la découverte.

Depuis plus de 20 ans, les Naturalistes de la Haute-Lesse s'intéressent à la géologie. Une équipe spécialisée fut même mise sur pied et connut des périodes d'activités régulières et intenses, puis des éclipses plus ou moins prolongées. Des journées d'initiation furent aussi organisées et connurent une participation importante de nos membres, qui se dirent fortement intéressés. Actuellement, les activités géologiques sont associées, en dehors des sorties générales où cet aspect de l'étude de la région n'est pas négligé, à la spéléologie, à la malacologie, voire à l'entomologie... L'observation et l'étude du sous-sol n'a donc jamais rassemblé une équipe permanente et durable d'amateurs studieux et passionnés.

L'occasion nous était donc donnée de voir comment fonctionnait une société dont les membres se consacraient uniquement à la recherche géologique. Nous allions avoir affaire à des spécialistes, des connaisseurs qui allaient nous apporter des vues nouvelles sur la géologie de notre région et des pistes originales pour relancer l'intérêt par l'organisation d'activités attrayantes qui nous forceraient à sortir de nos sentiers habituels, battus et rebattus.

Disons d'emblée que ce fut la déception... Un groupe sympathique, écoutant poliment le guide qui tentait de brosser un tableau synthétisant les caractères particuliers de la géologie locale en les resituant dans le cadre plus général de la géologie du primaire, mais ce n'était pas pour cela que la plupart avaient fait le déplacement depuis Bruxelles ou Liège. Non, le premier et le principal objectif était la récolte de fossiles. Le souhait général était la découverte de gîtes nouveaux où l'on pourrait revenir plus tard pour se livrer à une recherche plus intensive.

Un mot tout de même de notre itinéraire et des sites visités. Partis de Tellin, nous faisons une première halte aux abords de l'autoroute, entre Chanly et Résteigne. Nous sommes ici au pied du talus ardennais, à la limite des Dévoniens inférieur et moyen, dans les premières assises du Couvinien : schistes plus ou moins gréseux, assez fossilifères, avec déjà quelques bancs plus calcaires.

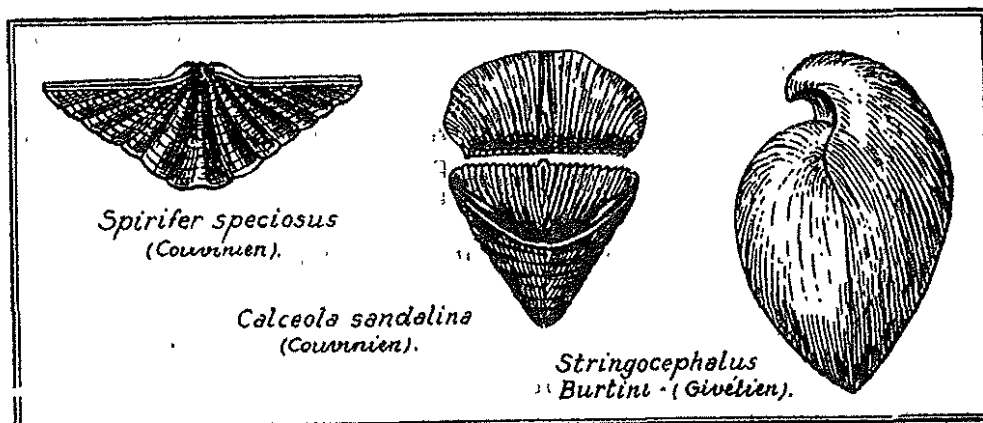
A la demande de nos hôtes, nous passons le reste de la matinée à la carrière de Résteigne où marteaux et burins s'en donnent à cœur joie. Nous y récoltons, en particulier, des exemplaires de Calceola sandalina (du latin calceolus : petit soulier), cet étrange tétracoralliaire en forme de babouche, fossile classique du Couvinien.

Nous pique-niquons près de la cabane Debernardi, ou du moins près de son fantôme, dans un coin de pelouse calcaire débroussaillé depuis huit jours et où le soleil est particulièrement généreux.

L'après-midi nous voit d'abord à Neupont, où nous faisons observer les affleurements classiques des dernières assises de l'Emsien (E2) et ses schistes lie-de-vin, E3 et la grauwacke de Bure, si riche en empreintes de spirifères et autres chonodontes. Après un coup d'oeil aux ripple-marks des grès du Couvinien (Co1a), nous courons au carrefour du Sourd d'Ave pour examiner le contact Givetien-Frasnien, cette fameuse zone des monstres qui laisse nos visiteurs sur leur faim, car des monstres on ne verra même pas le commencement du bout de la queue du plus petit. Mais nous aurons l'occasion de leur montrer la résurgence du Ry d'Ave, le cours aérien nouvellement plastifié de ce ruisseau, avant de terminer la journée de prospection par une petite incursion dans une petite carrière peu connue des Naturalistes, la carrière Remacle, près du viaduc de l'autoroute où on peut trouver, en cassant beaucoup de cailloux et en faisant preuve de patience de beaux exemplaires de Stringocephalus burkini, le fossile classique du Givetien.

Clôture au "Petit homme", à Halma, pour ce que vous savez. Nous fraternisons avec nos visiteurs en essayant de leur faire comprendre ce qui nous différencie d'eux, dans notre démarche de recherche et nos objectifs. Peut-être chaque groupement connaît-il un itinéraire original... Souhaitons que l'aboutissement de celui de nos sympathiques collectionneurs soit assez proche du nôtre. Des journées comme celle-ci, en favorisant les contacts, contribuent sans doute à la réalisation d'une prise de conscience commune de la richesse de notre patrimoine naturel, de sa fragilité et de la nécessité de le défendre.

Maurice EVRARD



Ill. tirée de B. VAN DE POEL, Géologie et géomorphologie de la Région du Parc National de Lesse et Lomme, Ardenne et Gaume, Monographie n° 1, 1968

Maurice EVRARD

Dimanche 19 mars : Prospection archéologique : repérage de la route
ancienne de WELLIN à MIRWART

Depuis la donation de Carloman en 747, Wellin eut deux seigneurs : un seigneur foncier (ou propriétaire du fond) qui était l'abbé de Stavelot, et un seigneur hautain, un laïc, que les moines de Stavelot s'étaient associé pour lui confier l'exercice de la haute justice (justice criminelle) et y défendre leurs biens et leurs sujets contre les agresseurs. Le comte de Laroche dut jouer ce rôle jusqu'au XI^e siècle. Ensuite, Wellin, devenu dépendance de la châtelainie de Lomprenz reçut comme seigneurs hautains les châtelains successifs de Mirwart. La seigneurie de Wellin ne fut plus considérée que comme une dépendance de la terre de Mirwart (v. TANDEL, Les communes luxembourgeoises, p. 1190 et sq.)

Rien d'étonnant donc que Wellin ait été autrefois relié par un chemin carrossable au village de Mirwart. C'est de ce chemin que nous avons voulu suivre les traces.

Cette reconnaissance s'est déroulée sans problème, hormis celui du passage de l'autoroute. A certains endroits, surtout après la ferme du Batis, plusieurs variantes sont possibles. Nous avons pris les tronçons qui nous semblaient les plus directs. Le simple examen de la carte sur laquelle Wellin et Mirwart ont été reliés par un trait rectiligne, montre que l'itinéraire ancien ne s'écartait que fort peu de ce tracé idéal. A vol d'oiseau, la distance est de 17 1/2 km. En tenant compte des écarts inévitables et des irrégularités du relief, on peut estimer la distance réellement parcourue à une vingtaine de km. Par des chemins bien entretenus et pour des marcheurs entraînés, l'aller et retour pouvait donc se faire normalement en une journée. A cheval ou en voiture, une demi-journée devait suffire.

Si notre prospection n'a pas donné des résultats mirobolants, elle nous a procuré une journée de grand air, d'exercice physique bien utile pour éliminer les toxines et adipoités superflues accumulées durant l'hiver, sans parler des paysages traversés ou contemplés dont on ne peut se lasser... D'autres recherches nous permettront d'explorer les vieux chemins qui reliaient Wellin à Daverdisse, à Givet, etc.

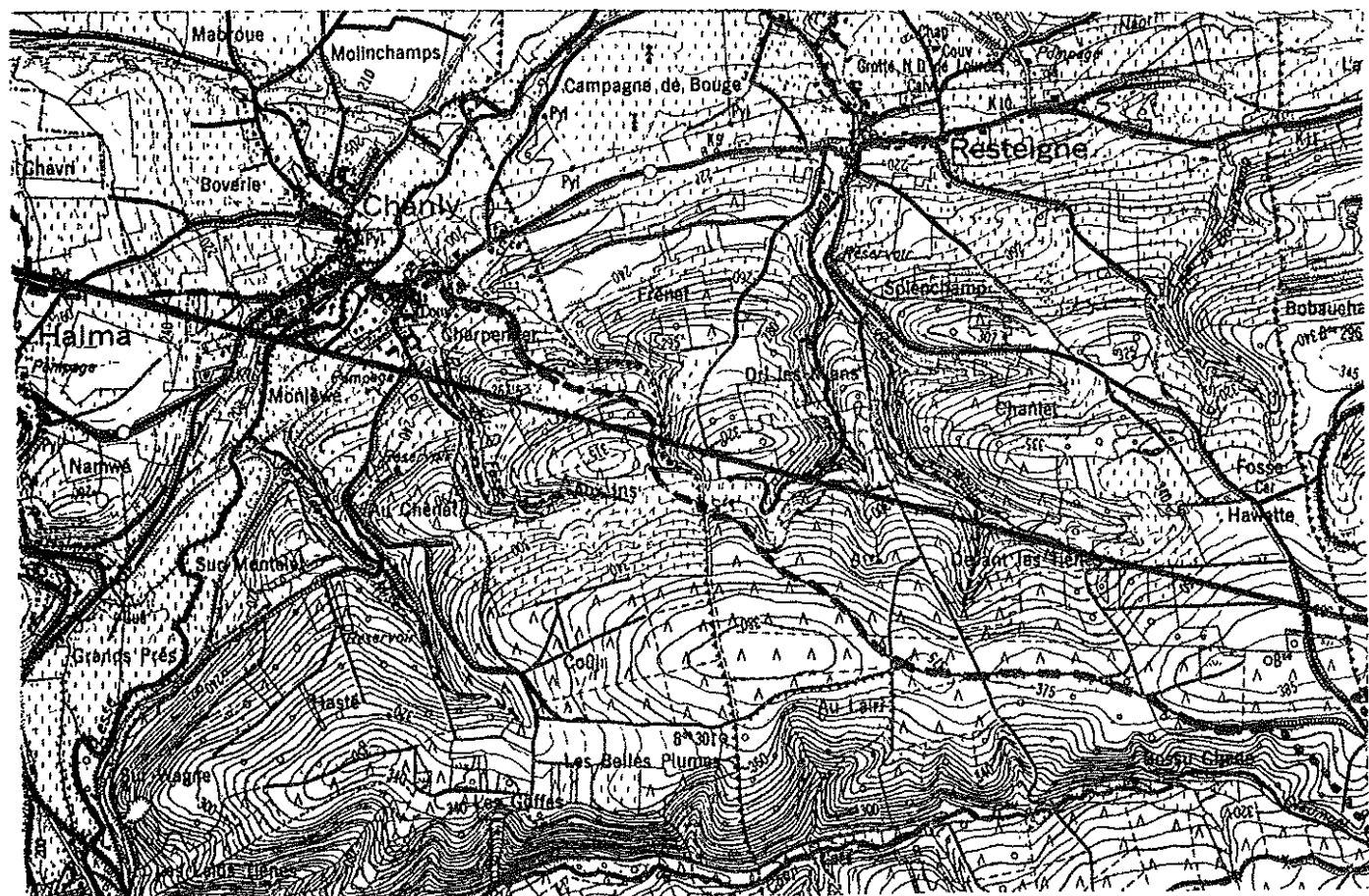
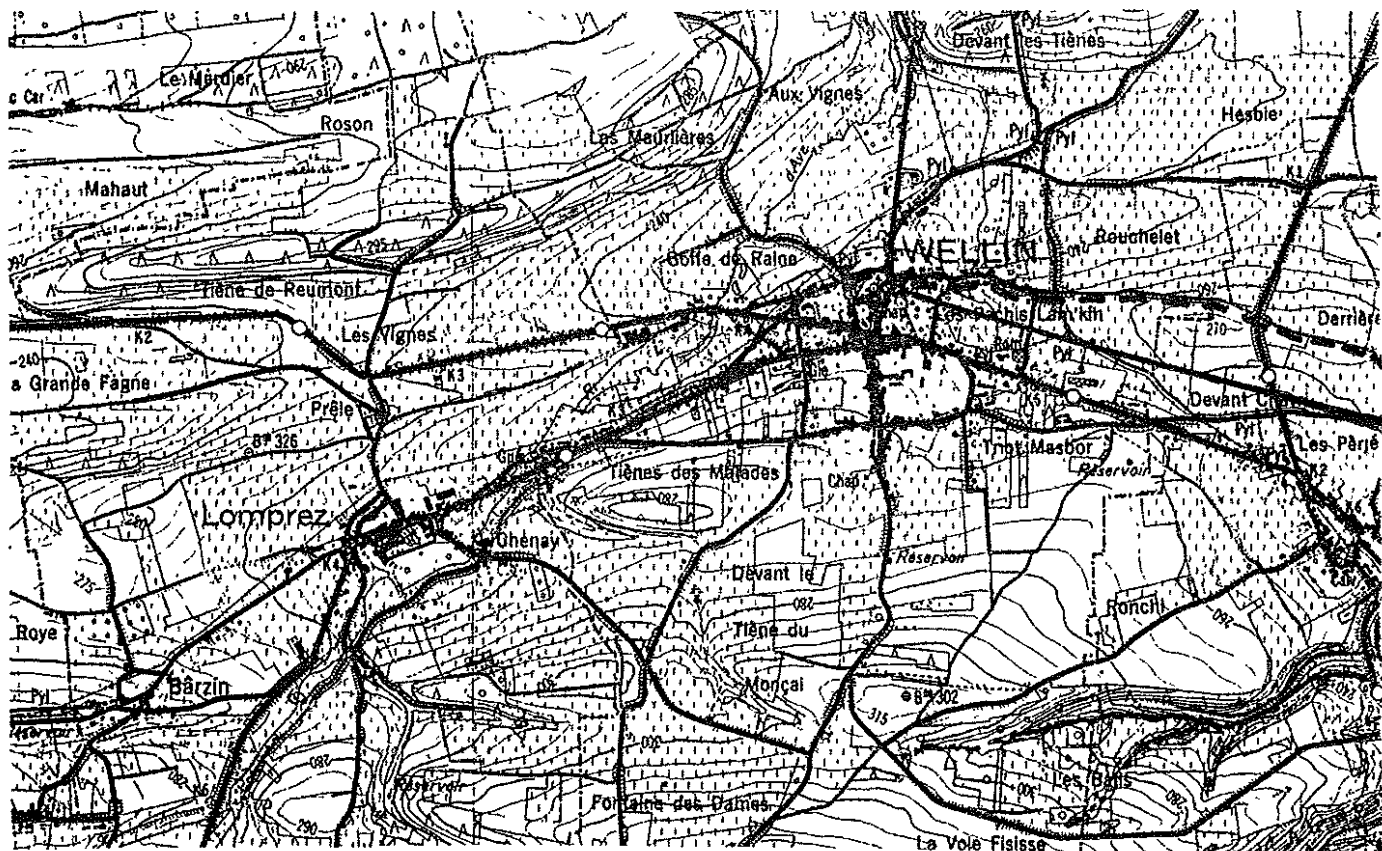
N-B.- Les cartes anciennes qui nous ont permis de situer le vieux chemin de Mirwart sont :

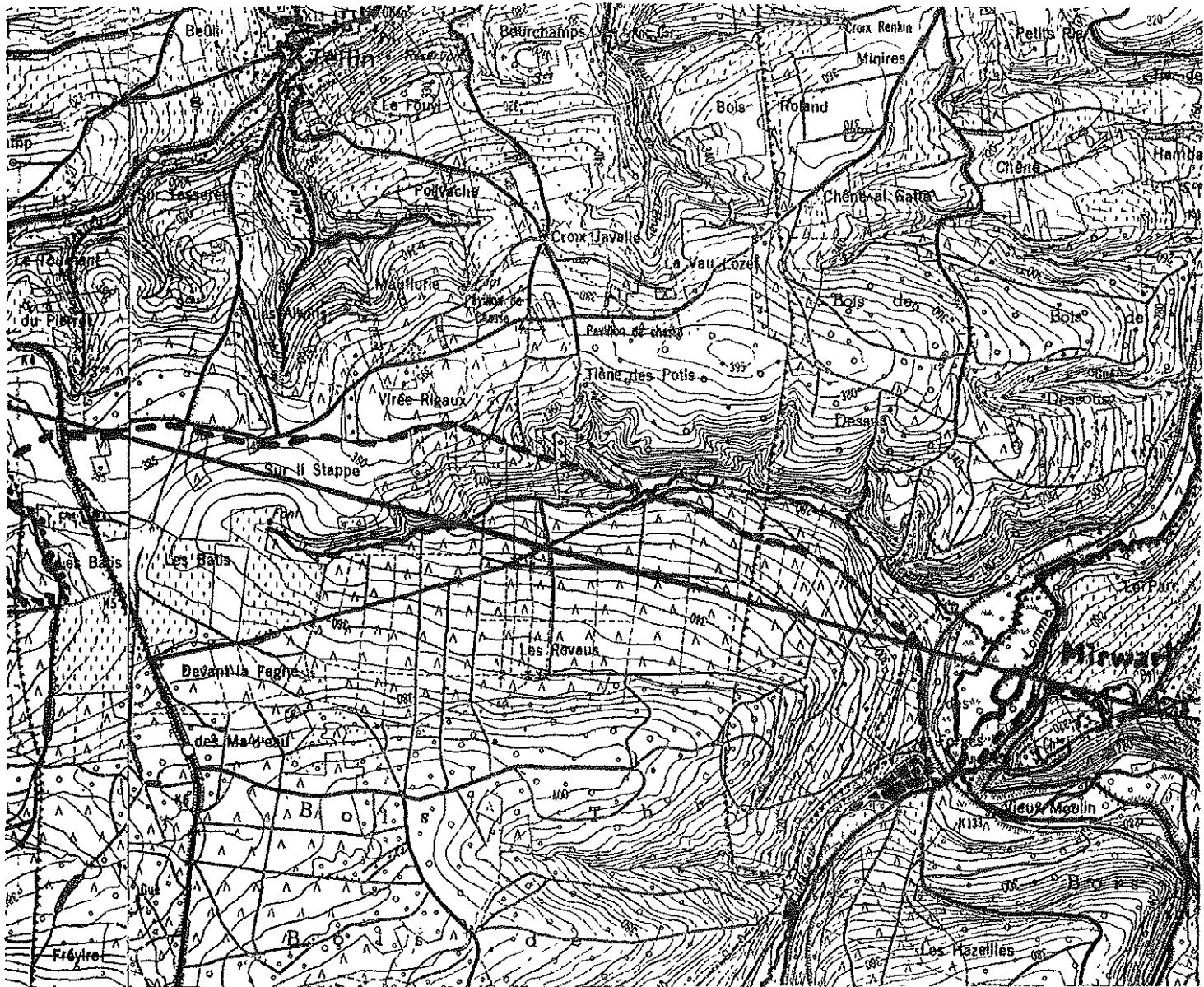
La carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens (Ferraris) - 1771-1778

Deux cartes de la fin du 16^e s. dont il a déjà été question dans le Rapport d'activités 1988, p. 94-95.

- Les fragments de cartes reproduits sont à juxtaposer!...

Maurice EVRARD





Echelle : 1/25.000 (1cm = 250m)

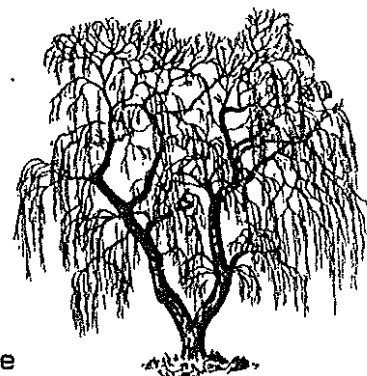
Itinéraire suivi : - - - - -

ACTIVITES GENERALES

Vendredi 14 avril : Conférence de Maurice DETHIOUX à HAN/LESSE sur les techniques de verdure des aménagements du bord des rivières en Région wallonne

Depuis plusieurs années, l'aménagement des zones de crue des cours d'eau et la consolidation des berges sapées par l'érosion ne se fait plus uniquement avec du béton.

On utilise des enrochements, constitués de l'empilement de blocs de pierre de plusieurs centaines de kilos, ou des gabions, filets en treillis remplis de pierres. Cette âme minérale est recouverte de terre que l'on stabilise avec une résine synthétique pour éviter l'érosion avant que la végétation que l'on aura plantée ait pu couvrir le sol.



C'est dans le choix des espèces herbacées et ligneuses destinées à consolider et embellir les aménagements des berges que réside tout l'art de Maurice DETHIOUX. Grâce à une connaissance approfondie des exigences écologiques des espèces indigènes, il choisit selon la région, la position sur la berge, etc. celles qui pourront s'installer le plus rapidement et retenir le sol le plus efficacement.

Cette technique, qui a fait ses preuves, est de plus en plus utilisée par le Service des cours d'eau non navigables (l'ex-Hydraulique agricole).

La Région Wallonne a réédité récemment un des nombreux ouvrages de Maurice DETHIOUX consacrés à la végétation du bord des eaux.

En voici les références : M. DETHIOUX, Aménagement écologique des cours d'eau : Espèces aquatiques des eaux courantes.

On peut l'obtenir à l'adresse suivante : Ministère de la Région Wallonne - Inspection Générales de l'eau - Service des cours d'eau non navigables

Avenue Albert 1er, 187
5000 NAMUR

Patrick VAN DER SMISSEN

Vendredi 28 avril : Conférence de Jean-Claude PHILIPPART à HAN/LESSE sur "Le projet Saumon-2000"

Jean-Claude PHILIPPART, bien connu des pêcheurs belges pour ses recherches sur l'écologie des poissons et pour son livre Protégeons nos poissons, est venu nous présenter le projet "SAUMON 2000" dont il est le père.

Ce projet, lancé à l'occasion de l'année européenne pour l'environnement, vise à rendre nos cours d'eau wallons accueillants à son ancien hôte, le saumon.

Ce qui a déclenché l'idée de réintroduire le saumon en Wallonie est le retour spontané de la truite de mer dans le bassin de la Meuse.

Les obstacles au retour du saumon dans le bassin mosan sont de deux types :

a) un obstacle physique est celui des barrages et écluses, depuis l'embouchure jusqu'à Liège. Ces constructions sont, la plupart du temps, infranchissables pour les poissons migrateurs parce que les échelles à poissons sont mal conçues ou inexistantes.

b) l'obstacle chimique est bien plus insidieux car la pollution chimique vient de partout. La Wallonie est tout à fait sous-développée en matière d'épuration des eaux usées et les contrôles des rejets industriels sont (volontairement?) peu efficaces.

Il ne suffit donc pas pour réintroduire le saumon dans nos cours d'eau, d'acheter des œufs en Ecosse ou en Scandinavie, de les laisser incuber et de relâcher les alevins en tête de bassin.

Il faut que le saumon puisse grandir, atteindre la mer et un jour remonter jusqu'à l'endroit d'où il est parti.

Pour aménager les ouvrages d'art, il faut de l'argent. Pour dépolluer aussi, mais il faut en plus la volonté de le faire... et comme les habitudes du "tout-à-l'égout" sont fortement ancrées dans notre comportement, c'est un défi énorme que de vouloir arriver, dès l'an 2000, à rendre nos rivières wallonnes aptes à la vie du plus beau des salmonidés.

Alors, comme le proclame GREENPEACE, "no time to waste"!

Pêcheurs, hydrauliciens, naturalistes, même combat!

Patrick VAN DER SMISSEN



Samedi 29 avril : Initiation à l'ornithologie à VILLERS/LESSE

Convié par notre ami Marc, un bon groupe de Naturalistes rejoint le petit village de Villers-sur-Lesse pour une journée printanière d'initiation à l'ornithologie qui s'annonce d'emblée très intéressante.

D'abord la région choisie (une région "royale"!) présente une grande diversité de biotopes propices à des observations multiples, ornithologiques, bien sûr, mais aussi floristiques, géologiques, paysagères, d'environnement, etc.; ensuite, le moment est idéal pour l'écoute et la vision de la faune ailée, très active dans les préparatifs de la nidification, entamée déjà par beaucoup d'espèces sédentaires et, last but not least, le soleil est aussi au rendez-vous, ce qui ne gâte rien!

Marc nous rappelle quelques principes élémentaires dans l'approche et la connaissance des oiseaux. Un oiseau se reconnaît essentiellement à son chant et/ou à ses cris; une bonne paire de jumelle peut nous aider à compléter notre information en nous montrant les caractéristiques physiologiques de l'espèce.

Pour mémoire, le chant de l'oiseau est un langage social particulièrement lié à l'instinct de reproduction; il éclate surtout au printemps. Il est très généralement l'apanage du mâle. Il remplit deux fonctions primordiales : affirmer la possession d'un territoire et attirer un conjoint. La limitation d'un territoire étant la condition sine qua non pour élever une nichée, le chant, éventuellement accompagné d'attitudes agressives, permet d'intimider tout intrus venant réduire ou occuper le périmètre choisi par le reproducteur. Renforçant tout l'appareil de séduction lors des parades, les vocalises qui font reculer les rivaux incitent au contraire la femelle à se diriger vers le chanteur.

Du point de départ, à la faveur d'un grand parc arboré, nous entendons une multitude de chants. Parmi ceux-ci, nous repérons celui du Rouge-queue à front blanc, appelé aussi "rossignol de muraille", dont le biotope correspond exactement à celui observé sur place. Cette espèce hiverne au Sahel, dans la savane arbustive à mimosées. Ses effectifs, autrefois nombreux, ont périclité en corrélation avec les périodes de sécheresse affectant le Sahel. Avec les jumelles, nous l'observons quelques instants dans sa splendide parure de printemps, dans la cime des grands arbres qu'il affectionne tout particulièrement.

Le Pic épeiche se révèle à notre attention par son tambourinage, bruit produit par le choc répété du bec sur un tronc ou une branche (à ne pas confondre avec les martèlements exécutés pour la recherche de nourriture). Ces tambourinages printaniers ont valeur d'appels nuptiaux et les femelles s'y livrent tout autant que les mâles; de plus, les "aires de tambour" correspondent généralement à la délimitation du territoire du couple.

Chaque espèce de pic peut être identifiée par l'intensité et la fréquence de ces percussions. Pour le pic épeiche, le volume sonore du tambourinage est fort, de portée variant de 200 à 450m, de durée d'une seconde avec une fréquence de 6 à 15 percussions; donc un tambourinage bref avec une accélération finale. A noter aussi que le pic épeiche se repère facilement par un cri simple, répété en série.

Autre espèce visionnée, la Mésange noire. Petite, reconnaissable à sa calotte noire et à la grande tache blanche sur la nuque, elle est commune dans les forêts de conifères et localement dans les peuplements mixtes.

Le Roitelet triple bandeau (avec le Roitelet huppé) est le plus petit oiseau nicheur de nos régions; il se caractérise par la présence d'un sourcil blanc et d'une barre noire qui traverse l'œil. C'est l'occasion de distinguer les deux espèces par le chant : celui du triple bandeau comporte un phrasé de notes aiguës, rythmées mais assez uniformes et sans avoir une fin vraiment définissable, alors que le roitelet huppé développe un chant saccadé, plus fort et plus aigu.

Le Grimpereau des jardins, le plus commun des deux grimpereaux, est un petit passereau au plumage brun, au bec fin, allongé et recourbé. Il passe sa vie à escalader les troncs des arbres, à la recherche de sa nourriture. Il semble avoir élu domicile dans un lierre énorme, développé sur un arbre.

Le Troglodyte se reconnaît à son chant très fort, très rythmé, toujours identique. Ce petit oiseau au plumage barré, à queue courte, très souvent dressée à la verticale, fréquente toutes sortes de milieux, à condition qu'il y ait des buissons. Il ne migre pas et souffre beaucoup des hivers rudes.

Le Verdier est un robuste passereau, vert, reconnaissable aux barres alaires jaunes très marquées. Son chant est monotone; il faut l'avoir entendu pour le reconnaître. Ce fringillidé est très facilement observable en hiver, au poste de nourrissage (il dévore goulûment les graines de tournesol mises à sa disposition).

Nous apercevrons également un Héron cendré dans son vol lent et majestueux. Cet échassier de grande taille redevient plus abondant depuis sa protection intégrale et réussit à se réimplanter en colonies parfois importantes dans notre pays.

Le Pouillot véloce est le premier de retour de migration des trois pouillots vivant en Belgique. Cet oiseau verdâtre, très commun, très actif, toujours en déplacement, est aussi dénommé "compteur d'écus", à cause de son chant scandé qui est la répétition de deux notes. Le Pouillot fitis, appelé aussi "chantre", se distingue du précédent essentiellement par son chant; celui-ci "commence par quelques notes de joie pour se terminer par une petite plainte".

Nous entendrons également le cri du Pic vert, espèce qui ne se manifeste que rarement par le tambourinage.

Nous aurons aussi l'occasion de rencontrer le Moineau friquet avec sa calotte brune et ses joues blanches barrées par une "espèce de virgule". de plus, les deux sexes sont semblables; contrairement au moineau domestique.

En nous dirigeant vers Eprave, le long de l'ancienne ligne de chemin de fer Houyet-Rochefort, nous pourrons admirer un instant le Pipit des arbres évoluant dans une clairière; le vol nuptial est chanté, la montée rectiligne se terminant par une descente "en parachute", queue et ailes étalées, pattes pendantes. L'oiseau s'envole généralement d'un perchoir élevé et y revient. Il niche au sol.

La Sittelle torchepot est un petit passereau grimpeur à queue courte et à silhouette massive; commune bien colorée, elle possède un bec robuste assez long capable de perforer l'enveloppe ligneuse des noix. Cet oiseau circule sur les troncs verticaux en tous sens, même la tête en bas. Il niche dans un trou dont le diamètre de l'orifice est souvent réduit avec de la boue séchée.

La Buse variable se reconnaît à ses cris semblables à des miaulements aigus. Nous entendrons aussi l'inévitable Rouge-gorge, toujours très démonstratif, solitaire, dont le chant peut être comparé à un "déluge de notes". Nous observerons le Bruant jaune, granivore, vivant dans les milieux ouverts. A tout âge, la queue est brune avec les rectrices externes blanches, bien visibles en vol. Le chant, médiocre, mais très typique, est une phrase ascendante se terminant par des sons très aigus. Nous aurons également la chance d'entendre quelques notes du Rossignol, oiseau mythique par excellence (mais bien réel!).

L'heure est au pique-nique, sur le talus du chemin de fer; là où croît, et fleurit pour le moment, l'ajonc d'Europe (Ulex europaeus). Cet arbuste ressemble à s'y méprendre, pour l'œil non exercé, au genêt à balais (Sarothamnus scoparius). L'ajonc est velu, avec des feuilles spiniformes redoutables, rigides et sillonnées; le calice est divisé en deux lèvres. Les fleurs d'un riche jaune d'or développent une odeur d'amande ou d'abricot selon les auteurs. Cet arbuste servait autrefois à établir des haies en terrains pauvres et siliceux, plus infranchissables que les murs les plus rébarbatifs. Les jeunes pousses non encore lignifiées étaient hachées dans certaines régions pour en faire un fourrage d'excellente qualité; d'où son nom de "luzerne des pays pauvres" qu'on lui donnait parfois.

A noter aussi la découverte de Saxifraga tridactylites, sur un mur; de Pinus strobus (Pin Weymouth) avec des aiguilles groupées par 5, très fines, souples, longues de 5 à 15 cm; de Ribes uva crispa (groseillier à maquereaux), épineux à aiguilles groupées par 3; de Robinia pseudacacia (robinier), portant des épines par deux, des folioles en nombre impair et des gousses de 8 cm au plus; de Myosotis discolor (myosotis versicolore); de Arabis hirsuta (arabette hérissée); de Erophila verna (drave printanière).

Nous observons également à plusieurs reprises le très délicat Aurore, papillon du printemps, typique des orées forestières, volant en avril au moment de la floraison de la cardamine des prés, la plante nourricière de sa chenille. Le mâle se distingue par la présence de taches oranges au niveau des ailes antérieures.

Après le pique-nique, nous reprenons le chemin conduisant vers Eprave. Nous passons devant la croix JeanDEVIGNE, datant de 1676 et toujours en place 300 ans après son installation.

Nous traverserons ensuite un champ de maïs rempli de galets ou "cailloux roulés" d'origine identique à ceux du lit de la rivière et provenant du plateau ardennais situé en amont. Ces "cailloux d'eau" ne correspondent donc pas à la roche en place; ils sont de nature gréseuse. Ces dépôts de cailloux s'étendent sur des replats subhorizontaux plus ou moins larges dominant la plaine alluviale actuelle de 20 à 30 mètres. Ce phénomène de terrasse s'explique par le soulèvement du pla-

teau ardennais ayant provoqué une modification du tracé du cours d'eau antérieur.

A Eprave, nous assistons à un déversement piscicole de truites arc-en-ciel dans la Lesse, ce qui déclenche des réactions en sens divers concernant ces procédés fort discutables!

Mais n'oublions pas les oiseaux. Nous pouvons observer les premiers Martinets noirs revenus de leurs quartiers d'hiver situés en Afrique tropicale et méridionale. Ces oiseaux à la silhouette très typique, avec de longues ailes étroites en faucille, ont la particularité de passer la nuit en planant très haut dans le ciel où ils peuvent récupérer par des micro-sommeils.

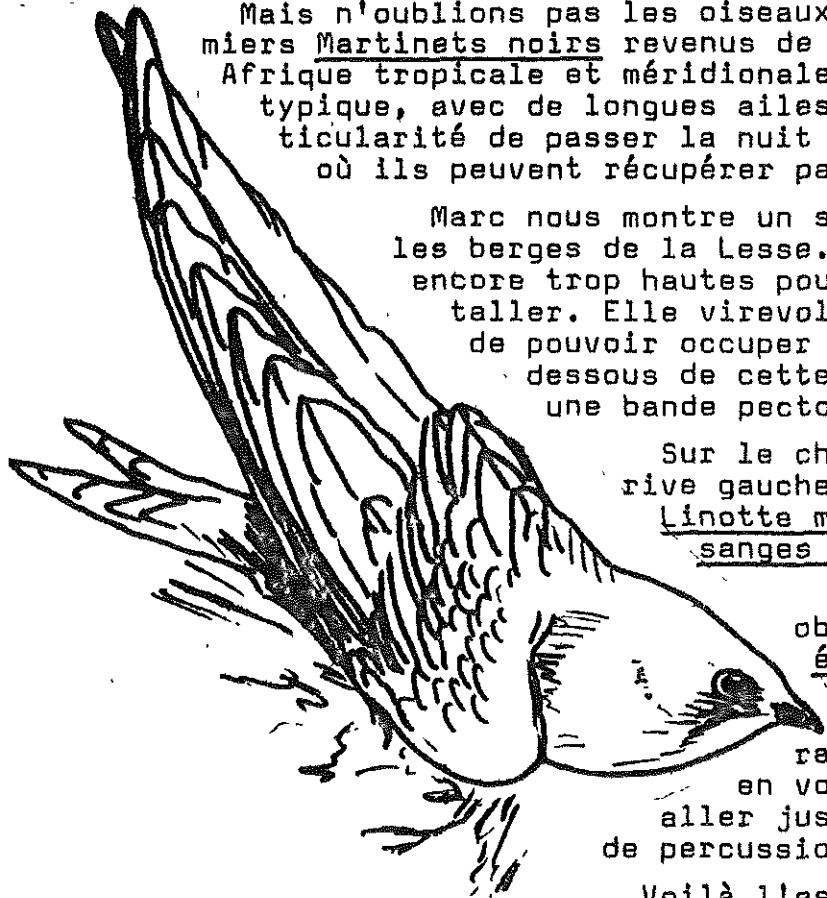
Marc nous montre un site à Hirondelles de rivage sur les berges de la Lesse. Malheureusement, les eaux sont encore trop hautes pour permettre à la colonie de s'installer. Elle virevolte déjà dans le ciel en attendant de pouvoir occuper les galeries dans les berges. Le dessous de cette petite hirondelle est blanc avec une bande pectorale brune.

Sur le chemin du retour, en longeant la rive gauche de la Lesse, nous entendrons la Linotte mélodieuse et verrons quelques Mésanges à longue queue.

Pour terminer, nous ferons une observation exceptionnelle d'un Pic épeichette, le plus petit de nos pics bigarrés, en train de tambouriner dans une ancienne peupleraie. Son tambourinage est faible et en volume sonore mais de durée pouvant aller jusqu'à deux secondes avec un nombre de percussions variant de 10 à 30.

Voilà l'essentiel de cette journée très agréable et enrichissante pour celui qui se donne la peine de regarder et d'écouter son environnement.

Pierre CHANTEUX



Dimanche 21 mai : A la découverte des richesses naturelles de FERRIERES
en compagnie de l'Association Le Genévrier

9.15h... Place de Chablis : une douzaine de Naturalistes prennent le frais sous les grands tilleuls de la place communale. Chaleur et soleil ne nous quitteront pas de la journée.

Sous la conduite de notre guide du jour, le Président du Genévrier, Monsieur Jacques STEIN, nous nous rendons à la zone-nature des Picherottes. Cette zone-nature d'une vingtaine d'hectares contient un espace d'accueil avec parking et barbecue, un secteur forestier et une réserve naturelle RNOB d'environ 3 hectares. Tout ce territoire est propriété communale et par conséquent, la partie forestière est soumise au régime forestier.

Jacques STEIN nous explique l'historique de cette zone : en 1981, la commune a engagé un CST pour la mettre en valeur, suivant la suggestion d'un riverain et pour décharger la réserve RNOB privée de Grimonster.

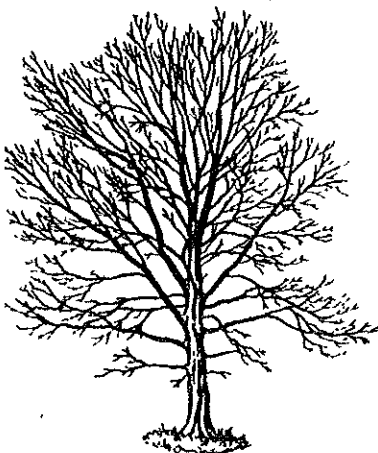
Un circuit à travers les 20 ha a été tracé et sa conception relève d'un but didactique : il s'agissait d'éduquer à l'environnement la population de Ferrières mais aussi les écoles ou groupes venant de partout en Belgique.

Aujourd'hui, 8 ans après le lancement du projet, c'est un succès presque total car le nombre de visites guidées s'accroît chaque année et la commune prend à sa charge l'entretien de la zone d'accueil et du sentier éducatif. La réserve RNOB des Picherottes est gérée par des membres du Genévrier en majeure partie.

*
* *

Le sentier que nous suivons part de la zone d'accueil, entre dans la zone forestière, contourne la réserve, rentre à nouveau en zone forestière et se termine à la zone d'accueil.

La première partie, une zone forestière, est l'occasion de discuter de l'évolution de la végétation : taillis jadis essarté puis exploité régulièrement, plantation de pins sylvestres et de Corse et, actuellement, évolution du taillis vers la chênaie à bouleau.



Charme commun



Pin sylvestre



Bouleau



Chêne pédonculé

Toutefois le parcours très vallonné nous permettra de voir d'autres formations forestières : aulnaies (dont une à Carex laevigata dont le caractère atlantique étonne sur la bordure ardennaise), pessières, sapinière, hêtraie, sorberaie à bouleaux, manteau forestier, etc.

Arrivés à la réserve, nous découvrons cette prairie humide dont la végétation est celle d'une mégaphorbiaie à Angelica sylvestris. Différentes sortes d'orchidées ponctuent les zones les plus humides. La gestion de cette réserve a consisté jusqu'ici à l'enlèvement des ligneux et à la fauche avec exportation en fin de saison. C'est un travail très important mais plutôt lourd vu la faible mécanisation possible. Sans cela néanmoins, la pelouse serait rapidement envahie par les ligneux, ce qui est l'évolution naturelle, mais cela entraînerait une diminution de la diversité des habitats et donc une régression du nombre d'espèces.

L'intérêt de la réserve des Picherottes est de montrer différents degrés d'évolution d'une prairie humide enclavée dans la forêt. Selon la date du début de la gestion, on trouve des associations végétales différentes. L'exposition et l'humidité du substrat viennent encore s'ajouter à la gestion pour créer de la diversité écologique dans la réserve.

Après avoir vu la réserve, nous retraversons la forêt pour rejoindre la zone d'accueil, largement occupée par des pique-niqueurs. Nous irons donc dîner dans une prairie proche pour éviter la cohue.

*
* *

Après une frugale collation, nous partons pour Xhoris, au nord de l'entité, pour voir, dans une région s'apparentant au Condroz, un ancien dépôt devenu une réserve naturelle communale.

Ici encore, grâce au travail du projet "Mise en valeur du territoire de Ferrières" et sous la pression du Genévrier, la commune a accepté de convertir une petite zone triangulaire d'une trentaine d'ares en réserve naturelle communale (en attendant mieux!) alors qu'elle était destinée à être lotie. Un beau geste qui devrait susciter des tentatives dans d'autres communes... Sur ce terrain dégagé il y a quelques années de ses ordures, on trouve aujourd'hui une quinzaine d'espèces d'orchidées calcicoles et des gentianes. Ici encore, c'est la gestion de la pelouse par fauche et exportation qui a permis de retrouver une telle richesse floristique. N'y a-t-il pas en Lesse-et-Lomme des terrains qui mériteraient le même effort?

*
* *

Pour continuer l'après-midi, nous repartons vers Palogne, en bordure de l'Ourthe. Nous sommes alors dans la partie famennienne de l'entité.

En compagnie des membres du Génévrier, nous partons à la découverte des pelouses calcaires de la Lembrée, affluent de l'Ourthe, sur la crête qui s'allonge de Palogne à Vieuxville.

En montant en zigzag vers le plateau, nous rencontrons Anthericum liliago (phalangère à fleurs de lis) et Vincetoxicum hirundinacea (dompte-venin), typiques du calcaire. Sur le plateau et sur la partie du versant qui est boisée, nous trouvons soit la pinède à pin noir d'Autriche, soit la forêt naturelle qui est la chênaie calcicole, très riche en plantes herbacées diverses. Nous y rencontrerons Orchis mascula (orchis mâle). Certaines pelouses très pentues contiennent encore quelques génévriers.

Redescendus du plateau à Vieuxville, nous regagnons Palogne par la route qui longe la Lembrée, rivière riche en pertes, en ce terrain karstique. Sur l'autre rive, le château-fort de Logne, site classé, nous surplombe. Le long de la route, côté amont, un talus d'une richesse floristique remarquable a fait l'objet, avec d'autres talus de l'entité, d'un recensement des bords de routes méritant une gestion particulière. Grâce à un accord intervenu entre le Génévrier et la commune, ces talus remarquables ne sont fauchés qu'après les périodes de floraison et de nidification. Encore un exemple à suivre... "Là où il y a une volonté, il y a un chemin", comme disait un alpiniste dont le nom m'échappe...



Genévrier commun

*
* * *

Pour terminer la journée dans les formes, nous allons goûter un des nombreux breuvages dont la Belgique a le secret et ce dans le cadre du Domaine provincial de la Ferme de Palogne. La province de Liège a aménagé un site récréatif dans un méandre de l'Ourthe, au confluent de la Lembrée et autour des bâtiments de la ferme de Palogne, superbement restaurés.

En conclusion, nous avons vu une région très belle et très diversifiée, complètement différente des territoires de la Haute-Lesse. Encore merci au Génévrier pour son accueil et à son guide pour ses explications passionnantes.

Patrick VAN DER SMISSEN

Equipe " entomo-malacologie "

Activité du samedi 13 mai 1989

Les Naturalistes continuent à boudier l'observation des (sales ?) petites bêtes puisque j'étais seul au rendez-vous pour accueillir la Société belge de Malacologie invitée pour une deuxième fois (Lire première activité avec la S.B.M., dans Les Barbouillons, n° 115, oct.-nov. 87, pp 115 à 118) à pros- pecter notre région.

L'objectif principal de la journée était de réaliser un recensement de la malacofaune des eaux douces en choisissant une série de sites susceptibles d'être intéressants. Trois raisons "indépendantes de notre volonté" nous ont empêché d'atteindre complètement ce but et nous avons dû réduire quelque peu nos ambitions et nous rabattre sur les espèces terrestres.

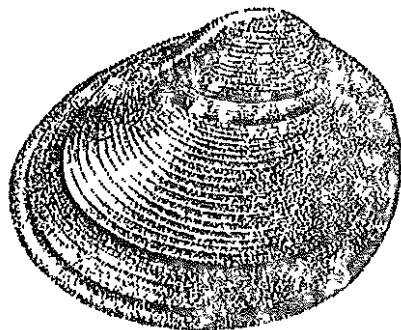
Tout d'abord, les journées étant toujours ce qu'elles sont et les heures ne dépassant pas encore les soixante minutes, le nombre de sites prospectés a été réduit à trois alors qu'il en était prévu initialement une dizaine. Ensuite, les fortes pluies auxquelles succédait une période de fort ensoleil- lement et de sécheresse n'offraient pas les conditions idéales pour une prospection parfaite. Enfin, l'état lamentable, le degré de pollution et la turbidité de l'eau ont causé quelques problèmes de récolte (pour ne pas dire de survie de la microfaune des eaux douces !).

La mare de Sohier

La mare de Sohier, dont la sauvegarde fut l'objet récemment de craintes justifiées de la part des naturalistes, était le premier site à prospecter. Les travaux de réaménagement de la voirie qui longe la mare ont nécessité le dépôt de remblais en bordure du site. Heureusement, les mandataires commu- naux de Wellin sont sensibles à la protection de cette zone humide et ont assuré les Naturalistes de la Haute Lesse qu'ils seraient attentifs à limiter au strict minimum l'empiètement de la chaussée sur la mare.

Le recensement de la malacofaune démontre encore l'intérêt du site. puisque plusieurs mollusques dulcicoles ont été répertoriés et davantage encore d'espèces terrestres vivant aux abords de la mare.

Les dulcicoles : -SPRAERIUM LACUSTRE (plusieurs exemplaires juvénils)
-PISIDIUM sp. (très certainement pulchellum et probablement personatum ou casertanum) Les déterminations de pisidies sont très complexes et doivent être réalisées au binoculaire. Elles seront confirmées par la SBM et l'I.R.Sc.N.B.



PISIDIUM
PULCHELLUM

3,5 mm

Ces deux espèces étaient dispersées sur le fond vaseux (très vaseux !) de la mare.

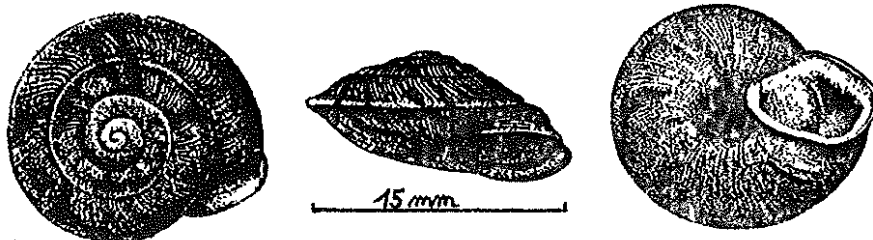
Une petite vingtaine de terrestres étaient toutefois présents à proximité de la résurgence pour exercer les malacologues à la détermination.

A côté de ceux que l'on retrouve à peu près partout, on signalera plusieurs espèces de clausiliidés, le minuscule *CARYCHIUM MINIMUM*, le petit poilu *TRICHIA HISPIDA* et le grand *HELICODONTA OBVOLUTA*, le tonnelet à une dent *ORCULA DOLIUM*, la délicate *VITRINA PELLUCIDA* à la coquille fragile, et un habitué des stations humides (avec *Succinea putris* déjà rencontré à Sohier), *EUCONULUS FULVUS*,

le galopin de service dont Adam décrit " le pénis allongé muni d'un épiphallus plus mince et d'un grand appendice "!



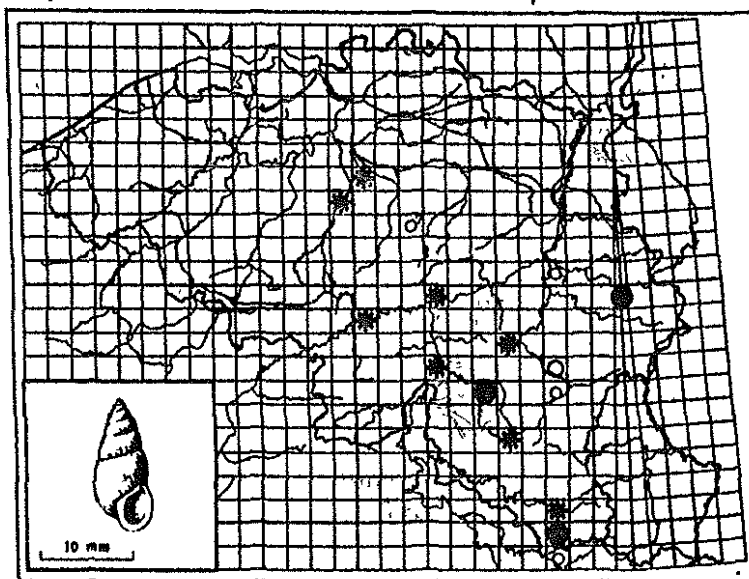
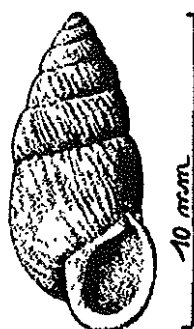
L'affleurement rocheux, au carrefour du Sourd d'Ave permettra encore l'observation d'espèces nouvelles dont *HELICIGONA LAPICIDA* à la très belle coquille carénée.



La résurgence de la Lomme à Eprave

La résurgence des "Sources bouillonnantes" était à ce point trouble qu'aucune prospection valable ne fut possible pour les dulcicoles. On s'est donc rabattu sur les espèces terrestres nombreuses et variées dans ce site calcaire (Plus de 20 espèces sur les quelques ares prospectés !).

On signalera simplement la présence d'une espèce rare en Belgique, *ENA MONTANA*, dont on a pu observer ici une colonie importante.



On se penche, on retourne une pierre ou un morceau de bois, on récolte délicatement, on détermine, on glisse dans une petite boîte, on se redresse en se tenant le dos et, après une dernière étape à la carrière d'Eprave où sera découvert *BRADYBAENA FRUTICUM*, la Société belge de Malacologie démontre que les Naturalistes de la Haute Lesse n'ont pas le monopole des fins d'activités ... traditionnelles !

Bruno Marée

- ANISUS VORTEX ou planorbe tourbillon



- GYRAULUS ALBUS ou planorbe blanche

Ces deux espèces de planorbes se tiennent plutôt parmi les plantes aquatiques. D'autres espèces auraient probablement été recensées au centre de la mare, mais l'accès périlleux à cette zone a découragé les plus téméraires.

Les abords de la mare furent aussi l'objet de récoltes d'espèces terrestres communes et peu exigeantes quant à leur biotope.

On signalera quand même tout particulièrement ARION INTERMEDIUS, une petite limace qui se distingue facilement des autres par les tubercules pointus qui hérissent son corps au repos...



et SUCCINEA PUTRIS, un escargot terrestre ressemblant à s'y méprendre aux lymnées dulcicoles et habitant d'ailleurs toujours les zones humides au bord des mares ou des cours d'eau.

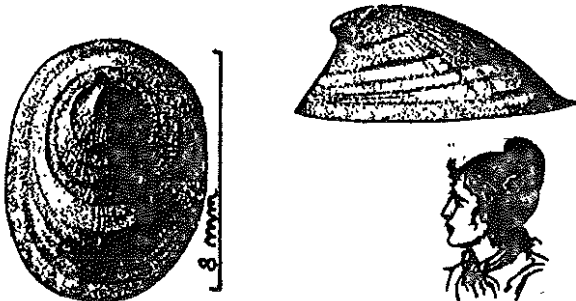


Le Sourd d'Ave

La résurgence du ri d'Ave n'offrit l'observation que des deux espèces dulcicoles les plus courantes dans les eaux ... courantes elles aussi ! L'épais dépôt de boue "argileuse" qui couvre le fond du ruisseau et provient sans doute de la carrière en amont y est probablement pour quelque chose ...

- ANCYLUS FLUVIATILIS : une espèce que l'on trouve même

(et ce n'est pas peu dire !) dans les eaux acides des petits cours d'eau de l'Ardenne. Très facile à reconnaître, l'ancyle ressemble à un petit bonnet phrygien. L'animal est fermement attaché aux galets dans le courant rapide des rivières au moyen de son pied qui fonctionne comme une ventouse.



les ancyles des torrents ont un bonnet plus petit et plus plat que les ancyles des eaux plus calmes. (Quand souffle le vent de la révolution, les bonnets phrygiens qui dépassent ... décollent !)

- LYMNEA PEREGRA



LA GAZETTE DE LA CHAVÉE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

GUERRE CHIMIQUE :
150.000 victimes !

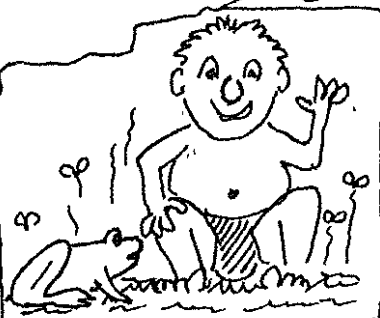
On estime à 150.000 le nombre d'abeilles domestiques mortes l'an dernier en moins d'une semaine après un raid d'épandage d'engrais ou d'herbicides "sélectifs" à proximité d'un rucher dans la chavée.



Victime de guerre

La guerre chimique frappe aveuglément.

Le FLAD (Front de Libération des Abeilles Domestiques) a voté l'embargo sur la production de miel et la pollinisation des arbres fruitiers.



*Enfant et grenouille :
même purin !*

PLASTIQUES EN STOCK

Faut-il toujours parler des épandages d'herbicides ou d'engrais sur les prés et les champs?

On n'en aurait plus rien dit si le fermier du coin n'avait pas eu l'étonnante idée, il y a quelques semaines encore (mais cela se fait depuis des années !) de jeter dans un fossé des centaines de sacs en plastique vides (et blancs !).

Les sacs sont toujours là ... un peu plus dispersés.

DES GRENOUILLES DANS LE PURIN ! ...

Il y a quelques années, les récriminations des naturalistes, ces éternels mécontents, n'ont pas empêché la construction d'une grande étable au milieu de la chavée.

Une restriction au permis de bâtir imposait à l'agriculteur la plantation d'arbres autour de la ferme... On attend toujours les arbres ! (Le fermier envisage aujourd'hui de construire une maison à côté de l'étable !)

Par contre, une double canalisation a été installée et raccorde directement l'écoulement de purin au fossé qui longe la petite route du Duclin et conduit un peu plus loin au Ri de la Planche.

Avez-vous déjà vu des grenouilles rouges nager dans le purin (noir) ? Un spectacle édifiant !

... DES ENFANTS AUSSI !

Un peu plus loin, le Ri de la Planche, aux colorations douteuses, se jette dans la Lesse. Il rejoint alors les rejets "scatologiques" des toilettes de la Salle d'Armes des grottes de Han (500.000 visiteurs par an : une des toilettes les plus visitées de Belgique !)

La rivière s'écoule alors paisiblement vers le village. On y puise l'eau de la distribution et les enfants s'y baignent en été. C'est comique ... ça fait des bulles !

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

LA PETITE GAZETTE DE LA CHAVEE

La chavée, à Han-sur-Lesse, c'est la vallée abandonnée par la Lesse pour s'insinuer dans les joints de stratification et les diaclases du calcaire et former les grottes de Han.

La chavée de la Lesse, ce vaste méandre asséché, est un site exceptionnel que l'on embrasse du regard depuis les pelouses naturelles du belvédère, riches en fleurs rares.

La chavée de la Lesse est probablement le site de la Calestienne le plus apprécié par les naturalistes et c'est le paysage le plus remarquable du Parc national Lesse et Lomme.

La chavée s'étend du gouffre de Belvaux, une merveille géologique, à la sortie des grottes de Han, majestueuse résurgence de la rivière. Elle englobe les falaises de Faule, les rochers de Griffaloux, le Fond de Thion puis le cours du Ri de la Planche depuis la Fontaine St-Martin.

La carte d'évaluation biologique de la Belgique réalisée par le Ministère de la Santé publique classe la chavée parmi les zones de grand intérêt biologique. La commission royale des monuments et des sites a jugé nécessaire de protéger par classement les rochers et les pelouses calcaires du Belvédère, le site tout proche du chantoir de la Laide Fosse (qui porte si mal son nom !) et la remarquable allée des marronniers.

La chavée de la Lesse est évidemment une zone à préserver en priorité et personne ne pourrait imaginer que l'on puisse de quelque manière que ce soit dégrader un tel site naturel.

Et pourtant ... à bien y réfléchir ... quand on y regarde d'un peu plus près !

La petite gazette de la chavée (un canard qui n'existe pas ... et c'est sans doute bien regrettable !) nous fait vivre, au jour le jour, sur le terrain, les événements récents de la vie de la vallée sèche. C'est une chronique de la vie quotidienne des milieux naturels à lire entre les lignes grâce aux petits articles du dernier lapin de Garenne encore vivant, journaliste occasionnel, toujours sur l'événement, au bon moment.

LA GAZETTE de la CHAVEE

LE BORD DES ROUTES :
UN ENTRETIEN EXEMPLAIRE !

La chavée de la Lesse peut se targuer de posséder les bords de route parmi les mieux entretenus de la région. Le trafic automobile intense des chemins agricoles et forestiers justifie pleinement une tonte régulière des accotements si facilement envahis par les coquelicots, bleuets

pissenlits, trèfles blancs et autres mauvaises herbes, repaires probables d'une effrayante vermine insoupçonnée.

Grâce au matériel moderne, les talus herbeux et les fossés peuvent aujourd'hui rivaliser avec la célèbre pelouse du Heysel ou avec le green des meilleurs terrains de golf. C'est propre, c'est net ... Rien ne dépasse !

Entre une faucheuse rotative motorisée et une hampe florale de pissenlit, le combat est inégal !

PUB : DEMAIN, ON TOND
GRATIS !

ARBRES C(L)ASSES, MARRONS GLACES ...

La beauté de l'allée des marronniers a justifié son classement par la Commission royale des Monuments et des Sites.

Cela n'a pas empêché la mise au point d'un projet de téléphérique heureusement abandonné. Les cabines devaient survoler l'allée avant de grimper vers le massif de Boine : un spec-

... ET ZOO-NE VERTE ! ...

Ces prairies qui bordent l'allée des marronniers sont partiellement classées en zone verte au plan de secteur. Il est dès lors très difficile d'y étendre la plaine de jeux qui pourtant portera sans nul doute le label "Infrastructure de détente

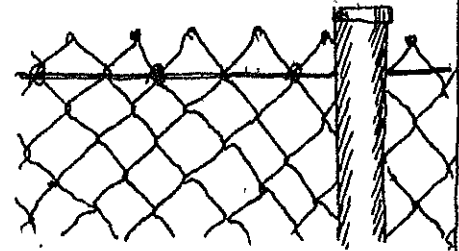
tacle exceptionnel ! Cela n'a pas empêché toutefois la construction totalement illégale d'un énorme hangar en zone forestière au plan de secteur pour abriter les trams à la sortie des grottes, à quelques dizaines de mètres de l'allée. On a entaillé le rocher calcaire, on a rectifié le cours du Ri de la Planche, on a

à caractère pédagogique favorable au développement de la psychomotricité des enfants ..."

Qu'à cela ne tienne ! On y installera un pseudo-jardin zoologique (un de plus !) baptisé probablement pour la circonstance "Centre didactique d'observation de la faune indigène ..."

déplacé des tonnes de remblais et on a édifié un remarquable hangar de tôles, dans lequel transparaît une évidente recherche architecturale d'intégration au paysage.

Actuellement ont débuté les travaux d'aménagement d'une vaste plaine de jeux dans les prairies qui touchent l'allée. Walibi ou Schtroumphland ?



Les travaux de mise en place des clôtures sont en cours !

NOTRE ENQUETE - LES MARRONNIERS ONT-ILS DES RACINES ?

Sans rigoler, l'arrêté de classement de l'allée des marronniers stipule : - il est interdit ... 6° de creuser des tranchées ou de couper des racines dans un rayon de 20 mètres de l'axe des troncs; ...

QUESTION IDIOTE :- Pourquoi vient-on de creuser une tranchée tout le long de l'allée des marronniers, depuis le Pavillon des grottes jusqu'au petit pont sur le Ri de la Planche, à moins de 3 m du pied des arbres ?

REPONSE :- Pour placer un câble, cher Monsieur !

QUESTION :- Est-il vrai que l'on a coupé de très grosses racines ?

REPONSE :- Bien sûr ! Vous savez, avec une pelle mécanique ... on ne fait pas le détail !

QUESTION :- Mais, était-ce bien nécessaire ? N'était-il pas possible de passer plus loin ?

REPONSE :- Mêlez-vous de ce qui vous regarde, petit galopin !

CONCLUSION de notre enquête : les marronniers AVAIENT des racines !

Tout cela serait amusant ... si ce n'était pas la réalité, cette réalité que côtoient par an des centaines de milliers de touristes hilares. On vient de loin pour admirer le site naturel de la chavée sauvage à Han-sur-Lesse.

Le dernier mot sera pour le lapin journaliste :



LA CHAVEE SAUVAGE

Pour obtenir l'autorisation de voir le gouffre de Belvaux et pour acquitter le droit de circuler sur les terrains communaux de la vallée d'En Faule, les personnes intéressées prendront leur billet au bureau des Grottes à Han/Lesse. Elles seront alors chargées à bord de camions "Safari-car" et iront se faire voir par des animaux en quête de nic-nac et autres friandises.

Pour la petite histoire, la s.a. des Grottes de Han qui exploite le site a enfin jugé inconvenant de baptiser son jardin zoologique et son parc d'élevage de sangliers "Réserve Naturelle d'Animaux sauvages". Cela s'appellera dorénavant "La chavée sauvage" !

NECROLOGIE

- + Les oiseaux nicheurs,
- + les insectes piqueurs,
- + les mammifères rongeurs et
- + les naturalistes songeurs

ont le profond regret de vous annoncer le décès de



LA DERNIERE HAIE



A l'heure où tout le monde reconnaît la valeur primordiale de la haie sauvage, les exploitants agricoles ont eu raison de la dernière. Il y a quelques années, elles étaient pourtant encore nombreuses dans le fond de la vallée.

Il n'en reste plus !

Dans quelques années, on subsidiera probablement à gros frais les agriculteurs pour qu'ils en replantent.

Cet avis tient lieu de faire-part.

DEBARDAGE ET CURAGE ...

L'exploitation des forêts requiert aujourd'hui l'utilisation de machines aux dimensions imposantes. Le débardage des pins noirs abattus près de la Fontaine St-Martin a récemment labouré les chemins, mais surtout le lit du rî de la Planche dans lequel étaient traînés les troncs sur plusieurs centaines de mètres. On imagine l'impact d'un tel procédé sur la faune et la flore du ruisseau.

Débardage et curage sont les deux mamelles de ...

FAITS DIVERS

RESTAURATEUR, CHASSEUR ET POLLUEUR : un cumul intolérable !

Un chasseur peu scrupuleux (Ah bon ! Il y en a d'autres !) a cru intéressant de protéger son gibier, à lui, en empêchant l'accès du public à son territoire, à lui tout seul.

Pour ce faire, il a répandu sur les chemins un tapis de tessons de bouteilles destiné à décourager les éventuels prome-

neurs (mal chaussés !)

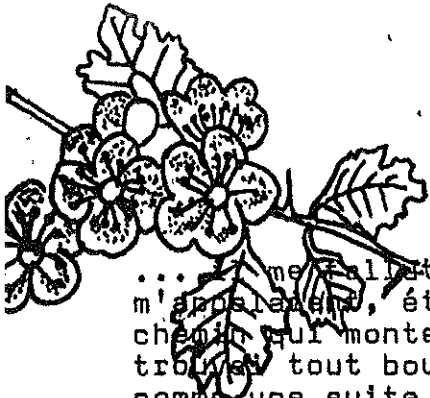
L'Office du Tourisme de Han a déposé plainte en justice ... et l'affaire suit son cours.

C'est le même chasseur qui, régulièrement, utilise le petit val du Fond de Thion pour brûler des ordures et éviter le paiement de la taxe communale sur les immondices pour les restaurateurs. Dans un restaurant, on utilise énormément de nappes en papier et ça brûle très bien !

La preuve est faite qu'on peut être restaurateur, chasseur et pollueur en même temps !



NATURE ET LITTÉRATURE



... me fallait rejoindre en courant mon père et mon grand-père qui m'appelaient, étonnés que je ne les eusse pas suivis dans le petit chemin qui monte vers les champs et où ils s'étaient engagés. Je le trouvais tout bourdonnant de l'odeur des aubépines. La haie formait comme une suite de chapelles qui disparaissaient sous la jonchée de leurs fleurs amoncelées en reposoir; au-dessous d'elles, le soleil posait à terre un quadrillage de clarté, comme s'il venait de traverser une verrière; leur parfum s'étendait aussi onctueux, aussi délimité en sa forme que si j'eusse été devant l'autel de la Vierge, et les fleurs, aussi parées, tenaient chacune d'un air distrait son étincelant bouquet d'étamines, fines et rayonnantes nervures de style flamboyant comme celles qui à l'église ajournaient la rampe du jubé ou les meneaux du vitrail et qui s'épanouissait en blanche chair de fleur de fraisier. Combien naïves et paysannes en comparaison sembleraient les églantines qui, dans quelques semaines, monteraient elles aussi en plein soleil le même chemin rustique, en la soie unie de leur corsage rougissant qu'un souffle défait.

Mais j'avais beau rester devant les aubépines à respirer, à porter devant ma pensée qui ne savait ce qu'elle devait en faire, à perdre, à retrouver leur invisible et fixe odeur, ici et là, avec une allégresse juvénile et à des intervalles inattendus comme certains intervalles musicaux, elles m'offraient indéfiniment le même charme avec une profusion inépuisable, mais sans me le laisser approfondir davantage, comme ces mélodies qu'on rejoue cent fois de suite sans descendre plus avant dans leur secret. Je me détournais d'elles un moment, pour les aborder ensuite avec des forces plus fraîches. Je poursuivais jusque sur le talus qui, derrière la haie, montait en pente raide vers les champs, quelques coquelicots perdus, quelques bluets restés paresseusement en arrière, qui le décoraient çà et là de leurs fleurs comme la bordure d'une tapisserie où apparaît clairsemé le motif agreste qui triomphera sur le panneau; rares encore, espacés comme les maisons isolées qui annoncent déjà l'approche d'un village, ils m'annonçaient l'immense étendue où déferlent les blés, où moutonnent les nuages, et la vue d'un seul coquelicot hissant au bout de son cordage et faisant cingler au vent sa flamme rouge, au-dessus de sa bouée graisseuse et noire, me faisait battre le cœur, comme au voyageur qui aperçoit sur une terre basse une première barque échouée que répare un calfat, et s'écrie, avant de l'avoir encore vue : "La Mer!"

Puis je revenais devant les aubépines comme devant ces chefs-d'œuvre dont on croit qu'on saura mieux les voir quand on a cessé un moment de les regarder, mais j'avais beau me faire un écran de mes mains pour n'avoir qu'elles sous les yeux, le sentiment qu'elles éveillaient en moi restait obscur et vague, cherchant en vain à se dégager, à venir adhérer à leurs fleurs.

Extraits de NATUROPA Faits nouveaux - Nature et Environnement

REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE : UN ESPOIR POUR LE MAINTIEN DES PRAIRIES HUMIDES

Comme la plupart des prairies humides de la vallée du Rhin, celles de l'Elz, au sud de Rust, sont de plus en plus fréquemment labourées, afin de permettre la culture du maïs. Grâce à l'initiative de la Ligue allemande pour la protection des oiseaux (Deutscher Bund für Vogelschutz) et aux financements des Communautés Européennes (400.000 DM) et du Land de Bade-Wurtemberg (800.000 DM), une formule originale a pu être trouvée, dont la nature en général, et l'avifaune en particulier, sont les grandes bénéficiaires. En effet, une somme compensatoire est versée à tous les agriculteurs qui, volontairement, souscrivent à un contrat de gestion, et par là, s'engagent à ne pas retourner leurs prairies, voire à reconvertir certaines parcelles labourées.

EXEMPLE A SUIVRE

La Royal Society for Nature Conservation coordonne le travail d'un grand nombre de volontaires en Grande-Bretagne pour faire des dénombrements des lieux de ponte de grenouilles et de crapauds. (WATCH, 22 The Green, Nettleham, GB - Lincoln LN2 2NR)

LIECHTENSTEIN : CONSERVATION DES PRAIRIES MAIGRES

Le Landtag, Parlement du Liechtenstein, a approuvé à l'unanimité le projet de loi sur le versement de contributions à la surface en vue de la conservation des prairies maigres. Sont considérées comme prairies maigres, les prairies à fleurs sèches et variées fauchées une fois, mais aussi les prés à litière humide. Selon la loi, les contributions à la surface dans ces régions de montagne et sur les pentes des vallées, s'élèvent à 1.527 SFr par an et par ha, 1.250 pour les surfaces fertiles en plaine et 550 par ha pour les surfaces moins productives. Le versement des contributions à partir du 1er janvier 1989 a pour but d'inciter les propriétaires fonciers et les exploitants à conserver ces prairies maigres. (Agence nationale)

UNE TERRE D'ACCUEIL POUR LES GRUES

Le Centre ornithologique de Champagne-Ardenne (au nord-est de la France) envisage l'acquisition et l'aménagement d'un domaine agricole proche du lac de Der, devenu depuis le début des années 80, l'un des quatre principaux site de stationnement d'Europe occidentale de grues cendrées, *Grus grus* (jusqu'à 40.000 en transit en mars 1988, avec un dortoir maximum de 25.000 individus). (Centre ornithologique Champagne-Ardenne, Drosnay, F - 51290 Saint-Rémy-en-Bouzemont)



ACTIVITES GENERALES

Samedi 15 avril : Promenade printanière à RENDEUX

Sortie santé, sortie tourisme dans la vallée de l'Ourthe. C'est l'époque avare de la floraison pour les botanistes qui trouvent malgré tout quelque brin de verdure à décortiquer.

Une piste cyclable récemment bétonnée nous mène, dans les bois, de Ronzon au pied du Mont de Saint-Thibaut, suivant de plus ou moins près la grand-route de La Roche. Ensuite, vient la longue ascension de la colline par le chemin que les pèlerins suivaient pour se rendre à l'Ermitage.

De là-haut, à côté de la chapelle, à l'extrémité de ce promontoire, on surplombe la rivière de 150 mètres, on découvre un paysage somptueux, sculpté patiemment par l'eau tout au long des millénaires, dans les schistes sombres et massifs. A nos pieds, Marcourt, village martyr incendié par les Allemands en septembre 1944. Plus haut, Marcouray. Plus haut encore, Devantave. A demi caché par un méandre de la vallée, le petit village de Jupille. Dans son prolongement, son village de vacances de la Boverie. Presque à l'horizon, quelques maison de Cielle. Une vallée superbe, oui, mais où le tourisme a posé ses chancre, les terrains de camping que rien ne tente de dissimuler.

En ce bicentenaire de la Révolution française, voici l'endroit indiqué pour jeter un bref regard sur le passé de la région.

Déboisé, ce site devait être un poste d'observation extraordinaire. Nos plus lointains ancêtres ont dû le remarquer. Les Romains devaient le connaître, eux qui ont laissé des traces de leur installation au village de Marcourt, eux qui avaient aménagé, sinon construit, dans la vallée, un diverticulum important. Ils y vénéraient Mercure, d'où le nom donné au village.

Pouvait-on rêver de meilleur endroit où installer un château-fort? "Au XI^e siècle les comtes de Montaigu bâtissent leur château-fort là où se trouvent actuellement la chapelle et l'ermitage de Saint-Thibaut, et Marcourt devient le chef-lieu du Comté de Montaigu et de la Prévôté des Rivières, siège d'une haute cour de justice dont les jugements étaient sans appel sauf dans le cas de sortilège." (1)

Passons sous silence la tumultueuse histoire de nos seigneurs locaux. Toujours est-il que le territoire des Comtes de Montaigu se rapetisse notamment sous la pression de leurs turbulents voisins les Comtes de La Roche et les seigneurs de la Terre de Durbuy.

En 1413, les bombardes du duc Antoine de Brabant ont raison du château de Montaigu, mais non de la ferveur populaire. La chapelle du château était dédiée à saint Thibaut. Les pèlerins affluent sur les ruines, surtout depuis une guérison opérée l'an 1600. Le calvaire que l'on y a placé ne satisfait pas les pratiquants. Sire Charles Jamotte, pourvu de la cure de Marcourt en 1638, finit par réunir les fonds nécessaires à la construction d'une chapelle. Le 27 septembre 1660 est le jour de sa

de sa consécration. La dédicace à saint Thibaut assignée au 3 mai explique la tradition du double pèlerinage, l'un au jour de l'Invention de la Sainte Croix, l'autre le jour de la fête du saint patron, ainsi que la double vénération des pèlerins. Ces pèlerinages se perpétuent de nos jours même s'ils ne connaissent plus l'affluence d'autrefois.



Ill. d'Elisabeth Ivanovsky tirée de A. SOREIL, Dure Ardenne,

Taisons aussi les conflits que l'attrait du site de Saint-Thibaut engendra entre paroisses et communes. A signaler seulement que l'ermitage adossé à la chapelle a été occupé par des ermites jusqu'au milieu de ce siècle.

Marcourt vit naître d'autres célébrités : Evrard MERCURIAN (1514-1580), Lardinois de son patronyme, fut le 4^e Général des Jésuites. Ses neveux, Jacques (né en 1587), grand prévôt de la cathédrale d'Olmütz en Moravie, archidiacre de Brinn et administrateur de l'évêché d'Olmütz, et Jean, maître des arts et religieux de la Compagnie de Jésus et confesseur de l'archiduc Léopold, fils de l'empereur Ferdinand II.

Mieux connue, mais dans un tout autre genre, est certainement Anne Joséphe TERWAGNE, née à Marcourt le 3 août 1762, plus illustre sous le nom francisé de THEROIGNE de MERICOURT. En 1767, la mort de sa mère marque le début d'une enfance et d'une adolescence malheureuse. Elle fuit sa marâtre et commence alors une vie trépidante, tumultueuse. Grâce à une certaine Madame Colbert, d'Anvers, l'analphabète sera instruite, deviendra musicienne et commencera ses voyages à travers l'Europe. Elle se marie avec Mylord Spinter qui lui donne une fille. Elle le quittera, le retrouvera, le quittera définitivement. La mort de sa fille l'affolle de chagrin. Elle se lance dans une vie agitée, s'intéresse à la chose publique et son désir de suivre les débats des Etats Généraux à Versailles l'amène à Paris le 11 mai 1789.

C'était il y a tout juste deux siècles. Théroigne de Méricourt se laisse emporter par les tourbillons de la Révolution. On la trouve dans la rue, déchaînée, prenant la tête de troupes de femmes cocardières, réclamant avec acharnement des droits égalitaires pour les femmes. Elle fait figure d'une des premières féministes de l'histoire.

Etre femme et jouer un rôle public dans la société est toujours aussi mal considéré, même après la prise de la Bastille. Les conservateurs lui accordent une importance qu'elle n'a pas dans la réalité. Sans leurs

écrits diffamatoires et mensongers incessants, Théroigne aurait sans doute sombré dans l'oubli. Ce sont eux qui forgeront sa célébrité. Cette célébrité, qui a dépassé les frontières, ne la mettra pas à l'abri des poursuites et des tracasseries. La révolutionnaire doit fuir une fois de plus. Elle se croit en sécurité à Liège. Hélas, ses ennemis parviennent à la faire incarcérer. Nous sommes en 1791. La maladie la frappe. Elle plaide si bien sa cause que l'Empereur lui rend sa liberté. Elle rentre à Paris. C'est l'apogée de sa gloire. Mais à Paris, c'est la guerre entre Jacobins et Girondins. Les Jacobines lui administrent une raclée humiliante. Elle s'enferme chez elle. Sa santé mentale se dégrade. Le 27 juin 1794, elle est de nouveau incarcérée. Dans sa geôle, elle devient folle. On la fait interner. Dans sa cellule, "...elle ne peut plus supporter aucun vêtement, pas même une chemise. Plusieurs fois par jour, elle inonde son lit avec plusieurs seaux d'eau, se couche et se recouvre de son drap, le froid rigoureux ne change rien. Le 8 juin 1817, Théroigne meurt d'une péri-pneumonie. Ainsi finit Théroigne de Méricourt, à l'âge de 55 ans, après avoir languï 23 ans dans un cabanon."(2)

A l'occasion du bicentenaire de la Révolution, on se souvient d'Anne Joséphe Théroigne de Méricourt. On en a même fait un (mauvais) film.

Marcourt aussi veut se souvenir. Son Syndicat d'Initiative organise des festivités en son honneur au cours du mois de juillet. Marcourt veut en quelque sorte réparer l'acte mesquin du curé de la paroisse qui, en 1873, fit détruire la maison natale de la révolutionnaire. Elle recevait trop de visiteurs. On a gardé une gravure de cette maison à colombages. Elle se dressait en face de l'église, là même où se trouve la salle du Syndicat d'Initiative.

Après cette promenade dans l'histoire, nous reprenons la route, la tête pleine d'images, pour aller pique-niquer sur les bords de l'Ourthe.

L'après-midi sera consacrée à la visite de l'arboretum du regretté Monsieur LENOIR, à Rendeux : une fois de plus, nous y admirons le résultat étonnant de la passion de toute une vie...

Daniel MORMONT

(1) Noëlle MORMONT, Marcourt et son histoire, éd. "Etoile" CIRAC-YMCA, Marcourt, 1981, 5.

(2) Op. cit., 27.

Pour en savoir plus :

Bibliographie reprise dans l'op. cit.

Ch. JAMOTTE, Le Montaigu de Saint-Thibaut, 1660.

M.A. de LEUZE, Le Montaigu de Saint-Thibaut, 1898.

Jh. COLLET, Mosaïque historique autour d'un hameau ardennais.

Georges LAPORT, La vie trépidante de Théroigne de Méricourt, 1931.

T. SEVERIN S.J., Mercurian.

Bull. du "Vieux Liège".

E. TANDEL, Les communes luxembourgeoises.

H. PIRENNE, Histoire de Belgique.

A.M. de LEUZE, Le comté de Montaigu et l'ermitage de St-Thibaut, 1888.

Jean LEJEUNE, La principauté de Liège.

Service National des Fouilles, La Belgique à l'époque romaine.

Abbé MARQUET, Hotton à travers les âges.

Revue Ardenne et Famenne.

B. THOULOMIER, Grand livre des châteaux de Belgique, II.

Communes de Belgique, dictionnaire d'histoire et de géographie administrative, Bruxelles, 1980.

G. LAFONTAINE, La curieuse épitaphe du curé Charles Jamotte, in Saint-Hubert d'Ardenne - Cahiers d'histoire, II, Saint-Hubert, 1978.

et surtout :

Usnard LEGROS, Le double destin de Théroigne de Marcourt dite de Méricourt, Marquain, 1969.

enfin, un ouvrage récent :

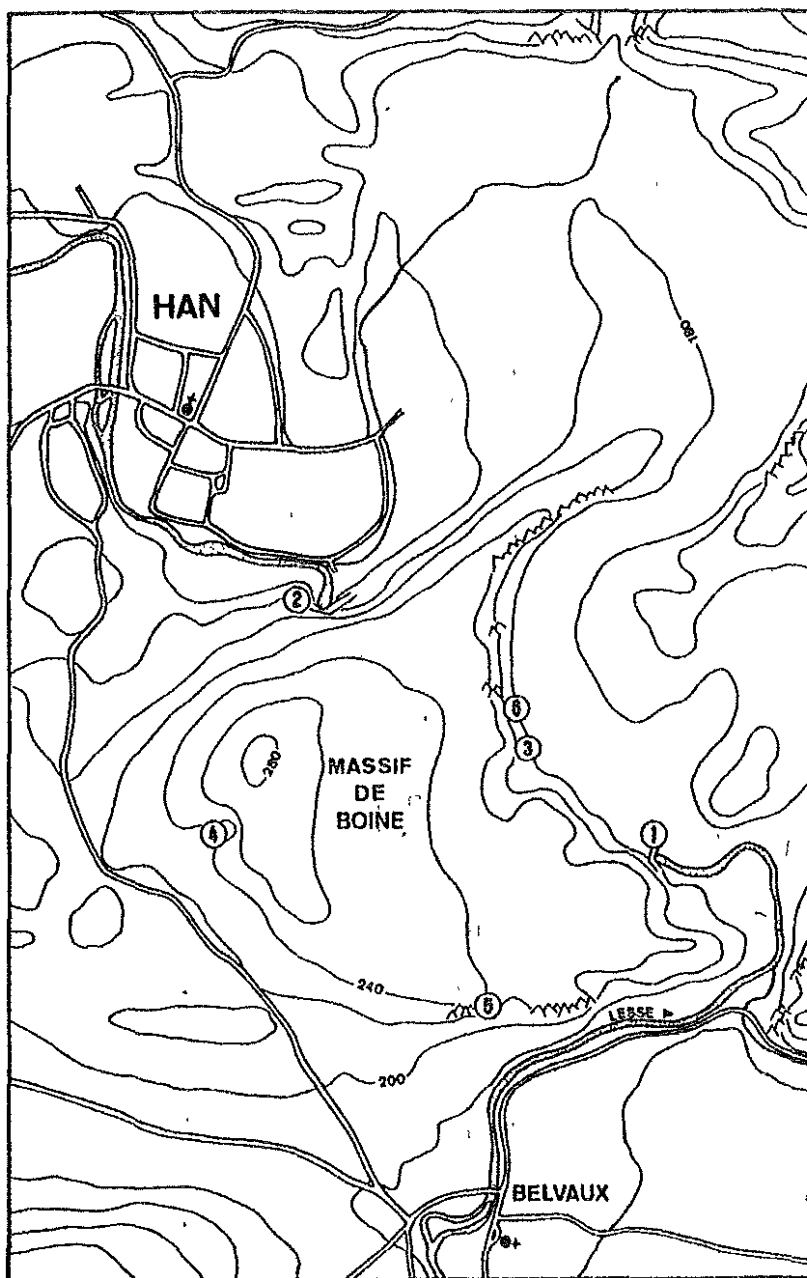
Elisabeth ROUDINESCO, Théroigne de Méricourt, une femme mélancolique sous la Révolution, Paris, 1989.

Samédi 3 juin : Promenade d'initiation à la botanique dans le Massif de Boine (HAN/LESSE)

Appelée aussi "la Montagne de Han", la colline calcaire de Boine, sous sa couverture boisée, renferme un complexe de galeries et de salles creusées par la Lesse aux différents stades de son évolution. Ce sont les grottes de Han, dont une partie seulement est accessible au public.

Propriétaire de ce massif forestier situé au cœur du Parc National de Lesse et Lomme, la Société des Grottes de Han et de Rochefort exploite non seulement les célèbres grottes, le massif forestier et les pelouses calcaires qui les surmontent, mais aussi 27 hectares de prairies et de bois qu'elle loue, depuis 1968, à la commune de Rochefort. Elle en a fait une "Réserve d'animaux sauvages" parcourue par un petit train "Safari". Cette réalisation a rendu le gouffre de Belvaux inaccessible, ainsi que les diaclases, dolines, aiguigeois, pertes et autres phénomènes karstiques qui existent sur la colline de Boine. Ces lieux sont solidement grillagés et seuls les touristes ont accès au Gouffre... moyennant finance.

Mais aujourd'hui, réjouissons-nous, nous avons obtenu la permission d'y pénétrer en naturalistes, afin d'y suivre l'évolution de la végétation. La recommandation nous est faite de ne pas suivre le trajet du petit train afin de ne pas apeurer le gibier qui restera ainsi visible pour les touristes...



Plan d'ensemble du Massif de Boine

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| 1. Gouffre de Belvaux | 4. Fosse Sinsin |
| 2. Trou de Han | 5. Trou Picot |
| 3. Trou d'Enfaule | 6. Trou au Salpêtre |

(Plan tiré de Michel TIMPERMAN, La Grotte de Han au fil des siècles, in DE LA MEUSE A L'ARDENNE 4, 1987, 69)

Nous commençons notre circuit par la visite du Gouffre de Belvaux. C'est en cet endroit que la Lesse, après avoir traversé tranquillement les schistes frasniens du synclinal de Belvaux puis s'être heurtée à la falaise calcaire du flanc sud de l'anticlinal de Wavreille au massif de Boine, finit par pénétrer dans la colline et par y disparaître. Elle en ressortira, 24 heures plus tard, au Trou de Han (sortie des grottes) un kilomètre plus loin seulement. C'est dire qu'elle a vagabondé - son excuse est que la dénivellation entre le gouffre et la sortie des grottes ne représente pas plus d'un mètre. Nous sommes impressionnés par la beauté du site, ainsi que par la disparition aussi brutale d'une rivière aussi vivante. L'ensemble dégage une impression de mystère et de grandeur. Un orme lisse (Ulmus laevis) millénaire se dresse devant le trou. Une question : Pourquoi avoir inclus cette beauté naturelle incomparable dans un circuit touristique qui lui enlève une part de sa sauvagerie?

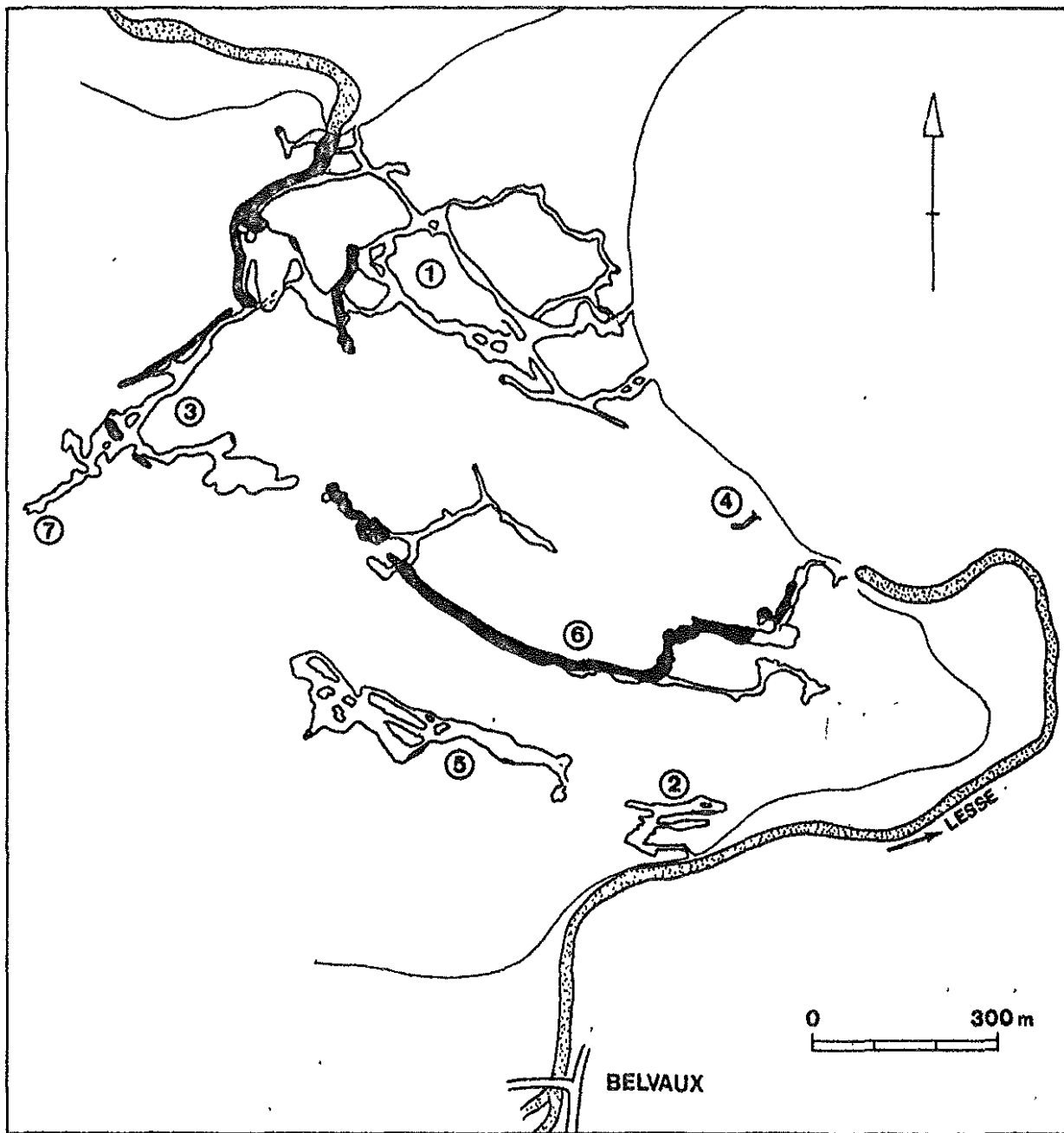
Nous remontons ensuite dans les voitures d'où nous pouvons observer ours, lynx, tarpans, cerfs et biches se déplaçant en toute quiétude dans ce parc bien entretenu.

Ensuite, nous parcourons le flanc sud du Massif de Boine. Hélas, le sous-bois de la chênaie-charmaie, labouré par le gibier en surnombre, est devenu inexistant.

En recherchant un lambeau de chênaie pubescente, nous retrouvons à 60m au-dessus du niveau de la Lesse, une profonde cavité rocheuse. Appelée "Trou Picot", cette diaclase, élargie par l'action des eaux chargées de gaz carbonique, était une perte importante de la Lesse du temps où celle-ci coulait au niveau de sa terrasse supérieure où nous nous trouvons. Actuellement, le Trou Picot donne accès à la Grotte du Père Noël. Nous descendons au fond de la cavité et nous nous heurtons à la grille de la grotte. Bien qu'ayant reçu les clés qui nous permettraient de la franchir, nous n'avons pas voulu pousser plus avant notre exploration, nous réservant d'y revenir un autre jour.

Par le sommet du massif, nous nous approchons de la pelouse calcaire qui se dresse face au village de Belvaux et retrouvons avec satisfaction la végétation xérophile particulière qui recouvre les gradins rocheux car là, heureusement, elle est préservée et, malgré la sécheresse de ces dernières semaines, le cortège habituel des plantes de la pelouse calcaire est au rendez-vous. Il n'en est pas de même des deux autres pelouses voisines qui sont le domaine des bouquetins et où l'abondance des déjections a amené la multiplication des orties, tout à fait insolites en ces lieux.

Un coup d'oeil à travers un rideau de pluie sur le village de Belvaux. La vue est malgré tout superbe. Trempés jusqu'aux os par la pluie incessante qui tombe depuis le matin, nous coupons au plus court en longeant la clôture, pressés d'aller nous sécher à Belvaux devant un bon feu tout en lapant à petites gorgées gourmandes un délicieux chocolat chaud.



Situation des principales cavités du Massif de Boine, d'après la topographie de M. Coen et M. Van Hille :

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| 1 : Grotte de Han | 5 : Grotte du Père Noël |
| 2 : Trou des Crevés | 6 : Lesse Souterraine |
| 3 : Réseau Sud | 7 : Réseau Renversé |
| 4 : Pertes Follette | |

Plan tiré de Michel TIMPERMAN, La Grotte de Han au fil des siècles, 3^e partie, in DE LA MEUSE A L'ARDENNE 6, 1988, 43.



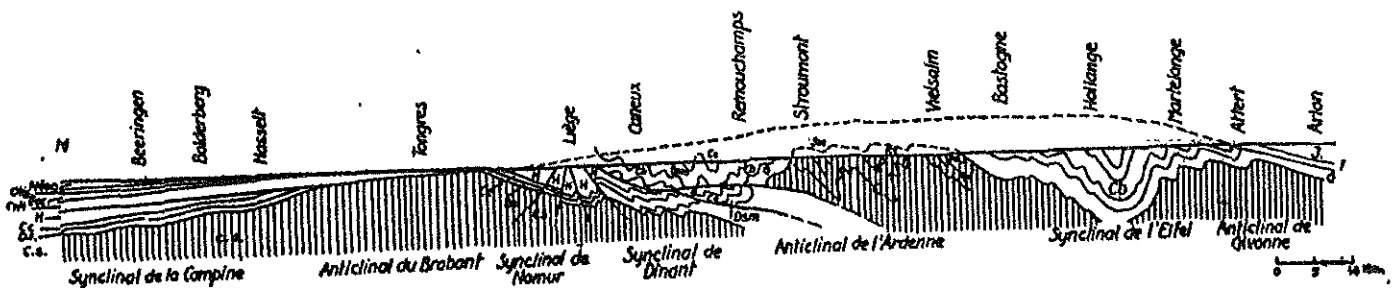
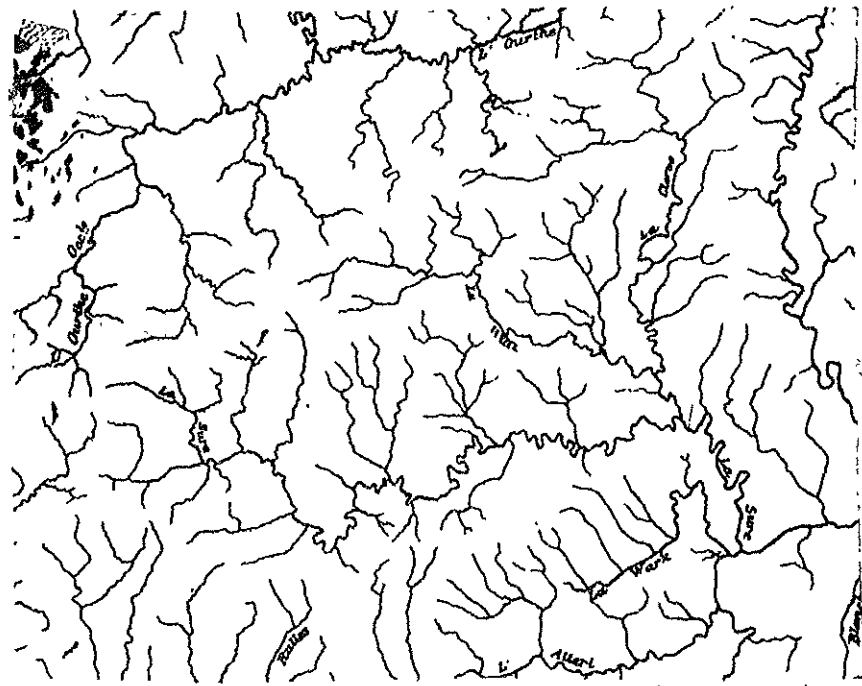
Arrêts explicatifs A, B, ...

Parcours

Samedi 17 juin : Excursion dans la vallée de la Haute-Sûre guidée par Bernard OVERAL

Situation de la région parcourue (Point de départ X : se reporter à ----- la carte, page précédente)

La Sûre prend sa source sur le plateau de Vaux-sur-Sûre. Elle y divague mollement au gré de ses affluents avant de prendre une direction est-ouest en aval de Martelange pour s'enfoncer dans les schistes siegeniens (Sg) de l'anticlinal de Givonne (voir coupe et carte géologique). La carte permet d'observer les terrains plus anciens (Sg) de l'axe de l'anticlinal et les couches plus récentes (E = Emsien) en bordure de l'anticlinal.



— Profil d'ensemble à travers la Belgique d'Arlon à Beeringen en Campine, d'après P. FOURMARIER, 1934.

Légende. — Abrégés : Néogène. Oligocène. Eocène. Crétacé. Jurassique. Trias. H : Houiller. Co : Calcaire carbonifère. Ds : Dévonien supérieur. Dm : Dévonien moyen. D.i. : Dévonien inférieur (Cb : Coblenclen ; G : Gedinnien). C : Cambrien (Sm : Salmien ; Silurien inf. ; Rv : Revinien ; De : Devillien.)



Site A

Il s'agit d'un bas-marais de suintements à l'abri de l'eutrophisation et ayant évolué en tourbière haute en son centre. Les nombreuses plantes de marais ont retenu l'attention des botanistes ; on peut citer Eriophorum angustifolium, Menyanthes trifoliata, Carex panicea, Dactylorhiza majalis et maculata, Epipactis palustris non en fleur et de nombreuses mousses. Un lot d'espèces calcicoles comme l'Epipactis trahit la présence de suintements à faible teneur en calcium.

Signalons que nous sommes au Grand-Duché de Luxembourg, la Sûre faisant office de frontière naturelle dans tout le secteur.

Site B

Un petit arrêt pour observer quelques mousses acidophiles caractéristiques des forêts ardennaises : Polytrichum formosum et Dicranum scoparium, en nous excusant pour ces noms barbares qui n'ont pas de

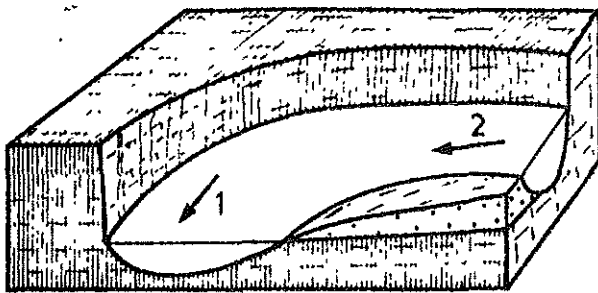
traduction française.

Site C

Il s'agit d'un point de vue sur la vallée et sur la ferme d'Oeil, mot dérivé de "huile" en ancien allemand car on y pressait des graines oléagineuses. La ferme, comme de nombreux villages et hameaux, dont Grumelange, est installée sur la rive concave de la Sûre, en pente douce. Quant à nous, nous nous trouvons sur la rive convexe, en pente raide, occupée par un taillis de chênes anciennement écorcé, coupé et voué régulièrement à la culture de seigle sur brûlis. Ces pratiques ont dégradé le sol; certaines plantes n'ont toutefois pas disparu : en témoignent la présence de Melica uniflora sur des placages limoneux plus riches. Lamium galeobdolon, Mercurialis pérennis et même Arum maculatum se rencontrent également dans les mêmes situations.

Megacollybia platyphylla, un beau grand champignon au chapeau brun et aux rhizoïdes prolongeant le pied semble défier la sécheresse persistante de cet été tropical.

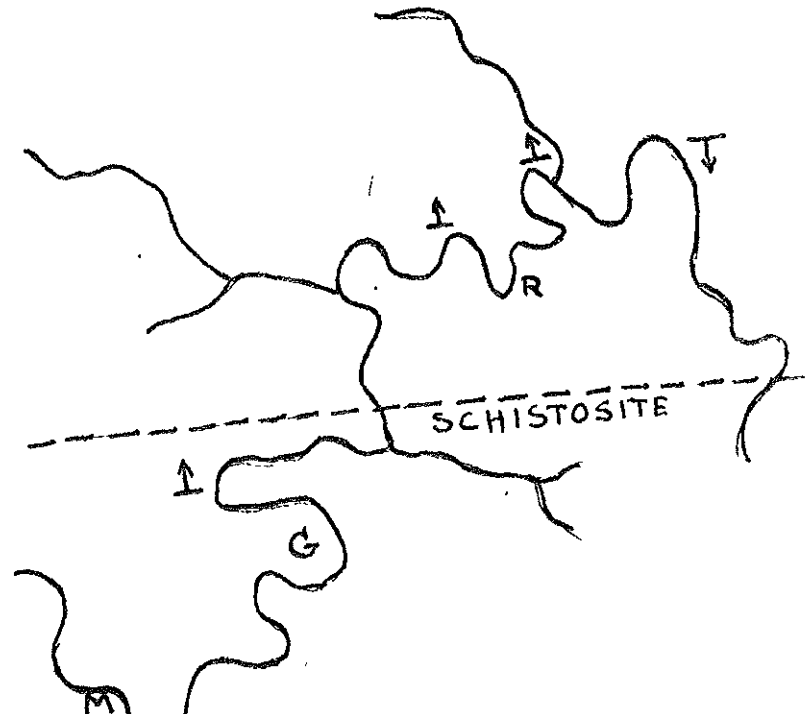
La vue qui s'offre à nous permet d'explicitier la règle des méandres



(d'après A. N. Strahler, 1946)

Dessin d'après A. N. STRAHLER (1946) montrant la relation entre la direction du courant et la schistosité.

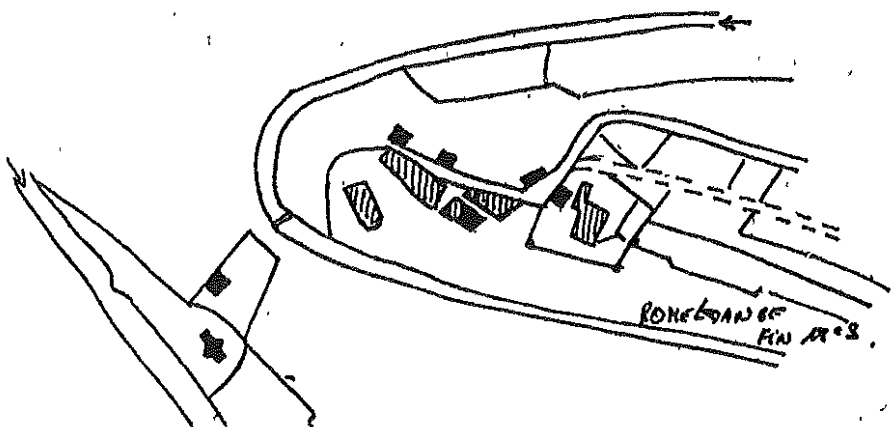
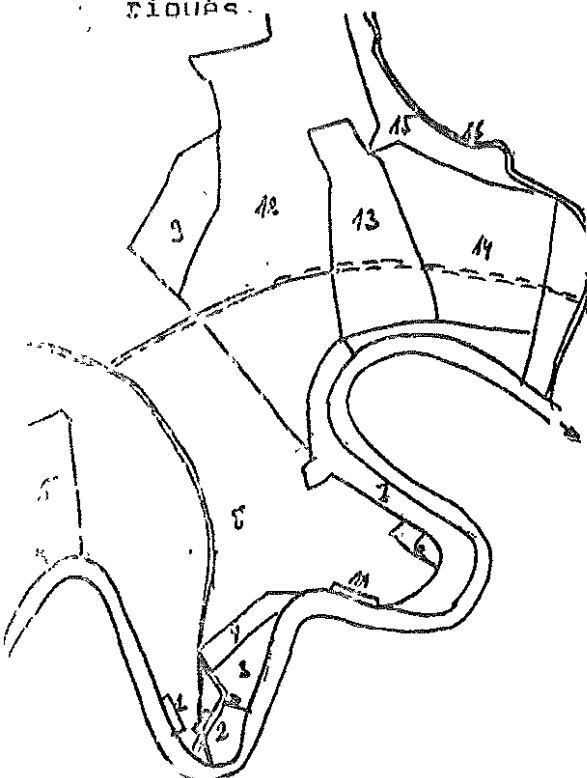
- En 1 : la direction du courant est parallèle à la schistosité. L'érosion latérale est facile, les plaquettes de schiste se débitent aisément car elles ne reçoivent de leurs voisines qu'un faible support
- En 2 : La direction du courant est perpendiculaire à la schistosité. L'érosion latérale de la rivière est très peu efficace car les plaquettes de schiste sont fermement calées par leurs voisines.



appliquée à l'Ourthe, à la Lesse et à la Semois par plusieurs géomorphologues et utilisée ici pour expliquer l'allongement anormal des méandres. Ainsi on a pu vérifier que le méandre s'allongeait perpendiculairement au plan de la schistosité par un phénomène de décollement des feuillets (voir bloc-diagramme d'après Strahler, tiré du livre en hommage à Macar, Géomorphologie de la Belgique).

Point D

Le pique-nique de midi est l'occasion de parler du village disparu de Rommeldange, composé anciennement d'une église paroissiale, d'un presbytère et de plusieurs chaumières accolées au versant rocheux ceinturé par la Sûre formant méandre. Ce site, actuellement désolé et inculte arrivait à faire vivre une petite communauté. Il suffit de consulter les cartes cadastrales anciennes (voir extraits) pour se rendre compte de la parfaite exploitation du milieu avec ses bandes labourables étroites, ses terres à sarts, ses haies à écorces et ses prés irrigués.



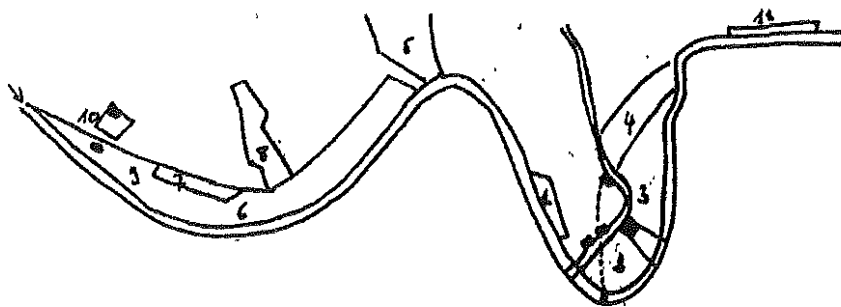
Chapelle et hermitage de la madelaine

Rommeldange : Fin 18e-Début 19e

- | | | |
|---------------------|---------------------------|---------|
| 1. Pré | 6. Prairies | II. Pré |
| 2. Pâturage | 7. Labourable | |
| 3. Prés | 8. Prairies | |
| 4. Terre labourable | 9. A la madelaine | |
| 5. Bois futaye | 10. Ruine de la madelaine | |

Rommeldange : Fin 18e-Début 19e

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| 1. Pré | 9. Haie à écorce |
| 2. Pâturage | 10. Terre à sard |
| 3. Prés | 11. Pré |
| 4. Terre labourable | 12. Bois taillis |
| 5. Bois futaye | 13. Haie à écorce |
| 6. Labourable | 14. Terre à sard |
| 7. Prairies | 15. Prairies |
| 8. Ruine de la madelaine | 16. Ruisseau Sierbaach |



Les pèlerins faisaient halte à Rommeldange avant de se rendre à la chapelle et à l'ermitage de la Madeleine, situés le long de la Sûre, vers l'amont (point G). Le village eut également son notaire en la personne d'Etienne Marteling dont l'étude fonctionna de 1747 à 1753. La

construction d'une église à Tintange, village voisin de deux à trois kilomètres, en l'an 1786, en remplacement de celle de Rommeldange menaçant ruine, allait donner le coup de grâce au village.

Aujourd'hui subsiste une plante-témoin d'un habitat ancien en la personne de Chenopodium bonus-henricus, le chénopode Bon-Henri, une plante utilisée comme légume, un peu à la manière des épinards, durant tout le Moyen Age.

Point E

Une chênaie thermophile occupe le versant convexe en pente raide à l'arrière de Rommeldange. Ce peuplement anciennement traité en taillis à écorcer recèle des espèces rares, caractéristiques des méso-climats chauds et secs, dont Sorbus aria (Sorbier blanc), Cotoneaster integerimus (Cotonéaster), Anthericum liliago (Phalangère à fleur de lis) et Lychnis viscaria (Lychnis visqueux).

Signalons en passant le dévouement sans borne de notre guide pour nous dénicher des espèces rares dans les ravins et sous un soleil de plomb!

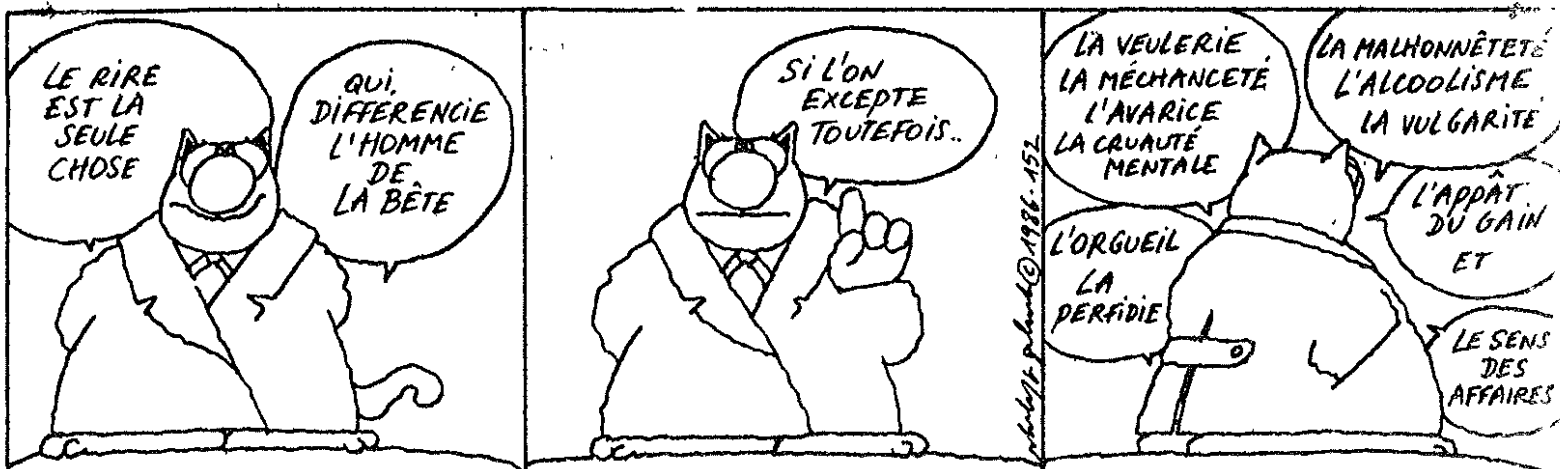
Point F

Le site d'un ancien barrage de déviation des eaux est l'occasion de parler de la loutre, animal devenu rarissime et encore présent dans la Sûre, relativement préservée des atteintes de notre civilisation technologique dévoreuse de sites.

L'heure était tardive lorsque la petite troupe a entamé le chemin du retour vers un abreuvoir bien mérité, enfin je veux dire un bistrot, à Martelange.

J'oubliais de signaler le talent de Pierre face à un troupeau de génisses et, pour terminer sur une note sérieuse et naturaliste, une observation de Digitalis grandiflora (Digitale à grandes fleurs jaunes) et de Rosa tomentosa (le Rosier tomenteux, tout simplement).

Bernard OVERAL



Samedi 8 juillet : Les étangs d'ANLOY, de Chemont à la Vieille Rochette

Nous sommes à quelques kilomètres des sources de la Lesse, à 275m d'altitude.

Au cours de cette journée, nous ne verrons pas la Lesse : les travaux de l'autoroute ont défigurés le plus beau site, Cuy, mais nous irons le long des ruisseaux qui la gonflent.

Point de départ de la promenade : l'église, harmonieuse, classique, entourée de son cimetière, implantée au centre des habitations;

Un peu d'histoire

Anloy est un village qui ne fait pas parler de lui, mais qui s'est coulé à travers les siècles en gardant son identité et ses habitants.

Au IX^e siècle, l'abbaye de Prüm y a déjà une vingtaine de tenanciers. A cette époque, Anloy fait partie du domaine de Villance.

Par la suite, ce petit village trouve le moyen de dépendre à la fois du seigneur de Mirwart et du duché de Bouillon, les droits et redevances des uns et des autres étant savamment dosés.

Les cartes de Ferraris, au XVIII^e siècle, font mention des lieux-dits qui vivent encore autour d'Anloy maintenant : les Petelles, Wachamps, La Rochette. Aucune mention par contre n'est faite de Fronfays, où la tradition orale situe une population qui aurait été ravagée par la peste.

Dans la mémoire vive des habitants, l'histoire d'Anloy, ce sont surtout les massacres du mois d'août 1914. Les premiers heurts entre troupes ennemies ont eu lieu dans les bois avoisinants. La population civile d'Anloy a été ravagée et de nombreuses maisons incendiées. Chaque année vers le 20 août, le village entier commémore ces événements qui ont touché alors toutes les familles.

Actuellement, avec environ 400 habitants, Anloy compte encore une douzaine d'exploitations agricoles; c'est un village paisible, qui vit avec son temps. On ne le traverse pas : quand on y vient, c'est pour y rester.

Les Natus à Anloy

Ce matin du 8 juillet, avant l'arrivée des Natus, une forte pluie a mis la nature en joie : la température reste douce, les nuages s'estompent et le soleil reparait.

Dès lors, les oiseaux chantent (voir 1), l'air embaume, sauf les satyres puants (voir 2), les épilobes remplissent les espaces disponibles, l'eau des étangs (ceux qui ne sont pas à sec) scintille entre la végétation (voir 3), et les Natus rient comme toujours.

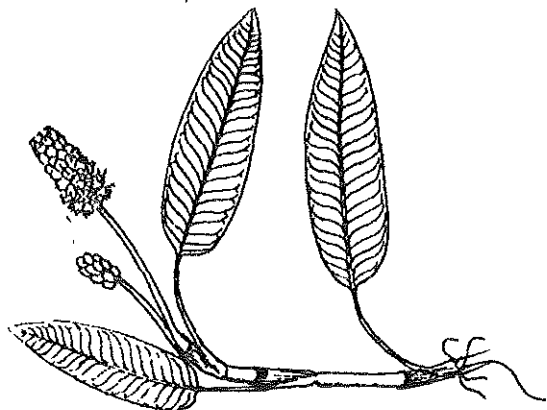
1. Nous avons entendu beaucoup de chants d'oiseaux; entre autres, la fauvette à tête noire et la fauvette des jardins, le pouillot vélocé et le pouillot siffleur, le grimpereau des jardins, de jeunes roitelets, la grive musicienne, un bruant. Merci Michel pour ce relevé.

2. Pendant que nous nous promenions le nez au vent, Gérard scrutait le sol et repérait 38 champignons dont voici la liste :

Gloeophyllum sepiarum (Lenzite des clôtures)
Stereum hirsutum (Stérée hirsute)
Psathyrella candolleana (Psathyrelle de De Candolle)
Russula cyanoxantha (Russule charbonnière)
Inocybe longicystis
Inocybe lanuginosa (Inocybe laineux)
Boletus chrysateron (Bolet à chair jaune)
Collybia dryophila (Collybie des chênes)
Mycena galericulata (Mycène en casque)
Agrocybe pediades
Agaricus silvaticus (Agaric des forêts)
Amanita spissa (Amanite épaisse)
Amanita rubescens (Amanite rougissante)
Phallus impudicus (Satyre puant)
Fuligo septica
Ceratomyxia fruticulosa
Lycogala epidendron
Cortinarius elatior (Cortinaire élevée)
Telamonia (indéterminé)
Amanita crocea (Amanite safran)
Entoloma conferandum
Peziza badia (Pezize brune)
Xylaria hypoxylon (Xylaire des bois)
Calocera viscosa (Calocère visqueuse)
Collybia maculata (Collybie tachetée)
Hypholoma fasciculare (Hypholome en touffes)
Schizopora paradoxa (à la loupe, le nom semble justifié : il présente une croûte blanche, hirsute, comme des tubes déchirés)
Lactarius theiogalus (Lactaire languissant)
Psathyrella piluliformis (Psathyrelle)
Phanaerochaete tabacina (à l'apparence d'une "croûte")
Mycena sanguinolenta (Mycène sanguinolent)
Coprinus atramentarius (Coprin noir d'encre)
Mycena polygramma (Mycène à pied strié)
Hypholoma marginatum
Tyromices stipticus
Trichaptum abietinum (mince et violacé par dessous)
Chalciporus piperatus (Bolet poivré)
Il faut ajouter l'ascomycète Anthracobia macrocystis, sur place à feu, assez rare (petite pezize orangée de 3-4mm).

3. La promenade nous a menés d'étangs en étangs, à différents stades d'entretien :

CHEMONT, petit étang de pêche, proche du village, super-entretenu. Même la berge vient d'être fauchée, si bien qu'on n'y retrouve pas ce qui habituellement pousse à profusion : menthes, lycoperon d'Europe, lychnis,



renouées, etc. Nous identifions quand même le gaillet aquatique, Potamogeton natans, le populage des marais, une petite lysimaque, le lotier corniculé, la reine des prés, le jonc épars. C'est un étang à profondeur variable; les truites, nombreuses, paraît-il, s'y reproduisent bien.

HAIES DU WÉ était un grand étang jusqu'en 1940. Il est traversé par le ruisseau qui alimente Chemont. N'ayant plus été entretenu, il s'est asséché progressivement et est envahi par des buissons de saules et des bouleaux. Les coins aérés sont couverts d'abondants carex en fleurs, joncs, graminées, etc. Sur les berges, quelques chênes cherchent la lumière.

Au delà d'Haies du Wé, nous traversons, à travers des pessières, une zone fangeuse, puis nous longeons une hêtraie mélangée, une plantation de sapins, Abies grandis (ils ne méritent pas encore leur qualificatif).

Nous pique-niquons au bord de l'étang du BEILET : un très grand étang, (trop) bien entretenu. Aucune végétation dans l'eau - il semblerait que ce résultat soit obtenu par l'usage de certains produits chimiques. Donc une surface bien "propre", pas de "mauvaises" herbes. Bof!

Nous nous penchons tout de même sur une cardamine qui pourrait être une arabette. Qui nous le dira? Saint Antoine de Padoue peut-être, qui permet de trouver ce qu'on veut vraiment trouver!

En route vers l'étang de POTÉE, vidé il y a deux ans et dont le fond est couvert d'une végétation abondante et variée que nous désignons paresseusement sous le sigle O.A.P. (onbekende akwatische plant).

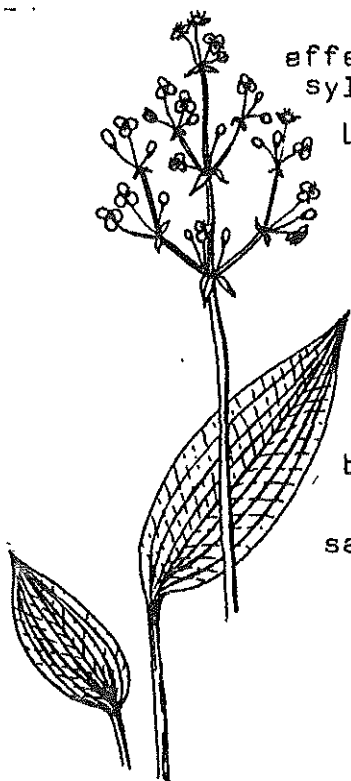
Plus loin, nous voyons deux gigantesques fourmilières en effervescence, nous longeons des fougères aigles, des pins sylvestres, et nous arrivons à

LA VIEILLE ROCHETTE, un merveilleux grand étang laissé à l'abandon depuis une dizaine d'années. La végétation a repris ses droits mais n'a pas tout envahi. Alisma plantago (voir fig.) en fleurs, comarets, des prêles, centauree noire, linairre commune, knautie, chrysanthème des blés, tanaïsie, et bien sûr quelques O.A.P.

Encore un petit étang à sec, et retour vers le village à travers d'autres pessières, d'autres hêtraies, d'autres fougères, chants d'oiseaux, parfums d'une nature chaude et humide, vastes horizons sur fond de ciel bleu et nuages blancs.

Et à la fin, comme il se doit, le rire des Natus désaltérés.

Chantal GILLET



Du 15 au 24 juillet : Les Naturalistes découvrent l'AUVERGNE

AVERTISSEMENT : Vous ne trouverez pas ici un compte rendu jour par jour de cette semaine de vacances-exploration. Le rapport de Jean-Claude, rédigé après coup à l'aide des relevés faits sur place et de la documentation rapportée sera de caractère narratif et technique. Les notes de Maurice, soumises à l'inspiration du moment et rédigées à chaud (!) au hasard des rares moments de temps libre, traduisent plutôt des impressions et rêveries personnelles nées à partir des observations et des événements. Les deux points de vue sont donc complémentaires...

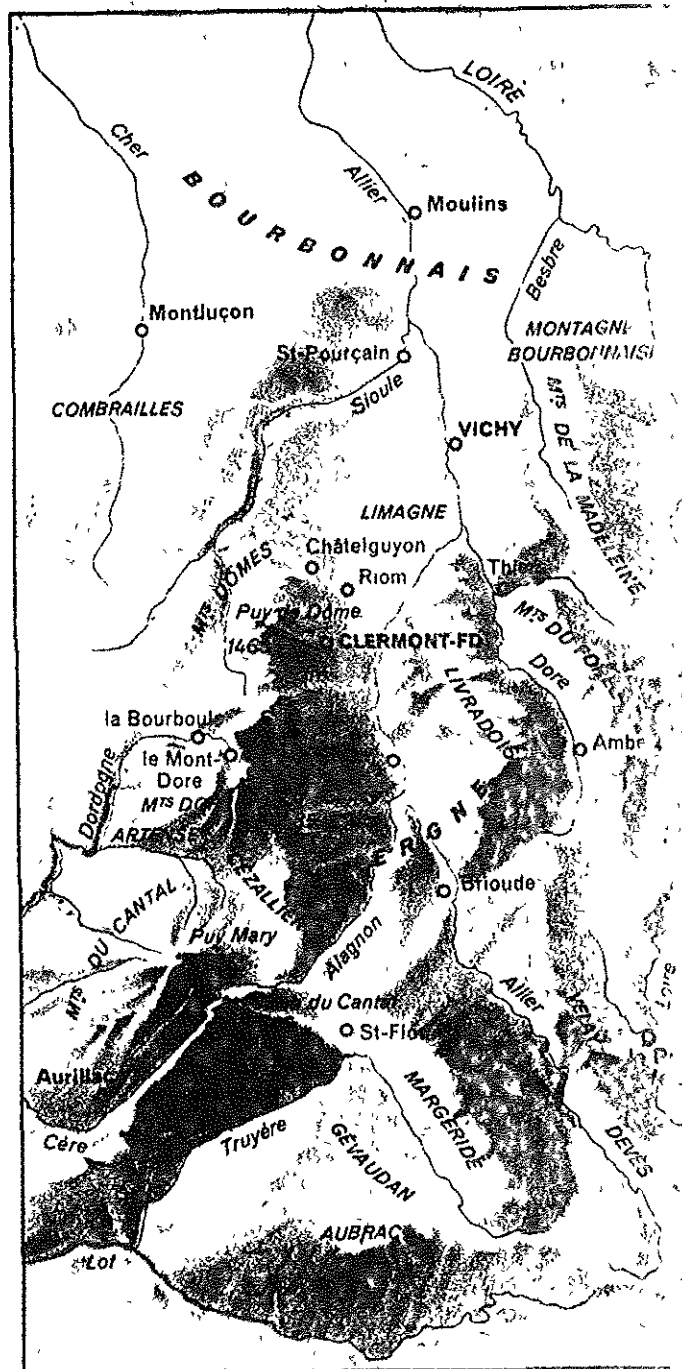
* * *

C'est devenu maintenant une habitude, les Natus profitent des vacances pour étendre leur champ d'observations à d'autres régions. Cette année, c'est l'Auvergne qui nous accueille, l'Auvergne brûlée par le soleil "Cuvée 89", l'Auvergne des lacs, des planètes, des volcans, des tourbières. Mais aussi l'Auvergne et ses vieilles maisons pittoresques éparpillées autour d'églises en noir basalte.

Pour connaître tous les aspects de cette région, nous nous sommes installés dans un petit village, Egliseneuve d'Entraigue. Situé entre deux rivières (aigue = eau), Egliseneuve se trouve à mi-chemin entre Besse et Condat, au carrefour de quatre régions distinctes : les Monts Dore
l'Artense
le Cézalier
les Monts du Cantal.

La région des Monts Dôme (80 volcans), plus au nord, ne sera pas explorée au cours de ce séjour. Elle offre le spectacle des volcans les plus récents. Les premiers hommes ont dû être témoins de leurs éruptions.

Les Monts Dore et les Monts du Cantal que nous visiterons, remontent à l'époque tertiaire (-30 millions d'années). Alors que les



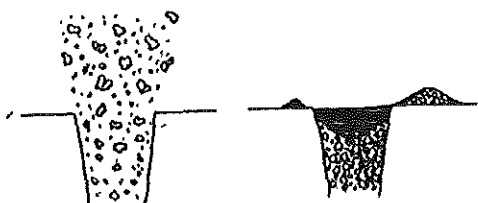
chaînes des Pyrénées et des Alpes surgissent, le Massif Central se lézarde par son centre permettant des infiltrations du magma qui s'échappent, formant un complexe volcanique qui s'étend, pour le Cantal sur plus de 2.500 km² et, pour les Monts Dore, sur près de 600.

Le cadre général étant brossé, voici, pour en garder un souvenir plus vif, le compte rendu d'une semaine bien enrichissante vécue par une vingtaine de Natus.

Dimanche 16 juillet : Premiers contacts et découverte du Cézalier

C'est pour une matinée de reconnaissance que nous nous dispersons le matin. Pendant que certains cherchent le meilleur panorama pour apprécier le coteau escarpé sur lequel Egliseneuve s'accroche tout en longueur, d'autres s'adonnent aux emplettes. Les plus impatientes préfèrent prendre contact immédiatement avec l'Auvergne et ses cratères en visitant le lac Pavin.

Enchaîné dans ses roches éruptives et reflétant l'ombre des sapins et des épicéas, ce lac est un des plus beaux d'Auvergne. Il est le type du lac d'origine volcanique installé dans un cratère d'explosion (maar) qui a enlevé à l'emporte-pièce le socle du volcan et la coulée antérieure. Cette explosion est due à la rencontre du magma (roche fondue et gaz) avec l'eau d'infiltration. Cela se passa il y a 5.800 ans au détriment du flanc nord du Puy de Montchal où s'ouvre maintenant le cratère où le lac repose, profond de 92m.



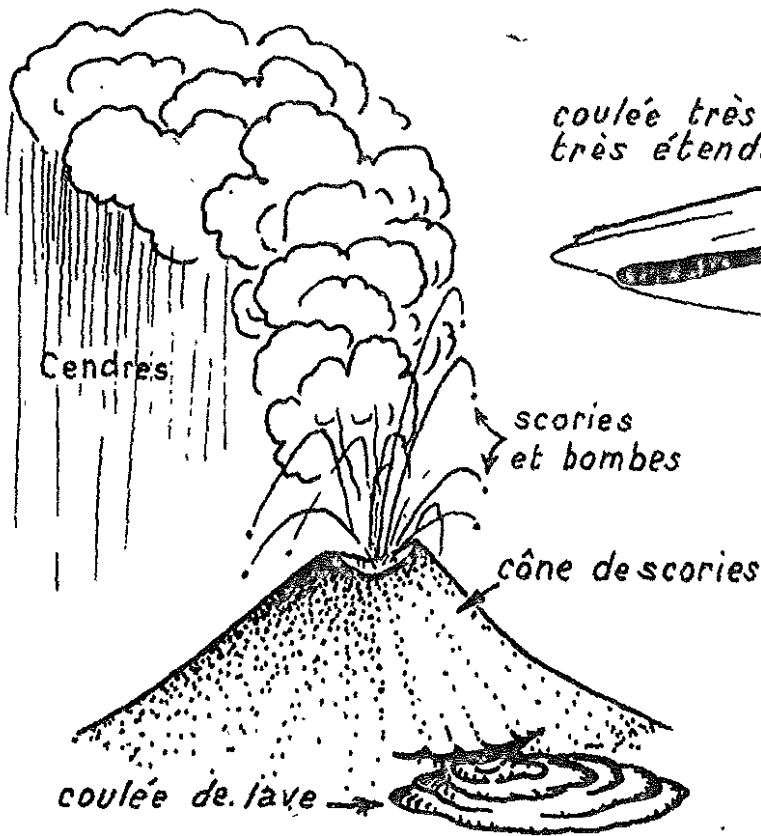
Formation d'un lac de cratère

L'après-midi, le groupe au complet se rassemble pour se diriger vers les lacs de la Godivelle et découvrir une partie du vaste plateau du Cézalier.

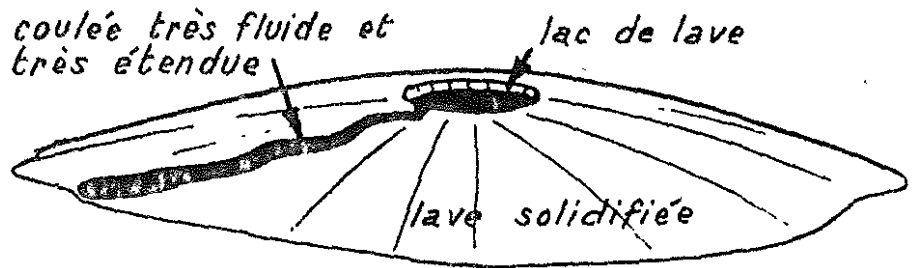
Ici, rien n'accroche le regard. Ce sont les planèzes (plateaux de basalte volcanique limités par des vallées convergentes) qui déroulent à perte de vue leurs plâtitudes à peine ondulées. Dans ces vastes pâturages d'anciens burons viennent "estiver" des milliers de bêtes à cornes.

Dans cette région, le volcanisme a donné lieu à des émissions du type "hawaïen". La lave, issue de fractures profondes de l'écorce terrestre était très chaude et très fluide. Rien ne s'accumulait aux points de sortie et les basaltes s'écoulaient en vastes nappes.

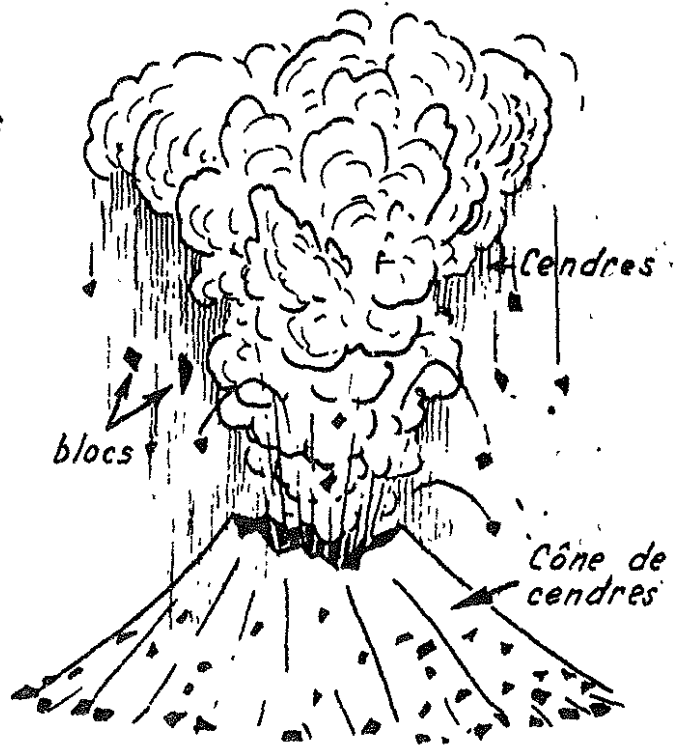




TYPE STROMBOLIEN

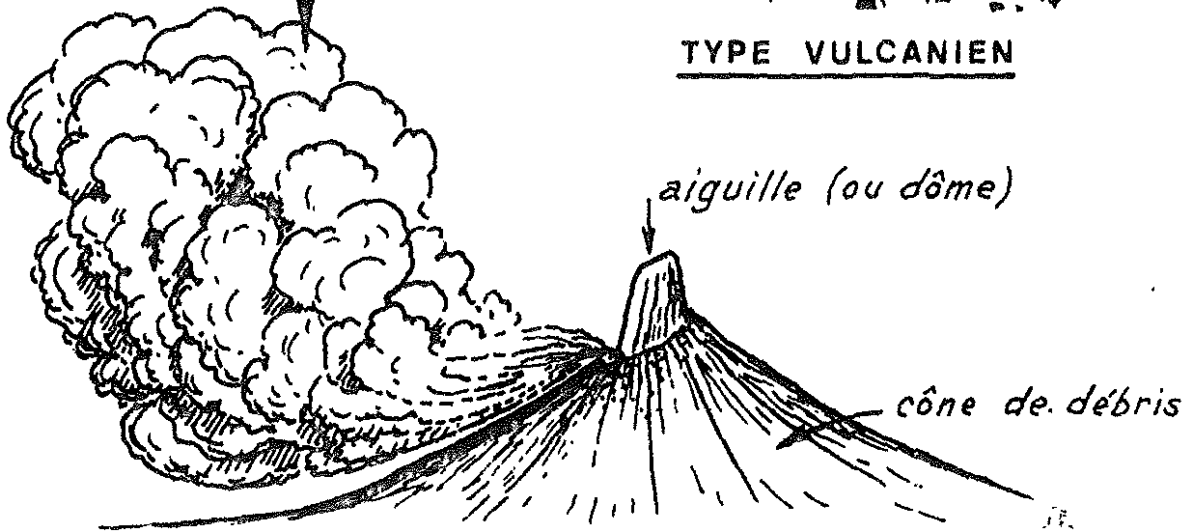


TYPE HAWAIEN



TYPE VULCANIEN

Nuée ardente transportant des cendres, blocs, etc.



TYPE PELEEN

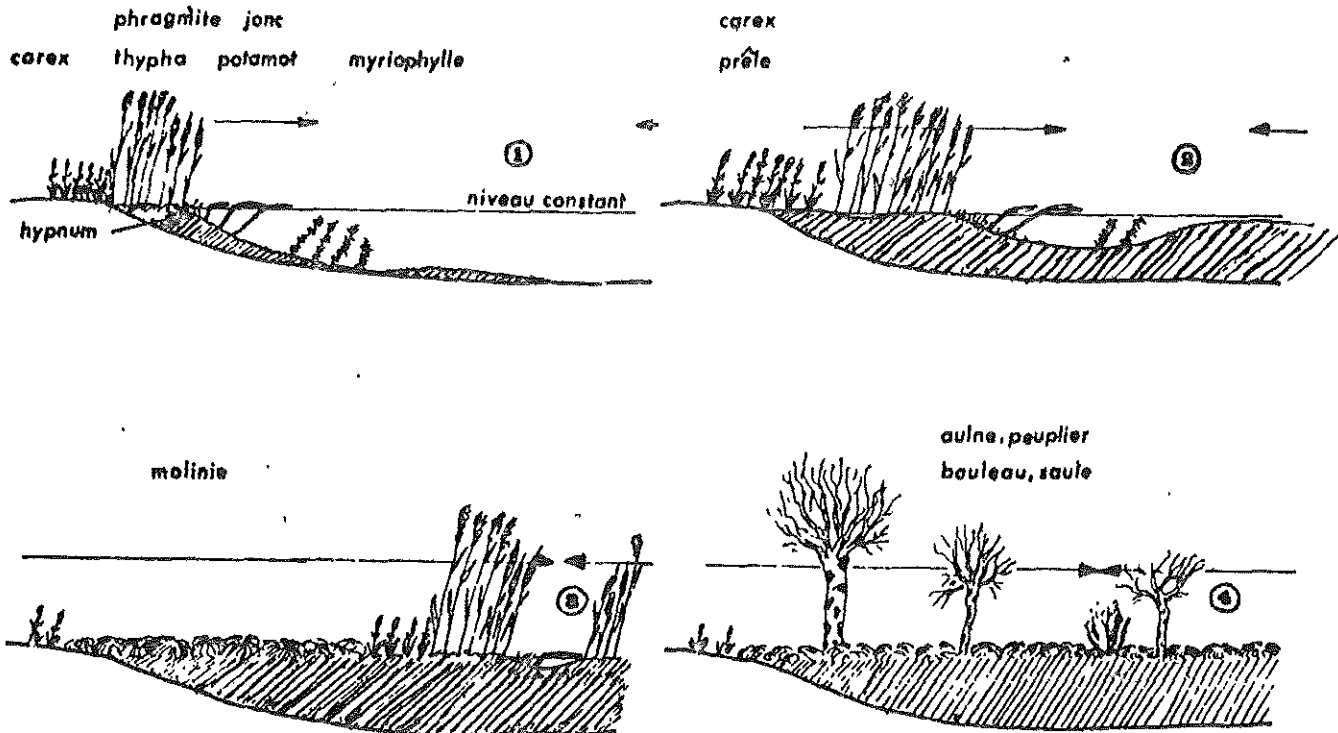
C'est près d'un de ces cratères que nous nous installons pour casser la croûte (Lac d'En-haut) tout en déterminant les quelques fleurs épargnées par la sécheresse et le troupeau de vaches "Salers". Flore assez banale... si ce n'est cette association de la jasione (Jasione montana) et du genêt ailé (Chamaespartium sagittale) que nous retrouverons en maints endroits.



Dans cette région, le volcanisme, sans relief, n'a guère été modifié par l'érosion qui y trouve peu de prise. Seuls les glaciers et les névés du quaternaire ont pu occuper ces planèzes et creuser quelques cuvettes marécageuses aux versants indécis.

C'est une de ces cuvettes qu'occupe le Lac d'En-bas que nous admirerons pour sa clarté. La tourbière qui se développe au fond de l'auge glaciaire est aménagée en réserve naturelle. Un panneau explicatif nous permettra de mieux comprendre l'évolution de cet étang.

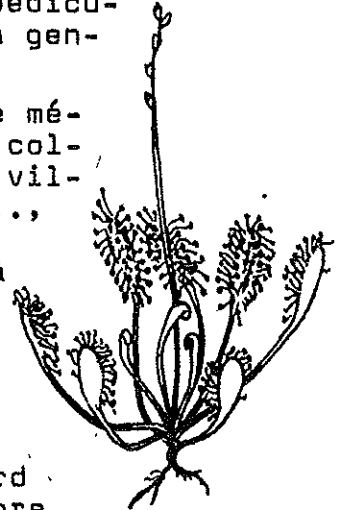
Le lac initial fut progressivement comblé par la matière organique qui s'est accumulée sous forme de tourbe. L'eau provenant des précipitations atmosphériques est retenue par un barrage naturel; la tourbière est dite topogène. Comme les eaux retenues dans cette cuvette s'eutrophisent, elles favorisent une rapide et intense colonisation végétale (phragmites, roseaux, carex, prêles...). Ce sont ces plantes qui créent le paysage particulier de la queue du lac (interdit au public!). La colonisation est progressive (série végétale) et s'effectue selon le schéma suivant :



Entre les deux lacs, nous flânerons dans le petit hameau de La Godivelle, village caractéristique, avec ses puissantes maisons de granit et sa grande fontaine ronde aménagée en abreuvoir, tout en imaginant les conditions de vie des quelques ruraux qui s'accrochent à cette terre inhospitalière en hiver.

Les planètes d'altitude que nous traverserons ensuite pour nous rendre au centre "Rossolis" sont des terrains favorables à la vie pastorale. Les pâturages s'étendent à perte de vue sur des sols épais et spongieux. A quelques endroits, sur les versants, on devine de petites cuvettes tourbeuses où nous prenons plaisir à identifier quelques plantes typiques des tourbières : droséra, arnica, fenouil, pédiculaire, linaigrette... et dans les touffes de nard, la gentiane pneumonanthe.

De cette journée, nous garderons gravée dans notre mémoire l'image d'un paysage unique composé d'immenses collines pâturées, de lacs clairs bordés de roseaux, de villages sévères, de toits de lauzes, de burons isolés..., un paysage qui inspire le calme et le respect. Si ce n'est les taches noires des pessières grignotant déjà quelques "estives", on pourrait croire que ce paysage, immuable, a traversé les siècles, en s'habillant différemment selon les saisons.



Lundi 17: Picherande et lac Chauvet

A partir du petit hameau de Ravel et sous le regard persistant du Sancy (le plus haut sommet des Monts Dore, 1885m), nous partons ce matin pour une longue promenade à travers bois et pâturages.

Une première observation dans la carrière à proximité du parking nous montre un type de volcan que nous n'avons pas encore rencontré. Les hautes colonnes prismatiques des trachytes (lave de type porphyroïde, rude au toucher) ont été exploitées comme pierre à bâtir. Le clivage régulier, causé par le refroidissement rapide de la lave, en facilite l'exploitation. Ce volcan appartient au type "péléen", caractérisé par l'absence de coulée de lave (v. p. 71). Celle-ci reste sur place et forme comme un édifice.

Dans les pâtures, le long du sentier, nous identifions quelques plantes que nous rencontrerons assez souvent : Dianthus deltoïdes, Campanule trachelium, Verbascum nigrum, Linaria repens, Stachis betonica, Digitalis lutea, Astranciea minor, Cirsium eriophorum...

Près de la cascade de la Barthe, commence une lande à bruyère ceinturant la zone tourbeuse du pont de Clamouze. Totalement différente, la végétation ressemble à celle de l'Ardenne : Calluna vulgaris, Meum athamanticum, Arnica montana, Vaccinium myrtillus et uliginosus et, dans la zone de transition avec la tourbière, plusieurs pieds de gentiane pneumonanthe se mêlent à la gentiane champêtre.



Arnica

Gentiana pneumonanthe

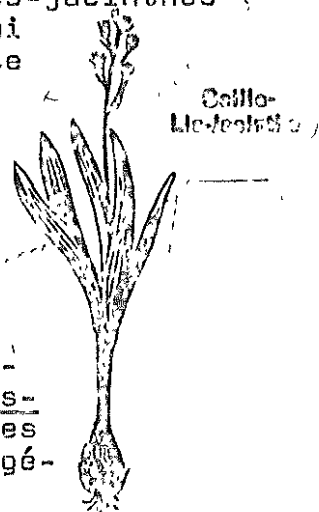
On dit que si la région du pont de Clamouze est fameuse pour ses tourbières, elle est redoutée l'hiver pour ses congères et la tourmente qui y règne souvent à cause de l' "écir", un vent rasant qui soulève la neige pouzeuse et comble les trous et dépressions.

Aujourd'hui, de grands espaces drainés et amendés sont devenus des prés de fauche où les cultivateurs s'activent pendant que nous pique-niquons sous un soleil de plomb.

Nous reprendrons notre marche vers le lac Chauvet en grimpant sur la crête est du lac par une allée où l'alouchier mêle son feuillage à celui des tilleuls. Nous chevauchons la ligne de partage des eaux entre la Dordogne et l'Allier. Une tranchée de quelques mètres ouverte sur le col (près de Vassivière) suffirait à détourner la

Clamay ou la Couze Pavin de leur cours naturel et à les faire changer de bassin.

Analogue au lac Pavin, quoique d'aspect moins sévère, le lac Chauvet remplit un large cratère d'explosion. Sa profondeur atteint 63m. Ses rives s'infléchissent en pente douce et s'élèvent par gradins jusqu'au cratère principal qui se dissimule sous le couvert d'une forêt de vieux hêtres (Forêt de Montbert), très intéressante pour l'association végétale qu'elle présente. Le sous-bois est couvert de scilles-jacinthes (Scilla liliohyacinthus), une plante montagnarde bleue qui témoigne des influences atlantiques subies. A cette plante déjà fanée, s'associent Dentaria heptophylla, Prenanthes purpurea et de nombreux tapis d'Allium ursinum et d'Asperula odorata.



Scilla liliohyacinthus

Le chemin vers Grouffaud, à certains endroits, est bordé de murailles de lave découpées en orgues prismatiques, sans doutes dues à une inversion de relief, la coulée de lave solidifiée étant plus dure que les terrains qu'elle recouvre. Ensuite il se confond avec le lit d'une rivière asséchée. Nous remarquerons au passage quelques pieds de Pyrole (Pyrola minor), du genêt poilu (Gonista pilosa), de chèvrefeuille noir (Lonicera nigra) dont les baies sont soudées par deux et les nombreuses touffes du géranium des bois (Geranium sylvaticum).

Les petits villages que nous traverserons semblent assoupis sous le soleil. Les toits de chaume ou de tôle ondulée témoignent de la condition modeste des familles des fermiers qui, pour exploiter cette terre pauvre, doivent fournir un travail harassant. Nous retrouvons l'aspect et la rue de nos villages tels que nous les avons connus enfants!

Mercredi 19 : Journée de "Culture générale"!

Egliseneuve - Condat - Riom-ès-Montagnes - Apchon - Cheylade - Puy Mary - Salers - Mauriac et retour par Riom et Condat.

Mercredi 19 : La vallée de Chaudefour

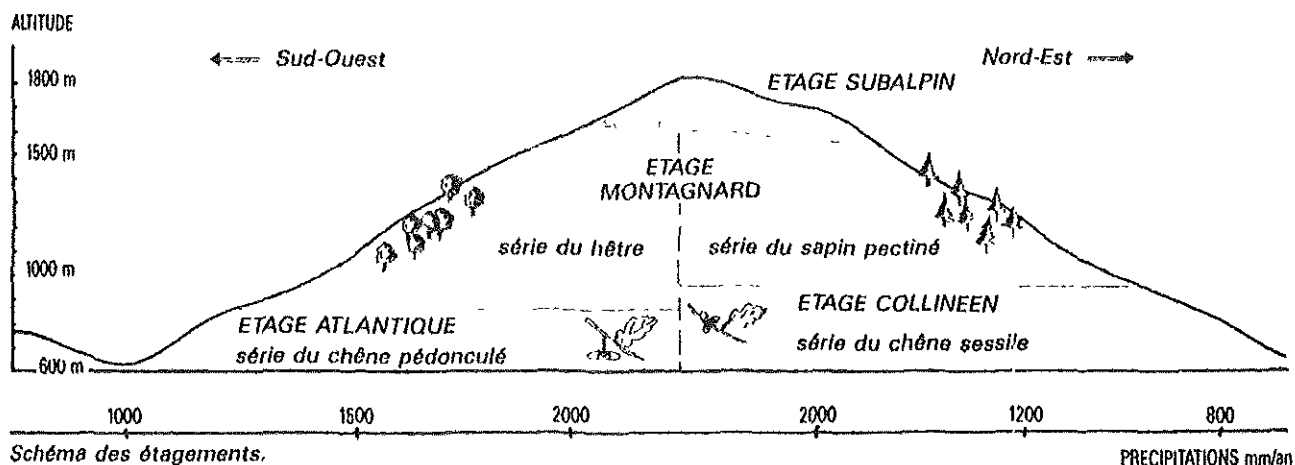
Au départ de Chambon-des-Neiges, nous projetons de contourner cette vallée glaciaire qu'est Chaudefour.



Si jusqu'au Chalet Ste-Anne (ancienne station thermale) le sentier serpente dans la forêt en suivant les courbes de niveau, le chemin suivi l'après-midi recoupe ces courbes et nous conduits de 1150m d'altitude à 1850m, pratiquement le sommet de l'Auvergne (1885m au Puy de Sancy). Nous traverserons ainsi, au cours de cette après-midi, deux étages de végétation, le montagnard et le subalpin.

Dans la forêt constituée par le reliquat de la hêtraie-sapinière primitive, nous retrouvons la scille lis-jacinthe et son cortège, mais dès que la forêt laisse place à une clairière humide, on rencontre une végétation exubérante et de grande taille. C'est l'association des Adénostyles, des pétasites blancs, des mulgédies, des tozzies, des Aconits, des lis martagons et de la doronic (*Doronicum austriacum*) ... qui composent ce que l'on nomme la "mégaphorbiaie".

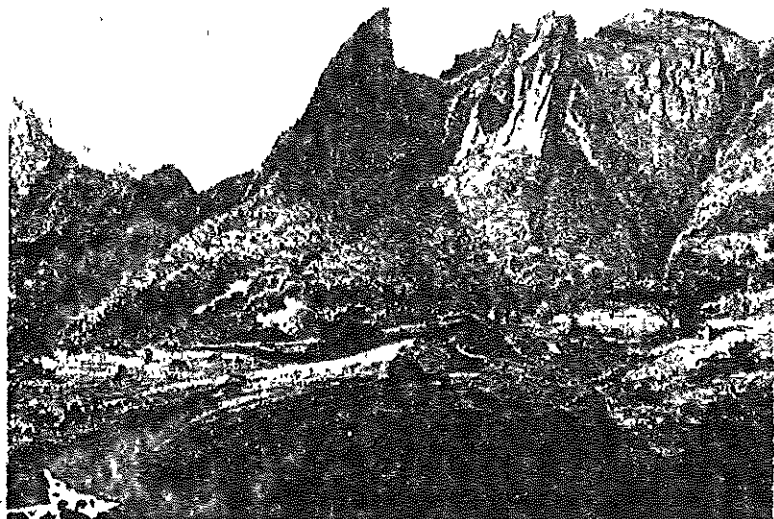
En quittant la forêt, nous nous engageons dans l'étage subalpin. Le paysage et la vue sur la vallée sont magnifiques. On peut découvrir et comprendre l'importance de l'érosion glaciaire (-12.000 ans) et son influence sur le modelé du relief de cette région.



Les versants raides entaillés de ravins profonds sont parcourus par des torrents coupés par les cascades de la Biche et de l'Aigle. Cette vallée creusée dans du matériel volcanique est accidentée par de grandes dents rocheuses comme celles de la Raicune et de la Crête de Coq; ce sont des dykes (cheminées volcaniques). Elle se présente comme une vallée au profil transversal en U ou en auge. Son profil longitudinal irrégulier présente des parties surcreusées, un verrou glaciaire, une partie plane et enfin la moraine frontale retenant le lac de Chambon que l'on distingue à l'horizon.

ÉTAGE DE VÉGÉTATION. On peut constater qu'il existe des variations altitudinales de la végétation dont la cause réside essentiellement dans les variations climatiques : températures plus basses et précipitations plus fortes à mesure que l'on s'élève. Dans les Monts d'Auvergne, on distingue les étages suivants :

- jusqu'à 800-900 mètres suivant les expositions, l'étage collinéen est caractérisé par les Chênes à feuilles caduques, le Charme, le Châtaignier,
- au-dessus et jusqu'à 1 500 mètres se trouve l'étage montagnard où règnent le Hêtre et le Sapin,
- enfin, au-dessus de 1 500 mètres s'étendent les landes et pelouses de l'étage sub-alpin.



En parcourant la pelouse subalpine, nous nous familiarisons avec la raiponce (Phyteuma hemisphericum), la pulsatille et la benoîte en plumet (Pulsatilla alpina et Geum montanum), la céréaïste (Cerastium alpinum) et Bartsia alpina.

Dans les creux longtemps occupés par la neige, s'installent les colonies de nard raide au milieu desquelles éclatent les lumineuses potentilles (Potentilla torminalis).

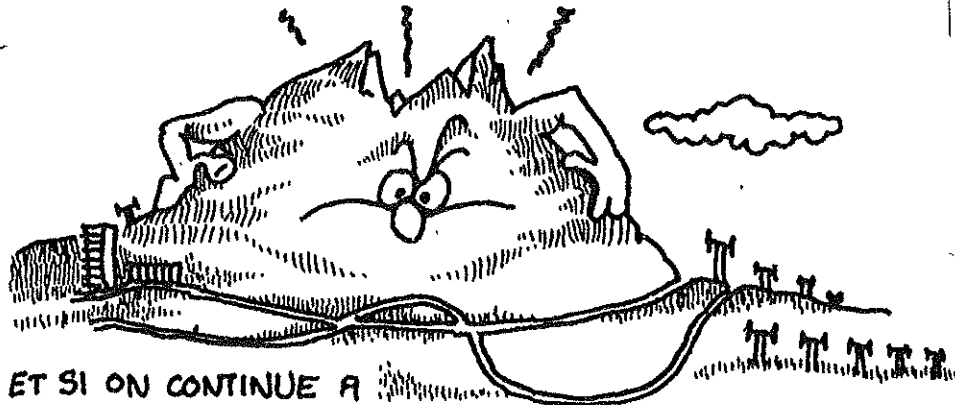
Sur la crête et le plateau battus par le vent, entre le Puy de la Perdrix, le Puy Ferrand et le Puy de la Grange, nous observons le genévrier nain (Juniperus nana), la bruyère callune (Calluna vulgaris) associés au genêt velu (Genista pilosa). Les oeillettes (sylvaticus et deltoides) fleurissent sur les pentes exposées au soleil brûlant de l'été.

Près des sources, le long de quelques têtes de ruisseaux, nous retrouvons la bartsie aux corolles bleues (Bartsia alpina) et les hampes des gentianes (Gentiana pneumonanthe) en pleine floraison associées au Laserpitium (latifolium) et au géranium des bois (Geranium sylvaticum).

Dans le milieu spécifique des sommets que sont les rochers et les éboulis, on distinguera le raisin d'ours (Arctostaphylos uva-ursi), le pied de chat (Antennaria dioica), les saxifrages, la pensée à deux fleurs (Viola biflora). La linaria striée (Linaria striata), rencontrée au fond de la vallée, se retrouve presque jusqu'au sommet.

Nous dédaignons l'escalade du Puy de Sancy pour chevaucher sur la crête que nous avons suivie des yeux au cours de la grimpe. De là, la vue est impressionnante et superbe, à condition de détourner le regard de la station du Mont Dore enlaidissant la vallée sur son flanc nord par ses trop nombreuses remontées mécaniques.

LE SANCY N'EST PAS CONTENT!



**ET SI ON CONTINUE A
SACCAGER CE SITE IL VA RENTRER EN ERUPTION.**

Dans la longue descente vers Chambon, nous traverserons la calamagrostidaie (Calamagrostis arundinacea) pauvre en espèces, et qui est, en fait, une piste de ski. Nous pourrions constater le lourd tribut payé par la montagne à ce sport en pleine expansion.

C'est de ce développement anarchique que nous discuterons à la terrasse de l'auberge pendant que Pol, privé de sommets (!) s'essayera à l'escalade sur mur artificiel, sous le regard mi-admiratif, mi-angoissé d'Andréa!

Jeudi 20 : Circuit pédestre autour d'Egliseneuve, en suivant les GR.

Egliseneuve - La Manne - Aulnay - La Joinisse - Régeat - Lac de la Landie - Les Vergnes - Le Moulin du Lac - Lamareuge - Les Chirouzes - les Aveix (carrière) - Clos de Veysaire - Le Brunet

Vendredi 21 : Journée de "Culture générale"

Egliseneuve - Besse-en-Chandesse - Issoire - Château de St-Floret (pique-nique aux cerises) - St-Nectaire - Château de Murol et retour par Besse.

Samedi 22 : Visite de la Maison du fromage à Egliseneuve - temps libre

La vache salers
cornes en lyre
et robe acajou
a conquis les
monts d'Auvergne
grâce à sa résistance
aux intempéries.



Dimanche 23 : Promenade à partir de Picherande : vallée de la Fontaine Salée et ascension du Puy de Sancy

*
* *

Egliseneuve d'Entraigue, 16/7 à 10h.

Premier contact avec ce coin d'Auvergne. Nous sommes arrivés hier à 19h, après une traversée onduleuse et tâtonnante de l'admirable vignoble du Beaujolais. A voir ces ceps courts sur pattes qui grimpent à l'assaut des collines dans un alignement impeccable, tous taillés de près à l'ordonnance, remonte en mes reins le souvenir de la fatigue lancinante des soirs de vendange à La Chize (Jullié, près de Juliéna). Il faut avoir connu cette douleur brûlante, avoir fréquenté ces petits métayers bourguignons rugueux et hospitaliers, durs à la tâche, obsti-

nés, consacrés pour la vie à la seule culture de la vigne - et dans culture, il y a culte -, il faut avoir compris et vécu l'esclavage où sont réduits les serviteurs de ce dieu exigeant, impitoyable, pour savourer une goulée de beaujolais dans toutes ses nuances, dans toutes ses dimensions.

Cette traversée zigzagante a fait chuter notre moyenne, jusque-là honorable et, après Roanne, alors que déjà le Puy de Dôme se profile à l'horizon, nous sommes contents de retrouver un bout d'autoroute qui nous fait contourner Clermont-Ferrand en passant au pied du plateau de Gergovie. Traversée de la riche plaine de la Limagne où les moissons jaunies et les grands tourniquets arroseurs nous rappellent que la saison sèche, qui nourrit l'espérance des vigneron du Beaujolais, désole éleveurs et cultivateurs du Bourbonnais et de l'Auvergne.

Egliseneuve d'Entraigues s'offre à nous après la montée sur Besse-en-Chandesse, la traversée d'un plateau couvert de prairies rases où les gentianes jaunes (pas encore fleuries) se dressent par centaines, agrémenté de quelques têtes de vallées marquées par une végétation plus abondante de buissons de saules entre lesquels on devine la traîtrise des tapis de sphaignes et de molinies, égayés de plages roses de renouées en fleurs. Le village s'offre à nous... c'est beaucoup dire. Je le sens plutôt réticent sous ses toits de lauzes de lave ou de phyllade qui lui donnent un aspect rugueux, plus que réservé. Pourtant, on le sent de bonne volonté sous son apparence bourrue.



Gentiane Jaune

A l'hôtel aussi, les "tripoux" préparés en guise d'accueil au groupe des Belges, seront interprétés en sens divers par les Natus. Comme quoi la bonne volonté ne suffit pas pour établir le contact et assurer un terrain de rencontre qui satisfasse toutes les parties... La barrière des cultures, des éducations, des habitudes, se révèle ici d'ordre gastronomique. Qu'il est difficile d'accepter qu'en matière de culture, qu'elle soit artistique, architecturale, linguistique ou gastronomique, il n'y a rien de bon ni de mauvais si l'on sait voir et goûter, derrière l'apparence insolite, la richesse du passé, la part de coeur qui veut s'exprimer, tout ce qui donne aux pierres, aux gens et aux ... tripoux leur vraie saveur. Mais à la base de l'accession à la culture de l'autre, toute une préparation, toute une pédagogie est requise. Il me semble que ce matin la lecture dans le Guide Vert de la recette des tripoux (pieds de moutons farcis cuits dans une enveloppe d'estomac de mouton) et la découverte de ce plat parmi les spécialités auvergnates les plus réputées, l'idée aussi de la somme de travail nécessitée par cette préparation, de la délicatesse de notre hôtesse qui a voulu nous accueillir par ce qu'elle estimait le meilleur, l'idée aussi de la déception qu'elle a dû connaître devant nos réticences, tout cela a commencé à créer autour des tripoux une auréole de sympathie qui pourrait bien être pour certains le premier pas vers la conversion.

Toujours à propos des tripoux...

A ajouter à ce dossier brûlant :

- Chacun de nous estime vivre dans le bon usage et le bon ton et exerce un sectarisme à l'égard de ceux qui n'appartiennent pas à cette norme arbitraire. (Blosseville)

- Le bon voyageur ne part pas seulement à la découverte de sites, de localités, de gens... différents. Il est curieux aussi de mentalités, de goûts, d'usages, de normes différents. Ce n'est qu'en acceptant ces différences que l'on atteint le fond sous-jacent qui fait l'unité des hommes et qu'on peut ainsi se retrouver sur un terrain commun et se comprendre.

- Le goût (au sens gustatif) est indifférencié à la naissance. C'est l'éducation, l'habitude, la nécessité qui le forment. Le beurre frais est-il meilleur que le beurre rance? Les gens des steppes le préfèrent rance parce qu'ils n'ont pas la possibilité de le conserver frais...

Hier, après le dîner aux tripoux, brève promenade dans le village. Beaucoup de toits nouveaux sont couverts d'ardoises mais taillées et posées selon le mode traditionnel : plaques épaisses, de taille variable, ce qui donne à la couverture poids, sécurité, harmonie et variété. Une enseigne curieuse : "Ambulance-Excursions". Au linteau de certaines portes un millésime encadré de deux initiales, comme sur certaines formes à beurre de la région. La pierre volcanique, sévère, noire ou grise, sombre, bulleuse. Une église qui n'a pas l'attrait des édifices romans auvergnats (St-Nectaire, Issoire...), mais qui pourrait bien cacher quelque merveille sous ses dehors réservés. Il faudra voir de plus près. Sur le pas de sa porte, une matrone curieuse me regarde passer, tout en caressant son chat assis sur son bras replié. Je souris au chat. La dame me sourit. Essai de contact réussi. Fil ténu jeté comme une passerelle et dont un chat tient les deux bouts...

Ce matin, j'ai été faire un tour avant le petit déjeuner, sur la route du col de Chaumoune, vers le hameau de Maubour. Je suis parti vers le soleil levant. Il fait frais. Je passe le pont sur la Rhue. Je me penche sur le parapet de lave grise. L'eau est sombre, froide. Elle semble retenir tous les maléfices de la nuit. Une couleuvre, morte, montre son ventre jaune au fond de l'eau. Marque d'hostilité, présage?

La route grimpe et s'écarte vite de la rivière peu accueillante. Et tout de suite c'est le miracle. Le talus me jette pêle-mêle toute la flore de montagne que je retrouve avec toujours le même plaisir émerveillé: la grande astrance à l'élégance si naturelle, les pensées naïves où se retrouvent toutes les nuances de l'indigo, les orpins lumineux, les saxifrages rosissants. Avec cela, toutes les fleurs de chez nous, mais comme en meilleure santé, plus colorées, plus épanouies, plus dodues, plus fournies, plus cossues, plus heureuses de vivre : reine des prés, centaurées, campanules, lotiers, chardons et marguerites. Ma route a quitté l'ombre pour déboucher en plein soleil au milieu des pâtures et des prés de fauche où ronronnent les énormes balots de foin roulé. Je me retourne vers le village : il est beau avec ses toits groupés, luisants sous le soleil. Je reviendrai le photographe à la même heure. Autour de lui, la campagne aussi est belle. Des

croupes douces, rondes, parfois couronnées de rochers en piton ou en falaise; rien que des prés que délimitent des haies, des arbres alignés sans raideur. Un morcellement qui semble naturel, sans rien de géométrique, qui souligne les courbes de niveau mais aussi la pente des versants, la succession des collines qui se gonflent jusqu'à l'horizon où la prairie se fait plus nue, piquetée encore de quelques frênes. Et tout à coup, après un tournant, c'est l'accueil des clarines. Sur le versant ensoleillé, de l'autre côté de la vallée, les troupeaux paisibles des vaches rousses - toutes les nuances du roux, du café au lait au rouge feu - ont commencé leur journée dans un carillon perpétuel où cloches et sonnailles accordent la richesse de leurs tons, de leurs tessitures, de leurs harmonies à la pureté de l'air, à la clarté du soleil matinal, à la profondeur du paysage, à la luxuriance généreuse des fleurs de la montagne.

Cette fois, ça y est. Plus de réticence dans l'accueil. Pour quelques jours, toute cette beauté, toute cette richesse, tout ce bonheur sont à moi. "La vie est là, simple et tranquille." Ce sont les vacances. C'est la vacance, propice aux retrouvailles.

Le 20/7.

Nos journées sont bien remplies. Il est difficile de trouver chaque jour une heure ou deux pour écrire. Nous sommes aujourd'hui le jeudi 20 juillet.

Avant-hier, journée à tonalité "culturelle".

Le matin, sur la petite place derrière l'hôtel, on discute d'itinéraire, de visites à faire, devant les cartes. Un bus est à l'arrêt. Son chauffeur a des ennuis, il est couché sous le véhicule. Le voilà qui se relève, les mains pleines de cambouis, la salopette couverte de poussière. Il s'approche de nous en souriant.

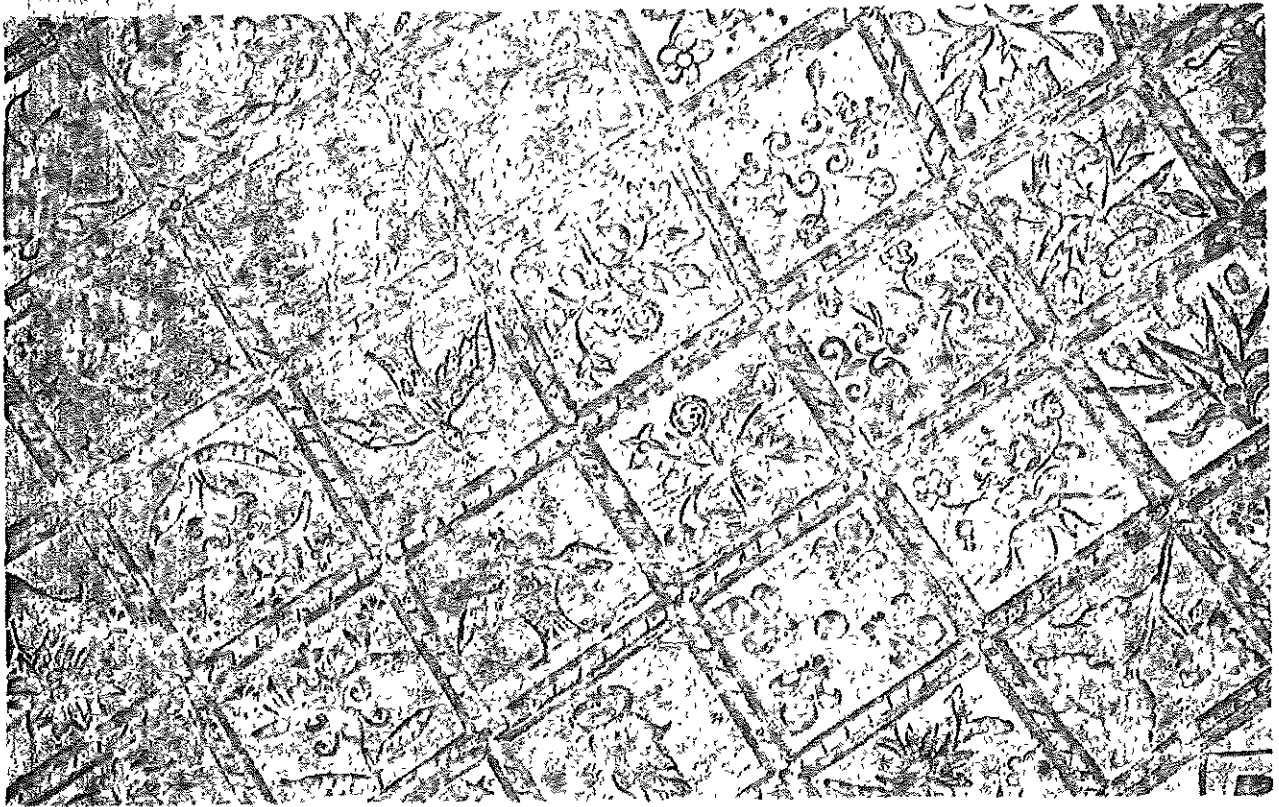
- Si vous voulez, je connais bien la région, je peux vous renseigner.

- Nous comptons partir par Condat, Riom-ès-Montagnes, le Puy Mary, et revenir par Salers et Mauriac.

- Je fais le même circuit aujourd'hui, je vous recommande de passer par Archon où on voit les restes d'un château-fort, et par Cheylade où une église romane est très intéressante avec son plafond peint.

Et voilà comment nous nous retrouvons au sommet du rocher d'Apchon qui domine un vaste panorama et où se dresse les restes du château, pans de murs croulants, troués, comme des chicots cariés. Ce n'est plus qu'un belvédère offrant des avant-plans originaux (?) aux photographes. Dans l'église romane, très remaniée, des autels en bois dorés, dont le retable central consacré à l'Annonciation, contrastent par leur luxuriance et leur fausse richesse ostentatoire. Ils sont de la fin du 17^e siècle.

A Cheylade, c'est la voûte en bois des trois nefs qui nous émerveille. Elle est faite de caissons peints naïvement, représentant plantes, animaux, anges, le tout sur un fond clair. Ces peintures sont du 18^e siècle et s'accordent bien avec la simplicité de l'édifice commencé à l'époque romane.



L'église la plus curieuse de notre journée sera celle de Mauriac. Elle a la réputation d'être la plus remarquable de la Haute Auvergne. Je suis un peu déçu : le portail ouest, célèbre pour ses sculptures (apôtres bien alignés sous un Christ s'élevant au ciel entre deux anges) est très abîmé, tous les apôtres sont décapités; le clocher octogonal qui s'élève au-dessus de la croisée du transept me semble sec, géométrique, il sent le compas et l'équerre à côté de la vivante liberté qui se dégage du reste de l'édifice. Il faut dire que c'est une ajoute du 19e siècle en remplacement de trois autres tours détruites au cours des siècles. La décoration extérieure de l'abside en hémicycle et de ses trois absidioles est remarquable : monstres, personnages grotesques, animaux fantastiques... rythment les corniches. On voit qu'ici, les sculpteurs ont pu donner libre cours à leur fantaisie, libérés des contraintes didactiques et moralisatrices des réalisations intérieures. Ils vont même jusqu'à exprimer leurs fantasmes avec un brin de provocation : ainsi ce personnage féminin visible à l'angle sud-est, et qui, dans une position acrobatique (il passe sa tête entre ses cuisses), offre aux regards à la fois sa figure hilare et son anatomie la plus intime. Mais la pierre d'Auvergne ne se prête guère à une sculpture réaliste et précise; de plus, le temps a estompé les détails, de sorte que le morceau s'apparente plus à un maladroit graffiti qu'à un Rops médiéval.

Dates non précisées...

Chaleur torride. Le long des chemins, les spirées ont perdu leur fraîche parure de jeunes mariées. Leur voile blanc et vapoureux est maintenant jauni. En quelques jours, le "reines" des prés se sont transformées en herbes à tisane... "Las! las! voyez comme en peu d'espace..." Ainsi va la vie.

Sur les versants abrupts de la vallée, boisés de feuillus, les ormes morts sont pareils à des squelettes, des fantômes d'arbres. Leurs troncs et leurs branches ont perdu leur écorce et tendent vers le ciel le bouquet en ogive de leurs os blanchis. Pathétiques orants priant pour le salut d'une nature menacée.

Photographié le calvaire qui se dresse sous un épicéa sur la route de Picherande, à l'entrée du chemin de la Prunayre. C'est le plus beau de tous ceux que j'ai vus au cours de cette semaine. Celui de La Godivelle (entre le lac d'En-haut et celui d'En-bas) était trop envahi de lichens pour qu'on distingue l'expression du crucifié. Ici, le visage du Christ est empreint de douceur, de bonté, de noblesse, dans sa rusticité. Il s'accorde parfaitement au paysage brûlé de soleil où les hommes sont à la peine, où toute la végétation s'étiole, assoiffée, sans comprendre le sens de sa souffrance. Dans ces calvaires plantés au long des routes, aux carrefours, au milieu des campagnes désolées où triomphent les chardons et le vérâtre empoisonné, comme dans ces symboles religieux qui décorent les humbles instruments du travail quotidien (moules à beurre et à briser le caillé) on peut lire la foi qui a soutenu des générations dans son combat contre une nature ingrate, hostile même, et a rendu viable une existence où vacances, confort, facilité, bien-être, richesse, étaient notions abstraites, étrangères, inaccessibles, et d'où, pourtant, le bonheur et l'espoir n'étaient pas bannis.



Vendredi, 21. Une salle de fêtes villageoise. L'écran tendu sur la scène encore décorée des drapeaux tricolores et des guirlandes des fêtes récentes du bicentenaire de la Révolution Française, à moins que ce ne soit de la dernière distribution des prix. Des sièges couinants, non rembourrés bien sûr, aux assises douteuses, solidaires par cinq ou six et qui le manifestent au moindre mouvement de l'un des occupants. Au fond du couloir central, l'appareil de projection dont le câble traîne par terre.

On donne ce soir "Camille Claudel". Un sommet du 7e art. Un sujet difficile : les implications personnelles, familiales, sociales, d'une vocation artistique hors du commun. Une écriture cinématographique d'une habileté qui laisse hébété le spectateur, engagé dès les premières images dans une course poursuite haletante et qui refuse de se laisser distancer, de perdre une miette des intentions du réalisateur. Et cela durant trois heures, trois heures de passion que le beau visage d'Isabelle Adjani exprime avec infiniment d'esprit, de naturel, face à un Rodin ébranlé dans son assurance, dans sa notoriété, dans son pouvoir, et que Depardieu traduit avec conviction et sobriété. Un son exécrable, une luminosité insuffisante, une météo orageuse, un confort plus que douteux, le film a réussi à balayer toutes ces contingences pour imposer sa réalité, sa vérité, sa beauté à quelques natus et à une poignée de villageois (comment appelle-t-on les gens d'Egliseneuve?) : un sacré test!

Les moutons au pied du Puy de Sancy, au bord d'un plateau qui domine la vallée glaciaire de Chaudefour, hérissée de dents de basalte. Ils sont surpris au cours de la sieste. Certains sont couchés, d'autres sont restés debout, immobiles, plantés sur leurs quatre pattes, le mufle au sol, tête contre tête, comme statufiés. Rien ne peut donner une plus parfaite idée de la stupeur bestiale, de l'apathie résignée, de la passivité obstinée, de l'absence d'esprit. Je ne vois ni berger ni chien. De temps en temps, un mouvement se dessine dans la masse laineuse, vite réprimé. De vagues tentatives d'ébranlement, des vellétés d'indépendance, des esquisses de révolutions déclenchent des excroissances qui réintègrent bientôt la masse rassurante de la foule figée dans son abrutissement béat. Le troupeau prend alors des allures de nébuleuse spirale, obéissant à une loi éternelle et cosmique qui attend sa formulation d'un Einstein toujours à venir...

A côté d'eux, dans un creux humide de la planète, entouré d'une couronne de saules minuscules au feuillage glauque et aux graines cotonneuses que le vent arrache par lambeaux, des linaigrettes à feuilles étroites étalent leur tapis soyeux et frissonnant. Sur quelques mètres carrés, tant de beauté livrée à l'indifférence des moutons stupides, des promeneurs harassés et assoiffés qui ne peuvent détacher leurs yeux des cailloux de la piste et leur pensée de la lutte contre le vent et de l'effort vers le sommet. La vraie beauté est gratuite, elle est à celui qui veut la voir, à celui qui se laisse porter par le vent de la liberté.



ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Dimanche 28 mai à WIESME

Observations dans les bois de la Donation Royale et aux abords du village : des biotopes très différents et riches en espèces.

Dans un coupè-feu au milieu des bois, nous lèverons une Bécasse attirant notre attention par une parade "d'oiseau blessé"... loin de ses 3 poussins plaqués et figés au sol. Tout le monde a bien sûr "craqué" devant la beauté des petites boules de plumes!

Samedi 24 juin à FOCANT

- Mare du ruisseau d'Ausse : nous y notons la Caille (1 ex. chante dans un champ de céréales), la Rousserolle verderolle (1 ex. au poste de chant en bordure du fossé).

- Hameau de Famenne : un couple de Traquets pâtres est cantonné en bordure de la route.

- Crêts de Hour/Croix Gérard : observation de la parade nuptiale de la Bondrée apivore : celle-ci consiste en un vol en festons suivi d'un "applaudissement" avec les ailes au-dessus du corps. Cette curieuse manifestation, ici de parade, a aussi une fonction territoriale montrant une certaine agressivité.

Dans les buissons, nous suivrons les Fauvettes grisettes et babil-lardes nourrissant les jeunes, un Hypolais polyglotte en alerte...

Dimanche 9 juillet à SOHIER

- Mare de Sohier : nous y notons deux nichées de Poules d'eau à des stades différents.

- Petit étang en contrebas du village : des pièges à mâchoires sont disposés au bord de l'eau (probablement à l'intention des rats musqués?) Nous y trouvons des rats piégés mais aussi, chose vraiment regrettable, impardonnable et tout à fait illégale (*), un Râle d'eau juvénile. Cette malheureuse observation témoigne de la nidification de cette espèce aux abords de l'étang.

La nidification du Râle d'eau n'était connue jusqu'à présent que des marais de Serinchamps. Des prospections nocturnes cette année ont permis de constater la présence du Râle, dans le courant du mois de mai, dans la plaine de Focant (***) et dans la région de Villers/Lesse (***). Pour ces observations, aucune preuve de nidification n'a été trouvée : il pourrait s'agir simplement d'oiseaux de passage.

Marc PAQUAY

(*) Certains mode de piégeage sont autorisés mais la loi dit bien que "les pièges doivent être disposés de façon à ne pas permettre la capture d'oiseaux" (protégés!)...

(**) aux abords de fossés humides et de petites saulaies.

(***) aux abords de la Lesse.

Samedi 19 août à OCHAMPS

Cinq au rendez-vous à l'église d'Ochamps d'où Patrick Vander Smissen nous emmène prospecter trois sites :

- Prairies humides du ruisseau de la Vieille Rochette avec aubépines, saules et trembles en bordure de pessières et de prairies pâturées et de prairies de fauche. Etang en forêt, à 100m environ.

23 espèces repérées à la vue et... à l'ouïe (merci à Marc Paquay), dont l'Épervier, le Bouvreuil pivoine, le Hibou moyen-duc (rémige primaire externe trouvée dans les épicéas).

Le site apparaît partiellement très intéressant et à prospecter régulièrement en périodes de migration et de nidification, notamment pour la cigogne noire, considéré comme nicheuse possible sinon probable dans le secteur Libramont/Saint-Hubert (cf. AVES, vol. 25, n° 3/4, 1988, Pascal Pierre).

- Prairies du Ruisseau de l'Onais - Ochamps, site plus restreint mais où nous observons la Bergeronnette printanière et le Bruant des roseaux, et à quelque distance, six Buses variables tournoyant dans le ciel.

Les deux sites ci-dessus sont également intéressants pour la botanique et l'entomologie.

- L'ancien étang du Piret à Anloy, par contre, se révèle moins riche, étant entièrement asséché et très enserré par les épicéas.

En conclusion, il est très souhaitable de poursuivre l'inventaire des sites naturels du bassin de la Haute Lesse et de la Lomme, y compris les sites d'Ardenne.

Claude BERNAERT



Une dame, toute vêtue de noir, entre chez un libraire; elle tient en mains un livre "Les champignons de chez nous".

Le libraire lui tend la main en disant : "Mes sincères condoléances, Madame. Sachez que l'éditeur a déjà corrigé l'erreur!"

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 25 juin : Les étangs de SERINCHAMPS, BUISSONVILLE et FRANDEUX

Conscients de la richesse biologique des zones humides et de leur rôle régulateur au point de vue hydrologique et climatique, les Naturalistes sont toujours attirés par les trop rares points d'eau de leur région.

Aujourd'hui, c'est en Famenne septentrionale que nous observerons la série d'étangs formés par le Vachaux qui s'enorgueillit d'être la rivière la moins polluée de Wallonie, du moins jusqu'au dernier rapport.

Au lieu du rendez-vous, sur le parking de l'église de Serinchamps, nous observons une belle station de Linaira rampante (Linaria repens). Peu commune dans le district mosan, cette plante était, lors du dernier voyage des naturalistes en Auvergne, extrêmement commune, mais bien plus vigoureuse et d'un bleu-violet plus intense. Le long du chemin bordant l'étang, nous remarquons immédiatement l'acore (Acorus calamus). Cette espèce peu commune est appelée aussi roseau odorant, car les feuilles froissées et le rhizome sont aromatiques (contrairement à ceux de l'iris jaune qui lui ressemble comme un frère : iris faux-acore). Observée pour la première fois en 1981 aux étangs de Serinchamps, l'acore appartient à la même famille que l'arum et présente donc cette inflorescence particulière que l'on nomme spadice. Elle semble être en expansion; on la trouve actuellement en maints endroits au bord de cet étang. Sur la berge, nous observons la baldingère (Phalaris arundinacea). Cette graminée, qui atteint 1,50m, peut se confondre, à l'état végétatif, avec le roseau (Phragmites australis), mais la ligule de la baldingère, longue de près d'un centimètre, est arrondie, tandis que celle du roseau est remplacée par des poils.

Nous distinguons aisément les espèces qui poussent de préférence dans l'eau et sur la berge, telles que le roseau, le rubanier rameux (Spartanium erectum), l'iris jaune (Iris pseudacorus), le lycope (Lycopus europaeus), la glycérie aquatique (Glyceria maxima) et les espèces plus terrestres mais néanmoins très hygrophiles, comme la reine des prés (Filipendula ulmaria), l'achillée sternutatoire (Achillea ptarmica), la bistorte (Polygonum bistorta), la morelle douce-amère (Solanum dulcamara), la valériane officinale (Valeriana repens), etc.

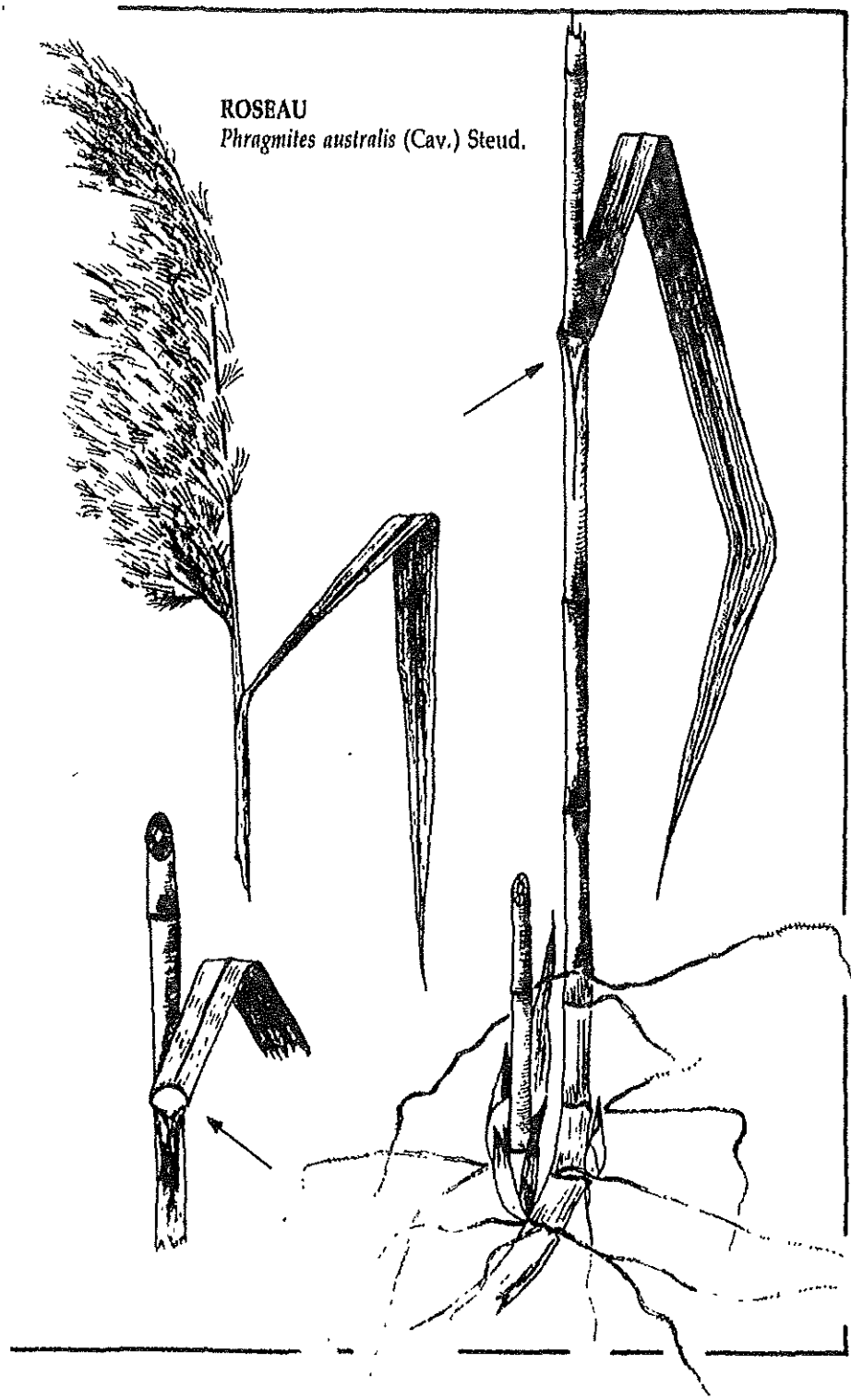
En essayant d'aborder la rive gauche de l'étang, nous nous heurtons à un impressionnant taureau qui veille avec sollicitude sur son harem. Prudemment, nous faisons demi-tour pour aborder l'étang dans l'autre sens. Pour atteindre la berge, nous traversons une prairie alluviale où un malicieux poney s'attache à nos pas et nous mordille. Nous ne nous laissons pas distraire et nous notons : le lotier des fanges (Lotus uliginosus), le populage des marais (Caltha palustris), le lychnis fleur-de-coucou (Lychnis flos-cuculi), la renoncule flammette (Ranunculus flammula), la véronique des ruisseaux (Veronica beccabunga), la scutellaire casquée (Scutellaria galericulata), le plantain d'eau (Alisma plantago-aquatica), le scirpe des bois (Scirpus sylvaticus), Carex ve-



sicaria, Carex acutiformis, Juncus effusus, Juncus bufonius.

Sous le couvert d'arbres vénérables, nous pique-niquons dans le parc du château de Serinchamps.

L'après-midi, nous visitons deux étangs à Buissonville. Très encais-



sés, ils sont formés par le ruisseau du Halleu et se révèlent plus riches que d'autres étangs observés à Buissonville en 1987. Beaucoup d'espèces déjà recensées le matin y sont retrouvées ainsi qu'une grande plage de massettes (*Typha latifolia*) et de nombreux plantains d'eau

en pleine floraison. Nous quittons ce site bucolique pour une dernière observation aux étangs de Frandoux. Rien de bien particulier, si ce n'est quelques pieds d'acore, jamais observé en cet endroit.

Arlette GELIN

Dimanche 30 juillet : La Lesse à la Collyre (VILLERS/LESSE)

Pour atteindre plus rapidement la Lesse à Villers, nous traversons le parc de l'ancien château des comtes de Cunchy, actuellement propriété du domaine royal. Devenu sauvage, ce parc renferme des espèces introduites telle que Cryptomeria japonica, cet arbre de l'ordre des Pinacées qui possède des aiguilles arquées, décurrentes et à section subquadrangulaire.

Sur les berges de la Lesse, nous trouvons une ombellifère géante (environ 2,50m); la tige maculée de pourpre et les fruits globuleux à crêtes ondulées sont typiques de cette espèce : il s'agit de Conium maculatum (Grande ciguë). Extrêmement toxique dans toutes ses parties, elle est rare dans notre pays. N'oublions pas que son breuvage fut fatal à Socrate.

Nous atteignons la promenade de la Collyre, appelée aussi dans la région "la promenade de la Reine", en souvenir de la Reine Astrid qui aimait y flâner. Son parcours commence au confluent de la Lesse et du Vachaux pour se terminer à Ciergnon. Sur l'escarpement rocheux qui surplombe la Lesse en cet endroit, s'élève le château royal. Exposés au sud, ces rochers abritent une végétation calcicole intéressante et notamment une abondante buxaie. Probablement d'origine anthropique, ces buis (Buxus sempervirens) semblent en voie de naturalisation. Ils dégagent sous le soleil une odeur qui évoque pour certains la garrigue, pour d'autres celle de matou.

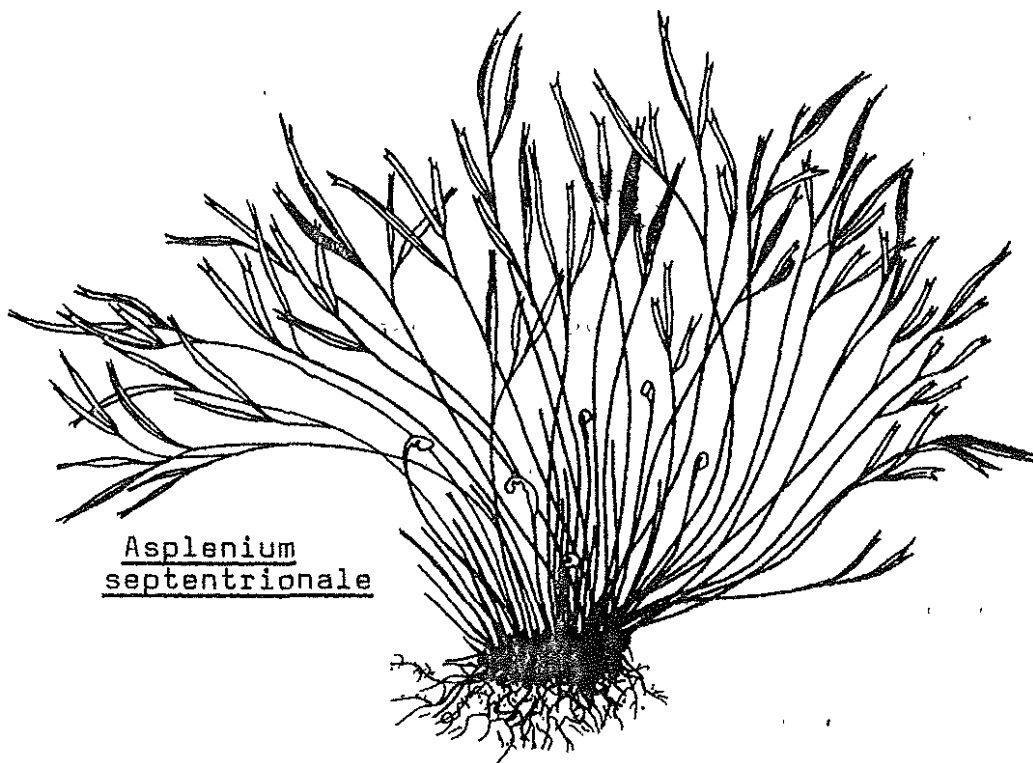
Dans le fond de la vallée, la fraîcheur et l'ombre mitigée favorisent l'implantation de nombreuses fougères :

Athyrium filix-femina (f. femelle)
Dryopteris filix-mas (f. mâle)
Polypodium vulgare (polypode vulgaire)

Asplenium trichomanes (fausse capillaire) et surtout Asplenium adiantum nigrum (Doradille noire), qui est rare (voir fig. ci-contre), et Asplenium septentrionale (Doradille du Nord, rare également (voir fig. page suivante)).

Notons aussi de nombreux Prunus serotina (cerisier tardif), probablement naturalisés, ainsi que d'abondantes plages d'Aconitum vulparia (aconit tue-loup).





Asplenium
septentrionale

Nous traversons le village de Ciergnon pour nous diriger vers les étangs de Fenffe. Nous sommes ici sur des schistes famenniens qui, sous l'action des agents d'érosion, se transforment en argile peu perméable. Comme l'épaisseur du sol est mince, la moindre pluie reste en surface et le rend boueux; par contre, s'il fait sec, le sol durcit et se craquèle. En plein sud, sur le chemin montant vers Fenffe, nous retrouvons les espèces adaptées à ces conditions particulières : Dianthus armeria (oeillet velu), Centaurium erythraea (Petite centauree), Potentilla argentea (potentille argentée), Calluna vulgaris (bruyère commune), Succisa pratensis (succise des prés).

Sur la crête, nous empruntons un sentier qui traverse la chênaie-charmaie à stellaire. La sécheresse qui sévit en Famenne depuis plusieurs semaines ne nous laisse voir que de rares espèces dans le sous-bois : Teucrium scorodonia (germandrée scorodaine), Euphorbia amygdaloides (euphorbe des bois), Deschampsia flexuosa.

Puis c'est la descente vers les étangs de



Ajonc d'Europe

Fenffe, blotté dans un écrin de verdure. Sur le tronc d'un vieux chêne, un superbe polypore jaune et cannelle larmoie. Il est actuellement toujours sous le microscope d'un spécialiste qui l'étudie. En tête d'étang, nous observons Scrophularia umbrosa (scrophulaire ailée), Lycopus europeus (lycope d'eau), Glyceria maxima (glycérie aquatique), Impatiens noli-tangere (balsamine des bois).

Après avoir longé sur un peu plus d'un kilomètre le ruisseau de Fenffe, alors à sec, nous regagnons Ciergnon sous une pluie d'orage. A proximité du village, une accalmie nous révèle une espèce rare, Ulex europeus (Ajonc d'Europe : voir fig. page précédente), mais qui semble avoir été introduite.

Arlette GELIN

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

POUR LES MYCOPHAGES ET ... BON APPETIT!

Voici une nouvelle qui, pour les mycophages, va faire l'effet d'une bombe : le champignon des prés tant convoité, Agaricus campestris, est toxique! Mieux encore, son cousin, le champignon de Paris (Agaricus bisporus) l'est également!

Bien sûr, cette toxicité n'est pas aiguë et l'effet à court terme ne s'observe pas car les poisons en cause sont surtout des oncogènes-cancérogènes, principalement des hydrazines.

Cette information toute récente vient d'être publiée dans le bulletin de la Société mycologique de France, une revue spécialisée, alors que la grande presse n'en fait pas encore état, et pour cause si l'on pense aux raisons économiques de ce silence. Nos Barbouillons auront donc le triste privilège d'une information toute fraîche chez nous.

Je me fais le copiste de cet article du Dr GIACOMONI. Les affirmations qu'il contient sont le fruit de travaux scientifiques rigoureux à partir desquels, bien sûr, les hypothèses, les polémiques, les fau-fuyants vont aller bon train.

Je cite donc les extraits suivants :

Voici que le jour se lève sur la chimie des champignons supérieurs (...). On a commencé l'inventaire des dizaines de milliers de substances chimiques synthétisées par des champignons anonymes. Chacun de ces végétaux inférieurs est une "usine chimique", comme l'a écrit Roger HEIM, autrement plus performante que celle d'une phanérogame. (...) Quand on sait ce que distille la moindre moisissure (...), on ne s'étonne pas qu'un champignon qui développe d'énormes carpophores puisse élaborer une véritable "soupe" chimique. (...) Faut-il manger régulièrement de cette soupe dont on ne connaît pas les ingrédients? Ce n'est pas prudent!...

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans la nomenclature biochimique des substances en cause (plusieurs dizaines!), il suffit de savoir que ces travaux de plusieurs savants ont démontré clairement la présence de ces toxines, que l'on retrouve d'ailleurs en doses plus importantes chez le gyromètre. L'article du bulletin de la S.M.F. s'inspire surtout des travaux de l'équipe BELA TOTH.

Les poisons ont une action d'ordre cystotatique, mutagène, etc., c'est-à-dire que leurs cibles préférentielles sont les acides nucléiques, ces derniers étant les bases de la division cellulaire. Cette action est un peu comparable aux agissements des radiations ionisantes.

Il est encore utile de préciser que

l'action mutagène d'un poison n'est pas forcément liée à l'action cancérigène mais l'interdépendance est fréquente (...). Voici quelques champignons comestibles qui possèdent, in vitro, des propriétés mutagènes (Sternen et alii, 1982) : Boletus edulis (...), Agaricus hortensis (...), Lepiota rhacodes (...), Laccaria amethystina (...), Armillaria mellea (...), Coprinus comatus (...).

Notons également que

la quantité de dérivés hydraziniques, et surtout de HMBD, augmente considérablement chez les individus âgés et particulièrement (...) entre autres (...) chez Agaricus campestris.

Le tableau n'est donc pas réjouissant.

Je terminerai par des considérations plus personnelles. Les champignons, indépendamment de ce que l'on vient de voir, sont les véhicules des césiums radioactifs (de Tchernobyl, entre autres); ils peuvent accumuler ces toxines mais aussi les métaux lourds et les polluants agricoles et industriels. Le corps humain ne peut pas évacuer tous les composants nuisibles et cependant, comme si le tableau ne suffisait pas, l'homme gourmand se complaît encore à surdoser ces nuisances par les stérilisations et la congélation!

Gérard DEMANET

L'ENVIRONNEMENT, LES URNES ET LA DEMOCRATIE

Le tract reproduit ci-après était placardé sur tous les murs des villages de Normandie en juin dernier, à l'époque des élections européennes.

Son contenu parle de lui-même et montre bien qu'une fraction non négligeable de la population n'a toujours rien compris aux menaces que l'homme fait peser sur l'avenir de son espèce.

Ces gens qui prétendent que la nature est leur culture, mais qui sont en réalité des massacreurs de la nature sous toutes ses formes

pour leur plaisir personnel, ont créé leur parti politique en France. Heureusement, ils n'ont pas gagné!

Chez nous, en Belgique, où ces "massacreurs" de tout poil existent aussi, ils n'ont pas encore constitué de parti mais ne croyez pas qu'ils n'utilisent pas la politique pour défendre leur hobby dévastateur. Ils ont, en effet, leurs hommes, bien introduits dans la plupart des partis politiques du pays.

CHASSEURS, PÊCHEURS, L'EUROPE RESTREINT VOS LIBERTÉS MENACE VOS TRADITIONS !

- En Allemagne, des pêcheurs condamnés à une peine de prison pour avoir pêché le brochet au vif.
- En Allemagne encore, des organisateurs de concours de pêche condamnés à de fortes amendes pour "cruauté mentale" envers les poissons.
- La pêche plaisancière en mer très compromise - suppression du casier et du trémail.
- La pêche maritime à pied contestée.
- Le Parlement Européen demande l'interdiction de la chasse et de ne l'autoriser que dans les lieux prévus à cet effet.
- La régulation des espèces prédatrices remise en cause (corbeaux, fouines, etc...).
- Des organisations demandent l'interdiction du piégeage.
- D'autres se proposent de faire interdire les lâchers de repeuplement et de tir.
- Les périodes de chasse sont menacées.

**CHASSEURS, PÊCHEURS... RÉAGISSEZ !
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX
AU PARLEMENT EUROPÉEN.**

**VOTEZ, FAITES VOTER
" CHASSE, PÊCHE, TRADITION "**
aux élections européennes.

LA NATURE EST NOTRE CULTURE

Les déverseurs de truites arc-en-ciel de 22cm et plus, les chasseurs qui tirent sur tout ce qui bouge et, last but not least, les tendeurs sont très (trop) bien protégés par leurs élus.

Les naturalistes et les environmentalistes doivent encore apprendre à mieux faire jouer l'influence politique pour défendre leurs intérêts. A ce sujet, ils ont des leçons à recevoir des tendeurs!

Patrick VAN DER SMISSEN



juin 89

Voici un autre exemple, bien de chez nous celui-là, et qui se passe de commentaire!



G. SAULMONT
Sénateur
6451 SOUMOY
Tél : 071/84.42.29

cher ami chasseur,

Tout comme vous, j'aime à pratiquer ce sport tant récrié par certains irresponsables qui ne comprennent pas, je devrais dire, qui ne veulent pas comprendre, que sans les chasseurs, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus de gibier.

Nos détracteurs doivent être confondus et le grand public doit savoir que le chasseur est par essence même un écologiste, au-dessus de tout soupçon. C'est un message qu'avec vous je m'engage à diffuser.

Merci de penser à moi le 18 juin et d'inviter amis et connaissances à faire de même.

~~Patrick Van der Smissen~~

La flore et la faune après la catastrophe de Tchernobyl

La zone interdite de Tchernobyl s'étendant sur trente kilomètres autour de la centrale nucléaire est devenue un vaste laboratoire de recherche écologique : on y étudie les conséquences de la catastrophe nucléaire sur la flore et la faune.

A Pripjat, des serres expérimentales ont été installées pour étudier la radiosensibilité des végétaux et les processus de migration des radionucléides du sol contaminé aux feuilles, fleurs, fruits ou légumes. Rappelons que Pripjat, ville fantôme où vivaient 50.000 personnes est située à peine à quelque cinq kilomètres du réacteur maudit, réacteur enseveli aujourd'hui sous 300.000 tonnes de ciment et de plomb !

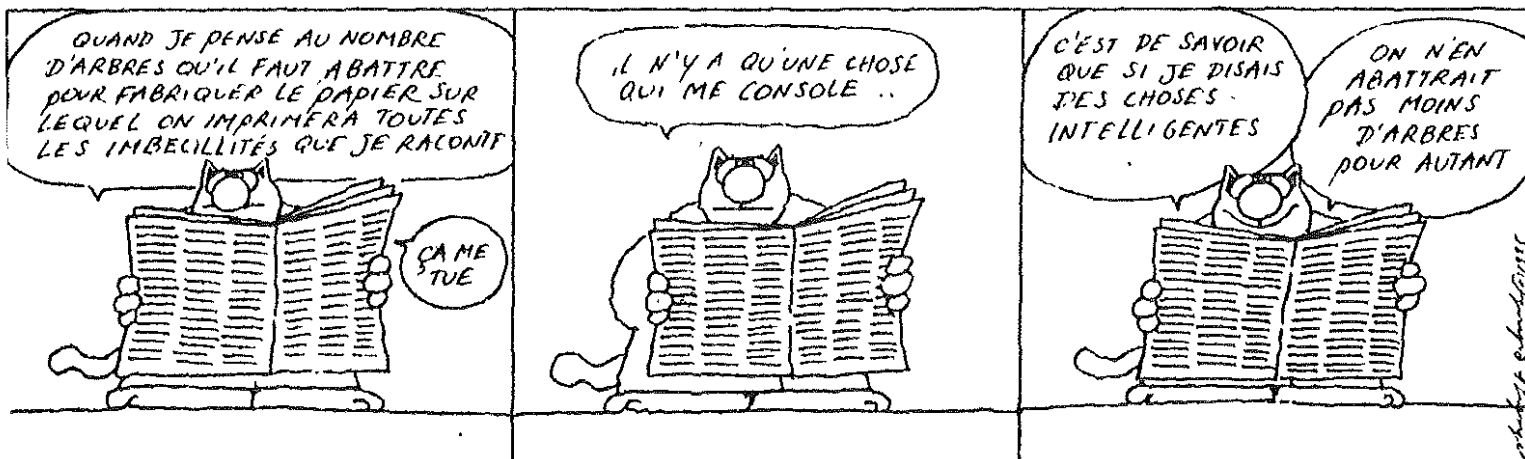
Dans ce laboratoire, on étudie des centaines de variétés différentes de plantes dont on compare l'évolution végétative du début jusqu'à la fin, selon le degré de radioactivité, la nature des sols et l'état initial des semences. On y pratique, d'une part, des cultures industrielles comme le lin, la betterave, la pomme de terre, des cultures fourragères, respectivement pour la production d'huile, de sucre, de féculé, de semences. D'autre part, on y cultive trente à quarante espèces différentes de tomates et concombres... qui se sont avérés comestibles.

Mais les scientifiques internationaux restent cependant très prudents. Près de la fameuse «forêt rousse», où les arbres ont littéralement grillé sous l'effet des radiations, la pousse a repris mais des phénomènes de gigantisme sont apparus : on peut voir des aiguilles de pins et des feuilles de chêne géantes. En effet, à partir d'un seuil de radiation plusieurs fois supérieur au fond normal, la division cellulaire est perturbée : elle s'accélère.

En Biélorussie, république soviétique se trouvant au nord-ouest de Tchernobyl, où la radioactivité des terres reste dangereuse (la décision d'évacuer plusieurs dizaines de nouveaux villages vient d'être prise), on a constaté d'autres changements sur les plantes, et cela toujours sous l'effet des radiations : foisonnement des conduits polliniques; réveil des bourgeons «dormants»; modification de la forme des feuilles...

Un tas de questions se posent aux scientifiques concernant la radiosensibilité des plantes, mais il faudra des années de recherches avant de pouvoir apporter des réponses. Qu'en est-il de la flore et de la faune ? Les études ont déterminé un maximum de concentration de produits radioactifs dans les organismes des hérissons, des musaraignes, des sangliers, des lièvres, des renards, du canard sauvage, du brochet, de la perche et de la sandre.

T. MICETTI



Vu l'importance des matières de ce n° 129 des Barbouillons, l'important dossier transmis par Patrick VANDER SMISSEN sur "Les communes de la Haute Lesse et l'Environnement", ainsi qu'une série d'articles d'information, seront publiés dans le prochain numéro.

ACTIVITES GENERALES

Du 12 au 20 août : EXPOSITION à VILLANCE "Notre forêt et ses ressources"

L'exposition organisée à Villance par les Naturalistes de la Haute-Lesse, du 12 au 20 août, a connu un beau succès et fut visitée par près de 2.500 personnes.

Mais quels peuvent être leurs objectifs lorsque les Natus organisent une telle manifestation?

Ils sont évidemment multiples. Au travers de cette animation, nous avons voulu prouver que nous n'étions pas de simples promeneurs prenant leur plaisir au spectacle renouvelé de la nature, mais que nous étions capables de présenter au public un condensé de nos connaissances et observations accumulées sur le terrain.

Au travers de panneaux didactiques illustrés et commentés, nous avons présenté les divers types de forêts que l'on peut rencontrer dans la commune de Libin, les composantes essentielles de la réserve des Troufferies, un inventaire des sites biologiques intéressants et les divers aspects de la nature rencontrés en parcourant un sentier nature.

Les nombreuses cartes réalisées en collaboration avec la S.N.T. ont permis de visualiser rapidement les données géologiques, pédologiques et climatiques de la région.

Comme, pour le grand public, la gestion de la forêt reste bien souvent affaire de spécialistes, nous avons voulu informer les visiteurs au maximum sur les démarches et les techniques suivies pour gérer le domaine forestier. Cette gestion de la forêt communale de Libin pouvait être confrontée avec les données présentées par la Région Wallonne, par les scientifiques (Inst. Agr. Gembloux) et par les gestionnaires de la Société Royale Forestière.

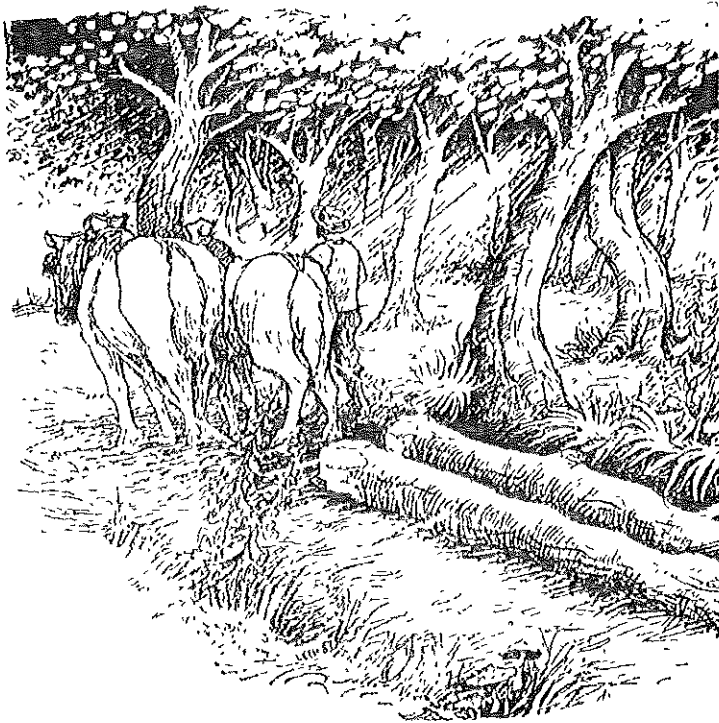
Cette diversité de points de vue sur la productivité et l'entretien de la forêt interpelle, bien entendu, les Naturalistes. Nous avons exprimé notre point de vue au travers des nouveaux panneaux réalisés par l'équipe de Marie, Marc, Bruno et ... extension. Ces 8 nouveaux panneaux présentent nos activités, notre territoire, nos différentes équipes et surtout nos options fondamentales en matière d'environnement.

L'exposition fut aussi un "forum" où se sont rencontrés propriétaires, gestionnaires, utilisateurs, amoureux et défenseurs de la forêt.

Les conférences sur le monde des champignons, la gestion informatisée de la forêt et le dépérissement ont été suivies par un public averti et les discussions qui ont suivi furent très enrichissantes. Elles ont prouvé que les thèmes retenus étaient dignes d'intérêt.

Les promenades furent, elles aussi, bien suivies et ont permis d'illustrer sur le terrain l'essentiel du contenu pédagogique de l'exposition.

Bref, une manifestation de grande envergure qui n'a pu se réaliser que grâce à la collaboration et au dévouement de nombreux naturalistes.

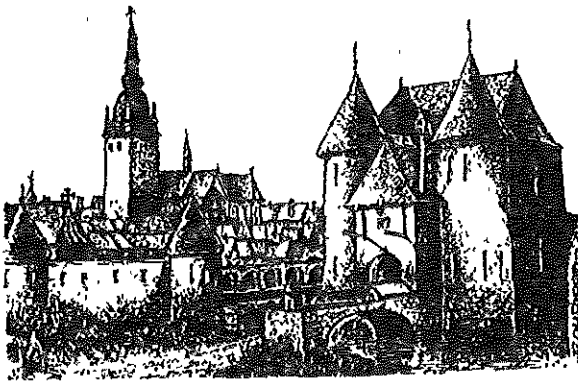


C'est ce qu'a bien compris Monsieur le Gouverneur Planchard lorsqu'il est venu visiter notre exposition, accompagné par les édiles communaux.

Jean-Claude LEBRUN

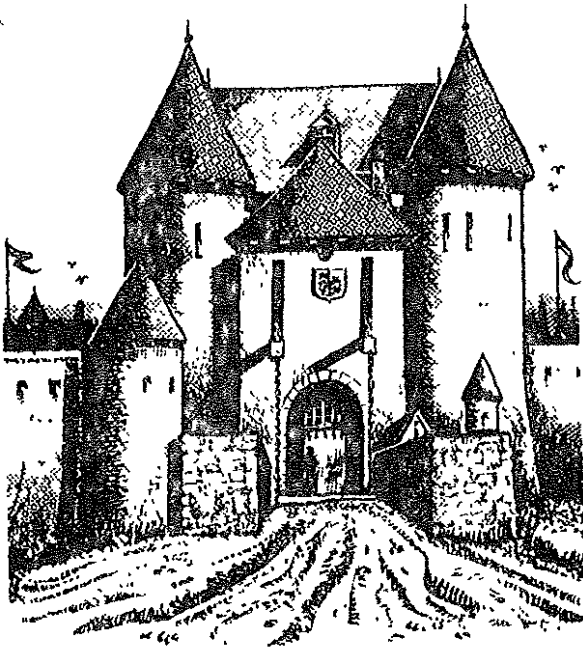
Samedi 9 septembre : Matinée : Visite historique de MARCHE-en-FAMENNE

Marche-en-Famenne, centre d'une commune de 15.000 âmes, nous accueille en ce chaud samedi de septembre. C'est devant l'église Saint-



Remacle (construite par Jean l'Agneau au 14e siècle et restaurée en 1806 après l'incendie de la ville) qu'une quinzaine de naturalistes se sont donné rendez-vous.

Notre circuit de découvertes commence au Pot d'étain, ancienne tannerie du 18e siècle et siège du S.I. local. A notre gauche, l'ancienne église des Jésuites (appelée "le Casino") construite entre 1732 et 1740, au fronton caractéristique. Nous traversons la rue des Savoyards où, au n° 13, se trouvait un ancien béguinage, pour emprunter la rue Porte-Haute (voir



reconstitution ci-contre) dite aussi, en 1455, "Porte à la Vache", ou porte du Luxembourg.

Après avoir traversé la Place aux Foires, ceinturée par de très beaux marronniers, nous empruntons l'allée du Monument, chemin antique bordé de tilleuls. A la fin de celui-ci, nous trouvons sept croix correspondant aux sept sacrements et à sept stations de la passion du Christ.

Un petit sentier nous conduit vers le Monument, îlot de verdure et de calme, malheureusement enclavé entre plusieurs routes nationales importantes. Cet éperon rocheux jaillit du schiste environnant et surplombe le "Pré aux Trous". D'après l'historien Geubel, le nom de "monument" serait dû à ce roc isolé dont le sommet a été aplani par le feu. Il aurait servi

d'autel odinique (Odin ou Wotan : dieu germanique) avant d'être consacré à la déesse Faula (déesse de la guerre chez les Germains).

Les éléments de ce site :

1. Le CALVAIRE : Endroit le plus ancien, il fut fréquenté dès l'Antiquité. C'est un bloc rocheux écarté de plus de deux mètres du promontoire qui surplombe le "Pré aux trous". Les Germains et les druides gaulois se seraient servis du roc comme autel de sacrifice. Très tôt cependant, un missionnaire y aurait dressé une croix pour symboliser la présence du Christ.

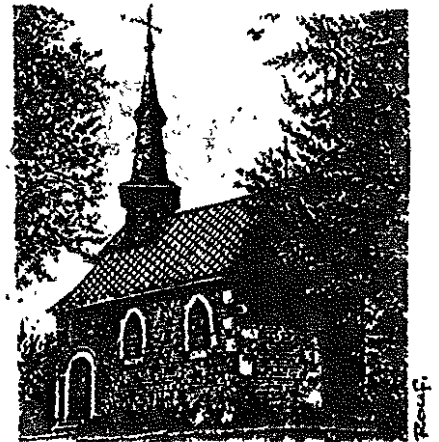
2. Le SEPULCRE : Le premier aménagement en a été réalisé au 17e siècle par Jean Gillard, soldat du roi d'Espagne. A l'origine, le sépulcre était une cavité naturelle ornée de personnages en pied entourant un gisant posé sur un bloc de pierres.

La petite grotte, à droite du sépulcre, représentait l'entrée du tombeau que de nombreux pèlerins fréquentèrent de tous temps et où s'opérèrent beaucoup de guérisons.

3. La CHAPELLE : L'actuelle a été construite en 1610 et est dédiée à la Sainte Trinité. Une pierre tombale encastrée sous la lucarne, dans la façade sud, porte le millésime de 1305.

La chapelle est de style renaissance malgré ses fenêtres en ogive. Son portail est en plein cintre. Nous y trouvons un retable avec portique à fronton et une niche où se trouve une représentation de la Trinité avec les statues de sainte Barbe et de saint Antoine l'ermite.

Le tableau encastré dans le retable est d'un



réel intérêt car il représente, dans sa partie basse, un panorama de la rue Porte Haute au 17^e siècle.

4. L'ERMITAGE : Le premier a été construit en bois et en torchis, d'où son nom de "Mortis". Par la suite, cette construction fut agrandie et servit aux ermites qui l'habitèrent jusqu'en 1950.

Après avoir quitté à regret le Monument, nous retrouvons la Place aux Foires pour emprunter le boulevard du Midi et aboutir ensuite dans le parc Van der Straeten-Waillet qui renferme un étang d'un intérêt biologique certain géré par "Nature en Marche".

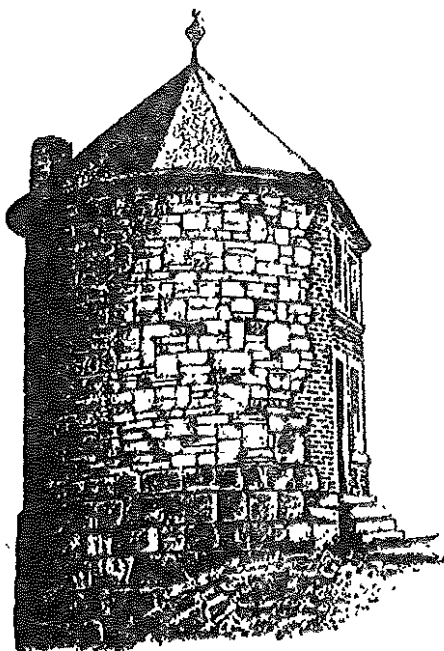
C'est par la place Toucrée où est située, au n° 2, l'ancienne maison des vicaires, que nous nous dirigeons vers la maison Jadot en admirant au passage le site en cours de rénovation de l'ancienne brasserie des Carmes.

La maison Jadot porte le nom de ses anciens propriétaires, une famille de notaires qui l'habita depuis le début du 18^e siècle jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Cette ancienne demeure est devenue le Musée de la Famenne et comprend de très belles salles dont une où est exposée la maquette en bois de la ville (ce qui donnera des idées au Président pour ... un quartier de Libin).

Après cette visite, il fut décidé, sur les bons conseils de l'ami Marc, d'aller dîner au Fond des Vaux. C'est dans cet écriin de verdure que compte la capitale de la Famenne que l'on découvrit naguère des harpons de l'époque magdalénienne et azilienne. Ces pointes attestent, avec les armatures de flèches néolithiques recueillies au même endroit, de la présence continue de l'homme dans la région depuis le paléolithique supérieur (env. 14.000 ans av. J.-C.) jusqu'à nos jours.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le groupe se mit ensuite en "marche" pour Wéris et ses sites mégalithiques.

Marc LAMBERT



1806 - La «Tour de la Juniesse» dite «la Tourelle», est le dernier vestige de l'ancienne enceinte fortifiée. Après avoir servi d'élément de défense jusqu'au début du XVIII^e, la tourelle s'est transformée après l'incendie qui ravagea Marche en 1806, en une humble maison d'habitation ; elle assura ce rôle jusqu'en 1962.

Redevenue propriété communale, elle est l'actuel « Musée de la Tourelle »...

Après-midi : AU TEMPS DES GAULOIS...



D'après GOSCINNY et UDERZO, 1979.

L'habitat de "nos ancêtres les Gaulois", les croyances religieuses, les rites funéraires, l'art, la vie quotidienne, le commerce, l'agriculture, l'industrie, la guerre ... autant d'éléments de cette culture qui, durant tout l'âge du fer (de 700 à 50 av. J.C.), modèla nos régions et bien d'autres en Europe.

Une exposition remarquable qui, comme nous y habitue dorénavant le Musée de Wéris, a réussi la synthèse d'une époque par la présentation des gestes de la vie quotidienne.

Après la visite, on comprend mieux la phrase de César tirée des célèbres commentaires de la guerre des Gaules : " De tous les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves" ... Ca fait toujours plaisir à entendre !

Ceux qui souhaitent acquérir les documents pédagogiques ou le catalogue de l'exposition " Au temps des Gaulois " peuvent s'adresser au Musée de Wéris, Place du Marché, 5471 Wéris (Durbuy) - Tél: 086/213314.

Après la visite matinale de Marche-en-Famenne, les Naturalistes se retrouvent une nouvelle fois à Wéris où ils ne manqueront pas de se remémorer l'éternelle confrontation entre les cultes chrétiens et païens : la très belle église romane d'un côté et les dolmens ou autres pierres dressées de l'autre. (Voir rapports dans les Barbouillons n° 123 de décembre 88, pp 113 à 115)

Mais l'objet de ce quasi pèlerinage était l'exposition présentée par le Musée de Wéris sur les populations celtiques et intitulée " Au temps des Gaulois ".

Une bonne vingtaine de membres ont ainsi pu bénéficier des commentaires de Monsieur Philippe Bastin, licencié en philologie romane et membre de l'équipe scientifique du musée.

La visite guidée nous fit découvrir ou redécouvrir cette civilisation originale et dont l'importance a peu à envier aux cultures grecque et latine dans l'élaboration de l'identité européenne.

Bruno MAREE

Dimanche 24 septembre : (Re)découverte du Parc National de Lesse-et-Lomme à HAN/LESSE

Pour cette belle journée, les vêtements de pluie furent inutiles. Le départ de la promenade se donna aux Masures. Cette "activité générale" devait tout de suite prendre l'allure d'une sortie mycologique tant la récolte fut ample et variée. Des pluies massives à quelques jours d'intervalle, faisant suite à une période de relative sécheresse, devaient, à cette époque, déclencher une poussée fongique intense. Rappelons que le mycélium des différentes espèces a souffert pendant des mois, qu'il ne s'est pas propagé facilement dans un sol sec, et ce d'autant moins que son niveau dans le sol est superficiel puisque à l'étage humifère ou presque (que ce soit pour les espèces saprophytes ou mycorrhiziques). La loi de la perpétuation des espèces exigeant la reproduction, à défaut d'expansion végétative, une reproduction sexuée était nécessaire, d'où cette pléthore de carpophores qui fit notre bonheur. L'hiver précédent fut extrêmement doux, on s'en souvient, ce qui permit à des espèces plus thermophiles de faire leur apparition en quantité non négligeable (Cf. plus loin, Lactarius sanguineus). Pierre eut un grand mérite d'accepter le rôle de "scribe", car 140 espèces environ furent recensées.

Voici donc, dans l'ordre chronologique de la promenade, les espèces les plus remarquables rencontrées ou remarquées. La liste exhaustive des espèces déterminées in situ se retrouvera dans le bilan de l'année mycologique.

Notre premier étonnement fut pour Rhodocybe gemina, de port tricholomoïde mais avec des lames à insertion légèrement décurrente et une saveur huileuse, d'huile de noix, plus exactement. Le premier était encore dans nos mains que fut amené un ascomycète : Humaria hemisphaerica, dont l'hyménium blanc (couche fertile) contraste avec l'extérieur brun poilu de la coupe. Plus loin, un Stropharia cyanea, très pâle et à peine méchuleux par rapport à son cousin S. aeruginea, plus fréquent, était tellement délavé que ma première impression était d'avoir à déterminer un agrocyste! Néanmoins, la viscosité et un examen plus attentif avaient tôt fait de m'orienter vers le bon diagnostic. Une plus petite espèce, Hebeloma mesophaeum, à centre piléique brun foncé et à marge duveteuse jaune, nous obligeait à un complément de détermination, à savoir la var. cremeovalatum, décrite, je crois, par M. Bon. Nous venions bien sûr de quitter les premiers résineux.

En lisière, un Conocybe arrhenii nous oblige à l'usage de la loupe afin de vérifier l'aspect strié de l'anneau. Très voisins, quelques Marasmius wynnai nous fournissent l'exemple d'un stipe glabre à base brillante noircissante et ferme. Clitocybe fragrans, trouvé quelques pas plus loin, nous montre par contre sa fragilité mais surtout sa forte odeur anisée associée à la présentation d'un stipe long et d'une marge mince et striolée par transparence; ces deux derniers caractères le distinguant de C. suaveolens. Au sujet du groupe suaveolens, sachons que de nouvelles toxines ont été récemment découvertes, qui placent dorénavant ce champignon au rang des toxiques!

Une nouvelle aire résineuse nous offre le spectacle de plusieurs Russula iontegra, banale en soi chez nous, mais que je place dans les

espèces remarquables pour la simple raison qu'elle ne figure pas dans les clés de Régis Courtecuisse, qui la situe d'autorité dans les espèces montagnardes. Il est vrai que beaucoup d'espèces dites montagnardes in litt. se trouvent souvent dans les Ardennes belges.

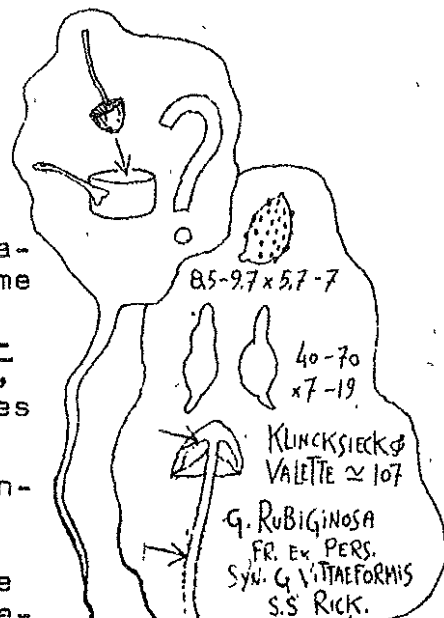
Ce n'est pas sans provoquer notre étonnement qu'on nous présente Agaricus porphyrizon, espèce tout à fait remarquable et dont l'originalité réside dans l'aspect fibrilleux-purpurin du chapeau associé à un stipe à base jaune garnie de filaments mycéliens jaunes.

Au sommet de la colline, avant de descendre vers la résurgence de la Lomme, nous nous baissions encore vers une petite espèce ocre et pelucheuse sous les aubépines. En la retournant, nous sommes obligés de conclure, au vu des lames jaunes, à Tubaria autochtona ... petite espèce printanière! Il n'y a plus de saisons!... et il me souvient d'avoir vu hier, près d'Izel, des reines-des-prés en fleurs ainsi qu'un Agrocybe praecox (détermination vraisemblable), c'est-à-dire des manifestations printanières également.

Le bord du sentier argileux, devant l'entrée de la grotte, devait encore, contre toute attente nous réserver une surprise : un Leucoagaricus sericeus. Paul et moi-même le reconnaissons pour l'avoir observé la semaine précédente à l'exposition de Mons. Néanmoins cet exemplaire était plus petit; on le décrira comme une petite lépiote entièrement blanche fibrillo-soyeuse avec un petit anneau. La fin de la matinée réunissait encore dans la même main deux petits agarics voisins : comtulus et semotus.

Pour rester en accord avec l'odeur anisée de ces agarics, dès l'arrivée aux voitures, nous trouvons encore dans un panier un petit Ramaria (clavaire) blanchâtre, ramifié, et de même odeur : R. gracilis.

Les prés aux abords de la Fontaine St-Martin nous offrent le confort du pique-nique mais aussi des Stropharia coronilla à connotation jaunâtre et à anneau pectiné de noirâtre. Un Panaeolus foenicisii nous fait parler (par comparaison avec P. campanulatus) des hallucinogènes. Un Conocybe tenera nous oblige encore à ouvrir les livres pour acquérir un de-



gré suffisant de certitude. Ce champignon était la copie conforme de la photo figurant dans Philipps et son écologie concordait. Mais, plus tard, le microscope nous montrera une spore de $18\mu\text{m}$, alors qu'avec $13\mu\text{m}$ le type possède déjà une grande spore pour le genre... On sait que ce genre est difficile, surtout sans monographie spécifique.

Le groupe des promeneurs s'est réduit de moitié et il est décidé d'abrégé l'excursion de l'après-midi. Grosso modo, de la Fontaine St-Martin, nous avons suivi le sentier puis viré à droite dans le bois pour retrouver un petit sentier connu de Charles, pour redescendre vers 18h par la Grande Tinaumont.

Les cinquante premiers mètres effectués, l'ambiance "bon enfant ravi" s'installe avec des découvertes comme Psathyrella gracilis, dont l'arête des lames est rouge, Coprinus narcoticus, à odeur de bitume et spore microscopiquement remarquable (confirmé chez moi le soir même) et Pluteus romellii à stipe hyalin jaune-verdâtre, un peu comme le Myccena epipterygia que nous avons d'ailleurs rencontré.

Les Ascomycètes étaient aussi de la fête : une place à feu nous réservait Anthracobia macrocystis, peu courant, mais déjà rencontré à Anloy cette année. Au sujet de ce champignon, signalons qu'en fin de matinée nous en avons trouvé en pleins champs après la récolte du fermier et sur les traînées mêmes d'un engrais potassique! Conclusion : ce qui l'intéresse dans les places à feu, c'est surtout la potasse, plus qu'une stérilisation du substrat? Je signale en plus que l'exemplaire des champs était exceptionnellement grand pour le genre. Je suis par ailleurs convaincu que la taille des carpophores est fonction de la richesse nutritive du substrat et qu'un support exceptionnellement (voire même accidentellement) riche peut induire la formation de fructifications dont la taille maximale est supérieure à celle décrite dans la littérature. L'inverse est vrai aussi car cette promenade nous a montré des Tricholomopsis rutilans à foison et, parmi ceux-ci, un exemplaire, ouvert, de diamètre piléique de 2 cm avec un stipe grêle comme une allumette.

Un oh! admiratif et qui s'entend de loin nous apprend qu'Imelda est en extase devant un de nos plus beaux cortinaires nationaux : Cortinarius sodagnitus (classé à tort les années précédentes sous le nom de caesiocyaneus), d'un bleu violacé plus ou moins grisâtre et métallisé... (Comme quoi Imelda faisait là la démonstration d'une possibilité de passage du stade mycophagique au stade mycologique!) D'autres champignons très proches mycologiquement m'amèneront, après microscopie, gustation, chimie et compilation de la flore de Tartarat à avancer le nom de cortinarius caesiostamineus. Affaire à suivre...

Le oh! d'Imelda faisait école. Aussi peut-on entendre par la suite des ôôôh! gutturaux, de ceux-là qui s'adressent aux chevaux, poussés par Marc lors de découvertes surprenantes comme Cortinarius rufoolivaceus ou bien Tremiscus helvelloides, grosses comme des mains d'adulte! Plus loin, Paul pensait à une Russula emetica vraie, car luisante, qui habitait à quelques mètres d'une vieille souche moussue où se complaisait un bouquet saumoné de Pholiota astragalina.

Ôôôh! de ralliement... Marc trouve, en quittant le couvert du sommet de la colline, des cortinarius vittelinopes, déterminés par Paul qui ne les voyait pas pour la première fois et pour qui leur aspect,

de la cuticule au disque, comme pour Scleroderma verrucosum, était très évocateur de l'espèce.

Plus loin, je photographie un myxomycète "caviar orangé" au nom de Tubifera ferruginea. Le Cortinarius infractus à cuticule très amère est très remarqué, mais pas autant que le vrai Lactarius sanguineus à latex vineux d'emblée, scobiculé, et dont les spores inférieures ou égales, à 9µm, mesurées le soir même, ont confirmé la détermination de Paul qui, comme chacun sait, aime à se spécialiser dans le genre Lactarius.

Un beau cèpe, Boletus aestivalis, devait, après réflexion, devenir Boletus edulis var. fuscoruber, mais peu importe sa carte d'identité car Imelda l'adopte sans hésitation pour des relations plus intimes. Profitons des longueurs de la taxonomie pour évoquer encore Lactarius subsericatus var. pseudofulvissimus qui nous avait déjà été présenté la semaine passée, à Paul et moi, par Régis Courtecuisse en Forêt de Mormal, et que nous n'avions dès lors pas de difficulté à reconnaître, puisque orangé vif comme la grande limace et jaunâtre clair à la marge. D'une physionomie inhabituelle pour les deux genres, nous pouvions encore contempler Lycoperdon mammiforme et Helvella sulcata. Le retour vers les voitures nous attardait sous les mélèzes pour trouver encore un cortège d'espèces impressionnant parmi lesquelles nous ne retiendrons que Suillus viscidus et Gomphidius maculata.

Dernière originalité de la journée, Pholiota squarroso-adiposa nous rappelle une lointaine sortie avec A. Marchal qui avait beaucoup admiré ce champignon mais nous faisait aussi déplorer l'absence d'Arlette...

Les Inocybes furent très discrets et indéterminables sur le terrain. Je terminerai en précisant, par rapport à mon précédent article des Barbouillons, que les hydrazines contenues dans les agarics ne sont bien sûr pas augmentées par des techniques de congélation ou de stérilisation, mais que, en tant que stockage en soi, ces techniques induisent des consommations en quantités plus importantes par personne et par an.

Gérard DEMANET

Samedi 7 octobre : Initiation à la MYCOLOGIE dans la vallée de l'OUR

Le village d'Our et sa petite et pittoresque église ont souvent sonné le rassemblement des Natus avides de traverser de "jolis coins" d'Ardenne. Aujourd'hui, le long de cette vallée, leur regard se portera essentiellement sur le monde particulier des champignons. Heureusement pour ces derniers, il pleut et cette pluie va relancer la poussée exceptionnelle que nous avons connue pendant cet automne tout aussi remarquable.

C'est dans le bois de Lourci, à proximité de l'ancien moulin et de la ferme de la Pichelotte que nous comptons faire une importante récolte, pour ensuite classer ces champignons et déterminer les plus récalcitrants avec l'aide de nos clés. Ensuite, nous avons confronté nos

déterminations à l'exposition organisée par nos amis du "Centre-Ardenne" de Neufchâteau.

La récolte dans le fond de vallée fut relativement maigre et finalement peu intéressante. Dans les petites pessières et dans la chênaie-charmaie du bas de versant, nous n'observons que des espèces banales et assez communes.

La pholiote (Pholiota lenta) qui fait partie du sous-genre flammula était étonnamment une des plus fréquentes dès que quelques hêtres couvraient le sous-bois. Gluante et visqueuse, mouchetée de fines mèches blanchâtres, elle dérouta parfois les mycologues amateurs qui ont tendance à la classer parmi les cortinaires.

Une autre espèce (Myxomphalia maura) a retenu notre attention et c'est avec nos clés que nous l'avons déterminée. Il s'agit d'un petit clitocybe du genre omphalina récolté sur terre nue le long du chemin. Il se présente comme un modèle réduit du Clitocybe cyathiformis mais, contrairement à ce dernier, il dégage une franche odeur farineuse et sa cuticule luisante est presque visqueuse.

Notre trouvaille la plus spectaculaire, quoique de petite taille, fut le Cordiceps militaris qui parasite les insectes et qu'on peut voir émerger des feuilles mortes où se sont enfouies leurs victimes. En retirant délicatement le champignon hors de la litière, on trouve le cadavre de l'insecte accroché au pied du champignon.

Cet ascomycète nous entraînera dans des considérations générales sur la classification des champignons.

En fait, une classification bien comprise présente un véritable intérêt car elle permet de voir d'un coup d'oeil comment la nature, à partir des formes les plus simples, est parvenue par mutations ou par adaptations successives à des architectures de plus en plus complexes et de plus en plus efficaces.

Notre Cordiceps militaris fait partie des champignons primitifs, les ascomycètes qui se caractérisent par la façon de générer leurs spores à l'intérieur de petits sacs appelés justement des "asques". Parmi ces ascomycètes, certains, comme les truffes, s'enfoncent dans le sol pour conserver leur humidité. D'autres, les pezizes, s'ouvriront en larges coupes pour qu'à la première pluie, les gouttes d'eau tombées dans cette sorte d'entonnoir, se chargent des spores et éclaboussent une zone contiguë en propageant l'espèce.

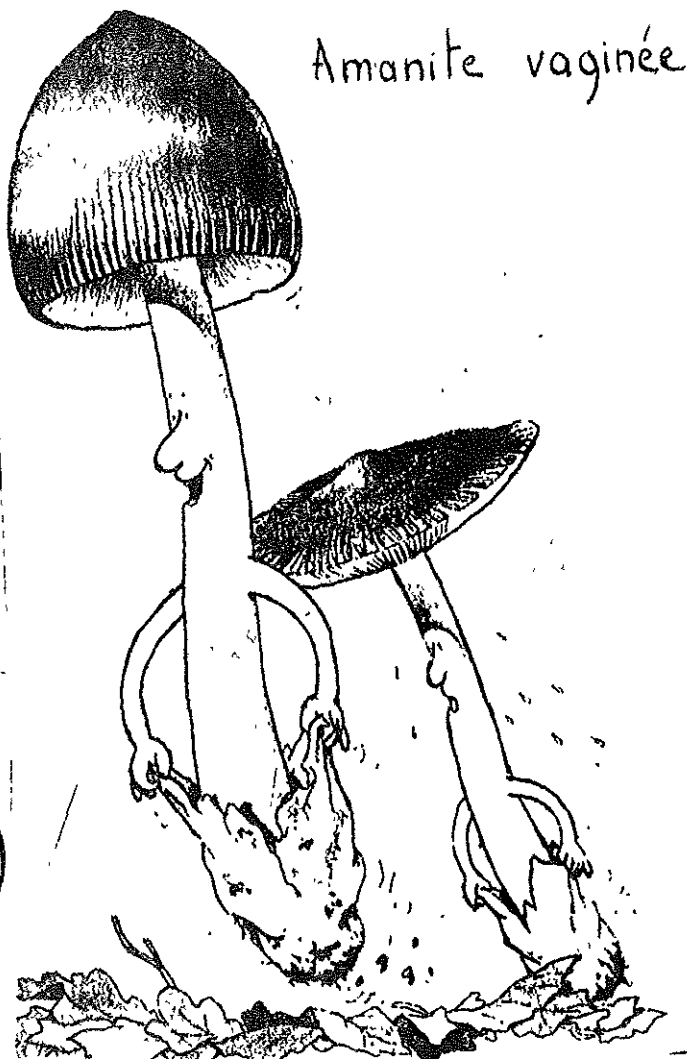
Mais il existe un groupe encore plus primitif : les myxomycètes. Ils sont à la fois des animaux et des végétaux, car au début de leur croissance, ils se présentent comme une masse gélatineuse et transparente douée de mouvement. Ils "marchent" à la recherche de leur nourriture et de leur support. Une fois rassasiée, cette masse indifférenciée subit un véritable phénomène de cristallisation et se transforme en carpophores variés (Becker G.). Nous observons un représentant de ce groupe (Lycogala epidendron) formant sur les branches de bois mort de jolies sphères d'un rose vif.

Dans les champignons supérieurs, nous pourrions constater toutes les

nuances d'organisation, depuis les champignons à plis (chanterelles)



CANTHARELLUS
CIBARIUS
GIROLES
ACCORDANT
LEUR CHANTERELLE.



Amanite vaginée

jusqu'aux plus efficaces, ceux qui ont su développer une surface hyméniale maximum. Les représentants les plus convaincants sont les lépiottes et les amanites qui présentent de larges lamelles, très serrées et bourrées de spores. Ces espèces manifestent ainsi un très haut degré d'évolution et une efficacité sporogénique remarquable. Qui s'en plaindra dans le cas de la lépiote élevée?

Les multiples formes nous permettent de classer les champignons des plus primitifs aux plus évolués, des plus simples aux plus complexes et ainsi d'embrasser d'un seul regard un ensemble innombrable. Restons toutefois modestes! Dès que l'on s'aventure dans le détail, les classements deviennent discutables et il arrive bien souvent que l'on ne sache pas où placer telle espèce ou tel groupe. Les champignons ne nous ont pas encore livré tous leurs secrets. Qui me dira, par exemple, pourquoi ils se colorent de jaune, de rouge, de violet... alors que cette pigmentation, apparemment, ne sert à rien?

La liste complète des espèces rencontrées sera publiée dans l'inventaire de fin d'année.

Dimanche 15 octobre : Initiation mycologique à LALOUX

Est-ce l'intérêt esthétique, scientifique ou gastronomique ou tout simplement le plaisir de la cueillette et de la promenade qui réunit ce matin, dans la joie, de nombreux naturalistes? Peu importe d'ailleurs; le temps est superbe et, grâce aux dernières pluies, les champignons abondent.

Quittons le village de Laloux et grimpons le versant sud de la vallée du Vachaux. Sur la côte se trouve le Bois de Hautmont, situé sur schistes famenniens. Nous le traversons en suivant un large sentier forestier qui conduit au village de Montgauthier. Dans la chênaie-charmaie acidocline, nous récoltons de nombreuses russules : R. amoena, R. fellea, R. nauseosa, R. emetica, R. foetens et plusieurs lactaires, notamment Lactaria quietus, inféodée aux chênes, et L. chrysorrheus; quelques Amanita phalloïdes et Entoloma sinuatum.

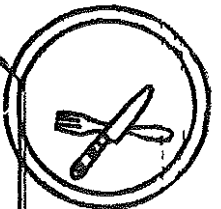
En bordure du chemin, des pins sylvestres, des mélèzes, des épicéas et des bouleaux augmentent encore la richesse de la flore fongique. Pour la plus grande joie des mycophages, nous récoltons, sous épicéas, Boletus edulis, Boletus badius et B. erythropus, appelé aussi "la récompense du mycologue" à cause de ses qualités culinaires connues seulement des initiés. De nombreuses Amanita pantherina, toxiques, poussent aux côtés d'Amanita rubescens, comestible; c'est ainsi l'occasion de les différencier. Au pied d'un mélèze, nous trouvons Boletus elegans; sous un bouquet de pins sylvestres croissent Boletus luteus et B. granulatus; sous bouleaux, nous récoltons de superbes Boletus aurantiacus.

Afin de diversifier nos récoltes, nous descendons vers le ruisseau du Parfondry où nous trouvons deux espèces liées aux aulnes : Lactarius obscuratus et Naucoria escharoides.

Le pique-nique a lieu au soleil, dans un boqueteau de pins sylvestres. Il nous est difficile de nous asseoir sans écraser de grosses Russula integra, tant elles abondent. Nous constatons la grande variabilité de la coloration du chapeau de cette russule douce, toujours liée aux conifères de montagne (elle n'existe pas en plaine). On lui trouve tous les tons de jaune, de brun, en passant par le vert, le pourpre et même le violet. Seul, l'aspect caractéristique des lamelles jaunes de beurre ne trompe

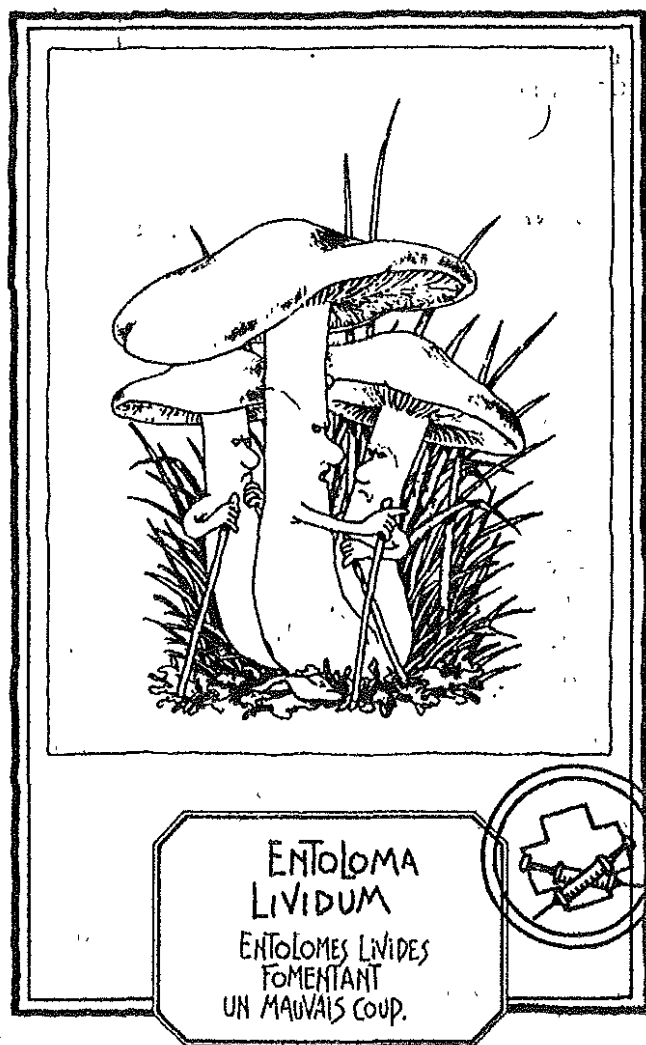
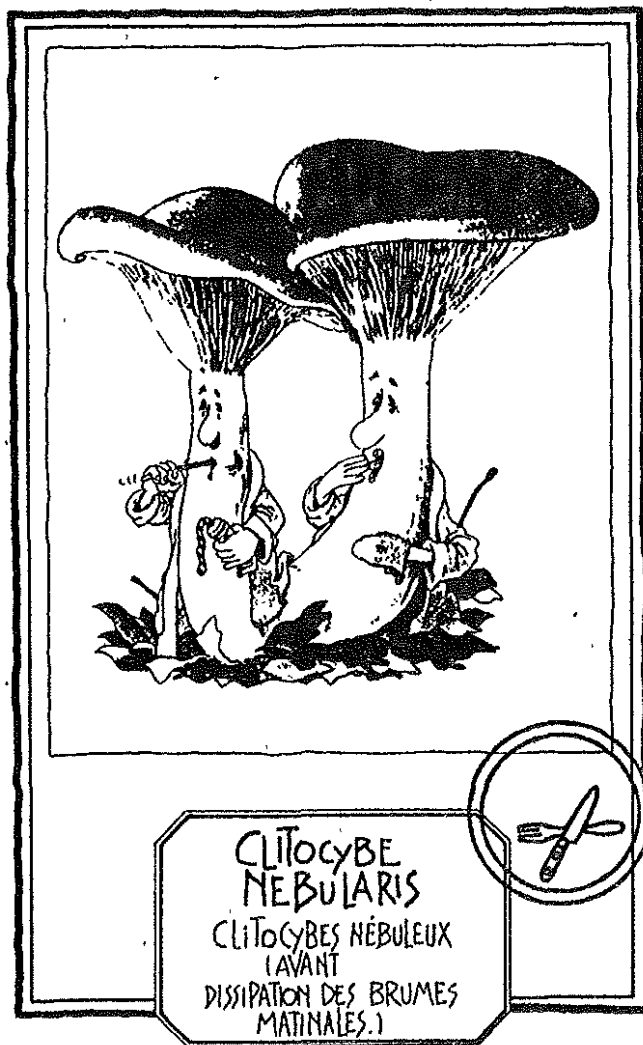


AMANTIA
RUBESCENS
AMANTIES VINEUSES
SORTANT
DU CABARET.



pas un oeil exercé.

Un naturaliste sort de son panier un jeune Entoloma sinuatum (= lividum); à ce stade, il ressemble comme un frère à Clitocybe nebularis et même à Calocybe gambosa (= Tricholoma georgii). Seules les lamel-



les permettent de distinguer l'espèce toxique des deux espèces comestibles. Aussi, bien qu'il soit rarement mortel, l'entolome livide est-il responsable de la grande majorité des empoisonnements.

L'après-midi restera mémorable pour la vingtaine de naturalistes qui continueront la promenade.

Les Bois de Fesche, situés à l'ouest de Rochefort, sont au programme de notre prospection. Hélas, alors qu'aucun avis de chasse ne s'oppose à une promenade au départ du chemin communal partant de la zone récréative du parking de Fesche, des chasseurs nous interdisent l'accès du chemin et brandissent la menace d'une balle perdue. Puis, devant notre détermination à continuer notre promenade, un coup de feu est tiré sur le parking même, à titre d'intimidation sans doute. En

nous dépassant sur le chemin à bord de leurs "4x4", ils réitérèrent leurs "avertissements". Par prudence, nous changeons notre itinéraire qui deviendra de ce fait plus monotone et moins riche en espèces intéressantes. Notons cependant : Hygrophorus agathosmus et Crucibulum laeve.

Après la promenade, "au café du coin", la conversation sera largement alimentée par les droits et devoirs des chasseurs ainsi que ceux des promeneurs. Le lendemain, une plainte sera introduite auprès de l'ingénieur du cantonnement qui nous conseillera d'aller en justice, ce qui a été fait.

Arlette GELIN

LES NATURALISTES DEGRADENT-ILS LES SITES INTERESSANTS?

Lors de sa dernière réunion, la Commission consultative de gestion des Réserves naturelles domaniales d'Ardenne centrale s'est penchée sur un problème étonnant en visitant la Réserve des Troufferies de Libin.

Il apparaît que, de plus en plus, cette réserve classée en catégorie A (ouverte au public) est visitée par des botanistes, naturalistes, orchidophiles, photographes... chassant la plante rare.

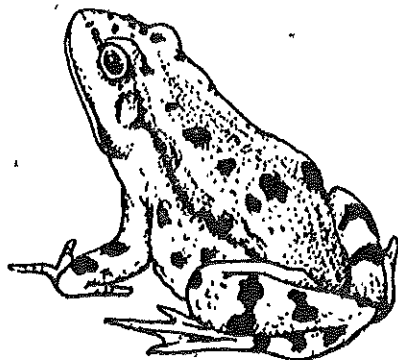
Les plages à Calla palustris et à Hammarbya paludosa sont abondamment fréquentées pendant la période de floraison. Le piétinement de cette tourbière flottante accélère le colmatage des mares et favorise l'installation des graminées (Molinia caerulea).

Cette zone fort sensible était classée en catégorie C. La circulation y était donc interdite mais comme l'accès à la réserve et les itinéraires de visite ne sont pas précisés, les visiteurs pénètrent n'importe où et risquent de dégrader ce qu'ils vénèrent. Un comble!

La Commission a proposé de classer l'ensemble de la tourbière en catégorie C. Mais est-ce une mesure satisfaisante puisque la surveillance semble difficile à exercer?

Ne serait-il pas préférable de baliser discrètement un sentier qui suivrait le ruisseau de la Large Fontaine en empruntant les irrégularités des haldes d'orpailage et prolonger ce sentier par un ponton pour accéder sans dommage aux plantes rares?

Jean-Claude LEBRUN



Activité de l'équipe "spéléo" - 8 octobre 1989

Laide Fosse et Trou Saint-Nicolas

Une journée bien remplie pour les spéléos, débutants ou confirmés, qui ont participé à cette activité de visite de grottes.

La matinée fut consacrée à l'exploration du réseau inférieur de la Laide Fosse, à Hamerenne, ce remarquable chantoir classé par la Commission Royale des Monuments et des Sites. Son "cachet" extérieur est à la hauteur du réseau souterrain qui se développe là ! En surface, c'est une galerie protégée par une couverture forestière au fond de laquelle s'écoule périodiquement un ruisseau d'humeur changeante. Le cours d'eau disparaît au point le plus bas de la dépression, la perte, et offre en période de pluie une ambiance de caverne "arrosée" fort appréciée par certains spéléologues peu sujets aux rhumatismes.

La prospection de ce jour nous conduira vers les galeries inférieures, un labyrinthe assez complexe de petites salles et de boyaux étroits. Une cheminée peu fréquentée nous ramènera en hauteur à quelques mètres de la surface, après une étroiture "pas piquée des vers" ! Cette cheminée porte les traces d'un colmatage récent venu de la surface et constitué d'argiles, de limons, de petits et de très gros galets de grès ... Le colmatage est en phase d'érosion due au ruissellement des eaux de pluie et le conduit se désobstrue naturellement ... peut-être sous l'effet de l'exploitation agricole des terrains en surface.

Au plus haut de cette cheminée, on récoltera une brique et un fragment de tuile qui nous semblent être de facture "romaine".

Nous faisons demi-tour et fuyons devant l'arrivée massive de spéléos hollandais et d'une troupe scout qui envahissent la grotte. La visite sportive d'une grotte peut être réalisée avec discrétion et prudence dans le respect du site parcouru : c'est ce que nous essayons toujours de faire ! D'autres y circulent en conquérants inconscients des dangers qu'ils occasionnent : danger pour la sauvegarde du site mais aussi danger pour eux-mêmes et pour de très jeunes débutants (en l'occurrence une dizaine de scouts) trop peu encadrés ...

L'après-midi, nous nous rendons dans la cluse du Ri d'Ave, entre Auffe et Han, sur un site de désobstruction qui a déjà fait l'objet de plusieurs journées de travail et nous laisse, pour le moment, ... dans l'expectative !

Nous terminerons la journée à quelques centaines de mètres de là par la visite rapide du Trou St-Nicolas, une galerie artificielle creusée à la fin du siècle dernier pour l'extraction de la barytine. Réalisée horizontalement dans la dure roche calcaire, au niveau du Ri d'Ave (dont les eaux occupent d'ailleurs en permanence le fond), la percée de cette galerie a également mis au jour des filons de gypse, minéral utilisé pour la fabrication du plâtre.

En parcourant cette mine qui sert de refuge à de nombreuses larves de salamandres, on s'attend à tout moment à voir apparaître un groupe de nutons, la pioche sur l'épaule et la lampe à pétrole à la main ...

Ils n'étaient pas au travail ce jour ... mais c'était dimanche !



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

D O S S I E R : LES COMMUNES DE LA HAUTE-LESSE ET L'ENVIRONNEMENT

1987, année européenne de l'Environnement : le projet "1000 communes pour l'environnement" est lancé.

Quelques communes wallonnes, sous l'impulsion d'associations dynamiques, s'y sont engagées. Les résultats ne sont pas encore visibles partout mais au moins, dans ces communes, il existe un dialogue permanent entre les associations de protection de l'environnement et les autorités communales.

Dans les autres communes rurales wallonnes, la vague verte que nous vivons en cette fin de siècle a provoqué l'apparition d'échevins de l'environnement. Dans les communes urbaines, cette fonction existait déjà depuis longtemps.

Par les temps qui courent, vu la demande en matière de la qualité de la vie qui émane de l'opinion publique et vu les accidents presque quotidiens à impact environnemental, le poste d'échevin de l'environnement devrait être une place très convoitée car électoralement très payante; c'est un domaine où il y a tant à faire qu'il est facile de ne pas passer inaperçu et de montrer que l'on a fait quelque chose pour sa commune.

Cependant, à quelques exceptions près, nous voyons que si nous avons des échevins de l'environnement, les pratiques communales n'en ont pas changé sensiblement pour autant.

Quoi qu'il en soit, à l'aide du dossier qui suit, nous pourrions constater que grâce à certaines associations ça bouge dans certaines communes. Cela peut toujours stimuler l'imagination des échevins de l'environnement et des naturalistes.

Patrick VAN DER SMISSEN

N-B.- Ces documents sont tirés de "La Lettre", publication trimestrielle de la Fondation Rurale de Wallonie, n° 38, Juin 1989.



NOUS AVONS RENCONTRE...

A l'heure où l'on parle de plus en plus de pollutions de toutes sortes, tant en milieu rural qu'urbain, tant en pays sous développés qu'en pays hyper-industrialisés, les consciences s'agitent. L'environnement se meurt, et par conséquent notre vie, tout simplement. On s'inquiète et s'alarme beaucoup, souvent à bon escient. Mais que fait-on chez nous, dans nos communes, pour améliorer cet état de fait qui s'aggrave peu à peu. Nous avons rencontré un échevin de l'environnement et un conseiller auprès d'une commune à Genappes et Waisnes, pour voir ce qui se faisait sur le terrain communal.

Genappes :

«L'environnement fait partie de nos soucis!»

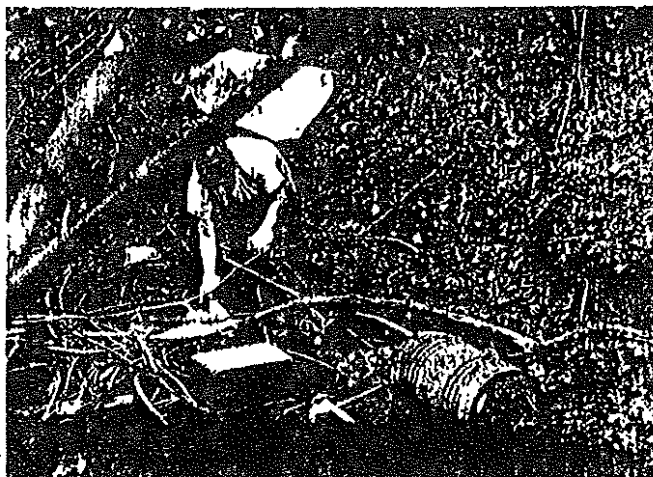
Située dans le triangle Namur-Charleroi-Bruxelles, la commune de Genappes compte 12.300 habitants sur une superficie de 9.300 ha.

«Et malgré la poussée bruxelloise, nous voulons rester en zone rurale, souligne Mr Hambye. A ce titre, l'intercommunale du Brabant Wallon (I.B.W.) nous demande des terrains pour les industries, mais nous ne sommes prêts à en fournir que là où il y a déjà une infrastructure existante, où cela n'entrave pas trop la qualité de la vie.

Mr Hambye, échevin des finances et de la vie rurale (qui englobe l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'agriculture, le tourisme, les sites classés et ... l'environnement), est clair sur ce point.

L'environnement est-il dès lors pris réellement en compte? «Voici quelques années, l'échevinat de l'en-

ECHEVIN DE L'ENVIRONNEMENT: UNE COMPETENCE DE FACADE?



vironnement existait, mais pas tellement dans les faits. C'est pourtant une nécessité et nous pensons qu'il faut une gestion assez globale à ce niveau. L'évolution est lente, mais réelle, et au niveau de l'administration communale, la volonté de favoriser un meilleur environnement est de plus en plus grande dans tous les partis».

Sans en avoir l'air, il est certain que le rôle des communes en matière d'environnement et d'aménagement du territoire est important. Genappes, par exemple, n'échappe pas au phénomène de construction des golfes. «Deux projets sont prévus, dont un très avancé. Nous avons à ce titre réuni toutes les parties concernées pour une présentation claire des objectifs et desiderata. L'enquête publique doit être une priorité pour une information adéquate. L'aménagement du territoire est également un point primordial. Genappes est une des premières communes du Brabant à avoir sa C.C.A.T.; mais nous avons voulu aller encore plus loin, en engageant un architecte communal et une employée plein temps. La charge financière est lourde, mais oh combien efficace».

Aménagement du territoire, urbanisme, environnement forment bien sûr un tout qui vise l'amélioration du cadre de vie. Dans cette dernière matière, quel rôle une commune peut-elle jouer?

«A Genappes, nous avons cette année décidé de diminuer de moitié (200.000 à 100.000 Frs) l'achat de produits à pulvériser le long des routes. En matière de plantations, nous entretenons nos parcs, restaurons nos sentiers et fontaines et essayons d'informer les agriculteurs sur le rôle des haies. Rien n'est évident, mais notre but n'est pas de faire plaisir à tout le monde! En matière d'eau, la commune a réalisé dans le cadre du plan triennal un lagunage à la sortie d'un lotissement et envisage d'en créer deux autres. Tout ceci par moyens propres, avec les conseils du Service Voyer Provincial. Nous sommes, dès lors, attentifs à la gestion de notre environnement, il y a encore des choses à faire, mais nous avons pris conscience qu'une gestion au coup par coup ne paie pas. Nous y veillons, avec nos moyens.»

Jean Luc BODEUX



LES POUVOIRS COMMUNAUX ET LES ESPACES VERTS

A lors qu'il y a quelques années, la presse faisait écho de travaux d'abattage systématique d'arbres le long des routes du sud du pays, deux communes du Brabant Wallon (Incourt et Perwez) se dotaient d'une pépinière communale et réalisaient de multiples plantations et aménagements d'espaces publics.

Communes en Rénovation Rurale, elles furent le terrain de prédilection pour les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie qui, depuis le premier jour, prêchèrent pour la défense et l'aménagement de l'environnement comme outil de développement local.

Si au départ, cette conviction était principalement intuitive et donc difficile à faire passer, peu à peu, des résultats pratiques venaient légitimer. Aujourd'hui des habitudes se prennent et tous sont convaincus du bien fondé de ces actions. Il est devenu inutile de rappeler nos convictions philosophiques, pour tous, «verdunisation» est synonyme d'amélioration du cadre de vie, l'impact paysager n'est même plus discuté et les avantages floristiques et faunistiques sont implicites.

Mais, des arguments «socio économiques» sont venus s'ajouter à la liste: les plantations sont devenues un outil de gestion des bords de voiries et de espaces publics. Tel excédant de voirie, envahi par un déchet de décharge sauvage et qui nécessitait un passage fréquent des ouvriers communaux, aujourd'hui reconverti en espace de détente avec bancs et arbustes ornementaux, est enfin respecté de tous. Telle autre esplanade de graviers et d'asphalte, morte «no man's land» sans affectation précise, dont on souligne les contours et délimite des surfaces à dimensions humaines, qui retrouve enfin son rôle d'accueil d'activités collectives. Telle route, long ruban rectiligne, comportant une plainte balayée par les vents, bordée d'arbres, devient une allée somptueuse freinant les bourrasques.

Ajoutons à cela: la limitation de l'invasissement des routes et chemins par les congères hivernales; la stabilisation des talus et des terres;

- la protection des routes, bordures, bornes ou chambres de visite contre l'empierrement des socs de charrues parfois «voraces»...
- la limitation de l'entretien dès que les plantations ont atteint un développement suffisant;
- l'impact positif sur la conduite des automobilistes (sensation d'une réduction de largeur de la chaussée renforce l'impression de vitesse et incite donc les automobilistes à lever le pied);

- et enfin, la réapparition d'une espèce quasi disparue, le promeneur du dimanche.

Vous avez compris: l'environnement n'est plus aujourd'hui une concession du pouvoir communal à quelques électeurs aux pouces verts, c'est un souci quotidien.

Elleme OFFERGELD
Agent de développement

QUEL EST LE ROLE DU CONSEIL WALLON DE L'ENVIRONNEMENT?

Ce Conseil mis en place par la Région wallonne a trois missions principales:

La première mission consiste à accompagner la mise en place de la procédure des études d'incidences en région wallonne.

D'après le décret de septembre 1985 sur les études d'incidences et son arrêté d'application du 1er mai dernier, le Conseil est chargé de donner avis sur:

- le système des normes d'évaluation permettant de déterminer les cas dans lesquels un projet doit être soumis à l'étude d'impact;

- l'agrégation des bureaux d'études chargés d'étude d'impact. L'important ici sera la mise au point d'un système objectif d'évaluation de la compétence de ces bureaux et de leur indépendance professionnelle; le contenu imposé aux études d'inci-

dences pour assurer leur efficacité

La seconde mission est l'élaboration d'une note prospective sur l'état de l'environnement wallon et la supervision de la réalisation du rapport annuel sur l'état de l'environnement wallon.

La troisième est de réfléchir aux moyens d'une politique intégrée de l'environnement

Ces missions devront se développer dans le même sens que les autres commissions régionales comme la CRAT, la Commission des déchets, qui, elles, s'expriment dans leur domaine sur des projets de décrets et d'arrêtés, les agrégations, la planification et les investissements.

Le Conseil wallon a également une mission de conseil auprès du Ministre de l'Environnement et l'Exécutif wallon dans le sens d'une gestion bien coordonnée



A WAIMES, UN CONSEILLER TECHNIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Présente dans les communes pilotes de Burg Reuland et Vielsalm lors du lancement des opérations de rénovation rurale au début des années 80, la F.R.W. revient en Haute Ardenne, précisément pour l'encadrement de la rénovation rurale dans la commune de Waimès. Comptant 8 kms de frontières avec l'Allemagne, Waimès est la commune francophone de Belgique la plus orientable; c'est aussi la plus élevée, puisque s'y trouve le Signal de Botrange (644m). Son cadre naturel est exceptionnel, avec les Hautes-Fagnes, le Lac de Robertville et les vallées encaissées de la Warche et de l'Amblève. Ce patrimoine, comme partout, est menacé; Maurice Gerardy, conseiller technique auprès du collège échevinal pour les questions d'aménagement du territoire et d'environnement nous parle de ce qui est entrepris par le pouvoir communal.

Vous exercez une fonction assez particulière dans la commune de Waimès; comment cela s'est-il passé?

Sensible à tout ce qui touche la protection de la nature et l'environnement en général, j'ai été, voici quelques années, un des membres fondateurs de l'Association «Patrimoine Nature» qui compte une section à Malmédy, une à Waimès et bientôt une à Stavelot. Notre action comporte plusieurs aspects.

D'abord l'éducation des enfants et des jeunes en particulier; pour ce faire, nous avons pu bénéficier d'un moniteur nature, engagé conjointement par les communes de Waimès et Malmédy, et qui a travaillé beaucoup avec les écoles primaires; grâce à l'aide de bénévoles, 2 groupes «Panda Clubs» sont également pris en charge. Avec tous ces jeunes, nous essayons d'être le plus possible sur le terrain et pour ce faire, nous avons créé en 88 une «réserve naturelle éducative» à

mi-chemin entre Waimès et Malmédy; cette réalisation a été primée par le W.W.F. en 87 et elle reçoit beaucoup de visiteurs. Deux autres biotopes de ce type seront aménagés cette année, comme lieux privilégiés d'observation pour les élèves du primaire et du secondaire. Nous organisons aussi des découvertes-nature dans la région pour le grand public et des excursions comme au Zwin. Enfin, notre revue trimestrielle est tirée aujourd'hui à 400 exemplaires.

Nous visons aussi la préservation de milieux de grande valeur écologique ou biologique, en rachetant des terrains qui deviennent des patelles réserves naturelles protégées.

Enfin, nous intervenons sur le terrain, lorsqu'on fait appel à nous (découverte d'une pollution, d'un animal blessé ou égaré,...) ou dans la presse pour interpellier la population sur certains problèmes, ou à propos de certaines émissions.

Et qu'est-ce qui a motivé votre passage à un niveau «politique»?

Un constat: en tant qu'association, on arrive souvent trop tard, lorsque les décisions sont déjà prises, en passant du côté des «décideurs», j'estime que je peux avoir un temps d'annonce et ne pas être toujours mis devant le fait accompli. Il est vital que lors de la législation précédente, chacun s'était rendu compte de la nécessité de prendre en charge de manière sérieuse les problèmes d'environnement.

Et ces projets?

En tant que président de la C.C.A.T., élaborer un schéma de structure qui déterminera de manière précise l'affectation du sol, de manière à ce que chacun sache à quoi

s'en tenir et qu'on puisse, si nécessaire, verbaliser les contrevenants. Sans cette vue globale du territoire, je ne crois pas qu'on puisse envisager un aménagement et un développement cohérent et respectueux de l'environnement. Pour le reste, nous sommes confrontés à un problème aigu et urgent; suite à la fermeture l'an passé de 2 dépôts d'immondices, il n'y a plus un seul endroit autorisé pour déverser quoi que ce soit: ni les résidus agricoles (vieux foin, branchages,...) ni les herbes de pelouses, ni même les matières inertes (pierres et terres). Comment dès lors, tant qu'une solution n'est pas trouvée, essayer d'enrayer la prolifération de dépôts sauvages ou encore lutter contre la pratique du remblai, notamment dans les fonds de vallées? Pour en sortir, nous attendons l'autorisation d'exploiter un dépôt de classe 3 (déchets inertes); nous voulons instaurer un tri sélectif (avec parcs à containers) et créer un compost communal, avec broyeur. Une visite dans la région des Collines, auprès de l'entreprise Ménart et en Flandre, nous pousse à aller dans ce sens. Enfin, j'espère que d'ici 2 ans, une première solution d'épuration d'eaux usées par lagunage ou rizosphère sera opérationnelle à Faymonville.

Vous êtes aussi le représentant de la commune auprès du Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel.

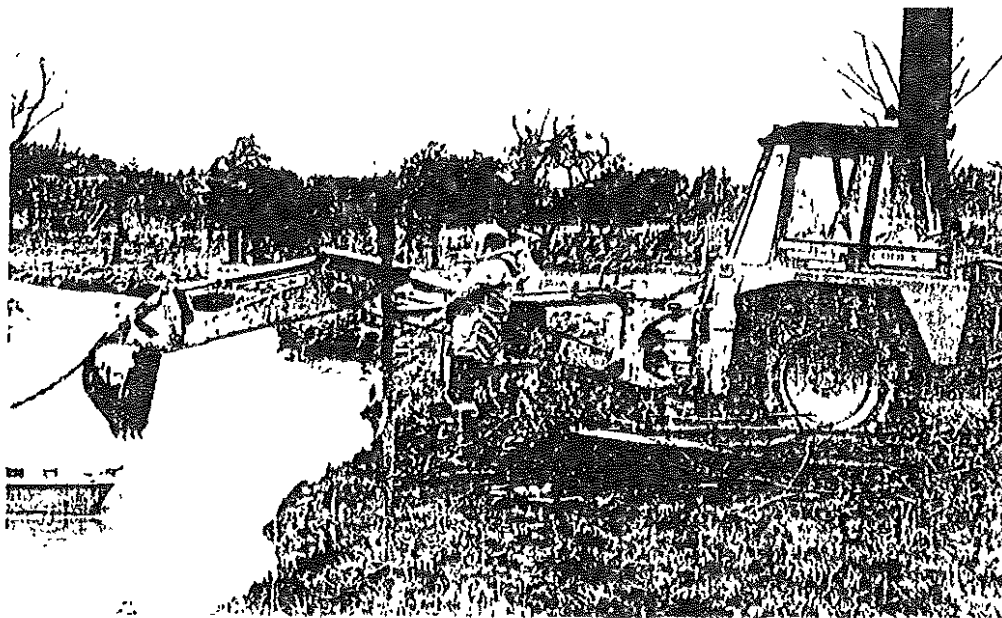
Oui, notre commune est en partie composée dans le périmètre du parc mais cette situation n'est pas très bien vécue par la population concernée. Je crois qu'il faut d'une part clarifier les choses, expliquer ce qu'est le parc, comment il fonctionne, quels sont ses buts... et d'autre part, essayer de mieux prendre en compte les intérêts et les aspirations de ses habitants.

Stany NOEL

33



UNE INFORMATION POUR TOUS GRACE AUX ECO-CONSEILLERS



Avec nos conseillers, aider les communes et la population dans leurs choix.

Les journaux, les périodiques, la télévision, la radio nous montrent chaque jour combien il est utile et indispensable de protéger l'environnement et de lutter contre toutes les pollutions. Les menaces que font peser certaines atteintes à l'environnement sur la santé des populations actuelles et futures, la mise en danger de l'ensemble des milieux naturels justifient l'importance de sensibiliser et d'informer tout un chacun de la gravité des nuisances mais aussi et plus concrètement des dangers des produits chimiques vendus sur le marché ou de la manière de se débarrasser de certains déchets.

Les résultats d'une enquête de la Direction Générale de l'Environnement de la Commission des Communautés Européennes montrent clairement la préoccupation que les Euro

péens portent à ces problèmes d'environnement et leur désir d'être informé correctement.

Des éco-conseillers pour une meilleure information

La C.E.E. a décidé d'élargir, en 1987 et 1988, le projet pilote européen de conseillers en environnement auprès des ménages et des communes, confié depuis 1985 à une association de Hambourg (AUGE) créé à l'initiative de Monsieur Winter, industriel. C'est ainsi qu'est né à Strasbourg «ECO CONSEIL», Institut pour le Conseil en Environnement, qui organise depuis 1988 des stages pour les futurs éco conseillers français, avec l'appui de la C.E.E., du Ministère Français de l'Environnement et de la Région Al-

sace. Les éco conseillers sont actuellement plus de 400 à l'oeuvre en Europe.

Un institut éco-conseil en Belgique

Le lundi 13 mars 1989 a été constituée l'asbl Institut Eco-conseil de la Communauté Française de Belgique dont l'objectif est de dispenser la formation d'éco conseiller et toute autre formation relative à l'environnement, de procurer une assistance technique aux éco conseillers, de coordonner ses actions avec celles menées par les éco conseillers des autres pays d'Europe et de sensibiliser l'opinion au rôle des éco conseillers. C'est en septembre prochain que commencera la formation des futurs éco conseillers



Au programme de cette formation: 6 mois d'enseignement théorique suivis de 6 mois de stage pratique dans une commune ou autre structure d'accueil

Le rôle des éco-conseillers

Pour vous présenter ce nouveau métier, un témoignage, celui de Madame Teraut, éco-conseiller à Ostwald (France) qui explique quel est son travail, la façon dont elle l'assume et les relations qu'elle a avec le pouvoir local

«Il n'existe pas une commune qui ne soit confrontée aux problèmes de la gestion de l'environnement. Les problèmes sont divers et variés et très souvent il est urgent de les traiter. Les problèmes sont en général voyants, il peut s'agir de la gestion des déchets ménagers, de la dégradation de la qualité de l'air, de la sauvegarde d'un cours d'eau, les exemples peuvent être multipliés à loisir.

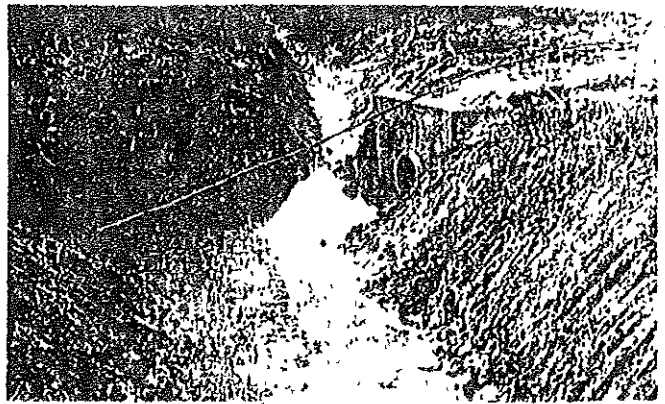
Ces problèmes sont le résultat d'un laisser-aller généralisé et de comportements nuisibles à l'environnement. Réhabiliter la qualité de l'environnement et induire un changement des comportements nuisibles est la mission d'un éco-conseiller.

C'est alors qu'intervient la décision par les élus de l'embauche d'un éco-conseiller pour régler un problème.

La place de l'éco-conseiller dans la commune

Dans la commune d'Ostwald où je suis embauchée, je suis attachée au Cabinet du Maire. Mes missions sont décidées par les élus. Le courrier que je fais est signé par le Maire et visé par le Secrétaire Général.

Le rôle de l'éco-conseiller est de proposer des solutions à un problème que les élus ont décidé de résoudre. L'élaboration de ces propositions peut être simple ou complexe et donc suivant le cas, l'éco-conseiller peut être chargé d'une ou de plusieurs missions. Pour élaborer les solutions, l'éco-conseiller doit écouter; il a un rôle de coordonnateur, il agit transversalement, il doit faire preuve d'autorité et disposer d'une grande technicité.



«Gérer l'environnement communal au quotidien n'est pas toujours une affaire courante»

Mais son rôle ne s'arrête pas là! Non seulement il doit savoir communiquer avec les élus, ses collègues, les autres administrations mais aussi, et c'est là son originalité, savoir communiquer avec la population, la convaincre et faire démarrer ce fameux changement de comportement. Il anime donc des conférences, monte des expositions, sensibilise les élèves. Il conseille les ménages et les collectivités (cantines, hôpitaux, ...). Homme de terrain, il peut suggérer à l'élu la diversification de ses missions.

Pour ma part, j'exerce dans une commune de 10.000 habitants, je travaille sous la direction du Secrétaire général qui est le chef du personnel et mes missions sont discutées avec le Maire de la commune. Je planifie mon travail comme je l'entends, j'ai un emploi du temps libre mais chargé. J'organise des réunions le soir, des animations d'expositions pendant le week-end et les personnes relais dans mon action ne sont pas toujours des professionnels de l'environnement, il me faut donc les appeler le soir chez elles.

Nous avons essayé sur Ostwald dans le cadre du conseil aux particuliers, un système de téléphone vert. Quelqu'un m'appelle, me pose une question pour laquelle je n'ai que très rarement la réponse immédiatement disponible. Je propose à cette personne de la rappeler, ce qui me laisse le temps de me documenter. La réponse, si elle existe, n'est pas toujours bien acceptée et puis il y a des questions qui ne sont pas de ma compétence mais plutôt de celle du service de police ou de l'urbanisme.

Je suis maintenant chargée de résoudre des problèmes de nuisances

qui sont d'un domaine différent de ma mission de départ. Mon rôle n'est pas figé, j'écoute l'élu et je comprends son problème, idem avec les associations. Je monte le dossier et l'élu décide, ma mission de sensibilisation du public m'accompagne tout au long de cette démarche.

Dans d'autres villes, divers programmes et campagnes de sensibilisation ont été organisés. Ainsi, à Mulhouse, un système de récolte sélective du verre a été mis en place et le résultat de la vente des produits récupérés a permis l'achat de matériel pour l'hôpital. Suite à ce succès, différents containers ont été installés et permettent aux habitants de la commune de venir déverser les plastiques, déchets de jardins, huiles de vidanges... Ces initiatives sont réalisées en collaboration avec les «chiffonniers» de la région; une autre campagne intitulée «chaudière en forme et moteur en forme» a quant à elle, intégré les chauffagistes et garagistes de la région.

Les éco-conseillers peuvent donc avoir un rôle important aussi bien au niveau économique qu'au niveau de l'environnement.

Leurs priorités: la sensibilisation, le conseil aux particuliers et la collaboration avec les élus locaux sont également les priorités d'un autre métier, peut être moins ciblé sur un seul domaine mais tout aussi passionnant, celui des agents de développement.

Pour plus d'information Institut Eco-conseil, rue Galliot 20 à B-5000 NAMUR.

Les deux articles suivants sont tirés de la revue "Environnement", n° 1, février 1989.

L'Europe a besoin de ses citoyens.

Au cours d'un colloque sur la mise en application des directives européennes, organisé en novembre 1988, les quatre fédérations des associations d'environnement de Belgique ont jeté un pavé dans la mare. Elles ont relevé quelques 700 infractions potentielles aux directives européennes dans cinq domaines : les études d'incidences, les déchets, la directive Seveso, les eaux de baignade et les oiseaux. Dans son allocution de synthèse du colloque, M. Renaudière, fonctionnaire à la Direction Générale de l'Environnement de la CEE, a invité les citoyens et les associations à accentuer la pression sur les autorités nationales et régionales pour que les directives soient réellement appliquées. Environnement vous livre ici les principaux passages de son allocution.

« La Commission poursuit en fait deux objectifs. Primo, dans le cadre de l'Année Européenne de l'Environnement, contribuer au débat d'idées, à l'échange d'expérience et d'information pour le public, pour les spécialistes et pour les différents acteurs sur le terrain. Il est évident que la protection de l'environnement, l'application des directives, la préparation de nouvelles législations nationales requièrent un débat public de fond. Il est certain que des progrès doivent encore être faits sur ce plan, mais que l'on peut déjà se réjouir d'une évolution positive. La Commission a, par exemple, été agréablement surprise de constater que le Procureur général de la Cour d'appel de Liège a consacré sa mercuriale de rentrée au thème de l'environnement et notamment du respect par la Belgique de ses obligations internationales en la matière.

Le second objectif poursuivi par la Commission et qui a incontestablement été atteint, est d'améliorer l'information sur l'application en Belgique des directives en matière d'environnement, information qui est jusqu'à présent insuffisante. Cette information a évidemment pour but de rendre possible et d'améliorer le rôle de gardien de droit communautaire et du droit de l'environnement dévolu par le Traité à la Commission. L'information est pour l'instant insuffisante en ce qui concerne la Belgique. Ce qu'on connaît surtout, ce sont des arrêts de la Cour de justice qui ont condamné la Belgique. On dit, en général dans le public que la Belgique est condamnée, pour non respect des directives, en réalité, c'est pour non communication des mesures nationales d'exécution. C'est pourtant le premier stade de contrôle du respect par un Etat-membre de ses obligations à l'égard de la Communauté. L'Etat-membre doit adopter dans le délai prévu par la directive une mesure législative réglementaire pour transposer les dispositions de la directive européenne dans son ordre juridique interne. Dès le moment où il n'est pas communiqué un texte à la Commission, une procédure d'infraction est automatiquement engagée. Cela a abouti à de nombreux arrêts, en matière de déchets, arrêts qui n'ont pas été exécutés et qui ont fait l'objet dès lors d'une nouvelle procédure d'infraction et de nouveaux arrêts, ce qui est tout de même assez exceptionnel.

Rattraper le retard

« Il y a à faire un important travail d'adoption de législation et un lourd retard à rattraper. Ce travail est incontestablement rendu plus difficile par la régionalisation

qui est intervenue en Belgique, et par le partage des compétences qui découlent de cette nouvelle organisation institutionnelle. La Communauté européenne ne peut s'immiscer dans cette répartition des compétences, mais elle ne peut pas non plus accepter qu'on tire argument de problèmes dus à l'organisation interne pour justifier le non respect des obligations découlant du Traité et des directives.

La législation qui nous est communiquée par la Belgique est de plus souvent incomplète. Il va de soi que la Commission compte quelques juristes belges auxquels elle peut faire appel en ce qui concerne les connaissances en la matière. Il n'en reste pas moins que le dossier est extrêmement compliqué.

Des transpositions difficiles.

« On pourrait se demander s'il est vraiment très intéressant de poursuivre à tout prix la transposition formelle des directives jusque dans leurs derniers alinéas. C'est la condition nécessaire (mais non suffisante) de l'application de ces directives sur le terrain. Prenons un exemple : celui de la directive «eaux de baignade». Il est tout de même extrêmement curieux de voir que la directive ne prescrit pas l'obligation pour les Etats-membres de désigner des zones de baignade. Elle donne des critères qui peuvent mener à une définition objective de l'eau de baignade. Elle fait obligation aux Etats-membres de s'assurer que toutes les eaux de baignade se trouvant sur leurs territoires et qui répondent à la définition, font l'objet de mesures de contrôle et qu'elles assurent une qualité en conformité avec les paramètres de la directive. Un Etat-membre, en l'occurrence la Belgique, décide par un arrêté de portée nationale, que la fixation des normes est restée de la compétence de l'Etat central. Cet arrêté nous dit qu'une liste des eaux de baignade doit être élaborée. Selon l'ordre constitutionnel belge, l'élaboration de cette liste incombe aux Régions, lesquelles ont désigné un nombre tout à fait insuffisant d'eaux de baignade, compte tenu des lieux réellement fréquentés. Le contrôle sanitaire de ces eaux est fait par un organisme national (IHE) qui, selon sa propre expérience et sa propre connaissance du terrain, a choisi de contrôler un nombre plus élevé d'eaux de baignade. C'est ce rapport qui est communiqué à la Commission. Nous nous trouvons donc là dans une situation paradoxale, précaire, dont la Commission ne peut se satisfaire.

700 infractions.

L'enquête a relevé 700 cas d'infractions aux directives européennes. « La procédure externe de la Commission qui s'impose à l'ensemble de ses fonctionnaires, veut que chaque fois qu'un fonctionnaire du service de la Commission a connaissance d'une infraction ponctuelle possible à une disposition du droit communautaire, il doit proposer à la Commission l'ouverture d'une procédure dite d'infraction présumée, interroger officiellement l'Etat-membre, instruire cette procédure, et le cas échéant proposer à la Commission d'entamer une procédure d'infraction.

Je vois assez mal entamer demain 700 procédures d'infraction pour la Belgique. Il est certain que tout cela devra être analysé avec sérieux et ne pourra être négligé. Nous n'avons, en effet, pas assez d'informations sur l'application pratique des directives que ce soit en Belgique ou dans les autres Etats-membres.

La plainte : une procédure sous-utilisée.

« Il appartient à la Commission d'améliorer le contrôle de l'application du droit communautaire par la procédure de plainte qui est l'arme ultime, et, d'autre part, encourager le dialogue, ainsi que l'intensification des contacts avec les autorités nationales et régionales. Tout cela se fait.

La procédure de plainte devant la CEE est intéressante. Elle est peu pratiquée en Belgique. Par rapport aux autres Etats-membres, nous recevons fort peu de plaintes des citoyens belges.

La Commission a eu une centaine de plaintes en 1986, 150 en 1987, 160 en 1988 et elles continuent de rentrer. Il ne doit pas y en avoir 20 pour la Belgique. Par exemple, les citoyens britanniques ou irlandais se tournent tout à fait naturellement vers l'exécutif communautaire et déposent des plaintes, pas nécessairement d'ailleurs contre le gouvernement du Royaume-Uni ou de l'Irlande. Une touriste britannique en voyage en Grèce ou en Espagne qui constate que le règlement d'application de la convention de Washington n'est pas respecté et qu'un club de chimpanzés à des fins commerciales, dépose une plainte contre l'Espagne. Un citoyen britannique qui découvre en Grèce des travaux qui menacent un habitat d'oiseaux dépose une plainte. Quel est le statut de cette plainte ?

La plainte ne nécessite aucune condition de forme. C'est une simple lettre que chacun peut adresser à la C.J.F. Il faut simplement qu'elle fasse apparaître qu'une disposition de droit communautaire n'est pas respectée dans un des Etats-membres. C'est une procédure adoptée au niveau de l'ensemble de la Commission et qui concerne donc tous les secteurs du droit communautaire : politique de la concurrence, libre circulation des personnes, liberté d'établissement, politique agricole, environnement.

Cette plainte est enregistrée, numérotée et

hénéfici d'un régime assez particulier prise de décision collégiale de la Commission, collége composé de 17 commissaires, sous la présidence de Monsieur Delors, doit statuer, décider d'entamer la procédure d'infraction ou classer la plainte. Les commissaires ne sont pas au courant de l'ensemble des détails. Ils travaillent sur base des conclusions des réunions préparatoires de leur cabinet et sur proposition des services compétents. Cela donne une garantie absolue au public que sa plainte ne sera jamais étouffée par un fonctionnaire qui, pour l'une ou l'autre raison, l'estimerait non fondée ou contraire à la politique qu'il prétend utile de développer.

En conséquence de ce régime particulier, analogue à une plainte que vous déposeriez au commissariat et qui ferait l'objet d'une décision du Conseil des commissaires, il y a une certaine lourdeur administrative. La commission statue 2 fois par an sur les plaintes et remet aux services concernés les dossiers afin d'arriver à présenter des propositions dans les délais fixés pour que les commissaires puissent être saisis. Nous avons l'obligation absolue de proposer dans un délai d'un an ou suite à l'introduction

de la plainte, soit son classement si l'infraction ne paraît pas établie, soit le déclenchement de la procédure d'infraction.

« De toute manière, il ne faut pas oublier que ce n'est pas la Commission qui applique le droit communautaire. Ce sont les Etats-membres. Ce sont les citoyens qui doivent exiger de leurs autorités qu'elles respectent le droit communautaire... La pression sur les autorités nationales peut et doit être intensifiée. »

LES CITOYENS ET LES ASSOCIATIONS PEUVENT FAIRE APPLIQUER LES DIRECTIVES EUROPEENNES

Que faire lorsqu'un Etat-membre de la CEE n'applique pas une directive européenne ? En matière d'environnement, il existe des dispositions de directives qui peuvent être appliquées sans attendre que les pays les inscrivent dans leur législation. C'est ce qu'il est convenu d'appeler l'effet direct des directives. En profitant de cet effet direct, les citoyens et les associations peuvent agir et obtenir des résultats.

La législation communautaire en matière d'environnement consiste essentiellement, jusqu'à présent, en un ensemble de dispositions comprises dans des textes coulés sous forme de directives.

Il est bon de rappeler ce qu'est une directive. Il s'agit d'un texte législatif qui, aux termes du Traité CEE, «*le tout Etat-membre destinataire quant au résultat à atteindre, tout en laissant aux instances nationales la compétence quant à la forme et aux moyens*». Trois éléments transparents dans cette définition : la directive est un instrument juridique contraignant ; l'obligation créée par la directive consiste pour l'essentiel en l'obligation d'atteindre les résultats fixés par la directive, cette obligation incombant aux Etats membres, qui disposent d'une faculté de choix pour déterminer la manière dont les résultats peuvent être atteints ; en raison de l'objet d'une directive, seules les autorités des Etats membres - et non les particuliers - sont tenues de respecter les directives.

On sait que, bien souvent, et pour de multiples raisons, les Etats-membres ne prennent pas dans les délais requis les dispositions internes nécessaires pour atteindre les résultats fixés par les directives en matière d'environnement. Parfois même, ils adoptent des dispositions nettement contraires aux obligations européennes. Assez naturellement, les citoyens et les associations se demandent si elles ne disposent pas de recours, en pareilles circonstances. Il y a, bien entendu, la possibilité de porter plainte auprès de la Commission, qui dispose de la faculté de mettre en mouvement des procédures pouvant déboucher sur la condamnation de l'Etat défaillant par la Cour de Justice européenne (1) ; cette façon de procéder est certainement très utile, mais présente l'inconvénient de ne pas pouvoir donner directement et concrètement satisfaction au plaignant. C'est pourquoi certains particuliers ou organisations se tournent depuis quelques années vers leurs tribunaux nationaux. Les premiers résultats sont loin d'être négatifs.

Ainsi, en France, aux Pays-Bas et en Belgique, des organisations non-gouvernementales (O.N.G.) ont obtenu de leurs juridictions administratives respectives l'annulation de dispositions internes qui contredisaient la directive 79/409 du 2 avril 1978 concernant la conservation des oiseaux sauvages, dont on connaît les difficultés d'application dans beaucoup d'Etats-membres.

Dans un arrêt du 7 décembre 1984, le Conseil d'Etat français a annulé, à la requête de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, un arrêté autorisant la chasse à la tourterelle dans différentes communes du sud-ouest, alors qu'aux termes de la directive, les Etats doivent veiller à ce que les espèces migratrices ne soient pas chassées pendant leur période de reproduction et pendant le trajet de retour vers le lieu de nidification.

Dans les arrêts du 6 mars 1986 et du 18 avril 1986, le Conseil d'Etat néerlandais a censuré des décisions qui dérogeaient à l'interdiction de chasser la bernacque craquant à Terschelling et à Texel, sans respecter le caractère exceptionnel des dérogations à la directive, que prescrit son article 2.

Le 12 février 1983, la Ligue belge pour la protection des oiseaux a obtenu du Conseil d'Etat de Belgique l'annulation de diverses dispositions d'un arrêté d'ouverture de la chasse en région bruxelloise, arrêté contraire à plusieurs règles de la directive (notamment quant à la liste des espèces et à l'usage d'armes à feu) et usant de la faculté de dérogation prévue par la directive au delà de ce que prescrit l'article 9.

Une telle jurisprudence peut être obtenue bien que la directive soit a priori un instrument juridique qui laisse une marge importante de pouvoir aux Etats-membres. En effet, la Cour de Justice de Luxembourg considère que les particuliers peuvent directement opposer à leurs Etats les dispositions de directives qui sont claires, précises et inconditionnelles, au point de pouvoir être directement appliquées sans que des règles de droit interne ne doivent forcément être adoptées au préalable.

En matière d'environnement, il existe un certain nombre de dispositions de directives qui peuvent ainsi être considérées comme ayant un effet direct en droit interne :

on vient de citer les dispositions protégeant certaines espèces d'oiseaux sauvages ; il faut aussi mentionner les normes techniques quantifiées en matière de prévention des pollutions : normes d'émission, normes de produit, objectifs de qualité ; sans doute doit-on également indiquer les dispositions qui imposent l'établissement d'études ou l'organisation de procédures déterminées. Ainsi, l'exigence d'une évaluation des incidences sur l'environnement et d'une consultation de la population, pour les projets repris à l'annexe I de la directive 85/337/CEE ; peut-être aussi, au moins dans certains cas scientifiquement non litigieux, les dispositions de directives qui imposent aux Etats-membres de prescrire les normes correspondant à l'utilisation de la meilleure technologie disponible ou toutes les précautions nécessaires ; enfin, il convient d'évoquer les autres dispositions qui, en laissant aux Etats-membres le choix des moyens à mettre en

œuvre (par exemple, pour promouvoir la prévention et le recyclage des déchets), ne leur en imposent pas moins une obligation claire, précise et inconditionnelle : éviter de s'abstenir de prendre les mesures ad hoc.

De telles dispositions peuvent donc être opposées aux Etats-membres devant les tribunaux internes, mais seulement après l'expiration du délai fixé pour leur exécution et dans la mesure où soit la directive ne prévoit pas de restrictions ou de possibilités de dérogations, soit les conditions d'octroi de dérogations ne sont pas respectées. L'identification précise des procédures qui peuvent être engagées en ce sens dépend de l'organisation juridictionnelle propre à chaque Etat.

Il convient encore de préciser que l'effet direct d'une directive peut seulement être opposé aux Etats-membres et non aux particuliers ou aux entreprises. La notion d'«*Etats-membres*» doit cependant s'entendre largement : c'est non seulement l'Etat central en tant qu'il répond de l'exécution de la directive sur le plan international, mais ce sont aussi beaucoup plus généralement toutes les autorités publiques, y compris les autorités locales, quel que soit le contexte de leur intervention : intervention de la puissance publique (par l'adoption de normes, la délivrance d'autorisations,...), activité matérielle de service public (exemple : l'exploitation d'une installation d'élimination des déchets), octroi d'avantages ou d'aides financières, gestion des biens dont l'autorité publique est propriétaire... Il semble concevable aussi que des personnes privées chargées d'un service public (par exemple, via un agrément en tant qu'éliminateur de déchets) soient directement appliquer une directive. Les possibilités d'action du justiciable pour faire respecter les directives devant son juge national sont ainsi, on le voit, loin d'être négligeables. Aux O.N.G. de jouer le rôle moteur qui leur revient.

Benoît Jadot

(1) Cf. les documents établis par A. Kalha-Antoniou pour le Bureau Européen de l'Environnement. Droits des citoyens et des organisations non gouvernementales (avant de la législation environnementale de la Communauté européenne, juin 1987, et Vos droits d'après la législation européenne en matière d'environnement, 1987.

UNE BONNE INITIATIVE

Le Conseil communal de THEUX (pr. de Liège) a pris un arrêté interdisant la vente et le commerce de récipients aérosols contenant du fréon ou autre CFC comme gaz propulseur. Le voici en annexe. Puissent les communes de la Haute-Lesse suivre cet exemple!

PROVINCE
DE
LIEGE

ARRONDISSEMENT
DE
VERVIERS



COMMUNE
DE
4870 THEUX

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE du 28 février 1984

Présents : MM. H. Corne, Bourgmestre-Président;
J. Simons, J. Belleflamme, A. Leyens, Ph. Boury, Echevins;
F. Briscot, Mme G. Leclercq-Biebuyck, Mrs. J. Lodez,
E. Archaubaux, O. Zimmer, A. Simar,
A. Frédéric, E. Cerfontaine, R. Bloden, D. Gavage,
M. Voss, A. Kever, A. Nélis, Mme Ch. Renier-Henkinbrant,
Conseillers;
Mr. M. Vilvorder, Secrétaire communal.

COMMERCE ET INDUSTRIE. - Règlement communal interdisant la vente et le commerce de récipients aérosols contenant du fréon ou autre CFC comme gaz propulseur.

Le Conseil.

Réuni en séance publique.

- Vu la volonté des commerçants de l'entité theutoise de ne pas commercialiser ou distribuer des produits quelconques ayant, à court ou long terme, une influence négative sur la vie quotidienne de nos concitoyens;
- Vu le danger, réel et scientifiquement prouvé, de la libération dans l'atmosphère de molécules de chlorofluorocarbone (CFC), principalement par leur interaction avec les molécules d'ozone, qu'elles détruisent alors que ces dernières sont indispensables pour la survie des générations futures par le rôle protecteur qu'elles garantissent contre le rayonnement ultraviolet permanent en provenance du soleil;
- Vu le danger mortel pour les organismes vivants, végétaux, animaux ou humains, que ces mêmes rayons ultraviolets causent par des interactions physicochimiques au sein même des tissus, causant chez l'homme par exemple des cancers irréversibles et la destruction du système immunitaire;
- Vu la capacité actuelle de l'industrie mondiale de répondre au remplacement immédiat par des gaz de propulsion non préjudiciables à la survie des générations futures (butane ou hydrofluoroéthane par exemple);

- Vu la décision, appliquée de longue date, de pays tels les Etats-Unis de bannir du commerce et de la distribution, petite ou grande, les aérosols dont le gaz de propulsion est un chloro-fluorocarbone et la volonté de la Conférence mondiale de Montréal, organisée par les Nations Unies, de réduire de façon drastique la production de CFC;
- Vu le souhait de voir ce type de réglementation généralisé en Wallonie, Belgique, Europe et resté du monde;
- Vu l'accord des associations de commerçants de l'entité pour une application immédiate de ce règlement;

DECIDE à l'unanimité

Article 1 : La vente, le commerce, la distribution, la détention dans un but lucratif de récipients aérosols contenant comme gaz propulseur le fréon ou autre chlorofluorocarbone (CFC) sont interdits sur tout le territoire de la commune de THEUX (jusqu'à épuisement des stocks actuels, ceux-ci devant être liquidés avant le 01/07/1989).

.../...

PROVINCE
DE
LIEGE

ARRONDISSEMENT
DE
VERVIERS



COMMUNE
DE
4870 THEUX

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

Suite

.../...

Article 2 : Tout produit interdit sera automatiquement saisi, sans dommages ou réparations possibles pour le contrevenant.

Article 3 : Le présent règlement entre en vigueur le 1er mars 1989.

Article 4 : En cas d'infraction à ce règlement, les propriétaires ou détenteurs seront punis de peines de police, pour autant que les lois et règlements généraux ou provinciaux existant en la matière n'en prévoient pas d'autres.

Article 5 : La présente ordonnance sera publiée conformément à l'art. 102 de la Loi communale. Des expéditions en seront transmises à Monsieur le Gouverneur de la Province, à Monsieur le Procureur du Roi à Verviers, à Messieurs les Greffiers du Tribunal de 1ère Instance à Verviers, à Messieurs les Greffiers des Tribunaux de police de Spa et Verviers 2, à Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie de Theux, ainsi qu'au service de police local pour information et disposition.

Adopté par le Conseil communal en séance publique du 28/02/1989.

Par le Conseil,

Le Secrétaire,
(s) M. VILVORDER

Le Président,
(s) M. CORNE

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,



NB. Voir aussi les Communes de
Esneux, Dison, Dolhain

Extrait du Rapport d'activité 1988 du Centre de recherche agronomique de GEMBOUX :

2.1. Lutte biologique contre les simulies (*Simulium ornatum* Meigen.), tueuses de bétail

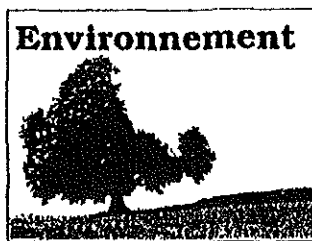
G. LATTEUR

Comme l'an dernier, nous avons suivi le développement des populations larvaires de simulies dans la Lhomme et son affluent, le Serpont, afin d'intervenir avec du Bactimos (biopréparation à base de *Bacillus thuringiensis* var. *israëlisensis* commercialisée par Solvay) dès que leur importance pourrait présenter un risque pour le bétail. Jusqu'au début août, nous avons constaté que la réduction de la pollution des eaux observée depuis l'an dernier avait entraîné un déplacement de la zone propice au développement important des simulies de l'aval vers l'amont et une diminution de sa longueur (1,5 km de rivière au lieu de quelque 10 km). Aussi, durant cette période, seuls 4 traitements ont été requis. Cependant, peu après, la pollution s'est intensifiée à tel point que les déversements de Bactimos, produit inactif en de telles circonstances ont dû être interrompus jusqu'à la mi-

septembre. Profitant d'une relative réduction de la pollution, nous avons effectué deux traitements avant les crues automnales mais leur action s'est avérée trop faible pour maîtriser suffisamment les populations larvaires. Dès lors, il n'est pas exclu que, ce printemps, les simulies constituent à nouveau une menace pour le bétail de la vallée.

Grâce à la collaboration de M^{lle} I. Mainil (FSAGx), une étude de la prédation au sein des populations larvaires de simulies par des macroinvertébrés présents dans le Serpont et la Lhomme a été entreprise. Elle a permis de mettre en évidence l'activité prédatrice importante des larves de *Rhyacophila dorsalis* Curtis (trichoptère, rhyacophilidé).

Article tiré de la revue "AGRICONTACT", n° 207, juin 1989



Culture des plantes menacées de la flore belge au Jardin botanique national de Belgique

Plantes menacées et législation

On sait par les études de L. Delvosalle et al. (1969) que sur les 1 300 espèces de fougères et de plantes à fleurs indigènes de Belgique, presque 23 p.c. doivent être considérées comme plus ou moins menacées de disparition. En ajoutant les 59 espèces qui ont disparu entre 1850 et 1969, on atteint 27,5 p.c. En ce qui concerne les mousses et les hépatiques, on arrive à des pourcentages semblables (De Zuttere P. & Schumacker R., 1984).

En 1985, L. Vanhecke a classé les plantes menacées de Belgique en 15 catégories basées sur le degré de rareté et la rapidité de leur raréfaction. Il arrive à la conclusion que sur 1 408 espèces indigènes, 352 espèces (25 p.c.) sont si rares ou devenues si rares qu'elles sont menacées de disparition. Dans un avenir proche, on atteindrait même 32,6 p.c. soit presque une espèce sur trois.

Les raisons de cet appauvrissement de notre flore sont multiples et sont dues à l'action de l'homme sur son environnement : la pratique des déboisements, la conversion des landes en prairies ou terres cultivées, la plantation d'épicéas, de pins, de peupliers, la transformation des prairies semi-naturelles en prairies artificielles, les modifications des pratiques agricoles et pastorales, les drainages et les captages d'eau, le curage et la rectification des rivières, l'emploi abusif de pesticides, la pollution des eaux et de l'air. Tous ces facteurs ont contribué, souvent simultanément, à faire reculer la diversité des niches écologiques, entraînant la raréfaction de nombreuses espèces végétales.

En 1976, un arrêté royal est publié visant à la protection de certaines espèces végétales croissant à l'état sauvage en Belgique. Trois listes de plantes furent établies en fonction du degré de vulnérabilité : la liste A comporte 52 espèces intégralement protégées, la liste B, 51 espèces dont seules les parties souterraines sont protégées (la cueillette des fleurs est donc encore autorisée), la liste C regroupe quelques espèces dont les récoltes sont interdites à des fins commerciales ou industrielles.

Les plantes concernées par la loi ont été choisies parmi celles qui, souvent en raison de leur beauté, risqueraient de devenir particulièrement vulnérables par des cueillettes abusives. Ces espèces ne sont pas nécessairement les plus rares puisqu'elles sont réparties dans presque chacune des 15 catégories de plantes menacées distinguées par Vanhecke.

Il est clair que la protection légale de ces 110 espèces n'est pas un moyen suffisant pour protéger les plantes menacées, par ailleurs beaucoup plus nombreuses. En effet, nous l'avons vu, la régression et la disparition de certaines espèces végétales en Belgique sont dues principalement à la destruction et à l'altération des milieux naturels.

Culture et conservation de plantes menacées

Le Jardin botanique national de Belgique à Meise s'est donné pour objectif de conserver les espèces végétales menacées, non seulement en Belgique mais à l'échelle mondiale. Cet objectif s'inscrit dans un vaste programme commun à de nombreux jardins botaniques dans le monde et qui est coordonné par l'Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (U.I.C.N.), dont le secrétariat se trouve à Kew, Grande Bretagne.

Les riches collections de plantes vivantes du monde entier qu'héberge le Jardin botanique national comportent actuellement 17 000 espèces tropicales, subtropicales et tempérées. Parmi celles-ci, 612 espèces (3,6 p.c) ont été jusqu'à présent recensées comme étant rares ou menacées dans le monde, dont 103 espèces sont rarement cultivées dans les jardins botaniques et 86 espèces ne sont présentes qu'au Jardin botanique national de Belgique. Ce sont principalement des orchidées, des cactacées, des palmiers vivant sur d'autres continents.

Le but de chaque jardin botanique qui collabore au projet de l'U.I.C.N. est d'abord de conserver, ensuite de multiplier les plantes rares, par les procédés traditionnels ou les techniques de pointe (cultures *in vitro*), afin de constituer pour ces espèces des noyaux de propagation (nuclear stock) ou des collections de gènes (banque de gènes). Le matériel génétique sera conservé à long terme et pourra être mis à la disposition des chercheurs, sans nuire à la survie des populations naturelles.

L'idée de cultiver pour la conservation des plantes menacées et protégées de Belgique vient s'inscrire naturellement dans le cadre de ce vaste programme. Si chaque jardin botanique s'attache à conserver le patrimoine génétique des espèces végétales les plus menacées de sa région ou de son pays, la diversité végétale sera tout au moins préservée dans les banques de gènes. Mais il est certain que pour arrêter l'appauvrissement de la flore, seule la création d'un réseau plus dense de réserves naturelles sera la meilleure assurance d'une sauvegarde réelle des espèces dans leur milieu.

Plantes menacées indigènes en culture au Jardin botanique national de Belgique

Depuis 1981, des essais de culture de plantes menacées en Belgique sont en cours. La priorité a été donnée aux espèces intégralement protégées (liste A de l'arrêté royal). Les premiers essais ont été faits avec des graines provenant des pays limitrophes. Ces cultures sont maintenant progressivement remplacées par des semis d'origine belge.

Pour les fougères, les lycopodes, les *Drosera* et les orchidées, la culture *in vitro* a été préférée. Les autres espèces ont été semées en pots, repiquées en serre froide, puis mises en place en plein air dans des substrats, dont la composition et la structure se rapprochent autant que possible de l'habitat naturel.

Pour une douzaine d'espèces, la culture ne présente pas de difficultés. Dans quelques cas, il était nécessaire d'activer la germination des graines.

par un séjour au froid de un à trois mois. Chez certaines espèces, la germination est difficile à obtenir (gouet des marais, parnassie, rubanier à feuilles étroites)

Les conditions de culture parfois difficiles à recréer (lobélie de Dortmund, faux aloès), ajoutées à la difficulté d'obtenir des graines d'origine belge (peu de stations, peu de récolteurs) expliquent qu'il n'y a actuellement en culture que 17 espèces de plantes protégées de la liste A provenant de populations belges : l'aconit casque de Jupiter, l'armoise blanche, l'armoise champêtre, le gouet des marais, le bois gentil, l'oeillet couche, le rossolis intermédiaire, le rossolis à feuilles rondes, la drave faux aizoon, le panicaut des dunes, la gentiane croisette, la gentiane pneumonanthe, l'immortelle des sables, le genévrier commun, le lychnis visqueux, l'orchis pourpré, la joubarbe d'Aywaille. En outre, le Jardin botanique cultive le brome des Ardennes, une espèce endémique, disparue de la nature depuis plus de 50 ans et n'existant plus que dans quelques jardins botaniques. Un certain nombre de ces plantes fleurissent régulièrement depuis plusieurs années. Leurs graines sont récoltées et mises à la disposition des institutions scientifiques intéressées.

Le Jardin botanique essaie actuellement de réunir une collection de génévriers d'origines belges diverses (Campine, Ardenne). Il se focalise sur la multiplication in vitro de l'armoise blanche et de l'immortelle des sables, deux espèces protégées très rares et en régression. Enfin, il étend sa culture de plantes rares de Belgique en ne se limitant pas aux espèces protégées par l'arrêté royal, mais en y incluant les espèces signalées comme menacées à des degrés divers.

Références

Delvosalle L., Demaret F., Lambinon J. & Lawalrée A. 1969. Plantes rares, disparues ou menacées de disparition en Belgique : l'appauvrissement de la flore indigène. Minist. van Landbouw, Dienst dom. Nat. reserv. en Nat. besch., Werken nr. 4, 127 p.

De Zuttere P. & Schumacker R. 1984. Bryophytes nouvelles, méconnues, rares, menacées ou disparues de Belgique. Minist. de la Rég. wallonne, Serv. Cons. Nat. Travaux, numéro 13, 160 p.

Vanhecke L. 1985. Beschermde en bedreigde plantensoorten in België : de toestand in 1985. Publ. Natuurhist. Gen. Limburg, 35 (3-4), 27-35.

Frieda BILLIET
Jardin botanique national
Domaine de Bouchout
B 1860 MEISE

LE CONSEIL COMMUNAL DE DAVERDISSE ET LA CHASSE

Extrait de "L'Avenir du Luxembourg" des 12-13 août 1989

Entendant l'ordre du jour annoncé, le conseil examine le nouveau cahier des charges régissant les locations de chasse présenté par la province de Luxembourg et l'Administration des Eaux et Forêts. Après avoir relevé les différences entre le nouveau projet et l'ancien cahier des charges en vigueur, telles que la suppression du système de fixation des armes pour le tir à l'affût, la non limitation des miradors, l'augmentation du temps de nourrissage (sauf

pour le maïs), l'interdiction de circuler en forêt entre le lever et le coucher du soleil en période de brème, la suppression de l'intervalle de 12 jours entre les battues, l'échevin Chauviaux demande à ce que le conseil exige que le nouveau cahier des charges précise explicitement ce que l'on entend par périmètre de chasse dans le cadre de la réintroduction de gibier. Il estime, et est suivi en cela par les membres, que le périmètre doit comprendre les terrains particuliers loués par les chasseurs afin d'éviter

afin d'éviter les concentrations de gibier et que la chasse ne devienne en quelque sorte qu'un simple tir aux pipes. Le conseiller Jean Lemaire quant à lui estime qu'il faut considérer la position du chasseur, lequel investit dans la chasse et gère une société, ce qui implique des devoirs vis-à-vis des actionnaires qui paient relativement cher leur action et leur droit de chasser. Eternel débat qui n'est cependant pas prêt d'être clos !

Toujours dans le domaine de la chasse, le conseil décide de reporter à plus tard

l'examen de M. Sals, qui souhaite relouer la chasse de Haut-Fays suivant le mode du marché de gré à gré. Il semblerait en effet que d'autres amateurs se seraient manifestés ce qui permettrait, en bonne gestion, de soumettre cette partie du territoire de chasse à la concurrence.

Le règlement-type édité par l'Union des Villes ne trouve pas d'approbation au conseil communal. De nombreux articles en effet n'ont aucune raison d'être et le règlement devra dès lors être présenté sous une forme adaptée à la taille du CPAS local.

toute contestation dans le futur. De même, constatant que le nouveau cahier des charges ne fait plus mention de l'interdiction pour les gardes forestiers d'être également gardes particuliers, il demande à ce que l'on prévoit cette clause afin d'éviter des situations où des personnes à responsabilité se retrouvent dans la situation de juge et partie en cas de litige. Par ailleurs, il estime qu'il importe de prévoir dans le cahier des charges l'obligation d'installer des passages canadiens ce qui empêchera les problèmes de mise sous cadenas de

certaines barrières Il précise encore que le chasseur doit permettre la libre exploitation du bois et qu'il soit dès lors tenu à déplacer, si besoin est, les clôtures de certains parcs. Enfin, il demande à ce que l'on apporte une clause générale supplé-

mentaire qui permettra l'exécution de travaux jugés d'utilité publique, tels que sondages, activités scientifiques et sportives en dehors de la saison des chasses.

Le conseil marque son accord sur toutes les propositions de l'échevin et charge

le collège de soumettre ces observations à l'administration des Eaux et Forêts, après quoi, le conseil se prononcera définitivement

Il s'en suit alors une discussion générale sur l'op-

portunité des parcs à l'intérieur des lois de chasses. L'échevin Chauviaux signale à cet égard qu'il entrerait dans l'intention de la Région wallonne de légiférer cette matière et de les interdire tout simplement

Extraits de "La Libre Belgique"

1. du 8 août 1989 :

La poussière empeste Jemelle

Les Amis de la Terre dénoncent les rejets provenant de carrières

Depuis de nombreuses années les habitants de On et Jemelle dans l'entité de Rochefort sont fortement incommodés par les rejets de poussières provenant des carrières Lhoist de Jemelle.

En 1984, l'action judiciaire entreprise par les Amis de la Terre devant le tribunal de Marche-en-Famenne avait été suspendue après la cessation de la pollution par le plomb et l'engagement souscrit par la société d'installer des dépoussiéreurs. Il semble que l'action de ces installations ait produit un certain résultat pendant quelque temps. Cependant, les habitants se plaignent à nouveau. Selon des rumeurs, les exploitants de la carrière ne procéderaient pas au nettoyage régulier de ces dépoussiéreurs et préféreraient, dit-on, sans doute par souci d'économie, rejeter clandestinement la poussière dans l'atmosphère une fois la nuit venue...

COMMUNIQUE. C'est ainsi que, dans un communiqué, les Amis de la Terre déclarent avoir pris connaissance des réponses adressées à leur avocat M^e Dermagne par la commune de Rochefort à propos de la recrudescence de ces rejets de poussière. Ils déplorent cependant que la société ait procédé à l'arrêt des systèmes de dépoussiérage des fours « sans même que l'on ait cru bon d'en prévenir la population riveraine ».

Ils s'indignent par ailleurs

qu'elle n'ait pas entièrement respecté une convention signée en 84 avec la Ville et l'abbaye Saint-Remy et qu'aucune mesure contraignante n'ait été prise pour la faire respecter, notamment en ce qui concerne l'installation endéans les trois ans, d'un système de dépoussiérage sur l'ensemble des fours...

SATISFACTION. Ils enregistrent toutefois avec satisfaction la préoccupation du Collège de Rochefort d'« améliorer le système ». Ils prennent acte aussi de l'engagement communiqué par les autorités à leur avocat de veiller à ce qu'une publicité soit donnée à tout arrêt des systèmes de dépoussiérage répondant au souci légitime d'information des populations concernées.

Ils considèrent cependant qu'il est fort probable que ces nuisances ne seront pas sensiblement diminuées aussi longtemps que les promesses faites par l'exploitant ne seront pas assorties de sanctions économiques tout à fait contraignantes.

Les Amis de la Terre tiennent enfin à rappeler que la bataille qu'ils mènent depuis plusieurs années contre les différentes formes de pollution dont sont victimes les habitants de Jemelle et d'On vise également à améliorer les conditions de travail des ouvriers occupés par l'entreprise Lhoist, victimes les plus directes de ces pollutions.

Francis LAROCHE.

2. du 21 août 1989 :

Les pluies acides menaçantes

Un rapport de l'O.N.U. met l'accent sur le danger qu'elles représentent pour les forêts

Selon un rapport de la Commission économique de l'O.N.U. pour l'Europe (C.E.E.-O.N.U.), la pollution de l'air continue de menacer les forêts européennes et doit être réduite si l'on veut éviter que leur dévitalisation ne se poursuive.

Ce rapport, qui a porté sur 65 p.c. des 161 millions d'hectares de forêt qui existent en Europe de l'Ouest et de l'Est, établit un lien clair entre la pollution de l'air et la mort des forêts. Il signale que dans de nombreuses régions, les forêts situées en altitude et celles qui ont plus de 60 ans continuent de perdre bien plus de feuilles que celles situées plus bas et moins âgées. On s'attend à ce que « plusieurs milliers d'hectares de forêts meurent dans les cinq à dix ans à venir aux sommets des montagnes en R.F.A. ». « Des conditions similaires règnent en Tchécoslovaquie et en Pologne », ajoute le rapport.

CONTINUER LA SURVEILLANCE. Dans neuf pays ou régions dont l'Autriche, la

R.F.A., la Toscane, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Wallonie et la Suisse, la pollution de l'air est considérée comme le principal facteur de déstabilisation de la santé des forêts. La plupart des autres (notamment en Flandres, Pays-Bas, France, Royaume-Uni, Bolzano, Hongrie) reconnaissent que la pollution atmosphérique est l'un des facteurs qui y contribuent.

Il est donc indispensable de continuer de surveiller l'évolution des forêts, poursuit la C.E.E.-O.N.U., pour qui « le maintien de la charge actuelle de pollution ou son augmentation menacerait la vitalité des forêts dans de vastes zones en Europe. »

Les chênes de plus de 60 ans ont particulièrement souffert en 1988. Des degrés « critiques » ont été atteints pour 18 p.c. des chênes d'Autriche, un pourcentage qui est de 23 p.c. en Belgique, 40 p.c. en Tchécoslovaquie, 30 p.c. en R.F.A., 14 p.c. au Luxembourg,

49 p.c. aux Pays-Bas et même 63 p.c. au Royaume-Uni.

En revanche, la santé de l'épicéa s'est « légèrement » améliorée dans la plupart des pays, encore que les arbres âgés aient été fortement atteints dans dix pays. Le sapin va mieux aussi mais reste l'espèce la plus affectée. Dix pays ont constaté des taux de perte de feuilles supérieurs à 10 p.c. pour les sapins de plus de 60 ans, un chiffre qui atteint 38 p.c. en Toscane et 64 p.c. en R.F.A.. Quant au hêtre, il se porte mieux dans plusieurs pays mais les taux restent élevés.

Les 25 pays qui ont contribué à cette étude sont : Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, R.D.A., R.F.A., Suède, Suisse, Royaume-Uni, Tchécoslovaquie, U.R.S.S. et Yougoslavie.

Un communiqué de la LIGUE BELGE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

NE DERATISER QUE ... LES RATS !

Communiqué de presse.

"Papa, Gentiane a failli être emprisonnée! Heureusement que nous étions près d'elle pour l'empêcher de prendre un cube de couleur rose. Il y a du poison tout le long de la rivière!"

Effectivement, je ne tardai pas à trouver, tous les trente à quarante mètres, dans une prairie bordant la Lomme, ces appâts roses reliés à une petite tige métallique enfoncée dans le sol. Ils se composent de graines moulues, enrobées d'un produit gras, ressemblant à ces boules que l'on suspend en hiver pour nourrir les mésanges.

Pourquoi cette abondance d'appâts déposés bien en vue et d'accès facile pour tout animal, même de la taille d'une...vache? Tous étaient entamés bien qu'ils soient souvent placés en des endroits où l'on ne voyait aucune trace de rat.

Durant les jours suivants de nombreux appels téléphoniques montraient combien la population était inquiète de ne pas avoir été prévenue de cet envahissement de produits toxiques non seulement pour les animaux domestiques ou sauvages mais aussi pour les humains. Des enfants ont été trouvés jouant avec ce qu'ils croyaient être de grosses bougies.

Manifestement, on se trouve en présence d'une dératisation effectuée en dépit du bon sens. C'est ce qu'a révélé la table ronde organisée par Vidéoscope Rochefort mettant en présence un inspecteur du Ministère responsable, un dirigeant de la firme Rastop, un président de société de pêcheurs, un agent du Service de la Pêche et l'Ingénieur des Eaux et Forêts du Cantonnement de Rochefort. Lors de cette réunion, Mr PETIAU, Chef de district de l'Inspection générale de l'Eau, a promis une information aux administrations communales. Ainsi, fin mai ces dernières ont été invitées à signaler aux habitants la dératisation commencée à la mi-février et de l'antidote en cas d'accident: "Si par accident un des produits composé de difencoum ou de bromadiolon serait absorbé, la vitamine K est à administrer par le médecin traitant. De toute manière prendre contact avec le centre anti-poison de la région."

Pourtant, le cahier des charges du Ministère de la Région Wallonne, Direction des cours d'eau non navigables, stipule bien: "Les appâts sont utilisés de façon à éviter toute destruction de la faune et de la flore" et la société agréée s'est engagée à ce que: "Toutes précautions sont prises pour abriter les appâts le mieux possible afin d'éviter toute consommation accidentelle par les autres animaux présents dans l'environnement."

De ce cahier des charges le chef de district de l'Inspection générale de l'Eau se contente de veiller à ce que les quantités de produits - 20 appâts au kilomètre - soient appliquées. N'étant pas contraintes à respecter leur obligation à ne pas nuire aux autres animaux que les rats et souris, les sociétés de dératisation vont réaliser de plantureux bénéfices en se contentant de placer rapidement leurs appâts sans souci d'efficacité et de protection. Elles vont en effet percevoir 67 millions, soit 40.000 F. par km de cours d'eau.

Pourtant, il existe un système excellent, préconisé voici quelques années à la Commune de Forrières par le Service de la Protection des Végétaux pour l'élimination des rats dans les dépôts d'immondices. Il consiste à enfermer les appâts au centre d'une caisse divisée en trois compartiments formant labyrinthe. Ce système offre la meilleure des protections en plaçant le poison hors de portée des autres animaux et des enfants, surtout si le couvercle est muni d'une serrure ou d'un cadenas. C'est aussi le plus efficace car il attire bien le rat qui affectionne rapidement ce terrier artificiel dont les ouvertures sont à sa mesure.

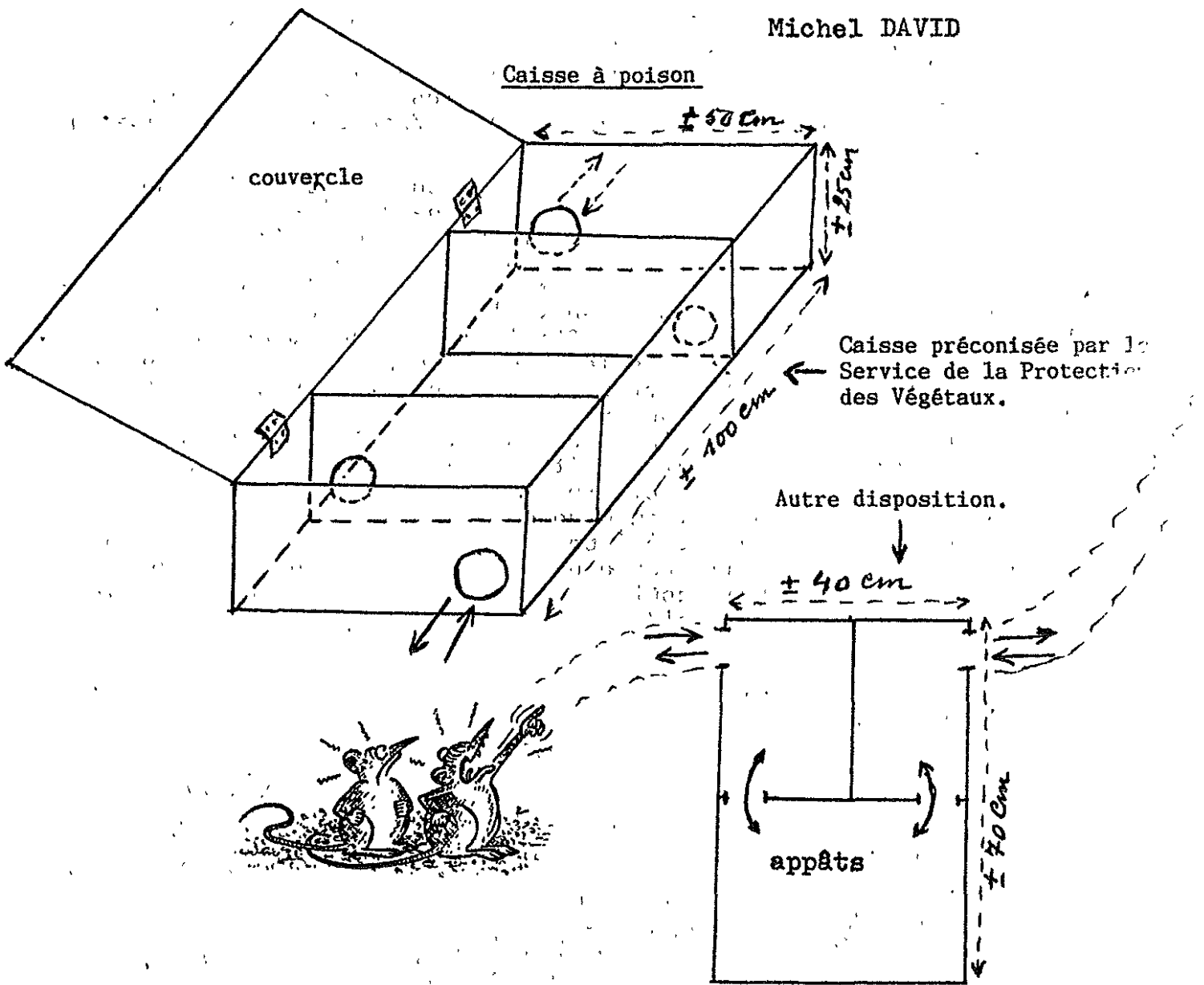
L'utilisation de caisses réduirait très fortement les quantités de poison nécessaires. Elles permettraient surtout de localiser aisément les zones où se concentrent les rats, facilitant par la suite une dératisation permanente localisée.

Si le rat est un prédateur redoutable envers la faune sauvage, particulièrement pour les nids et les poussins des oiseaux, il ne faut pas que le remède devienne pire que le mal.

Dératiser, oui! Mais seulement... les rats!

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux.

Michel DAVID



Communiqué par Arlette et à ajouter à

L'ANTHOLOGIE DU NATURALISTE

Je m'en revenais par les champs. C'était en plein été. Les foins étaient rentrés, on allait se mettre à faucher le seigle.

Ce moment de l'année offre un délicieux assortiment de fleurs : les trèfles incarnats, blancs, roses, odorants, floconneux; les pâquerettes effrontées, les marguerites blanches comme du lait, "un peu, passionnément, pas du tout", avec leur coeur d'or éclatant, leur odeur épicee, bourbeuse; les sénés jaunes au parfum de miel; les campanules haut perchées, avec leurs clochettes mauves ou blanches, les vesces à ras de terre, les jolies scabieuses jaunes, rouges, roses, mauves, le plantain au duvet tout juste rose, à la bonne odeur tout juste perceptible; les bleuets qui, jeunes, ou bien au soleil, sont bleu vif, mais en vieillissant, ou bien le soir, se font plus clairs et roussissent; puis, avec leur parfum d'amande, les tendres fleurs de la cuscute qui se fanent sitôt ouvertes.

J'avais cueilli un gros bouquet et je revenais à la maison quand, dans un fossé, j'aperçu un superbe pied de chardon étoilé, couleur framboise, en pleine fleur... J'eus l'idée de prendre ce chardon pour le placer au milieu de mon bouquet. Je descendis dans le fossé et, ayant chassé un bourdon velu qui s'était installé au milieu de la fleur pour butiner et, doucement, mollement, s'y était endormi, j'entrepris de la cueillir. Mais ce fut très difficile; non seulement la tige piquait de partout, même à travers le mouchoir dont je m'étais enveloppé la main, mais elle était terriblement dure, si bien que je dus me débattre avec elle pendant cinq bonnes minutes en brisant les fibres une à une. Quand j'en fus enfin venu à bout, la tige était toute déchirée et la fleur même ne paraissait plus si fraîche ni si belle. En plus, elle était trop grossière, trop ordinaire pour aller avec les autres couleurs, plus douces, du bouquet. Je regrettai d'avoir abîmé pour rien une fleur qui avait été belle, à sa place, et je la jetai. "Mais quelle énergie, quelle force de vie! pensai-je en me rappelant les efforts qu'elle m'avait coûtés. Comme elle s'est défendue, comme elle a vendu chèrement sa vie!"



Léon TOLSTOÏ, Souvenirs et récits

ACTIVITES GENERALES

Vendredi 21 et Samedi 22 juillet : Randonnée pédestre dans les vallées de la LOMME et de la LESSE:

1e journée : La chaleur rend paresseux (?). C'est peut-être pour cela que les natus ne se retrouvent qu'à 9, ce matin-là, pour la plus belle promenade de l'été... Une promenade toute en ombrage, rafraîchie encore par la Lomme. D'abord nous passons le petit pont dit "du Curé" (v. Rapport des activités 1988, p. 10) et nous longeons la rivière de Bure à Mirwart, pour arriver à l'étang St-Roch. Oasis bien cachée, paradis du solitaire, l'endroit nous séduit et nous y piqueniquons. Honey, la chienne, y vainc sa vieille peur de l'eau; elle n'est d'ailleurs pas la seule à piquer une tête.

L'après-midi nous retrouve à l'ombre bienfaisante de la forêt ardennaise; quelques framboises pour maintenir le moral, un arrêt sur le site archéologique de Marsolle pour écouter Jean-Pol WEBER qui nous présente les nouvelles découvertes et l'histoire de ce village-éclair du 16e siècle, blotti au pied de son haut-fourneau...

Nous arrivons enfin à Transinne, où l'hospitalité ardennaise n'a pas de frontière... linguistique! Ce 21 juillet, ici ou ailleurs, les natus sont en vacances et ils en profitent au maximum! Merci à Maggy et Edgard pour cette journée chaleureuse (dans tous les sens du terme), du matin jusque... tard dans la nuit!

Marie EVRARD

2e journée : Transinne - Lesse - Daverdisse - Lomprez

Dimanche 12 novembre : Autour et à l'entour de GRAIDE

En se donnant rendez-vous à Graide, les natus se retrouvaient à l'extrémité nord-ouest de leur territoire. Ce village se situe en effet à proximité de la ligne de crête qui sépare les bassins versants de la Semois et de la Lesse. Limite géographique, mais aussi limite administrative : Graide fait partie de la province de Namur et son territoire borne à l'ouest la province de Luxembourg.

Comme beaucoup d'anciens villages du plateau d'Ardenne, il se blottit au creux d'une petite dépression, à l'abri des vents dominants, mais en bonne place pour profiter des alluvions apportées par tous les rus et ruisseaux qui convergent et affluent vers le ruisseau des Rives, qui gonflera l'Almache avant de se jeter dans la Lesse à Daverdisse.

Graide a conservé les marques de son passé. L'église St-Denis est une des plus anciennes de la région et a vu naître et mourir bon nombre de "Grêdis". La tour, qui a gardé des allures de donjon, aurait été bâtie par Pépin le Bref à titre de relais de chasse. Il faut se souvenir que Paliseul (palatiolum : petit palais) tout proche recevait fréquemment des visites princières, et c'est probablement grâce à ses forêts giboyeuses que Graide prit son essor. L'agglomération s'étant formée dans ce lieu aurait pris une telle extension qu'elle aurait ouvert des porcheries (porcaritia : Porceresse), des bergeries (berbicaritia : Bièvre?) et des vacheries ou bouvries) selon la coutume imposée par les dominateurs francs.

Ce qui nous a frappés, alors que nous discutons au pied de l'église, actuelle, c'est comme cet édifice et l'ancien cimetière aménagé en parking, délimitent et marquent au sol l'emplacement de la tour de défense et du noyau protégé : on devine aisément l'emplacement des murailles qui ceinturaient l'ensemble qui devait servir de refuge au domaine en cas de danger. Le site avait été choisi parce qu'il formait une avancée sur la plaine marécageuse du ruisseau.

Au XII^e siècle, Graide est le centre d'un doyenné. Une bulle d'Innocent II le confirme lors de la donation des croix banales aux religieux de Saint-Hubert, en 1139.

Adossé au mur de l'église, un important monument funéraire attire notre attention. Les armoiries, la lecture de l'épithaphe nous apprendront que Graide s'enorgueillit d'avoir compté parmi ses enfants un "monseigneur", Nicolas Joseph Laforêt, qui fut évêque et devint, en 1865, recteur de l'Université de Louvain.

Nous nous arrachons à cette vieille église pour commencer notre promenade qui se déroulera essentiellement en forêt. Automne oblige!

Au pied du village, le ruisseau probablement trop indiscipliné a perdu de son attrait depuis qu'il est emprisonné entre deux hauts murs qui lui montrent le chemin à suivre!

Déroutés par des chasseurs qui organisent une battue au Bois de la Pée, nous nous laissons glisser dans le creux de la vallée du ruisseau de Graide en suivant l'assiette de l'ancien vicinal qui reliait la gare de Graide et la région de la Semois à Wellin et à la Famenne. Le spectacle que la nature devait offrir aux passagers de ce tram devait être grandiose. C'est ce qu'ont compris tous les seconds résidents qui sont venus occuper la place. Ils sont près de 40 à entretenir leur propriété privée dans le fond du vallon entre Graide, les Rives et Gembes. Ils ne connaîtront jamais plus le spectacle d'une vallée ouverte et seuls le clapotis de l'eau et le meuglement des vaches rompaient le silence.

Sur notre droite, les prairies humides de la Quintaine (ne serait-ce pas des prés à redevance de l'Abbaye?) sont déjà piquetées de petites parcelles de sapins de Noël.

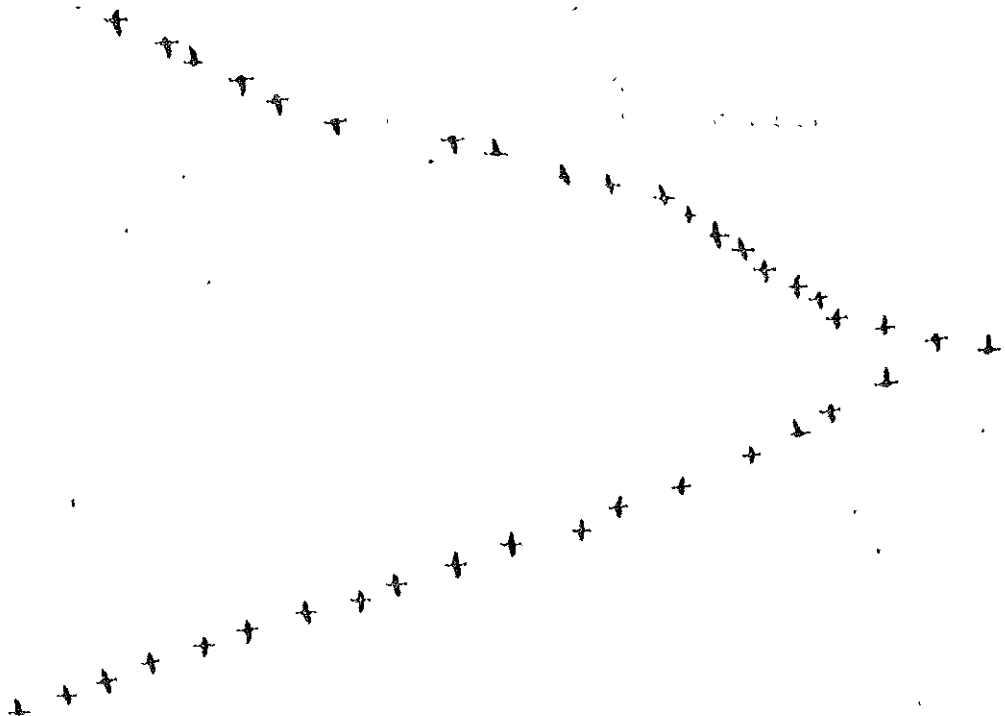
La route de Gembes nous conduit à La Roche, petit rocher s'élevant à la verticale à l'angle du ruisseau de Graide et de celui des Rives, qui encaissent leur vallée de part et d'autre.

Nous prenons le chemin de la forêt et remarquons que si les parcelles côté "Virée des Houlines" sont bien entretenues, il n'en est pas de même le long du ru. La toponymie peut venir à notre aide pour comprendre cette situation. Il s'agit du "Pré Saint-Jean". La plupart des villages possédaient un pré Saint-Jean. C'était des prairies naturelles dans lesquelles les habitants d'une commune avaient le droit de faire paître leurs bestiaux après la récolte de la première herbe. Herbes et bestiaux disparus, les pessières de production ont étendu leur morne tapis d'aiguilles jusqu'au fond de la vallée.

La traversée de la Virée des Houlines nous a permis d'observer comment les forestiers éduquaient les anciens taillis qui jadis servaient uniquement de bois de chauffage et de bois de mines. A chaque révolution (plus ou moins 25 ans), les forestiers griffent les chênes et les quelques bouleaux de belle venue pour les protéger de la tronçonneuse. Ils reconstituent ainsi dans les endroits les plus propices une futaie de chênes dont la valeur marchande n'a rien de comparable avec un simple taillis.

Nous rejoignons ensuite le ruisseau de la Vieille Eglise et le lieu-dit "Proiji". Le calme de la forêt cache, en effet, une vieille histoire. A cet endroit même, Hugues, un Abbé de l'abbaye de Mouzon, décida, en février 1243, de fonder une ville neuve qui jouirait du droit de Beaumont et dont les revenus seraient partagés avec l'évêque de Liège. L'abbé de Mouzon fit édifier un église, un four et un moulin banal. Rien d'autre ne fut apparemment construit et... l'abbé dut trouver une autre combine pour s'enrichir.

En traversant le ruisseau de Rancenne, nous nous trouvons sur la commune de Daverdisse, prov. de Luxembourg, à proximité du village de Haut-Fays. Nous nous installerons en face du bois et du monument du Ma-



quis pour un pique-nique bien mérité , réchauffé par les rayons du soleil qui se montre, en cette fin de saison, bien généreux. Nous observons à notre aise un vol de grues (80 ex.) qui migrent vers le S-W. Elles semblent hésiter un instant à venir partager notre casse-crôte puis se remettent en formation, jugeant qu'il n'y avait pas de temps à perdre.

Comme il nous reste aussi quelques kilomètres à parcourir pour rentrer au bercail avant la tombée de la nuit, le chef décide d'accélérer la marche.

Une courte halte près du mamelon qui recèle encore quelques vestiges de constructions et qui, à l'heure actuelle, garde le nom de "Château-Thierry", le temps d'évoquer ce comte qui vivait, avec sa dame Ermengarde, au milieu du Xe. siècle, si toutefois c'est bien ici que ce situe l'endroit appelé "castro Greteri" dans les anciens documents...

Nous suivons la limite de la province en découvrant au loin dans la vallée le hameau de Mont et le village de Gembes. Un petit chemin forestier de "Pa d'la l'Eau" nous amène sur l'autre versant occupé par "les Rives" et "l'Herbois".

C'est là que nous visiterons une ancienne pompe à eau, vestige archéologique, en voie de restauration. Nous nous étonnons de l'importance des différentes parties de cette machinerie qui fonctionnait grâce à une roue à aubes actionnée grâce à une importante dérivation des eaux du ruisseau de Gembes et permettait d'approvisionner le village de Porcheresse en eau potable.

Puis c'est la remontée vers Grinchy, une belle hêtraie-chênaie à luzule. Les cavités que l'on rencontre sont les traces d'anciens sondages pour extraire du minerai de fer. C'est dans cette forêt que devait se trouver le village de Pandarius, et notamment sa vieille église dédiée à saint Martin, dont parle une charte datée de 746. Comme l'emplacement est encore visible, ce village aura subi le même sort que plusieurs autres de la région disparus à la suite des pestes et de la chute de la démographie du XVIIe siècle.

Il nous faudra rejoindre Maissin pour satisfaire à la rituelle trap-piste qui fut accueillie avec le plaisir que vous connaissez!

Jean-Claude LEBRUN

Activité générale du samedi 9 décembre 89

Du calcaire et des pollens

C'est au Centre d'Initiation à l'Ecologie de Han-sur-Lesse que Guy Deflandre nous accueille ce samedi 9 décembre pour nous faire part de ses recherches karstologiques et palynologiques dans le massif de Boine et tout particulièrement dans la Grotte du Père Noël.

Il nous présente d'abord un petit exposé général résumé ci-dessous.

L'intérêt principal de la palynologie réside dans l'apport de cette science pour une meilleure connaissance du paléoenvironnement, c'est-à-dire de l'évolution des écosystèmes qui régissaient nos régions.

Les grains de pollens sont bien connus par tous ceux qui, allergiques, en reniflent à plein nez les effets néfastes. Les apiculteurs y trouvent un tout autre intérêt et les botanistes ou mycologues les apprécient pour leur rôle dans la reproduction des végétaux.

Ce qui est beaucoup moins connu, c'est la propriété extraordinaire des pollens (ou des spores) qui possèdent une résistance inouïe aux agents externes. Il ne peuvent être détruits, sauf en cas de très forte oxydation. Par contre, leur protection est quasi totale à l'abri de l'oxygène durant plusieurs centaines de milliers d'années et même plusieurs milliards d'années. Ainsi, des pollens se retrouvent dans les roches primaires de nos régions. Leur faculté exceptionnelle de dispersion (par le vent, les insectes, l'eau ...) a pour résultat qu'on en trouve partout !

L'enveloppe des pollens est une sorte de boîte constituée d'une membrane très résistante dont la composition chimique a été découverte il y a relativement peu de temps.

La palynologie se développe surtout à partir des années 30 au départ de travaux réalisés au Danemark dans des tourbières, là où sont parfaitement conservés des grains de pollens.

La détermination des végétaux n'est pas aisée et il est très souvent compliqué, avec des microscopes traditionnels, de déterminer les espèces dans un même genre végétal. Ainsi, on se contentera souvent d'affirmer qu'il s'agit d'un chêne, ou d'un pin, sans préciser davantage. Le microscope à balayage permet par contre une détermination plus précise.

La palynologie doit s'intégrer dans des études pluridisciplinaires comme les recherches préhistoriques. Connaissant l'âge des sédiments étudiés, le palynologue déterminera les associations végétales (et, de ce fait, la faune) tributaires du climat correspondant à la période donnée. Ainsi, dans nos régions, il y a plus ou moins 280.000.000 d'années, apparaissent les premiers grains de pollens à ballonnets; les pollens du pin (sylvestre).

Guy nous présente ensuite une série de diapositives qui nous permettent de découvrir un monde de l'infiniment petit, sa diversité, ses formes originales ... sa beauté !

Les sporanges des fougères, les ballonnets du pin sylvestre, les pollens globuleux des graminées, ceux de *Bromus erectus* (40/1000 de mm que l'on mettra en relation avec l'apparition des premiers agriculteurs, l'architecture remarquable des pollens de lavande, les formes variables des pollens de potentille, ceux des ombellifères, des bleuets, du tournesol, du noisetier, du tilleul, du lierre ... ou d'espèces correspondant à des biotopes bien particuliers comme la droséra des tourbières.

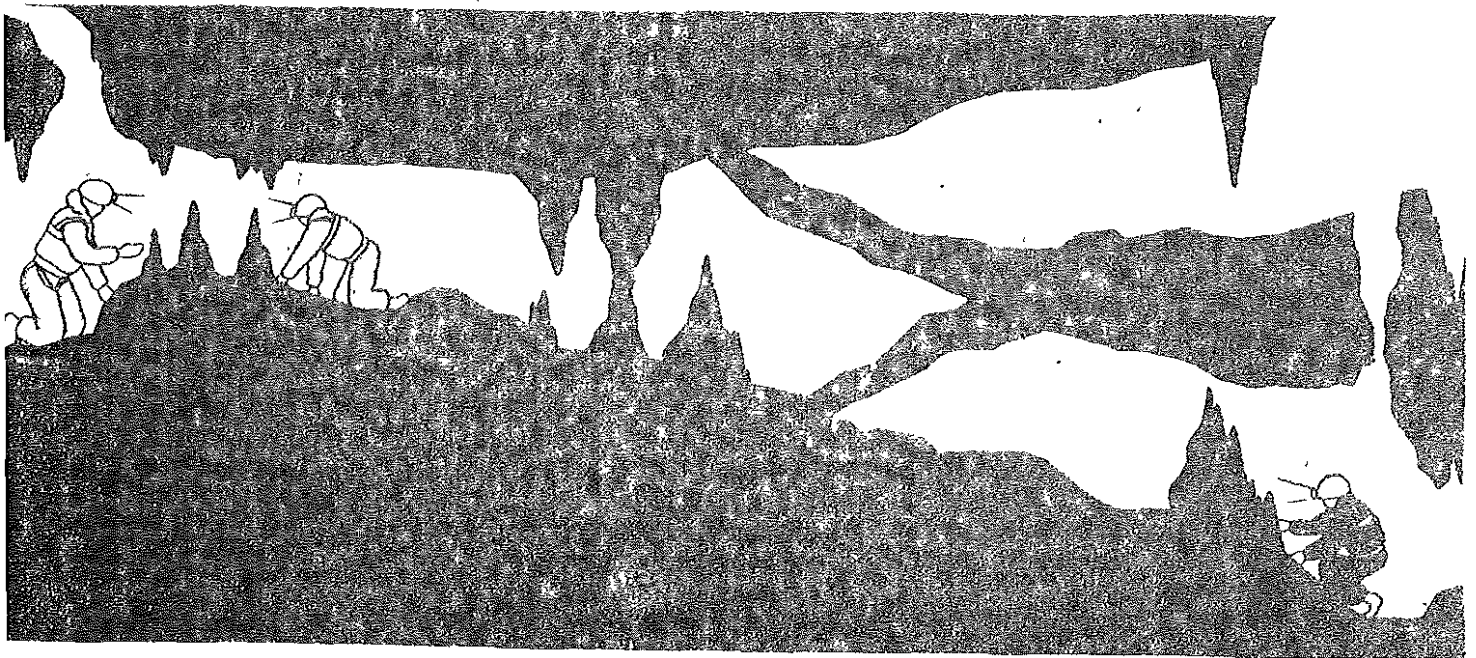
Guy Deflandre s'est surtout spécialisé dans la recherche des pollens liés aux concrétions calcaires. L'extraction de ces pollens nécessite évidemment des manipulations complexes (et même dangereuses puisqu'il faut utiliser de l'acide fluorhydrique concentré ... et chaud : les pollens se portent bien, merci !) et ces études palynologiques se font en parallèle avec des recherches sur le débit des concrétions, la vitesse de circulation des pollens dans les fissures des roches calcaires ...

Nous pouvons encore découvrir des stalactites prélevées en grotte pour être traitées ou des carottes extraites de concrétions plus massives et qui, datées puis traitées par segment, permettront de dresser des diagrammes polliniques.

En fin de matinée, l'équipe des Naturalistes se rend à la sortie des grottes de Han, dans la galerie des Petites Fontaines, où Guy Deflandre nous montre l'appareillage expérimental mis en place et qui permet l'enregistrement de nombreuses données : débit de la concrétion (très faible lors de notre passage), - température, pression, pH et conductivité de l'eau ... Un filtrage est également réalisé pour récupérer les pollens transportés par l'eau d'infiltration.

On discute encore longuement de ce sujet passionnant, avant, pendant et après le pique-nique ... rapidement avalé par ceux qui, cet après-midi, s'en vont promener sous terre !

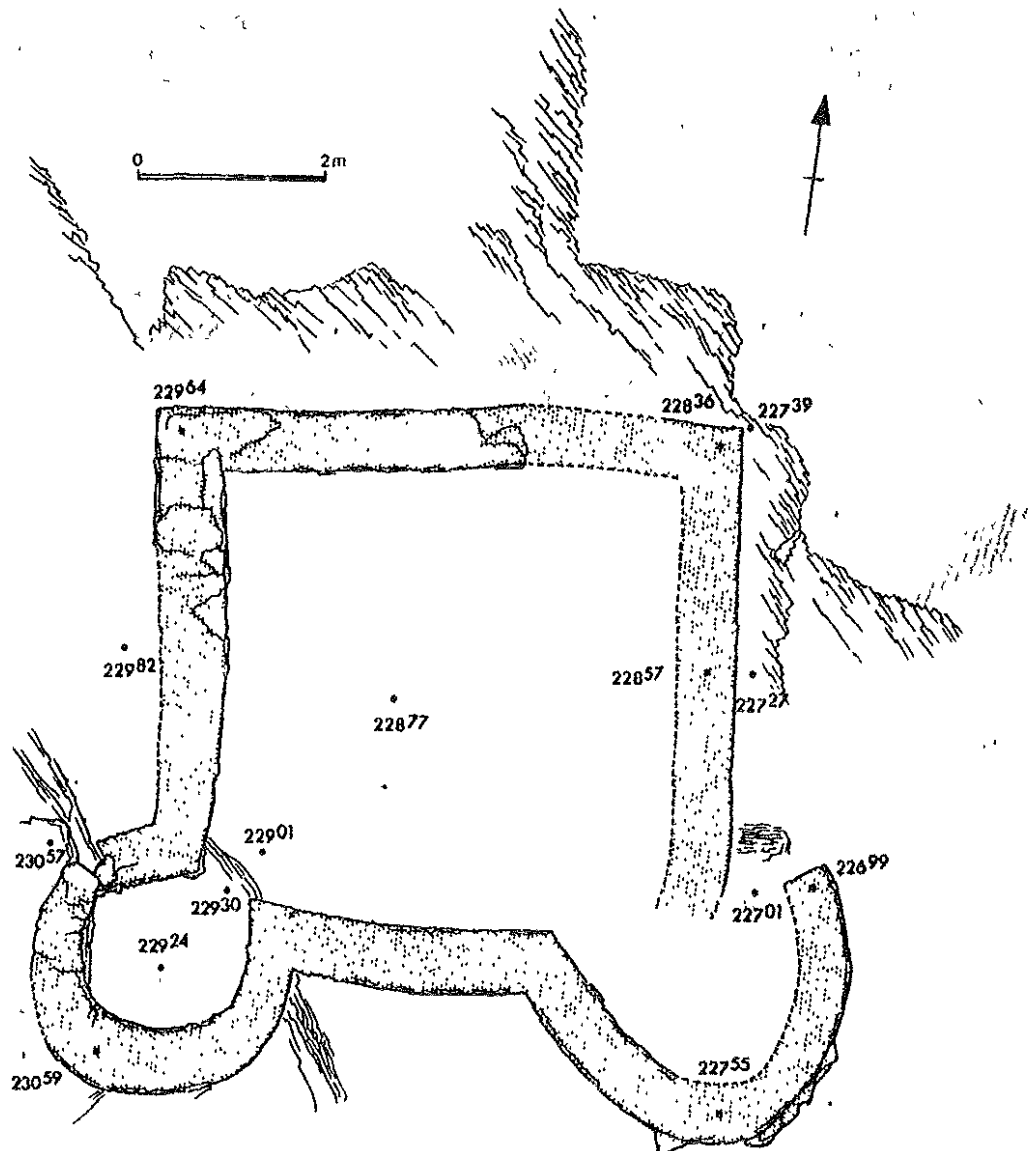
Bruno Marée



Dimanche 17 décembre: Un coin de Semois riche en vestiges archéologiques

L'itinéraire de ce jour reprend, en partie, celui que nous avons suivi il y a 10 ans, le 23/12/1979... Pour la description des vestiges archéologiques de Montragut et de Bouche-à-Bonru, on pourra donc se reporter au Rapport des Activités 1979, p. 147. Le plan du château de Montragut a été publié dans le compte rendu d'une autre promenade dans le coin, le 11/1/1981 (v. Rapport des activités 1981, p. 2). Nous vous livrons cette fois celui du petit bastion de Bouche-à-Bonru, tiré du rapport publié par les archéologues A. Matthys et G. Hossey, dans Archaeologia Belgica, n° 223, Brux., 1980, p. 129.

PETITE FORTIFICATION DES TEMPS MODERNES À ROCHEHAUT

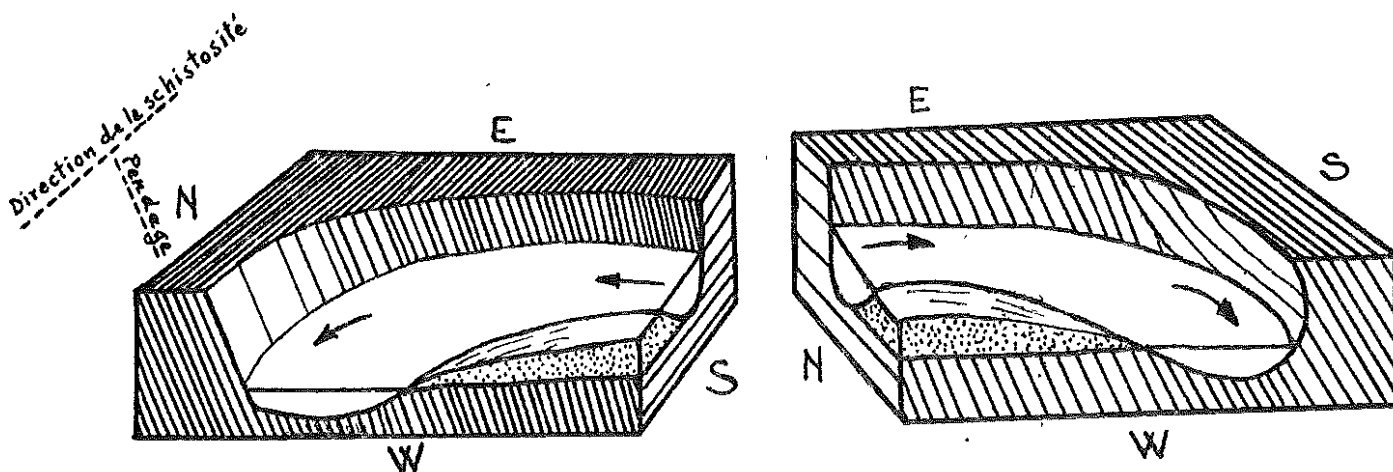


La descente dans la vallée, à partir du point de vue de Rochehaut, nous fait suivre une route ancienne, empierrée de fragments de phyllades posés de chant. Comme nous nous trouvons à l'extrême nord d'un méandre et que là surface de la roche apparaît dans le talus, c'est l'occasion rêvée d'expliquer, matériel didactique à l'appui, pourquoi les méandres de la Semois ont tous pris cette allure allongée nord-sud.

1. La roche schisteuse, peu sensible à l'érosion chimique, subit donc surtout l'érosion mécanique.

2. Celle-ci s'exerce vainement si c'est la tranche du schiste qui y est exposée, alors que si c'est la surface du feuillet supérieur qui la subit, il finira par se soulever et finalement se disloquer. Comparer avec un livre fermé : les feuillets attaqués par la tranche se soutiennent mutuellement; il n'en est plus de même si c'est la surface de la première ou de la dernière page qui est attaquée..

3. Dans les roches schisteuses ardennaises, la schistosité a une allure est-ouest car elle est due à une poussée venant du sud, contrecoup du plissement alpin. Les rivières qui creusent leur vallée dans ces roches qui ont un pendage nord auront une action érosive très différente selon que leur courant attaque la roche vers le nord (érosion forte), vers le sud (érosion plus faible) ou vers l'est ou l'ouest (érosion très faible).



Nous franchissons la passerelle sur la Semois. C'est l'occasion d'évoquer le problème de la lutte contre les installations illégales et catastrophiques pour l'environnement de certains campings-caravansings... Le village de Frahan s'est établi, lui, à l'abri des inondations et de façon à ne pas empiéter sur les terres alluviales que constitue le lobe du méandre. L'analyse de photos anciennes du site est éloquent à ce sujet. Notre ami Paul nous signale les anciens établissements Avril-Loiseau qui connurent leur heure de prospérité grâce à l'exploitation et au conditionnement du tabac cultivé dans la vallée. Il nous montrera aussi, au nord de l'église, la tombe du général Loiseau, qui fit la campagne du Mexique, et mourut en 1900.

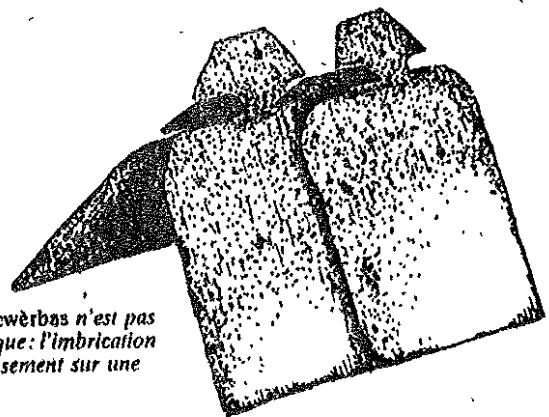
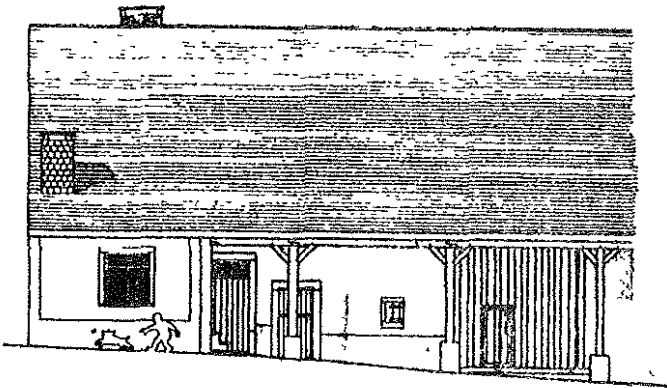
Nous profiterons aussi de la traversée du village pour admirer une très vieille maison qui présente une avancée du corps de logis alors que l'entrée de la grange et de l'étable est ~~est~~ ^{est} retraits, abritée de la pluie et de la neige par le prolongement de la toiture, soutenu par des piliers de bois. Cette disposition rappelle celle des villas romaines rurales (Vesqueville) et se retrouve en plusieurs exemplaires à Morte-han (voir fig.).

Nous observons spécialement le toit de cette maison. Il est fait de petites ardoises (les "faisiaux") fichées en lits serrés dans une couche de terre glaise d'environ 5 cm d'épaisseur, sans utilisation de clous. On comprend que les pièces horizontales de la charpente finissent par s'affaisser sous le poids! Le faite du toit est hérissé d'une véritable denture de "cwèrbas" (corbeaux) ou lignolets (voir fig.).

Ce sera ensuite la promenade "des crêtes", le pique-nique dans les ruines du bastion de Bouche-à-Bonru, puis le retour par Poupehan (village qui nous a paru fort défiguré), et la crête de son méandre, parallèle à celui de Frahan. Nous rentrons à Rochehaut, alors que la pluie commence à tomber comme pour nous inviter à entrer dans sa pittoresque église (classée). Ses fresques modernes provoquent des commentaires "divers", tandis que ceux qu'entraîne l'observation des fines sculptures de la chaire et du maître-autel, des naïves statues des saints Firmin, Menne, Urbain, Nicolas, sont plus unanimement admiratifs.

La journée se clôture... comme d'habitude!

Maurice EVRARD



La découpe des lignolets ou cwèrbas n'est pas d'essence ornementale mais technique: l'imbrication de leurs pointes empêche leur glissement sur une toiture non clouée au voligeage.

Ill. tirées de l'ouvrage publié par le Centre d'Histoire de l'Architecture et du Bâtiment de l'U.C.L. : Architecture rurale de Wallonie - Ardenne centrale, Ed. P. Mardaga, Liège, 1987.

Pour mémoire...

Vendredi 13 octobre : Conférence de M. RIJLAND sur le blaireau à
VILLANCE

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Dimanche 17 septembre : Plaine de Behotte à EPRAVE

En bref, peu de choses en dépit de la saison :

- un groupe de Hérons cendrés dans les prairies humides (19 ex.);
- quelques passages de Linottes, Pipits des arbres et, au moins six fois, des Bergeronnettes printanières isolées;
- un Traquet motteux et une Pie grièche grise.

Samedi 23 septembre : Bocage de la dépression entre HONNAY et SOHIER

Ce bocage est vraiment très beau et très riche...

La matinée, mélangée de nuages et d'éclaircies, amena un bon passage et quelques belles observations. Voici, incomplètement et dans le désordre :

- passages réguliers de Pipits farlouses, de Pipits des arbres (au moins 20 ex. isolément), de Linottes (nombreuses) ; plus rares : Bergeronnette printanière (notée une seule fois), Hirondelle de cheminée (un groupe de 17 ex.), Bergeronnette grise (7 ex.); dans le bocage, une Pie grièche grise chante, 3 autres ex. sont observés; nous notons 7 contacts différents avec le Roitelet triple ba,deau (la migration est en cours pour lui aussi);
- deux belles observations pour clôturer la sortie :

un Faucon hobereau en vol rapide au-dessus des campagnes puis posé longuement au sommet d'un conifère;


un Pic mar "chantant" dans le bois de Diveau (Sohier). Il s'agit sans doute d'un oiseau en balade venu du massif ardennais tout proche.






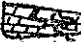
Un coup d'oeil rapide à la mare de Sohier nous montre un niveau d'eau exceptionnellement bas. D'autre part, nous y observerons deux Rousserolles verderolles en plumage flambant neuf (des juvéniles, pour sûr!).

Samedi 30 septembre à AVE - LESSIVE


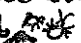


"Tournée" sur les crêtes vers Lessive : Tielle de Boutai et Tige de Genimont.


Une matinée assez typique du moment des migrations : beaucoup de passereaux divers (quelques-uns d'hiver aussi, d'ailleurs!). Dans ceux-ci, c'est le Pipit farlouse qui tient "le pompon" avec la Linotte et le Pinson, en assurant un passage quasi continu en petits groupes; dans


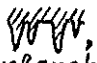

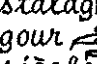

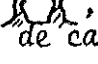
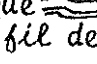
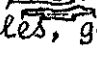
Mais, le calcaire a une autre particularité assez étonnante : il réagit à l'acide ! En d'autres mots, tout costaud qu'il semble être, le calcaire se laisse dissoudre par l'acide carbonique produit naturellement par la végétation, comme un vulgaire morceau de sucre de Tirlement dans une tasse de café au lait (ou sans lait d'ailleurs !). 

Alors, pensez bien, dans une région calcaire comme la Calestienne, le moindre petit ruisseau n'a pas pu résister à l'envie de perdre une partie de son cours dans les fissures de la roche.  Et là, la chimie opérant en silence, la dissolution s'opère et les fissures s'élargissent , s'élargissent , s'élargissent  ... Le cours d'eau creuse sa vallée, le niveau général des nappes s'abaisse , le trajet souterrain de la rivière change de circuit  et des cavités sont abandonnées par l'eau. Elles deviennent des grottes sèches (ou plus ou moins sèches !) que l'on appelle " réseau fossile ".

Aussitôt, un nouveau processus magique s'enclenche : le concrétionnement.

Une goutte de pluie est tombée sur la branche d'un pin.  D'aiguille en aiguille, elle aboutit finalement sur le sol. Elle rencontre au passage la vie intense qui règne dans la litière  et se charge d'acide carbonique, le CO_2 . Elle s'infiltré dans le sol, glisse le long d'une racine  qui lui refilé encore un peu de CO_2 , puis se laisse aller dans le réseau complexe des fentes souterraines. Le CO_2 entre alors en action et son agressivité (légendaire !) a vite fait de surcharger encore notre pauvre goutte d'eau d'une quantité très importante de calcaire dissous, le $CaCO_3$. 

La goutte arrive enfin au plafond d'une salle de grotte  et hésite bien longtemps avant de se jeter dans le vide (et on la comprend !). Une partie du CO_2 contenu dans la goutte en profite aussitôt pour s'échapper et se perdre dans l'atmosphère de la caverne. Avant de tomber, la goutte d'eau abandonne ainsi une partie du calcaire (le $CaCO_3$) au plafond de la cavité. Une concrétion se forme ...

Fistuleuse  macaroni !), stalactite , draperie , stalagmite , cierge , colonne , plancher stalagmitique  gour  ... toutes ces formes de dépôts de calcite s'élaborent au fil des siècles, goutte à goutte ... !

Pour découvrir toutes ces belles choses, les spéléologues doivent parfois franchir des obstacles que seul un matériel approprié et correctement utilisé peut permettre d'aborder. Démonstration à l'appui et essais pour les amateurs, les techniques de progression en verticales sont présentées aux naturalistes ... sceptiques.

Enfin, après un joyeux pique-nique sur les pelouses calcaires (encore !) du Belvédère de Han, trois équipes se forment pour trois " expéditions " qui laisseront toutes d'excellents souvenirs : le réseau supérieur de la Grotte d'Eprave pour les avertis, le réseau inférieur de la Laide Fosse pour les hésitants et les cavernes du Tienne des Maulins et du Bois de Wérimont pour les plus prudents.

Bruno Marée



ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 22 octobre : Prospection mycologique à LAVAUX-Ste-ANNE

Comme on pouvait l'imaginer, une sortie botanique, à cette époque de l'année, devait obligatoirement s'axer, et uniquement, sur la mycologie.

La journée s'annonçait belle et le souhait général était celui d'une récolte variée. Les champignons seraient-ils à la hauteur de la quantité et de la qualité des mycologues présents? That is the question...

Monsieur Albert MARCHAL nous honorait de sa présence, suivi en cela par son cortège habituel des gens du Nord de la France. Paul Pirot et son épouse nous accompagnaient aussi. S'ajoutaient des intéressés du Cercle de mycologie de Bruxelles, du tout récent Cercle de Neufchâteau cherchant encore son vocable, et bien sûr, de nos naturalistes... Une véritable armée en campagne face aux champignons. Les érudits avaient pour atout majeur leur expérience, et leurs armes étaient, pour les uns le "Moser" (il y en avait déjà en 1914!) et pour les autres le "Bon" (une édition récente, celle-là). La polémique était inévitable puisque, selon A. Marchal, les Français s'amuse à créer des espèces et les Allemands ont plutôt tendance à les synonymiser. Notre position étant, bien sûr, de garder un pied sur la barque et l'autre sur la rive... Trêve de plaisanterie!

Dès le début de l'excursion, à un km du château de Lavaux (Trinaux), le centre d'intérêt est un Hebeloma truncatum entièrement de teinte foncée, un peu comme le disque d'Hebeloma mesophaeum, mais ici cette couleur est uniforme et le champignon a la taille d'H. sinapizans.

Je devais ensuite surprendre A. Marchal en énonçant le nom d'espèce lindtneri pour un Hygrophorus qu'il pensait être tout simplement leucophaeus (= unicolor. Grö.P.P.). Ces deux espèces ne sont pratiquement séparées que par la viscosité du stipe, ce qu'il est parfois difficile d'évaluer par temps sec.

Nous n'avions pas fait 50m au total, en un quart d'heure, qu'un échange de vue prenait corps, concernant la comparaison des Russula atropurpurea (= Krombolzii) et R. atrorubens.

Un Clitocybe decembris passait encore par les doigts de notre guide pour devenir, sous l'influence "mosérienne", Clitocybe umbilicata, très courant et ombiliqué. Le groupe avançait lentement, les espèces courantes, quoique recensées, étant le plus souvent négligées. Le spectacle des participants devenait même tout à fait insolite aux yeux d'un curieux occasionnel: comme Jésus avec ses douze apôtres, A. Marchal, très entouré, faisait le procès des expositions mycologiques quant à leurs qualités scientifiques... pendant que, humblement, un Lycoperdon umbrium entrait dans le cercle des débats pour demander sa carte d'identité par opposition à Lycoperdon foetidum (ce dernier ayant des squames détersiles).

La matinée se prolongeant, il fallut admettre que la lisière du bois était plus sèche que l'intérieur et que cette sécheresse était en pro-

les haies et en lisière des bois, des Grives musiciennes s'envolent de partout (j'estime de l'ordre de la centaine pour le tour fait cette matinée, souvent 3-5 ex. ensemble) avec quelques rares Grives mauvis (3 fois), commençant seulement leur migration; 3 contacts avec le Pipit des arbres, 3 aussi avec des Bergeronnettes grises, 1 seule Hirondelle de cheminée, mais par contre, 20 + 10 Hirondelles de fenêtre; peu d'Alouette des champs (c'est encore tôt pour un gros passage); une fois le Bruant des roseaux et le Chardonneret : toutes ces espèces volant en direction du sud-ouest.

Virevoltant dans les haies, posés ou simplement plus discrets : la Fauvette à tête noire (pas plus de 3 ex.); le Roitelet triple bandeau (un seul); un groupe de 10 Mésanges noires mais aussi encore de nombreux Pouillots véloces.

En bordure de la pinerie du Roptai, un groupe de 9 Becs-croisés des sapins bientôt rejoint par quelques autres, soit une quinzaine au total.

Dimanche 8 et Samedi 14 octobre : à HOUR-FOCANT

Deux séances successives sur les "Crêtes de Hour", face à la dépression de la Famenne. Il s'agit d'un bon observatoire, en principe.

Pas grand-chose durant la matinée du 8 (temps nuageux avec un peu de pluie).

Mieux le 14, par un temps tout à fait semblable : le plus étonnant fut, sans nul doute, un groupe de 11 Grands Cormorans volant vers l'W.; quelques rapaces traînant dans la plaine : 1 Egervier mâle, au moins 5 Faucons crécerelles et 10-15 Buses, 1 Busard St-Martin femelle; des passages de petits passereaux parmi lesquels : 8 Hirondelles de fenêtre (parmi les dernières), au moins 10 fois du Bruant des roseaux, quelques Pinsons du Nord isolés, une bande de 60 Tarins, un Bec-croisé, etc.

Samedi 25 novembre : à BURE

Du très beau temps ensoleillé... avec les premières gelées nocturnes! Un petit tour dans le semi-bocage en bordure du Bois de Wève nous permettra de voir un Busard Saint-Martin mâle chassant au-dessus des prairies, une Pie-grièche, pas mal de Grives mauvis et; notamment, une bande d'une cinquantaine de Bruants jaunes.

Dimanche 10 décembre : à RESTEIGNE

Le niveau de la Lèsse était particulièrement bas... Le brouillard aussi, en Famenne! Des gens venus des hauteurs du sud nous ont dit qu'il faisait beau là-bas... Drôle d'idée de vouloir observer des oiseaux par un temps pareil, en pareil endroit!

"Marchons, cela nous réchauffera", dit l'un.

"Ecoutez, la Tourterelle turque chante", dit l'autre.


Depuis le pont, à peine partis, nous entendons crier distinctement un Pic mar. Nous chercherons à le voir mais en vain. A part cela, nous n'observerons pas grand-chose : c'est l'hiver, et puis ce brouillard...

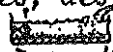
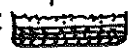
Equipe géo-spéléologie - Activité du dimanche 19 novembre 89


L'équipe spéléo n'avait plus rassemblé autant de monde depuis bien longtemps et on n'était pas peu fier de la participation à cette activité d'initiation : une trentaine d'amateurs !


Matinée "théorique", après-midi "d'application" : tel était le programme !


Les roches sédimentaires




Il était une fois un océan, avec de l'eau, des plages, un fond vaseux, des végétaux et des animaux marins ... comme tout bon océan qui se respecte. 


Dans cet océan, se déversent tout naturellement des fleuves charriant avec eux, surtout lors des crues, des particules de terre, des petits cailloux, de la boue ... : des alluvions.  Celles-ci, transportées par le courant du fleuve ont méchamment tendance à se déposer dans le fond de l'océan, à sédimenter. Les plus gros morceaux se déposent dès l'embouchure du fleuve, les plus petits se laissent transporter un peu plus loin ... mais ils finissent toujours par se déposer. 


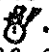

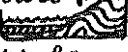
Pendant des centaines de milliers d'années, des couches de sédiments se déposent  dans le fond de l'océan emprisonnant en elles des végétaux et des animaux morts.

Ces couches de boue, ces strates, écrasées par des milliers de tonnes d'autres couches de boue  et comprimées par le poids de l'eau, se transforment, d'un coup de baguette magique, en pierre. Elles se lapidifient !


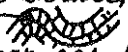
Un jour, allez donc savoir pourquoi, le fond de l'océan, poussé par des forces très puissantes, les forces tectoniques (celles qui font encore trembler la terre de temps en temps et cracher les volcans ...) le fond de l'océan, disais-je, se soulève et émerge.  L'eau s'en va s'installer plus loin, plus bas !

Mais, les forces tectoniques n'en restent pas là ! Non contentes de ces perturbations incroyables, elles se mettent à comprimer les couches de roches, les strates,  qui se plissent sous la pression comme de la vulgaire tôle ondulée. Bien plus tard, les géologues baptiseront ces plissements "anticlinal"  ceux qui forment une bosse, un dos d'âne, et "synclinal"  les fosses, en forme de fond de bateau.

Après ces bouleversements, le quidam qui aurait eu l'occasion de se promener dans la région à cette époque aurait pataugé sur la dernière strate formée, la plus jeune , avec un relief onduleux à donner le mal de mer !

C'est alors qu'entrent en jeu les intempéries : la pluie,  le vent, le gel, la neige  ... Ces conditions climatiques, plutôt agressives, vont raboter tout ce qui dépasse.  Des couches plus anciennes réapparaissent en surface. Les sommets les plus élevés sont patiemment élimés. Des cours d'eau incrustent leur vallée et transportent tous les petits morceaux  arrachés à la roche, de ruisseau en rivière et de rivière en fleuve vers la mer, vers l'océan ... où tout recommence (ou plutôt se poursuit) !

La formation des grottes

Parmi les roches sédimentaires, le calcaire est un peu particulier. Lors de sa formation et au cours des terribles plissements qu'il a subis, le calcaire s'est fissuré et, aux joints de stratification  qui séparent chaque strate, se sont ajoutées des fissures perpendiculaires : les diaclases.  L'eau de pluie n'a donc aucun problème à se glisser dans la roche par ces fissures accueillantes.

gression depuis plusieurs jours. Des espèces connues se présentaient donc sous des aspects insolites. Je pense, par exemple, à ces Lepiota procera présentant un certain nanisme les rapprochant de L. konradii ou même de L. matoidea; la comparaison n'était, bien sûr, plus possible après un examen plus rigoureux. Plus navrante était l'illustration de la confusion possible entre le Clitocybe nébuleux et l'Entolome livide fortement représenté et dont la cuticule séchée soutenait la comparaison avec la praline du clitocybe.

Un petit mycène (en fait moyen pour le genre) était M. zephyrus et se présentait comme un petit galericulata à stipe court et à marge crénelée.

Un soleil radieux accompagnait ensuite le pique-nique, près du camping du Roptai, à l'Ave. Les zones herbeuses des alentours n'échappaient pas à l'attention de certains, et c'est ainsi qu'un Agrocybe praecox ou sphaeromorpha prenait la direction d'une petite boîte en plastique à toute fin de détermination ultérieure. Rappelons au passage que les agrocybes sont en partie définies par une cuticule celluleuse et une odeur (saveur) de farine.

Pour l'ensemble de l'après-midi, les espèces rencontrées étaient plus grandes et plus remarquables. Les petites espèces, comme Entoloma hirtipes ou même Hemimycena cuculata, se signalant de temps à autre. Un Galerina autumnalis, banal selon A. Marchal, laissait admirer sa cuticule relativement élastique. Plus loin, une Russula graveolens montrait, par ses caractères organoleptiques et chimiques, son appartenance au groupe des xerampelina. (comprenez par là : odeur de crustacé et réaction verte au sulfate de fer).

Sous les pins, on pouvait trouver Lactarius sanguifluus, à lait vineux d'emblée, qu'il soit, selon A. Marchal, scrobiculé ou pas sur le stipe. Les longues discussions devaient souvent se poursuivre à un point tel que je me suis demandé si, pour certains, le but de la promenade n'était pas cette discussion en soi plutôt que son contenu. Je n'en veux pour preuve que l'échange de vue au sujet de Lactarius pallidus, dans laquelle tout le monde était d'accord mais cet accord ne mettait pas fin au flux de paroles! Arlette et Paul, qui avaient préparé l'itinéraire, nous amenèrent sur un site de cortinaires intéressants, comme, par exemple, C. vitellinopes à squames pâles, C. cotoneus, olivâtre et bulbeux, et le remarquable C. nanceiensis (=mussivus) à

LACTAIRE DELICIEUX



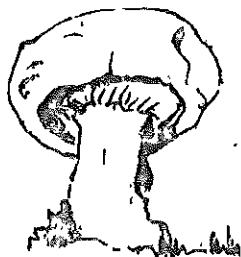
cortine apprimée violacée sur le stipe. Pour rester dans le monde (et le mot n'est pas exagéré) des cortinaires, Imelda, triomphante, nous apportait C. praestans, en effet tout à fait remarquable... Les ornements et les couleurs des phlegmacium (= chapeau visqueux) et des autres cortinaires sont des plus variées et, comme dans un défilé de mode, les C. largus et C. multiformis (à méchulés blanchâtres sur la cuticule) faisaient la course dans les mains des examinateurs, et même les plus jeunes, comme Laurent, étaient sensibles à leur prestance. Ce dernier, de la hauteur de ses onze ans, n'hésitait pas à converser de C. largus avec notre guide...

Les hygrophores n'étaient cependant pas en reste puisqu'ils se présentaient nombreux et diversifiés. L'autorité d'A. Marchal dans son affirmation H. chrysuspis = H. cossus en étonna plus d'un, cette synonymie n'étant pas toujours évidente d'autant plus que ces champignons opposent (ou associent) deux caractères différents comme la couleur jaune-brun à la marge et l'odeur de la chenille du nom de cossus. L'admiration d'H. russula fit l'unanimité. On peut le comparer à un gros hygrophore blanc sur lequel on aurait jeté un demi-gobelet de lie de vin rouge. H. penarius, tout blanc, se signalait de temps en temps. On le dit bon comestible, mais après l'avoir goûté, je lui trouve des similitudes avec la saveur peu marquée du blanc d'oeuf dur.

Bien des mouchoirs blancs sont ensuite sortis des poches : il fallait vérifier le jaunissement du latex de Lactarius subsericatus (= fulvissimus au sens de certains) qui s'évertuait à ne pas jaunir sur le mouchoir de notre guide mais bien sur les autres... Imaginez dès lors les polémiques humoristiques tant sur les textiles qu'on sur les poudres à lessiver!

Sur le chemin du retour, la vedette, pour les connaisseurs, fut un Cortinari boudieri, rare, gris-bleuté argenté et à odeur farineuse. On se souviendra que C. dionisiae possède également cette odeur. Le plaisir des yeux obtenu par la rencontre de Grifola frondosa sur sa souche, et le déplaisir de la langue par l'attouchement du lait de Lactarius acerrimus, constituaient les notes finales de cette sortie décidément très réussie. L'important, en mycologie, n'est pas la détermination, mais la démarche pour y parvenir. Le Lactarius acerrimus, vérifié au microscope le lendemain, me montre des spores de 8 à 9 μ de longueur, une tétrasporie quasi généralisée pour les basides. De plus, son habitat ici près des pins, ainsi que son aspect "deliciosus" sans lait orange et ses lames fourchues à l'insertion et serrées m'obligent à l'appeler L. zonaroides K et R (Cf. Marchand et annexe de M. Bon).

Des poignées de mains, des échanges de numéros de téléphone près des voitures, des paniers (un peu cachés) contenant pieds bleus et pieds de mouton, représentaient autant de promesses de se revoir.



Gérard DEMANET

ANNEE MYCOLOGIQUE DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

- A. 24/09/89 : Rond Tienne, Grotte d'Eprave (HAN)
B. 24/09/89 : Grande Tinaumont (Han)
C. 07/10/89 : Vallée de l'Our (Our)
D. 15/10/89 : Bois de Hautmont et de Fesche (LALOUX)
E. 22/10/89 : Bois de Trinau (Wanlin)
F. 22/10/89 : Bois du Roptai (AVE-et-AUFFE)

MYXOMYCETES

=====

- Muscilago crustaceos (C)
Lycogala epidendron (B)

ASCOMYCETES

=====

Pyrenomycètes

SPHAERIALES :

- Humaria hemisphaerica (B)
Hypoxylon fragiforme (F)
Hypoxylon friscum (B)
Nectria cinnabarina (A)
Xylaria hypoxylon (A,C,E,F)
polymorpha (A)

CLAVICIPITALES :

- Cordiceps militaris (B)

Dyscomycètes

HELOTIALES :

- Bisporella citrina (B)
Bulgaria inquinans (D)
Chlorociboria aeruginascens (D)
Leotia lubrica (B)

PEZIZALES :

- Helvella crispa (B)
Helvella sulcata (B)
Macroscyphus macropus (F)
Tremiscus helvelloides (B,E)

BASIDIOMYCETES

=====

Hymenomycètes

TREMELLALES :

Pseudohydnum gelatinosum (E)
Sebacina incrustans (B)

APHYLLOPHORALES :

Cortiacées :

Phlebia radicata (C)
Rhizisma accerinum (B)
Schizophyllum commune (B,C)
Stecherinum fimbriatum (E)
Stereum hirsutum (C,E)
 rugosum (A)

Poriacées :

Bierkandera adusta (F)
Daedaleopsis confragosa (B,E)
 tricolor (B)
Daedalea quercina (E)
Ganoderma applanatum (A)
Heterobasidion annosum (A,C,E)
Piptoporus betulinus (C)
Postia caesia (A)
Trametes hirsuta (C)
 versicolor (B,E)
Trichaptum abietinum (A)
Tyromyces albidus (D)
 caesius (D)

Hydnacées :

Hydnum repandum (E)
 rufescens (E)

Clavariacées :

Calocera cornea (C)
 viscosa (C)
Clavaria cinerea (E)
Clavulina cristata (D)
Ramaria gracilis (B)

Cantharellacées :

Cantharellus tubaeformis (E)

POLYPORALES

Bolétacées :

Boletus aestivalis (C)
 edulis (C,D,E)

erythropus	(D,E,F)
queletii	(D)
Chalciporus piperatus	(C)
Leccinum aurantiacum	(D,E)
scabrum	(B)
Suillus grevillei	(A,C)
granulatus	(D)
collinitus	(B)
luteus	(C,D)
bovinus	(B)
luteus	(C,D)
bovinus	(D,F)
viscidus	(B)
Xerocomus badius	(D)
chrysentheron	(C,D)
subtomentoux	(D)

Paxillacées :

Hygrophoropsis aurantiaca	(B,C)
Paxillus involutus	(C,D)

Gomphidiacées :

Gomphidius glutinosus	(D,E)
-----------------------	-------

AGARICALES

Hygrophoracées :

Hygrophorus agathosmus	(D)
cossus	(B,E)
dichrous	(E,F)
leucophaeus	(E)
penarius	(E)
piceae	(C)
pustulatus	(C)
russula	(F)

Tricholomatacées :

Armillariella mellea	(E,C,D)
Collybia butyracea var. asema	(A,C)
dryophila	(A,F)
confluens	(B)
maculata	(B,C)
peronata	(B)
plathyphilla	(C,E)
radicata	(B)
Clitocybe costata	(D)
ditopa	(C)
fragrans	(B)
gibba	(B,C)

	hydrogramma	(A,E)
	inversa	(D)
	suaveolens	(B)
	vibecina	(C)
Laccaria	laccata	(D,E,F)
	amethystina	(B)
	tortilis	(C)
Lepista	nuda	(D,E)
	nebularis	(A,C,D,E,F)
	sordida	(B,E)
Ripartites	tricholoma	(D)
Marasmius	androsaceus	(C)
	perforans	(C)
	rotula	(D)
	wynnei	(B)
Melanoleuca	vulgaris	(D)
Micromphale	perforans	(C)
	foetidum	(B)
Mycena	acicula	(A)
	epipterygia	(B,C,D,E)
	galericulata	(A,C,D)
	galopus var. nigra	(A,D,E)
	leptocephala	(A)
	polygramma	(D,E)
	pura	(E)
	rosea	(E)
	sanguinolenta	(D)
	zephyrus	(F)
Oudemansiella	radicata	(B,C)
Rickenella	fibula	(F)
Omphalina	maura	(C)
Tricholoma	album	(B,E)
	batschii	(F)
	orirubens	(E)
	sulphureum	(D,E)
	ustaloides	(E)

Entolomacées :

	Clitopilus prunulus	(B,C,D,F)
	Entoloma lividum	(D,E,F)
	nidorosum	(B,F)
	Rhodocybe gemina	(B,F)

Amanitacées :

Amanita	aspera	(F)
	battarae	(F)
	citrina	(E,D)
	muscaria	(B,D)
	rubescens	(D,E)
	pantherina	(A,D,E)
	vaginata	(D,E)

Agaricacées :

Agaricus	contulus	(B)
----------	----------	-----

	porphyrizon	(B)
	semotus	(B)
	sylvaticus	(A)
Cystolepiota	bucknallii	(F)
	seminuda	(A)
Lepiota	castanea	(B,E)
	cristata	(A,F)
	felina	(C)
	gracilentata	(C)
	procera	(C,E)
	rhacodes	(C)
Cystoderma	amianthinum	(A)
Leucoagaricus	serenus	(B)
Coprinacées :		

Coprinus	atramentarius	(D)
	lagopus	(B)
	micaceus	(F)
	narcoticus	(B)
Psathyrella	condolleana	(A)
	hydrophila	(D,F)
	gracilis	(B)
	velutina	(D)
Strophariacées :		

Strophaire	aeruginosa	(C,F)
	cyanea	(B)
	coronilla	(B)
Hypholoma	capnoides	(D,E)
	fasciculare	(A,D)
	sublateritium	(A,F)
Tubaria	autochtona	(B)
Pholiota	astragalina	(B)
	gummosa	(A)
	squarrosa	(B)
	adiposa	(B)
Kuehneromyces	mutabilis	(A,C,E)
Bolbitiacées :		

Conocybe	arrhenaii	(B)
	campanulatus	(B)
	tenera	(B)
Coprinacées :		

Coprinus	lagopus	(B)
	micaceus	(A,D,E)
	narcoticus	(B)
Pleurotacées :		

Panellus	stipticus	(D,E)
Crepidotacées :		

Crepidotus	mollis	(B,D)
Cortinariacées :		

Cortinarius	alboviolaceus	(D)
	anomalus	(E)
	boudieri	(F)
	calochrous	(B,F)
	cotoneus	(F)
	calochrous	(B)
	delibutus	(D)
	duracinus	(B)
	elator	(E)
	emolitus	(F)
	hinnuleus	(D)
	infractus	(B)
	largus	(F)
	massivus	(F)
	multiformis	(F)
	nemorensis	(F)
	praestans	(F)
	massivus	(F)
	multiformis	(F)
	nemorensis	(F)
	praestans	(F)
	rufolivaceus	(B)
	sanguineus	(B)
	semisanguineus	(D)
	sodagnitus	(B)
	splendens	(B,F)
	vitellinopes	(B)
Hebeloma	crustuliniforme	(B,C)
	edurum	(F)
	mesophaeum	(B)
	sacchariolens	(A)
	sinapisans	(B)
	truncatum	(E)
	cremeorelatum	(B)
Inocybe	asterospora	(E)
	bongardii	(B)
	cookei	(F)
	geophylla	(B,C)
	napipes	(F)
Naucoria	escharoides	(A)

RUSSULALES :

Lactarius	accerimus	(E)
	blennius	(B)
	chrysorrhoeus	(D,E)
	circellatus	(F)
	deliciosus	(B,D,F)
	deterimus	(D,F)
	fuliginosus	(D)
	pallidus	(F)
	pyrogalus	(A)
	quietus	(B,C,E)

	rufus	(D)
	sanguifluus	(B,F)
	serifluus	(F)
	subdulcis	(F)
	uvidus	(F)
Russula	aeruginea	(D)
	amoena	(D)
	atropurpurea	(E)
	betularum	(A)
	chamaeleontina	(D)
	chloroides	(F)
	cyanoxantha	(D,F)
	delica	(D,E,F)
	emetica	(D)
	erythropoda	(D)
	faginea	(F)
	fellea	(D,F)
	foetens	(D)
	fragilis	(F)
	gracillima	(B)
	graveolens	(E)
	krombholzii	(E)
	mairei	(F)
	nauseosa	(D)
	nigricans	(E)
	puellaris	(F)
	vesca	(D)

GASTEROMYCETES

=====

PHALLALES :	Phallus	impolitus	(D,E)
NIDULARIALES :	Crucibulum	laeve	(A,D)
LYCOPERDALES :	Calvatia	excipuliniforme	(E)
	Lycoperdon	perlatum	(E,F)
		mammaeforme	(B)
		echinatum	(F)
		pyriforme	(A,D)
		foetidum	(A)
		ombrinum	(D)
GASTERALES :	Geastrum	sessile	(B)

soit, au total, 216 espèces contre 165 en 1988.

Liste dressée par Arlette Gelin à l'aide des notes de Paul Gelin, Gérard Demanet, Gérard Lecomte et Jean-Claude Lebrun

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE EN 1989

Samedi 8 avril : Recensement des anémones pulsatilles au Tienne des Vignes à RESTEIGNE

C'est à une date anormalement précoce que notre recensement traditionnel s'est effectué. Malgré cela, les anémones pulsatilles étaient déjà au stade fin - voir post - floraison. Seulement quelque 370 pieds ont pu être dénombrés, contre 1146 en 1988! C'est le chiffre le plus bas jamais enregistré depuis le début de nos observations en 1986. Il est possible que la floraison des anémones ait été contrariée par le développement excessif du tapis herbacé, suite aux conditions particulièrement clémentes de l'hiver 88-89. Quoi qu'il en soit, il apparaît de plus en plus nécessaire d'intervenir sur le site par fauchage et exportation des fanes, de manière à limiter la concurrence des graminées Bromus erectus et Brachipodium pinnatum. Il est d'ailleurs significatif de constater que l'essentiel de la population d'anémones pulsatilles se trouve cantonnée aux endroits de passage, soit précisément là où la végétation est la plus rase.

Samedi 13 mai : Prospection à LAVAUX-Ste-ANNE : Tienne du Bi, Gros Tienne

A. Matinée : relevé IFB au Tienne du Bi (J6.32.24) : 157 espèces déterminées, dont aucune rareté.

B. Après-midi :

- Gros Tienne : très belle station d'Orchis simla et surtout d'Orchis purpurea dans le bois clairié.
- petit ruisseau au sud du Gros Tienne : Carex acutiformis*, C. paniculata*, C. riparia*, Sparganium erectum*.
- Pré Mouchon, bordure du chemin conduisant à Ave-et-Auffe : Cerastium brachypetalum*, Cerastium glomeratum*, Potentilla argentea, Papaver argemone*, Saxifraga tridactylites*, Teucrium botrys*.

* : Espèces non signalées à l'Atlas de la flore belge.

Samedi 27 mai : Prospection de différents sites dans la plaine de Behotte à ROCHEFORT

Six sites de grand intérêt biologique (botanique et ornithologique) ont été visités au cours de la journée. Il s'agit de petites zones humides dispersées dans la plaine herbagère s'étendant de part et d'autre du ruisseau de Behotte, à l'ouest de Rochefort. Sur le plan botanique, il faut signaler l'abondance (un millier de pieds!) de l'Orchis à larges feuilles (Dactylorhiza majalis) dans une ancienne prairie semi-naturelle de fauche à Silaum silans... récemment plantée en épicéas par les Eaux et Forêts! Il est évident que cette station unique en Lesse et Lomme est destinée à disparaître à très brève échéance...

A mentionner également la découverte par notre ami F. Frix d'une messicole rare : Fumaria vaillantii en compagnie de Teucrium botrys sur un talus schisteux en bordure de la route du Tige d'Eprave.

4. Fange Mariette à VILLANCE (IFBL : K6.15.12)

Aulnaie marécageuse en aval du site précédent, avec notamment : Carex rostrata*, Betula pubescens, Lysimachia* vulgaris, Blechnum spicant*, Carex paniculata*, C. demissa*, Scutallaria minor, Comarum palustre, Menyanthes trifoliata, Equisetum sylvaticum*...

Ces 4 zones humides d'un très grand intérêt biologique méritent à coup sûr des mesures de protection spéciale dans le cadre du dernier Arrêté de l'Exécutif régional wallon relatif à la protection des zones humides d'intérêt biologique paru au Moniteur Belge du 12.09.89.

Dimanche 10 septembre : Prospection IFB à BURE (En Haur, Lorinchamps)

Carré IFBL : J6.35.41 (212 espèces). Aucune nouvelle espèce rare rencontrée dans ces sites bien connus.

Dimanche 22 octobre : Sortie mycologique à LAVAUX-Ste-ANNE

(Cf. compte rendu de Gérard DEMANET, p. 144-146)

Pierre LIMBOURG



Samedi 10 juin : Prospection IFB. Les Haures à JEMELLE

Carré IFBL : J6.15.42 (133 espèces)

Espèces remarquables rencontrées : Digitalis lutea, Teucrium botrys, Carduus nutans, Bunias orientalis*, Rhamnus catharticus*...

L'après-midi, promenade au Fond des Vaux à Rochefort où la station de Polystichum lonchitis n'a pas été retrouvée.

Dimanche 25 juin : Les étangs de SERINCHAMPS, BUISSONVILLE et FRANDEUX
(Cf. compte rendu d'Arlette GELIN p. 87-90)

Samedi 1er juillet : Prospection IFB à RESTEIGNE (Crukai, Ellinchamps)

Carré IFBL : J6.34.43 (270 espèces)

Espèces remarquables : Sambucus nigra var. laciniata*, Epipactis atrorubens, Epipactis muelleri*, Sambucus ebulus*, Antirrhinum orontium, Neottia nidus-avis, Verbascum lichnitis*...

Dimanche 30 juillet : La Lesse à la Collyre (VILLERS/LESSE)

(Cf. compte rendu d'Arlette GELIN p. 90-92)

Samedi 5 août : Prospection de différents sites sur le territoire de
LIBIN

1. La Vieille Rochette à OCHAMPS (IFBL : K6.35.41)

Ensemble remarquable de bas-marais acide (Caricion canescentis), prairie humide sauvage à reine des prés (Filipendulion), prairie humide à molinie (Molinion) et pelouse silicicole à nard (Nardo-Galion) avec notamment : Epilobium obscurum, Hydrocotyle vulgaris, Hypericum maculatum, Nardus stricta, Scutellaria galericulata, Comarum palustre, Viola palustris, Angelica sylvestris, Carex rostrata, Carex panicea, Carex nigra, etc.

2. Ruisseau d'Omois à OCHAMPS (IFBL : K6.35.24)

Complexe de prairies humides sauvages, comme dans le site précédent, avec, en outre : Wahlenbergia hederacea, Menyanthes trifoliata, Crepis paludosa, Montia fontana, Eriophorum angustifolium...

A noter également les plages de Trifolium medium et de Linaria vulgaris en bordure de la zone humide.

3. Tête de dépression du Marsault au lieu-dit Papine à TRANSINNE
(IFBL : K6.15.12)

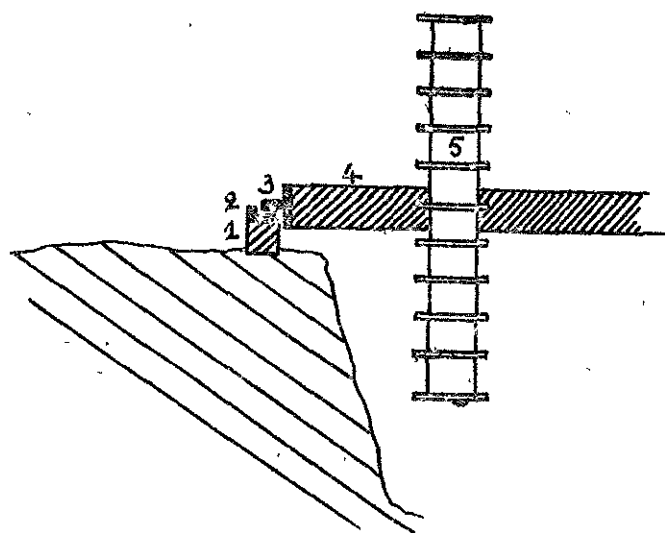
Prairies mouilleuses du type Molinietum, pâturées extensivement et comportant des espèces intéressantes, voire rares, comme : Scutellaria minor*, Pedicularis sylvatica*, Hydrocotyle vulgaris, Nardus stricta*, Juncus bulbosus, Juncus articulatus*, Juncus acutiflorus, Juncus conglomeratus, Carex demissa*, C. echinata*, C. panicea*...

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Le haut fourneau de Marsolle à MIRWART - campagne 1989

La campagne 1989 sur le site du haut fourneau de Marsolle à Mirwart s'est révélée transitoire. Les stages d'initiation mis sur pied, sous l'égide du Service des Fouilles de la Région Wallonne, par la Province de Luxembourg avec le soutien financier de la Fondation Roi Baudouin, ont accueilli plus de trente personnes.

Leur travail permit, entre autres, d'apporter une précision importante et attendue à propos de la roue hydraulique actionnant la soufflerie du haut fourneau. Le négatif d'une poutre horizontale (L. 200cm; section : 15 x 15cm) encastrée dans le sol peut être interprété comme étant l'empreinte d'un "chèvrefier" (en patois régional) servant de chevet au plumard sur lequel se posait un des deux tourillons de l'arbre de couche. La roue devait avoir un diamètre maximum de 250cm et une largeur d'environ 60cm. L'arbre de couche atteignait la respectable longueur de 850cm.



1. Le chèvrefier
2. le plumard
3. Le tourillon
4. l'arbre de couche
5. la roue à aubes

Un autre objectif des récentes recherches fut la localisation des habitations des ouvriers du fourneau : un habitat temporaire d'une trentaine d'années avait été en effet érigé aux alentours de l'appareil réducteur ne laissant apparaître aucune trace visible au niveau du sol actuel. Seuls un décapage systématique - non envisageable étant donné l'obligation de respecter le caractère boisé du site - ou des sondages de proche en proche pouvaient permettre leur localisation. Cette deuxième solution amena la découverte de deux bâtiments aux abords immédiats du fourneau. L'un d'eux se situe partiellement sous le chemin menant vers Smuid et l'autre à proximité de la halle à charbon de bois, en contrehaut du crassier.

L'étude de cette dernière habitation a été entreprise et a permis d'identifier un bâtiment en pans de bois de 10 x 7m dont subsistent des trous de poteau. Cet édifice a subi un démontage comme en témoigne

une couche de démolition composée de pierres et de fragments de briques. Ce démontage a dû permettre la récupération des matériaux encore utilisables (poutres, briques, etc.). Appuyé contre le pignon nord, un dallage horizontal de 300 x 150cm, fait de pierres plates bien assemblées, semble pouvoir être interprété comme une sole de cheminée. L'analyse exhaustive de cette construction est programmée pour l'an prochain.

Nous avons également tenté, sans succès, de localiser un bocard mentionné par les archives. Notre hypothèse s'est révélée fautive : un bief d'alimentation en eau interprété initialement comme pouvant alimenter ce concasseur est en fait plus récent et lié à l'agriculture ainsi que l'indique le fait qu'il est creusé dans un important lit de scories. C'est donc sur le tracé du bief de fuite qu'il faut maintenant espérer trouver l'outil recherché. L'endroit supposé convenir à sa localisation a été modifié depuis l'abandon du site : une épaisse couche de scories (env. 140cm) a dévalé du crassier voisin et s'est solidifiée suite à l'oxydation due aux eaux de percolation. C'est donc sous cet amas stérile que devrait se trouver le bocard. La poursuite du dégagement du bief de fuite devrait rapidement éclairer le problème.

Quelques travaux complémentaires ont apporté des précisions sur la structure de la halle à charbon de bois et particulièrement sur les dimensions plus restreintes de la baie de la façade nord-sud. Par ailleurs, un drain repéré en 1988 poursuit sa course vers le haut fourneau et pourrait avoir servi à l'alimentation de celui-ci en eau. Hypothèse à vérifier.

Jean-Pol WEBER

Bibliographie :

- Sur Marsolle : Les Barbouillons, n° 87, 1984, 65-66; n° 98, 1985, 71; n° 107, 1986, 119-120; n° 114, 1987, 98-100; n° 123, 1988, 116-119.
De la Meuse à l'Ardenne, n° 3, 1986, 3-14.
- Sur les roues hydrauliques : contribution de Louis de PONTHER dans Autour et alentours du moulin banal de Belvaux dans l'ancienne prévôté de Revogne, s.l., 1984.

Les fouilles à WELLIN dans la propriété Clarinval (anciennement Hanin)

Circonstances de la campagne 89

Trois circonstances heureuses ont déterminé la campagne de fouilles de cette année à Wellin :

1. l'autorisation que nous avait donnée le Docteur Jean CLARINVAL de consacrer cette campagne à l'exploration de sa propriété;
2. la possibilité de recourir à l'aide de deux chômeurs mis à notre disposition par l'Agence locale pour l'Emploi de Wellin et rémunérés par le Service des Fouilles de Wallonie;
3. le temps particulièrement clément tout au long de la saison qui ne nous a obligés qu'à deux ou trois jours de "chômage technique".

Aussi cette campagne fut-elle longue (du 24 avril au 7 décembre) et intensive (265 m³ de terre déplacées en 1.357 heures de travail, soit 608 heures pour les chômeurs rémunérés et 749 pour les fouilleurs bénévoles).

Résultats de cette campagne

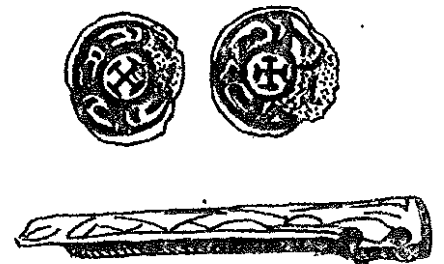
1. Epoque mérovingienne (5e - 8e siècle)

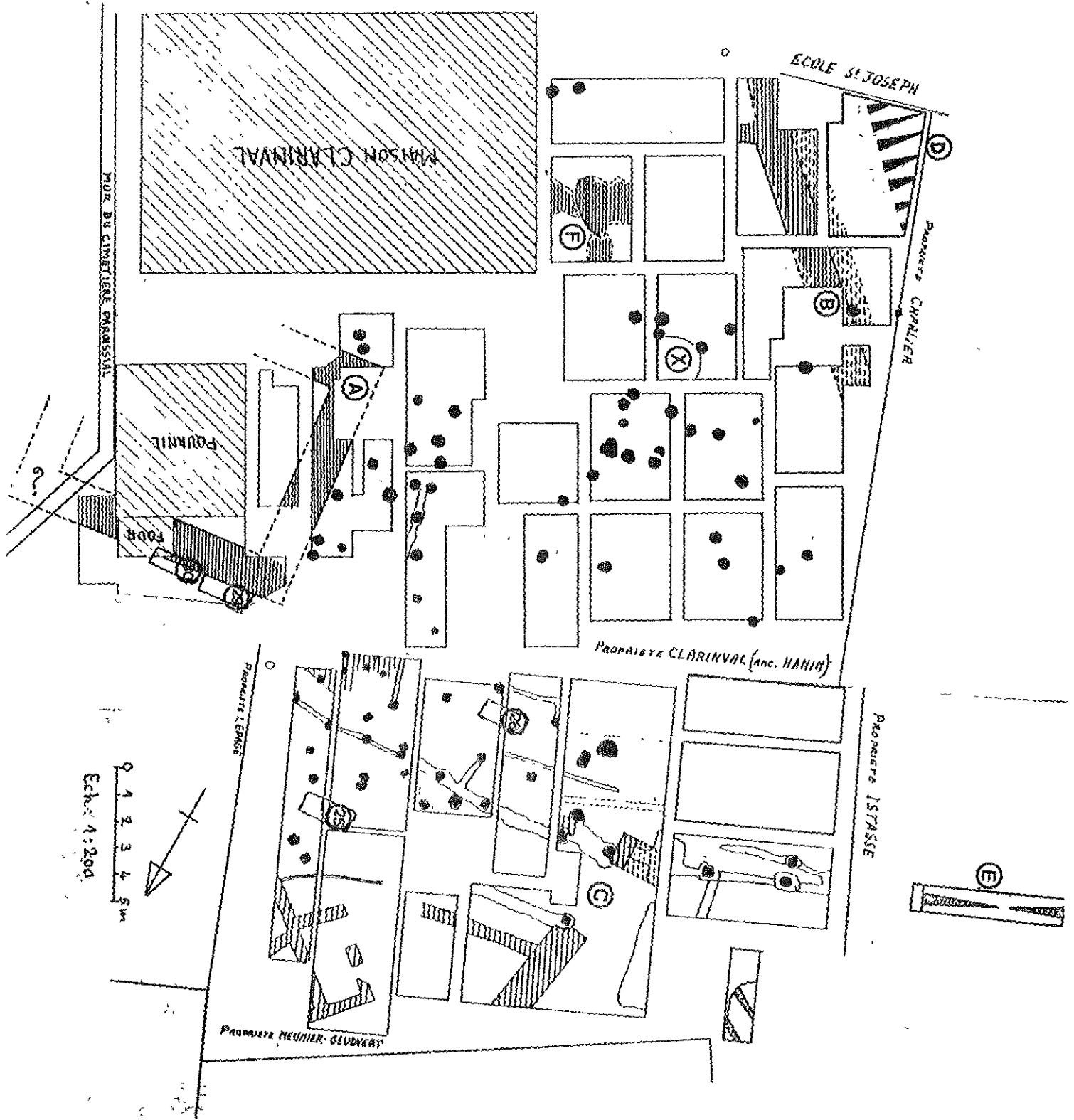
Deux tombes du 7e siècle ont été mises au jour (v. plan, n° 29 et 30), portant à 30 le nombre de sépultures connues de la nécropole de Wellin.

Comme il n'y en avait plus d'autres dans le secteur fouillé, on peut conclure que nous avons atteint la limite sud-ouest de cette nécropole. (N-B.- Entre les tombes 28 et 29, il peut y avoir encore l'une ou l'autre sépulture. Des arbres et une haie vive nous ont empêchés de prospecter ce secteur. On peut considérer comme certain que la propriété Lepage recèle aussi plusieurs sépultures.)

La tombe 29 est une sépulture féminine. Elle a livré une boucle de ceinture damasquinée comparable à celle de la tombe 25 (cf. Rapport des Activités 1986, p. 177). Une châtelaine, qui n'était peut-être que le prolongement de la ceinture, pendait au côté gauche et était décorée de 4 plaquettes carrées en bronze, de 2,7cm de côté. Chacune était fixée au cuir par 4 rivets. La première se situait à mi-cuisse, la deuxième à hauteur du genou, la troisième à mi-mollet et la dernière au niveau du pied. Entre les deux pieds se trouvait un vase biconique en céramique grisâtre décoré de 5-6 rangs de petits casiers rectangulaires imprimés à la molette sur l'épaule. Ses dimensions sont : H. 9cm; Diam. à l'ouverture : 10,7cm; D. à la carène : 12,5cm; D. à la base : 6,3cm.

La tombe 30 est celle d'un homme. Il était équipé d'une garniture de ceinture en fer damasquiné, d'un scramasaxe dans son fourreau dont on a retrouvé les rivets en bronze dont la tête est décorée de la croix potencée entourée de gueules d'animaux stylisées et un fragment d'orle en bronze et orné d'un décor linéaire. Ce matériel n'est encore que partiellement restauré par Michel Timperman.

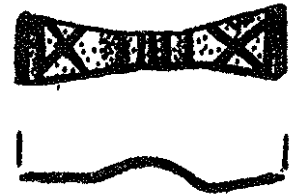
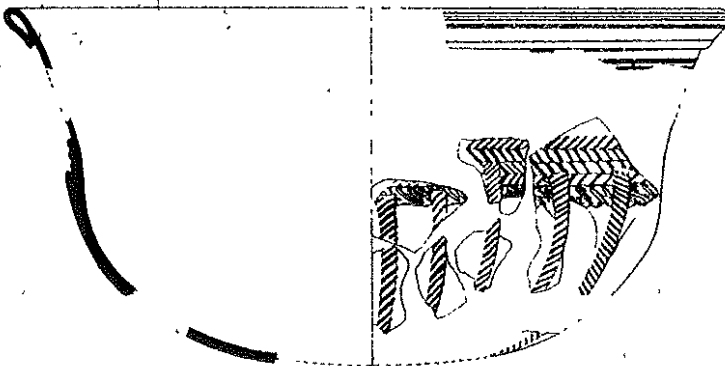




2. Epoque carolingienne (8e-10e siècle)

De nombreux trous de poteaux, souvent avec pierres de calage, ont encore été retrouvés (v. plan). Il est difficile d'en déduire le plan des habitations dont ils maintenaient les éléments verticaux des charpentes. Une étude particulière sera nécessaire pour sérier tous ceux qui présentent des caractères comparables (profondeur, niveau, largeur) et sont donc présumés faire partie du même ensemble.

Ces trous constituent, très probablement, les vestiges d'un habitat carolingien contemporain de la couche d'occupation que nous avons retrouvée en maints endroits au niveau même de la roche vierge. Cette couche est elle-même contemporaine du dépotoir fouillé en 1981 et 1982 (cf. Rapport des activités 1981, p. 115-118, 139-146 et 1982, p. 117-122, 137-138). Celui-ci peut être daté du milieu du 8e siècle car le mystère du verre décoré qu'il contenait est maintenant élucidé. Le même verre a été présenté à des expositions à Bonn et à Bâle en 1988. Il s'agit d'un vase conservé à Uppsala (Suède) et daté de la première moitié du 8e siècle. Ce vase proviendrait d'un atelier d'Europe de l'ouest.



Fibule carolingienne (éch. 1/1)

Wellin: verre carolingien (éch. 2/3; dessin S.N.F.):

Ce qui nous permet de lier cette couche d'occupation et le dépotoir, c'est la similitude de la céramique récoltée (pâte, forme, décor) et aussi le fait que nous avons retrouvé les mêmes témoins du travail de l'os (ou du bois de cervidé), particulièrement dans la zone marquée X où nous avons aussi récolté une fibule carolingienne en bronze (v. fig.).

Nous pouvons maintenant soutenir, avec une totale vraisemblance, que nous sommes en présence des témoins de la vie au coeur du domaine mérovingien de Wellin à l'époque même où il a été donné par Carloman à l'Abbaye de Stavelot (747). Nous sommes aussi à la transition des époques mérovingienne et carolingienne, puisque c'est en 751 que Pépin le Bref, frère de Carloman, se fera proclamer roi.

3. Epoque féodale (10e - 14e siècle)

Divers éléments peuvent être rattachés à cette époque du passé wellinois.

a) L'enceinte fortifiée dont la présence avait été révélée dès la première campagne de fouilles (1977) voit sa configuration se préciser d'année en année. En 1987, nous avons dégagé l'entrée occidentale (C)

dans la propriété Meunier. En 1988, un sondage nous assurait de la présence du fossé de défense (E) dans la propriété Istasse. Mais cette année-là, nous avons perdu la trace du mur d'enceinte. Cette année, ce sont les tout derniers jours de fouille qui nous ont livré un nouveau tronçon et du fossé (D) et du mur (B).

Mais, plus important encore, nous croyons avoir cette fois localisé la maison forte (A) qui, avec l'église et l'exploitation agricole, formaient la "trilogie" de base de tout centre fortifié à l'époque féodale.

Le fournil du Dr. Clarinval a été construit au centre d'un bâtiment quadrangulaire aux murs de 1,5m d'épaisseur dont nous avons pu dégager plusieurs tronçons. Ces murs sont superposés à la sépulture mérovingienne n° 30. D'autres tombes, sans mobilier celles-ci, ont été établies sur les éléments de fondation (à l'est du four). Ces dernières tombes sont antérieures à la date de construction du mur d'enceinte du cimetière paroissial (1781), mais on ne peut préciser plus. La maçonnerie des murailles découvertes est semblable à celle du mur d'enceinte et on peut les dire contemporains (13e s.), ce qui est confirmé par la céramique d'Andenne trouvée dans le niveau de destruction. Un point reste problématique : nous ne pouvons affirmer que ce bâtiment est de plan carré, comme il devrait en être d'une tour défensive à cette époque. Un sondage dans le cimetière paroissial nous ôtera ce doute au printemps prochain...

Autres trouvailles

Les fragments de céramique recueillis aux divers niveaux des 21 tranchées pratiquées sont toujours dans leurs sachets bien étiquetés. Ils seront nettoyés et étudiés au cours des prochaines semaines. Divers objets plus ou moins curieux ou intéressants ont aussi été exhumés : fusaiïoles, monnaie (une seule!), pièces diverses de harnachement et de buffleterie (dont un éperon en fer), têtes et tuyaux de pipes, une navette (boîte à encens utilisée dans les cérémonies liturgiques) en étain et portant une inscription latine non encore déchiffrée, etc.

Nous vous tiendrons au courant des informations que nous pourrons recueillir concernant ce matériel.

Fouille du puits n° 3 à LOMPRESZ

Commencée en 1988 (cf. Rapport des activités 1988, p. 138-139), la fouille du puits n°3 de Lompresz s'est terminée en deux jours, les 3 et 4 mai 1989. Si on a bien retrouvé la baïonnette prévue, pas de trace du pistolet... Fouille décevante au total. La profondeur du puits est de 7,13m. De bas en haut : fond en cuvette, cylindre taillé dans le schiste gréseux sur 2m de haut (Diam. 1,2-1,25m) - cylindre maçonné (40 niveaux de moellons) sur le reste de la hauteur avec légère augmentation de la largeur dans les derniers mètres.

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS 1989 DE L'ASBL

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

ANTOINE Marie-Madeleine - rue de Maissin, 122 - 6911 VILLANCE
 ARNOULD Albert - rue du Hableau, 32 - 5430 ROCHEFORT
 BERNAERT Claude - av. des Cerisiers, 14 - 7760 DOTTIGNIES
 BOEGEN Christophe - rue de la Gare, 62 - 6911 VILLANCE
 BOLLY Cécile - rue du Village, 21 - TOURNAY
 BOTIN Imelda - av. Atlantique, 86 - 1150 BRUXELLES
 CHABOTTEAU Fabienne - rue des Collires, 29 - 5432 HAN/LESSE
 CHANTEUX Pierre - Grand-Place, 17 - 6800 BERTRIX
 COLLET Francis - av. de Fort-Mahon, 309M - 6920 WELLIN
 COLLIGNON Armand - rue de la Digue, 20 - 5434 LESSIVE
 COLLIGNON Armand (Mme) id.
 CORBEEL Sophie - Leuvensestraat, 127 - 1800 VILVOORDE
 DALCQ Thierry - Chaussée de Waterloo, 1119 - 1180 BRUXELLES
 DAVID Elise - rue de Lesterny, 22A - 6940 FORRIERES
 DAVID Michel id.
 DAVID Michéli id.
 DANTINNE René - rue J. Musch, 23/34 - 4920 EMBOURG
 DEGOTTAL Jean-Pierre - Laneuville, 26 - 6970 TENNEVILLE
 DE HEYN Georges - avenue Strénon, 57 - 1020 BRUXELLES
 DELVAUX DE FENFFE M.-Chr. - av. des 4-Bonniers, 8.6 - 1348 LOUVAIN-L-N.
 DELVAUX DE FENFFE Michel id.
 DEMANET Gérard - r. du Lion d'or, 17 - 6830 BOUILLON
 DEMBLON Charles - rue Rametenne, 17 - 5430 WAVREILLEE
 DICKER Rabul - Pinsamont, 46 - 6962 TILLET- Ste-ODE
 DICKER Tinda id.
 DUPUIS Jacques - rue Saint-Urbain, 122H - 6934 TELLIN
 DURY Dominique - rue Africaine, 8 - 1050 BRUXELLES
 DUTRANNOIS Michèle - rue de Ciney, 3 - 5430 ROCHEFORT
 EVRARD Loulou - Au Tilleul, 113 6 6921 CHANLY
 EVRARD Maurice id.
 EVRARD Marie - id.
 FLON Robert - rue de la Fenderie, 37 - 5190 YVOIR
 FLON Robert (Mme) id.
 FLON Robert (deux enfants) id.
 FRIX Fernand - de Villierslaan, 7 - 1710 DILBEEK
 GELIN Arlette - Chaus. de Charleroi, 115 - 1060 BRUXELLES
 GELIN Paul id.
 GERARD Emile - rue de Bomel, 111 - 5000 NAMUR
 GILLET Chantal - Chaus. de Charleroi, 141/6 - 1060 BRUXELLES
 HERYGERS Denise - Ter Borchtlaan, 13 - 2520 EDEGEM
 HERYGERS Jozef id.
 HERYGERS Michel id.
 IMBRECKX Etienne - rue des Falizes, 10 - 5430 ROCHEFORT
 LAMBEAU André - Clos du Vieux Moulin - 1410 WATERLOO
 LAMBERT Marc - rue de Lesterny, 7 - 6940 FORRIERES

LEBRUN Andrée - Wez de Bouillon, 60 - 6911 VILLANCE
LEBRUN Anne-Michèle id.
LEBRUN Jean-Claude id.
LEBRUN Pierre-Emmanuel id.
LECOMTE Gérard - rue Coppin, 194 - 5100 JAMBES
LECOMTE Monique id.
LIMBOURG Francine - Al'roue, 75 - 6921 CHANLY
LIMBOURG Pierre - id.
LOISEAU Monique - Scottons, 199A - 6888 HAUT-FAYS
LOISEAU Pol id.
MABOGE Pol - rue de Villance, 108 - 6910 LIBIN
MABOGE Andréa id.
MAREE Bruno - rue des Collires, 29 - 5432 HAN/LESSE
MELIGNON Louis - rue du Berger, 17 - 5430 ROCHEFORT
MELIGNON Nelly id.
MEURRENS Edmond - rue des Pèlerins, 33 - 5430 ROCHEFORT
MORMONT Daniel - Vecpré, 1 - 6986 HALLEUX
MORMONT Francine id.
OVERAL Bernard - Grumelange, 29 - 6630 MARTELANGE
PAQUAY Marc - 5421 CIERGNON
PENNE Edgard - La Chavée - 6915 TRANSINNE
PENNE Maggy id.
PETREZ Suzy - rue Grande, 41 - 5180 GODINNE
PIROT Paul - rue des Peupliers, 10 - 6620 NEUFCHATEAU
TIMPERMAN Michel - rue Baronne Lemonnier, 96 - 5435 LAVAUX-Ste-ANNE
VAN DER SMISSEN Geneviève - rue Pairée, 58 - 6910 LIBIN
VAN DER SMISSEN Patrick - id.
WEBER Jean-Pol - rue Baronne Lemonnier, 123 - 5435 LAVAUX-Ste-ANNE

TABLE DES MATIERES (1989)

I. ACTIVITES GENERALES

		<u>Pages</u>
Mer. 4/1	Journée "culturelle" à NAMUR	1
Sam. 16/1	Promenade entre WELLIN et FROIDLIEU	1
	Assemblée Générale à AVE	1
Dim. 19/2	Découverte-nature à SAINT-HUBERT	5
Ven. 3/3	Conférence de M. LOUVIAUX sur les orchidées de Belgique à VILLANCE	12
Sam. 11/3	Sortie géologique avec le GEST	30
Dim. 19/3	Prospection archéologique : repérage de la route ancienne de WELLIN à MIRWART	32
Ven. 14/4	Conférence de M. DETHIOUX sur les techniques de verduration des aménagements du bord des rivières, à HAN/LESSE	35
Sam. 15/4	Promenade printanière à RENDEUX	53
Ven. 28/4	Conférence de J.-C. PHILIPPART sur le "Projet Saumon-2000" à HAN/LESSE	36
Sam. 29/4	Initiation à l'ornithologie à VILLERS/LESSE	37
Dim. 21/5	A la découverte des richesses naturelles de FERRIERES en compagnie du "Genévrier"	41
Sam. 3/6	Promenade d'initiation à la botanique dans le Massif de Boine à HAN/LESSE	56
Sam. 17/6	Excursion dans la vallée de la HAUTE-SURE avec B. OVERAL	61
Sam. 8/7	Les étangs d'ANLOY, de Chemont à la Vieille Rochette	66
du 15 au 24/7	Les naturalistes découvrent l'AUVERGNE	69
Ven. 21 et Sam. 22/7	Randonnée pédestre dans les vallées de la Lomme et de la Lesse	131
du 12 au 20/8	Exposition à VILLANCE "Notre forêt et ses ressources"	97
Sam. 9/9	Visite historique de MARCHE-en-FAMENNE	98
	Au temps des Gaulois à WÉRIS	101
Dim. 24/9	(Re) découverte du Parc National de Lesse-et-Lomme à HAN/LESSE	102

Sam. 7/10	Initiation à la mycologie dans la vallée de l'OUR	105
Ven. 13/10	Conférence sur le blaireau à VILLANCE par Monsieur RIJLAND	140
Dim. 15/10	Initiation mycologique à LALOUX	108
Dim. 12/11	Autour et à l'entour de GRAIDE	131
Sam. 9/12	Du calcaire et des pollens	135
Dim. 17/12	Un coin de Semois riche en vestiges archéologiques	137

II. ACTIVITES DES EQUIPES

A. EQUIPE BOTANIQUE

Sam. 8/4	Recensement des anémones pulsatilles au Tienne des Vignes à RESTEIGNE	154
Sam. 13/5	Prospection à LAVAUX-Ste-ANNE	154
Sam. 27/5	Prospection à ROCHEFORT	154
Sam. 10/6	Prospection IFB à JEMELLE	155
Dim. 25/6	Les étangs de SERINCHAMPS, BUISSONVILLE, FRAN-DEUX	90
Sam. 1/7	Prospection IFB à RESTEIGNE	155
Dim. 30/7	La Lesse à la Collyre (VILLERS/LESSE)	90
Sam. 5/8	Prospection à LIBIN	155
Dim. 10/9	Prospection IFB à BURE	156
Dim. 22/10	Sortie mycologique à LAVAUX-Ste-ANNE	156

B. EQUIPE OTNITHOLOGIQUE

Dim. 28/5	à WIESME	85
Sam. 24/6	à FOCANT	85
Dim. 9/7	à SOHIER	85
Sam. 19/8	à OCHAMPS	86
Dim. 17/9	à EPRAVE	140
Sam. 23/9	entre HONNAY et SOHIER	140
Sam. 30/9	à AVE - LESSIVE	140
Dim. 8 et Sam. 14/10	à HOUR - FOCANT	141
Sam. 25/11	à BURE	141
Dim. 10/12	à RESTEIGNE	141

C. EQUIPE MALACO-ENTOMOLOGIQUE

Sam. 13/5 Malacofaune des eaux douces à WELLIN, SOHIER, 44
EPRAVE

D. EQUIPE GEO-SPELEOLOGIQUE

Mer. 3 et Jeu. 4/4 Fouille du puits n° 3 à LOMPREZ 162
Dim. 8/10 Laide Fosse et Trou Saint-Nicolas 111
Dim. 19/11 Théorie et applications à HAN/LESSE

E. EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Lè haut fourneau de Marsolle à MIRWART 157
Les fouilles à WELLIN dans la propriété Clarinval 159
Fouille du puits n° 3 à LOMPREZ 162

III. CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Haies et feu bactérien 3
L'environnement à Libin 3
Compétence du corps forestier en matière de pollution des rivières 3
Protection des pelouses calcaires à Han 20
Elargissement et rectification de la route d'Eprave 21
La Petite gazette de la Chavée 47
Extraits de "Naturopa" 51
Pour les mycophages et ... Bon appétit! 92
L'environnement, les urnes et la démocratie 93
La flore et la faune après Tchernobyl 96
Les communes de la Haute-Lesse et l'environnement 112
L'Europe a besoin de ses citoyens 118
Une bonne initiative (aérosols) 120
Lutte contre les simules 122
Culture des plantes menacées au Jardin Botanique 123
La commune de Dâverdissime et la chasse 125
La poussière à Jemelle 126
Les pluies acides menaçantes 127
Ne dératiser que... les rats! 127

IV. DIVERS

ANTHOLOGIE DU NATURALISTE

Elzéar BOUFFIER, l'homme qui plantait des arbres (J. GIONO)	27
Le petit chemin qui monte...(M. PROUST)	52
Je m'en revenais des champs... (L. TOLSTOI)	130

L'ANNEE MYCOLOGIQUE EN HAUTE-LESSE 147

DIVERS

Remerciements (Maggy) et voeux (Michel)	2
L'étude de la flore indigène (François CREPIN)	19
Les naturalistes dégradent-ils les sites intéressants?	110

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS

TABLE DES MATIERES





LES BARBOUILLONS
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 125

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN FEVRIER 1989

Edit. resp. : Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE
Tél. : 084/37 77 77

CCP 000-0982523-10

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prendre son pique-nique)

Vendredi 3 mars : CONFERENCE sur les orchidées indigènes de Belgique
(leur biologie, leur mode de vie, les principales espèces)
présentée par Michel LOUVIAUX
(dias de Michel LOUVIAUX et de Marie-Christine DELVAUX de FENFFE)
R-V. : 20h à l'Ecole Communale de VILLANCE

Samedi 4 mars : DEBROUSSAILLEMENT en CALESTIENNE
Se munir du matériel habituel : gants de travail, scies,
serpes, fourches... Une assurance-accidents a été contractée.
R-V. : 9.30h au château d'eau sur la route RESTEIGNE-BELVAUX (au sommet
de la côte.

Samedi 11/3 : Sortie GEOLOGIQUE avec avec le GEST (Groupe pour l'Etude
des Sciences de la Terre
Géologie, géomorphologie, minéralogie, paléontologie...)
R-V. : 10h à l'église de TELLIN

Dimanche 19/3 : PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE : repérage sur le terrain de la
route ancienne Wellin-Minwart
R-V. : 9.30h à WELLIN (Grand-Place)

Vendredi 14 avril : CONFERENCE de Maurice DETHIOUX sur LES PLANTES DU
BORD DES EAUX
R-V. : 20h aux Mesures (Centre d'Ecologie) à HAN/LESSE

Samedi 15 avril : VISITE de l'ARBORETUM de M. LENOIR à Bardonwez (RENDEUX)
R-V. : 10h au complexe scolaire de RENDEUX, route Hotton-La Roche.

Vendredi 28/4 : CONFERENCE de J.-Cl. philippant sur le PROJET "SAUMONS 2000"
R-V. : 20h aux Mesures (Centre d'Ecologie) à HAN/LESSE

Samedi 29/4 : INITIATION à l'observation des OISEAUX

R-V. : 9.30h à l'église de VILLERS/LESSE

Dimanche 21 mai : SORTIE en compagnie de l'association "LE GENEVRIER"
(objectif surtout botanique, mais aussi paysager)

R-V. : Place communale à FERRIERES à 9.15h.

Samedi 3 juin : Promenade d'INITIATION à la BOTANIQUE

R-V. : 9.30h à HAN/LESSE

Dimanche 18 juin : EXCURSION dans la vallée de la HAUTE-SURE avec
Bernard OVERAL

Une journée de découverte dans la vallée de la Haute-Sûre au coeur du futur parc naturel : faune, flore, géologie, habitat rural, village disparu et surtout promenade.

R-V. : 10h précises à l'église de GRUMELANGE (prendre la bifurcation à partir de la N4 à hauteur du monument des chasseurs ardennais.)

EQUIPE BOTANIQUE

D. 16/4 : Recensement des anémones pulsatilles (journée)

R-V. : 9.30h au Château d'eau entre Resteigne et Belvaux

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

D. 26/2 : R-V. : Eglise de HAN/LESSE à 8.30h (journée)

S. 25/3 : R-V. : Sortie 24 de l'autoroute E411, vers Transinne-Libin à 8.30h (journée)

OPERATION "EPICEAS HORS-LA-LOI"

R-V. à l'église de LIBIN le s. 18/3 à 9.30h

EQUIPE ENTOMO-MALACOLOGIQUE

S. 73/5 : Sortie avec la Société Belge de Malacologie guidée par les Naturalistes de la H-L. (étude des mollusques aquatiques)

R-V. : 10h sur la Grand-Place de WELLIN

EQUIPES ARCHEOLOGIQUE ET SPELEO

J. 4/5 et jours suivants : Suite de la fouille du 3e puits de LOMPRESZ

R-V. : 9.30h près du puits à LOMPRESZ

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 8 avril à 16h chez Bruno MAREE à HAN/LESSE

INFORMATIONS DIVERSES

COTISATIONS

Le moment est venu de vous mettre en règle : les montants des cotisations pour 1989 sont inchangés.

400Fr : cotisation individuelle

420Fr : cotisation familiale (donne droit à un seul périodique par famille)

300Fr : cotisation étudiant

Veuillez utiliser le bulletin de virement joint.

REPARTITION DES TACHES AU SEIN DU COMITE

Jean-Claude LEBRUN : Président

Marc PAQUAY : Vice-Président et responsable de l'équipe ornithologique

Bruno MAREE : Secrétaire et responsable des équipes géo-spéléologie et entomo-malacologie

Michel HERYGERS : Trésorier et responsable de la tenue du fichier

Anlette GELIN : Contact avec l'Equipe botanique et responsable des activités mycologiques

Maurice EVRARD : Chargé de l'impression des Barbouillons et responsable de l'Equipe archéologique

Patrick VAN DER SMISSEN : Chargé des problèmes d'Environnement

RAPPORT DES ACTIVITES 1988

En même temps que le Calendrier des activités, vous recevez les derniers éléments et la table des matières des activités de 1988. Si vous voulez que votre RAPPORT 88 soit relié, remettez tous les comptes rendus bien classés, avec la table des matières à un membre du Comité à l'occasion de la prochaine sortie. En très peu de temps, votre rapport vous reviendra parfaitement relié sous une élégante couverture.

Conservez avec soin les premières pages du RAPPORT 89 (ci-jointes) pour procéder de même dans un an.

RESERVEZ VOTRE SOIREE DU VENDREDI 17 MARS PROCHAIN

Lisant ces mots dans les derniers "Barbouillons", vous avez sauté sur votre agenda et vous avez marqué ce jour de multiples X et ?

Tournez la page et vous saurez ce qui vous attend ce jour-là!

EDEN - ETUDE ET DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE NASSOGNE

UN INDIEN QUI N'ARRIVAIT PLUS À SE PERDRE ... À NASSOGNE.

En mars 88, il y a donc un an, se créait à Nassogne, à l'initiative des Naturalistes de la Haute Lesse et du Centre culturel local, un groupe d'étude et de défense de l'environnement.

Depuis, les membres de cette association, issue des Naturalistes de la Haute Lesse, se réunissent régulièrement (+ ou - 1 fois par mois) et analysent et étudient les problèmes de l'environnement sur le territoire de Nassogne. Leur objectif est de collaborer avec l'administration communale et d'obtenir auprès d'elle et des autorités régionales une reconnaissance de sa qualité de conseiller compétent en matière d'environnement.

L'association souhaite également baser son action sur la sensibilisation du public en diffusant, chaque fois que cela sera jugé nécessaire, une information pratique sur la situation du territoire de Nassogne et sur la législation existant en la matière. Dans ce même souci, diverses animations de sensibilisation sont organisées par le groupe.

Ainsi, à l'occasion de son premier anniversaire, EDEN organisera, en collaboration avec le Centre culturel de Nassogne, un spectacle tout public proposé par les Ateliers de l'Arcane : "Un Indien qui n'arrivait plus à se perdre" ... et qui cherche à vous faire prendre conscience des dangers des pollutions au niveau de la planète. Une démarche poétique, un spectacle plein de tendresse, une clairvoyance toute faite de simplicité et ... heureusement ... une absence totale de prétention scientifique. C'est beau, c'est gai et ça fait du bien !

" Il n'y a qu'une terre sur la terre."

" Il n'y a pas de terre de rechange."

Ce spectacle sera présenté le vendredi 17 MARS 1989,
à 20 heures, au Hall omnis ports de NASSOGNE.

Cordiale invitation naturaliste à tout le monde !

Bruno Marée

P.A.F. Adultes : 120,- Enfants 60,-

(En collaboration avec le Ministère de la Communauté française, les Tournées Art et Vie et la Province du Luxembourg)



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

000-0982523-10

LES BARBOUILLEONS

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 126

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN AVRIL 1989

Edit. resp. : Bruno MAREE
rue des Collines, 29

5432 HAN/LESSE

Tél. : 084/37 77 77

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prendre son pique-nique)

Vendredi 14 avril : Conférence de M. DETHIOUX : les PLANTES DU BORD DES EAUX

R-V. : 20h aux Mesures (Centre d'Ecologie) à HAN/LESSE

Samedi 15 avril : Visite de l'ARBORETUM de M. LENOIR à Bandonwez (RENDEUX)

R-V. : 10h au Complexe scolaire de RENDEUX, route Hotton-La Roche

Vendredi 28 avril : Conférence de J.-Cl. PHILIPPART : le projet SAUMONS 2000

R-V. : 20h aux Mesures (Centre d'Ecologie) à HAN/LESSE

Samedi 29 avril : Initiation à l'OBSERVATION DES OISEAUX

R-V. : 9,30h à l'église de VILLERS/LESSE

Dimanche 21 mai : Sortie en compagnie de l'association "LE GENEVRIER"
(objectif botanique et paysager)

R-V. : Place communale de FERRIERES à 9.15h

Samedi 3 juin : Promenade d'initiation à la BOTANIQUE (Massif de Boine)
Guide : Anlette GELIN

R-V. : 9.30h à HAN/LESSE (parking devant le Musée)

!!! Attention!!! Changement de date pour cause d'élections européennes!!!

Samedi 17 juin : Excursion dans la vallée de la HAUTE-SURE
Guide : Bernard OVERAL

Une journée de découverte au coeur du futur parc naturel de la Haute-Sûre : faune, flore, géologie, habitat rural, village disparu et ...
promenade.

R-V. : 10h précises à l'église de GRUMELANGE (prendre la bifurcation à partir de la N4 à hauteur du monument aux Chasseurs ardennais)

EQUIPE BOTANIQUE : Toutes les activités sont prévues pour la journée.

S. 8/4 (Changement de date en raison de la précocité de la floraison)
Recensement des anémones pulsatilles au Tienne des Vignes à Resteigne et observation des premières floraisons à Belvaux
Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, "réservoir" sur la route RESTEIGNE-BELVAUX

S. 13/5 : Prospection de différents sites à LAVAUX-Ste-ANNE
(IFB : 26-32 et 26-33) Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, parking du château

S. 27/5 : Prospection des sites de la plaine de Behotte à Rochefort
(IFB : 26-14) - Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de ROCHEFORT

S. 10/6 : Prospection de sites à Jemelle: bordure du Genny, anciennes carrières, ... (IFB : 26-15 et 26-26) - Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de JEMELLE

D. 25/5 : Prospection des étangs de Serinchamps et Buissonville
Guide : Anlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de SERINCHAMPS

S. 1/7 : Prospection IFB à Resteigne (26-34, 43)
Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de RESTEIGNE

D. 30/7 : La Lesse à la Collyre
Guide : Anlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de VILLERS/LESSE

EQUIPE ENTOMO-MALACOLOGIQUE

S. 13/5 : Sortie avec la Société Belge de Malacologie guidée par les Naturalistes de la H-L. (étude des mollusques aquatiques)

R-V. : 10h sur la Grand-Place de WELLIN

EQUIPES ARCHEOLOGIQUE ET SPELEO

J. 4/5 et jours suivants : Suite de la fouille du 3e puits de LOMPRESZ

R-V. 9.30h près du puits à LOMPRESZ

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 8 avril à 16h chez Bruno MAREE à HAN/LESSE

UNE ACTIVITE HORS PROGRAMME

A la découverte de l'Auvergne, ses volcans, sa flore,...

Où? à EGLISENEUVE D'ENTRAIGUES, à 20km du Mont-Dore, dans le Parc régional des Volcans d'Auvergne, à 750km de la Haute-Loire.

Quand? du samedi 15 au lundi 24 juillet

Logement? Hôtel d'Entraigues

Demi-pension à 122 FF par jour et par personne (+ ou - 760 FB).
Chambres de 2 ou 3 personnes avec eau courante

Inscription? Urgente, par téléphone, entre le 2 et le 7 avril
chez A. et J.-Cl. LEBRUN 061/65 54 14

Caution de 2.000 FB à verser à Jean-Claude LEBRUN
Wez de Bouillon, 24
6911 VILLANCE

n° de compte : 267-0315318-87

INFORMATIONS DIVERSESEDUCATION (A L') (ET) ENVIRONNEMENT

1. Les Naturalistes organisent deux promenades d'initiation à "la nature de tous les jours" à l'intention des enfants des écoles de LIBIN et d'OCHAMPS.

La date en est fixée au 8 avril. D'autres promenades semblables seront organisées ultérieurement si le succès est au rendez-vous.

2. Suite à notre lettre au Gouverneur de la Province de Luxembourg où nous lui faisons remarquer que les haies bordant les chemins vicinaux risquaient d'être attaquées par le feu bactérien par suite de l'application du règlement provincial du 18/7/1870 devenu caduc, il nous a été répondu que "des dispositions étaient actuellement à l'étude en vue de modifier, dans le sens que nous souhaitions, ce règlement".

Qu'il est agréable d'être si vite entendus et compris! Attendons maintenant de voir les dispositions qui seront prises et quand elles le seront.

3. Les Naturalistes ont introduit, le 9 janvier, une proposition d'amélioration de l'environnement de LIBIN auprès du Conseil communal.

Les propositions portaient sur deux points :

- dépollution du ruisseau de Libin par création d'un collecteur et d'une station d'épuration en profitant des opérations de développement rural qui vont y avoir lieu.
Être une "commune-pilote" tout en favorisant le tout-à-l'égout semble être plutôt incompatible!
- assainissement des décharges publiques disséminées dans les bois par création d'un parc à conteneurs et encouragement du ramassage

sélectif des ordures, suivi de recyclage. Il semble qu'IDELUX ait déjà des projets en la matière.

A ce jour, nous attendons une convocation par les instances communales pour expliquer et défendre notre proposition.

Patrick VANDER SMISSEN

RAPPORTS DES ACTIVITES 1988

Grâce à la célérité de Bruno, ceux qui ont remis les rapports à relire peuvent les récupérer dès maintenant à l'occasion d'une prochaine activité.

Les retardataires peuvent encore faire relire le leur (comme aussi ceux des années précédentes).

ERRATUM

A la page 10 des comptes rendus que vous recevez aujourd'hui, à la 11e ligne veuillez remplacer Biburnum par Viburnum..

NOS PEINES

Nous avons été informés du décès de notre membre sympathisant Guy DE HAUWER. A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

NOS JOIES

Un joli faire-part nous a annoncé la naissance de Marcelin DEMANET.

A Bennadette et Gérard, ainsi qu'à Laurent, le grand frère, toutes nos amicales félicitations. A Marcelin, nos vœux de santé et bonheur!

ELZEAR BOUFFIER... et LES ECONOMIES

Afin de respecter les limites de poids fixées par l'administration des postes et ne pas être obligés de payer un supplément d'affranchissement, la suite du récit de Giono concernant Elzéar BOUFFIER, l'homme qui plantait des arbres, ne vous parviendra qu'avec le n° 127 des Barbouillons. Un peu de patience donc...



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY
000-0982523-10

LES BARBOUILLONS

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 127

Bureau de Dépôt : 6920 WELLIN MAI 1989

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE

Tél.: 084/ 37 77 77

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERRALES (Journée entière : prendre son pique-nique)

Dimanche 21 mai : Sortie en compagnie de l'association "LE GENEVRIER"
(objectif surtout botanique et paysager)

R-V. : 9.15h sur la Place communale de FERRIERES

Samedi 3 juin : Promenade d'initiation à la botanique (Massif de Boine)
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h à HAN/LESSE (parking devant le Musée)

ATTENTION!!! L'activité qui suit avait d'abord été programmée pour le
18 juin... La date a été modifiée pour cause d'élections européennes.

Samedi 17 juin : Excursion dans la vallée de la Haute-Sûre
Guide : Bernard OVERAL

Une journée de découverte au coeur du futur parc naturel de la Haute-
Sûre : faune, flore, géologie, habitat rural, village disparu et ...
promenade.

R-V. : 10h précises à l'église de Grumelange (prendre la bifurcation à
partir de la N4 à hauteur du monument aux Chasseurs ardennais,
près de Martelange)

Samedi 8 juillet : A la (re) découverte du Parc National de Lesse-et-Lomme
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h au parking devant le Musée à HAN/LESSE

Du 15 au 24 juillet : A la découverte de l'Auvergne (contingent complet)

Vendredi 21 et Samedi 22 juillet : Randonnée pédestre organisée par Maggy
et Edgard PENNE

1er jour : Bure-Transinne --- 2e jour : Transinne - Lompnez

Possibilité de camping chez Maggy-Edgard, avec ou sans sa tente.

En août : Dimanche à fixer : Promenade en Haute-Lesse
Guide : Chantal GILLET

du 12 au 20 : Exposition sur la forêt à VILLANCE

La collaboration de tous les Naturalistes est souhaitée.

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

S. 13/5 : Prospection de différents sites à LAVAUX-Ste-ANNE
(IFB : 26-32 et 26-33) Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, parking du Château

S. 27/5 : Prospection des sites de la plaine de Behotte à ROCHEFORT
(IFB : 26-14) - Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de ROCHEFORT

S. 10/6 : Prospection à JEMELLE : bordure du Genny, anciennes carrières...
(IFB : 26-15 et 26-26) - Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de JEMELLE

D. 25/6 : Prospection des étangs de SERINCHAMPS et BUISSONVILLE
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de SERINCHAMPS

S. 1/7 : Prospection IFB à RESTEIGNE (26-34, 43)
Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de RESTEIGNE

D. 30/7 : La Lesse à la Collyne
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de VILLERS/LESSE

ACTIVITES DE L'EQUIPE ENTOMO-MALACOLOGIQUE

S. 13/5 : Sortie avec la Société Belge de Malacologie guidée par les Naturalistes de la Haute-Lesse (Etude des mollusques aquatiques)

R-V. : 10h, Grand-Place de WELLIN

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

D. 28/5 : Sortie d'observation en Famenne (matinée)

R-V. : 8h, église de WIESMES, près de BEAURAING

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

La campagne de fouilles sur le site médiéval de WELLIN a été entamée dès le mois d'avril, avec l'aide de deux chômeurs recrutés par l'Agence locale de l'Emploi et rétribués par le Service National des Fouilles. Nous croyons nous trouver en présence de la maison forte de Wellin.

L'objectif de cette année est de prospecter entièrement la propriété du Docteur Clarinval (ancienne propriété Hanin), qui se situe juste en face

de l'église. Cela fait plus ou moins 270 m² de tranchées...

L'aide de tous sera donc la bienvenue, même si ce n'est que pour une demi-journée! Aucune compétence n'est requise ; il y a un travail adapté aux compétences et aux goûts de chacun. On fouille, en principe, et quand il ne pleut pas trop, tous les jours du mardi au samedi... et de 8.30h à 16h ou plus.

Merci de ne pas rester insensible à cet appel à l'aide!
Au besoin, contacter Maurice EVRARD, tél. 084/38 80 76.

PROCHAINE REUNION DU COMITE

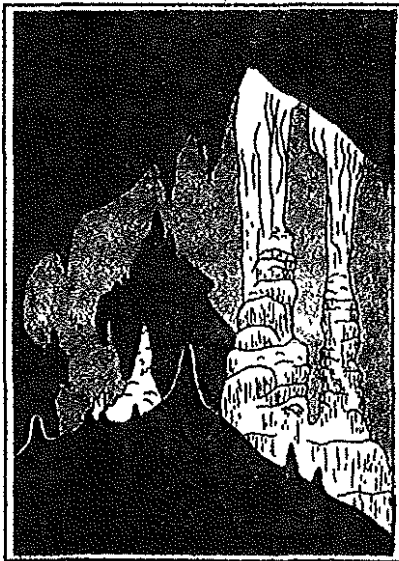
Le vendredi 9 juin, à 18h, chez Anlette et Paul GELIN, à BRIQUEMONT.

INFORMATIONS DIVERSES

Une bonne nouvelle :

Le "Vieux pont" ou "Pont de la Justice" à MAISSIN est classé (A.R. du 13/1+1989). Le classement avait été proposé en 1980...

Le "Pont Marie-Thérèse", lui, attend toujours...



LA GROTTTE DE HAN AU FIL DES SIECLES ...

Michel TIMPERMAN

Il fallait être nanti d'une bonne dose de courage ou d'inconscience pour oser s'aventurer, à la fin du 18^e siècle, dans les grottes de Han, "lieux obscurs & souterrains qui ne semblent propres qu'à inspirer de l'horreur".

Les choses ont bien changé de nos jours et, en ce qui concerne la Grotte de Han, ces changements n'ont pas eu lieu uniquement au niveau des mentalités! C'est en effet la physionomie entière de la caverne qui a été modifiée puisque la petite grotte de 500 mètres que visitaient ces audacieux aventuriers est devenue un complexe souterrain de plus de 10 kilomètres de développement!

Cet ouvrage vous propose de partir à la découverte de ce haut lieu de la spéléologie belge en suivant les traces des téméraires explorateurs qui s'y sont succédé au fil des siècles et de parcourir à leurs côtés les différents réseaux du Massif de Bolne: Trou des Crevés, Réseau Sud, Grotte du Père Noël, Lesse Souterraine ... Les grandes étapes de l'exploitation de la grotte n'ont pas été oubliées dans ce volume abondamment illustré, d'une présentation soignée et d'un prix démocratique: il est disponible contre versement de la somme de 260 F (franco de port) au compte 001-2033328-90 de M. Timperman, rue Baronne Lemonnier, 96 à 5435 Lavaux-Sainte-Anne.

Caractéristiques techniques du volume:

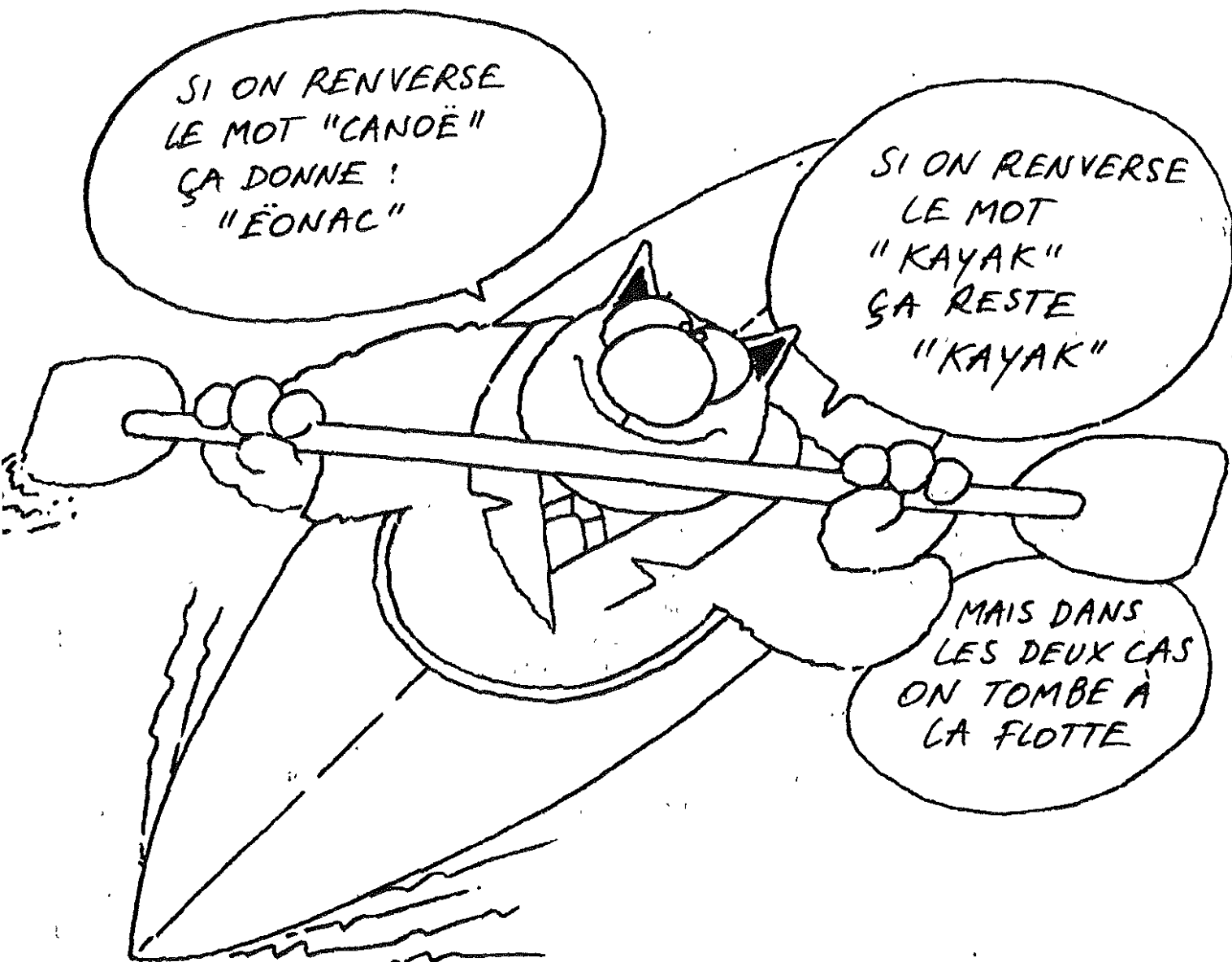
- 68 pages format Din A4, papier couché mat 90g
- 98 illustrations: plans, gravures, cartes postales et documents anciens, topographies, photos noir et blanc
- couverture deux couleurs, papier couché mat 250g plastifié
- cahiers cousus au fil de lin

Guide botanique de la réserve de la Heid des Gattes (réserve naturelle d'ARDENNE et GAUME à Aywaille) par Jacqueline Saintenoy-Simon et Jacques Duvigneaud.

Bruxelles, 68 + 2 pages.

Ce guide, qui vient de paraître, en avril 1989, commence par une introduction géographique, géologique et géomorphologique sur la région d'Aywaille et de Sougné-Remouchamps. Il donne ensuite les grandes étapes de la protection du site de la Heid des Gattes et montre quelle en est l'exceptionnelle originalité botanique. Le lecteur est alors invité à suivre l'itinéraire d'une promenade qui le mène en dix endroits différents de la Heid des Gattes et de ses abords. Chaque halte a un intérêt particulier qui est mis en évidence : le paysage, les haies, les anciennes terrasses de culture, la carrière de la Falize, l'Ambiève, etc. Les plantes rencontrées et les milieux dans lesquels elles poussent sont décrits. Les espèces végétales les plus intéressantes sont dessinées au trait. Les feuilles des arbres les plus typiques sont également représentées. Les auteurs se sont efforcés d'utiliser un langage clair et simple mettant cet ouvrage à la portée d'un large public.

Prix : 100 francs + 15 francs de port à verser au CCP n° 000-0189593-37 d'ARDENNE et GAUME, 5990 Hamme-Mille.





ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

LES BARBOUILLONS
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 128

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN JUIN 1989

Edit. resp.: Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5432 HAN/LESSE
Tél.: 084/37 77 77

6921 CHANLY
000-0982523-10

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prendre son pique-niqué)

Samedi 8 juillet : Promenade en Ardenne : les étangs de la Vieille-Rochette (ANLOY) et de Fro-Fays
Guide : Chantal GILLET

R-V. : 10h à l'église d'ANLOY (Attention! La date de cette sortie a été modifiée!)

Du 15 au 24 juillet : A la découverte de l'Auvergne

Vendredi 21 et samedi 22 juillet : Randonnée pédestre dans les vallées de la Lomme et de la Lesse

1e journée : Mirwart-Marsolle (en plein travail) - Transinne : la LOMME

R-V. : 10h à l'église de BURE (Les chauffeurs qui désirent participer au déplacement des voitures Bure-Transinne sont attendus au R-V à 9.30h.)

Logement : Transinne, La Chavée, 3 - Camping bien équipé pour ceux qui ne portent pas leur tente sur le dos : éventuellement on installe 2 tentes (une pour environ 10 personnes, une autre pour 4). Il y a, en plus, un abri de jardin pour 4 personnes, de l'eau, l'électricité, bar, bois, barbecue, feu...

2e journée : Transinne - Lesse - Davendisse - Lomppez : La LESSE

R-V. : 10h à TRANSINNE (adresse ci-dessus)

Dimanche 27 août : Journée des mares

R-V. : 9.30h à l'église de WAVREILLE

Pour les journées de VILLANCE, instructions suivront!

Samedi 9 septembre : Promenade à travers MARCHE-en-FAMENNE et visite de l'exposition "LES CELTES" à WERIS

R-V. : 9.30 à l'église de MARCHE

Dimanche 24 septembre : (Re)découverte du Parc National de Lesse-et-Lomme
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h au parking devant le Musée à HAN/LESSE

Samedi 7 octobre : Promenade-champignons en Ardenne

R-V. : 9.30h à l'église d'OUR - Prospection dans la vallée de l'Our.
14h : détermination à l'École primaire de VILLANCE

Vendredi 13 octobre : Conférence de M. RIJLAND sur le BLAIREAU à WELLIN

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

D. 25/6 : Prospection des étangs de Serinchamps et Buissonville
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de SERINCHAMPS

S. 1/7 : Prospection IFB à Resteigne (J6-34-43)
Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église de RESTEIGNE

D. 30/7 : La Lesse à la Collyre
Guide : Arlette GELIN

R-V. : 9.30h, église de VILLERS/LESSE

S. 5/8 : Prospection botanique de différents sites intéressants sur le territoire de la commune de LIBIN - Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, église d'OCHAMPS

D. 10/9 : Prospection IFB à BURE (J6-35-41)
Guide : P. LIMBOURG

R-V. : 9.30h, Chapelle N-D d'Haunt, à BURE

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S. 24/6 : R-V. : 8h à l'église de FOCANT (matinée)

D. 9/7 : R-V. : 8h à l'église de SOHIER
(Journée entière : avec observation aussi des insectes)

S. 19/8 : R-V. : 8h à l'église d'OCHAMPS (matinée)

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Fouille en continu (sauf pendant l'escapade en Auvergne) durant toutes les vacances. Voir dernier Barbouillons...

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le vendredi 25 août à 18h chez Marc PAQUAY, à CIERGNON

BONNES VACANCES A TOUS!!!



LES BARBOUILLONS
-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 130

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN NOVEMBRE 1989

Edit. resp. : Bruno MAREE
rue des Collines, 29
7432 HAN/LESSE
Tél. : 084/37 77 77

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

000-0982523-10

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prendre son pique-nique)

Dimanche 12 novembre : Autour et alentour de GRAIDE

R-V. : Eglise de GRAIDE à 9.30h

Samedi 9 décembre : JOURNEE SPELEOLOGIQUE

Matinée : Présentation des recherches de Guy DEFLANDRE et de la Société de Recherches Spéléologiques à Han dans les grottes de HAN

R-V. : Au Centre d'Initiation à l'Ecologie des Mesures à HAN à 10h.

Après-midi : Activités de terrain accessibles à tous

Prévoir équipement ad hoc et éclairage.

Dimanche 17 décembre : Un coin de SEMOIS riche en vestiges archéologiques

Rochehaut - Frahan - Montragut, (13e s.) - Boucha-
bonru (17e s.) - Linesses (11e s.) - Château le
Duc (9e - 10e s.)

R-V. : 10h à l'église de ROCHEHAUT

Samedi 20 janvier 1990 : ASSEMBLEE GENERALE de notre A.S.B.L.

13.30h : R-V. à l'église d'AVE pour une courte promenade

17h : ASSEMBLEE GENERALE au Restaurant Moulon à AVE

Ordre du jour : Bilan moral de l'année 1989

Bilan financier

Projet de budget 1990

Renouvellement du Comité

Suggestions et projets pour 1990

Divers

Cette annonce a valeur de convocation. Comme tous les ans, il y aura possibilité de souper sur place.

Prochaine réunion du Comité : Le samedi 16 décembre à 16h chez Loulou et Maurice EVRARD à CHANLY. (mise à jour de la liste des membres effectifs)

ACTIVITES DES EQUIPES

Equipe ornithologique :

Samedi 25 novembre : R-V. à 9h devant le Collège d'Alzon à BURE

Dimanche 10 décembre : R-V. à 9h au Pont de RESTEIGNE

Samedi 6 janvier : R-V. à 9h à HAN/LESSE (parking derrière l'église)

INFORMATIONS DIVERSES

CLASSEMENT : Le pont Marie-Thérèse (Paliseul et Libin) est classé comme monument; l'ensemble formé par le pont et ses abords est classé comme site. Cela en date du 11 juillet 1989.

POSTERS

L'a.s.b.l. "Réserves Naturelles" (R.N.O.B.) vient d'éditer en collaboration avec la Société Botanique de Liège un poster consacré aux CHAMPIGNONS VENENEUX accompagné d'une brochure explicative

Poster en couleurs de 57 x 80 cm, accompagné d'une brochure explicative. Disponible au prix de 250 F (+ 35 F de frais d'envoi) à virer au compte n° 068-0873970-27 des R.N.O.B., rue Royale Ste-Marie 105 à 1030 Bruxelles en mentionnant "poster champignons vénéneux".

La même association vient d'éditer en collaboration avec le Groupe de Travail Libellules (Gomphus) un poster consacré aux LIBELLULES. Il présente une sélection de 16 espèces parmi les 68 que compte la faune belge, ainsi que deux photos évoquant les milieux d'eaux courante et stagnante.

Poster en couleurs de 57 x 80 cm, accompagné d'une brochure explicative. Disponible au prix de 250 F (+ 35 F de frais d'envoi) à virer au compte n° 068-0873970-27 des R.N.O.B., rue Royale Ste-Marie 105 à 1030 Bruxelles en mentionnant "poster libellules".

